هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – № 16086 – 7 F | MARDI 15 OCTOBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Offres d'emplois
7 pages d'annonces de jeunes

A Gardanne, M. Gaudin (UDF) préfère le PCF au candidat du Front national

JEAN-CLAUDE GAUDIN, ministre (UDF) et « patron » de la droite marseillaise, a implicitement appelé, dimanche 13 octobre, les électeurs de Gardanne à soutenir le candidat communiste au second tour de l'élection législative partielle. Au premier tour, Roger Meï (PCF) est arrivé en tête avec 37,87 %, devant le FN (26,79 %). Alors que le RPR et l'UDF refusent de choisir entre le PCF et le FN, le maire de Marseille a souligné que *« les électeurs attachés aux valeurs de la démocratie et de la République sauront faire le bon choix »*. Après l'échec de M. Kouchner (13,28 %), le PS et le Parti radical-socialiste ont appelé à voter pour M. Meï.

Lire page 7 et notre éditorial page 18

La semaine du mécontentement social

● M. Lamassoure explique au « Monde » qu'il a une marge de négociation sur les salaires des fonctionnaires ● La taxe sur les carburants n'augmenterait pas ● Les services publics préparent la grève de jeudi

LE GOUVERNEMENT est confronté à une montée du mécontentement social. Après la manifestation, samedi 12 octobre, des personnels du secteur de l'armement, les syndicats de fonctionnaires, de l'éducation et des services publics appellent, jeudi 17, à une journée de grève, à laquelle se sont ralliées plusieurs organisations des professions de santé. De nouvelles actions locales doivent avoir lieu les jours suivants dans les arsenaux. Evoquant, dans un entretien au *Monde*, les négociations salariales dans la fonction publique, Alain Lamassoure, affirme que *« la marge »* du gouvernement *« est faible »*, mais qu'*« elle existe »*. A la veille du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, le ministre du budget laisse entendre que le gouvernement pourrait faire une concession à l'UDF sur la fiscalité sur les carburants, mais pas sur la TVA.

Lire pages 8 et 18

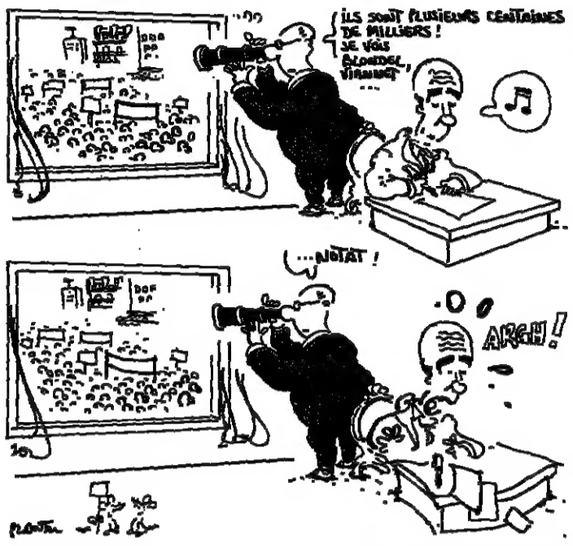

L'ÉCONOMIE DANS « LE MONDE »

Chaque lundi, un nouveau cahier hebdomadaire consacré aux enjeux de l'économie

MONDIALISATION, globalisation, exclusion. Comment conjuguer les deux premiers termes en conjurant le troisième ? Tous les pays, qu'ils soient « riches » ou en développement, sont confrontés à ce dilemme, à commencer par la vieille Europe, dont le modèle social est bousculé par la démographie, la délocalisation des échanges et la marche vers la monnaie unique.

Ces questions sont traitées chaque jour dans *Le Monde*, aussi bien dans les pages « Entreprises » que dans les pages « France » et « International ». Pour renforcer davantage cette couverture économique et sociale, nous publierons désormais chaque lundi (numéro daté mardi) un cahier « Economie », comprenant un dossier d'actualité, des opinions d'économistes et d'universitaires français et étrangers, ainsi qu'un point sur la conjoncture et diverses rubriques consacrées à la formation, aux nouveaux métiers et au management. Allant parfois à contre-courant des idées reçues, ce supplément hebdomadaire cherchera à fournir, de la manière la plus claire possible, le maximum d'éléments pour permettre à chacun de bâtir son propre jugement. Le mardi (numéro daté mercredi), nos lecteurs retrouveront le cahier « Emploi-Initiatives », qui s'est imposé et renouvelé au fil des années.

J.-M. C.

Lire pages I à XIV

■ Percée extrémiste en Autriche

L'extrême droite nationaliste réalise une nouvelle percée aux premières élections européennes en Autriche. p. 4

■ Contre-offensive autour de Kaboul

Les troupes du régime renversé par les talibans intensifient leur pression au nord de la capitale afghane. p. 2

■ Washington et les latinos

La minorité de langue hispanique est en passe de devenir la plus importante aux Etats-Unis. p. 6

■ Les jeunes du RMI

Un quart des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion ont aujourd'hui moins de trente ans. Ils sont de plus en plus diplômés. p. 10

■ L'espoir à trente ans

Quatre chercheurs de moins de trente ans, engagés à gauche, s'interrogent sur les espoirs de leur génération. p. 16

■ Julius Nyerere le sage

L'ancien président de Tanzanie exerce, depuis son village, une influence morale sur l'ensemble de l'Afrique. p. 15

■ Un croissant chez McDo

La chaîne américaine s'attaque au petit déjeuner français ou britannique. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 25 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2500 L ; Luxembourg, 25 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CONT., 280 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

M 0147 - 1015 - 7,00 F

Le récit dissonant d'un dissident chinois

PÉKIN
de notre correspondant

L'ancien prisonnier politique Ren Wanding, libéré voilà quelques mois, vient de déclarer au *Monde* qu'il a perçu une amélioration du traitement réservé aux dissidents lors de son séjour en prison. Le progrès n'est pas négligeable. *« Par rapport à la première fois* [dans les années 80], *la différence est considérable »*, estime-t-il.

Ce témoignage n'invalide pas les accusations des dissidents détenus qui font état de mauvais traitements en prison. Il ne diminue pas non plus la portée de l'arbitraire dans la logique répressive qu'illustre l'enfermement pour trois ans du critique littéraire Liu Xiaobo. Mais il relativise les récits de certains rescapés des camps de travail, à tout le moins dans le cas d'une figure connue à l'étranger, et cela même au moment où un autre dissident célèbre, Wang Xizhe, est passé clandestinement à Hongkong.

Lors du premier séjour de Ren Wanding en camp, le système pénitentiaire chinois était entièrement organisé autour de la volonté de briser l'individu. Cette fois, M. Ren, ré-emprisonné le 10 juin 1989 pour *« activités contre-révolutionnaires »* liées au soulèvement pacifique de Tiananmen, et libéré le 9 juin au terme exact de sa peine, a observé une volonté certaine de lui réserver un sort particulier. *« Toutes les semaines, on nous apportait le menu des repas des jours à venir. Nous avions un poisson et une ration de viande par semaine. Le droit à l'exercice physique a toujours été garanti. J'étais dans une cellule avec trois "droit commun", mais ils n'ont jamais paru être utilisés contre moi. »*

Comment expliquer cette différence de traitement avec le prisonnier politique chinois le plus connu, Wei Jingsheng, dont les proches affirment que ses codétenus sont utilisés par l'administration pour lui rendre la vie encore plus difficile ? *« Je ne crois pas qu'il y ait encore une politique décidée au sommet du gouvernement pour maltraiter les prisonniers*, nous indique Ren Wanding [qui est encore sous le coup d'une interdiction de prendre la parole publiquement]. *Il y a des gardiens qui se comportent en petits rois, mais le fait nouveau, c'est que je pouvais me battre. J'ai demandé de quoi écrire et mes plaintes remontaient jusqu'à l'administration pénitentiaire, qui semonçait le coupable. »*

Le gouvernement a en effet adopté des règlements interdisant les atteintes à la dignité humaine envers les prisonniers. Cela n'empêche pas de nombreuses violations de ces règles, selon les organisations étrangères de défense des droits de l'homme. La famille d'un autre prisonnier, Chen Ziming, fait ainsi état d'un manque de soins médicaux inquiétant. M. Ren n'y voit pas la trace d'une politique délibérée du pouvoir, mais plutôt une négligence routinière. *« Il y a une propension à considérer qu'un prisonnier atteint d'une maladie grave est plutôt sujet à une maladie légère, et que le prisonnier atteint d'une maladie légère n'est pas réellement malade »*, explique-t-il.

Les détenus politiques, enfin, sont autorisés à lire. *« Je recevais le* Quotidien de Pékin [journal officiel] *tous les jours. Je pouvais lire des livres. J'ai pu me mettre à peindre. On me donnait des ampoules plus fortes que celles des cellules pour prisonniers de droit commun. J'avais même une table et une chaise ! Une table, c'était impensable autrefois. La table, c'est le début d'un progrès sérieux... »*

Francis Deron

Les livres en fête

POUR la troisième année consécutive, « Le Temps des livres » – qui a remplacé le week-end de « La Fureur de lire » – propose jusqu'au 27 octobre de nombreuses initiatives, en France et dans soixante pays, pour *« faciliter l'accès au livre et à la lecture »*, comme le souligne le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, dans l'entretien qu'il nous a accordé. Cette année, 4 000 manifestations sont prévues contre 3 500 en 1995, qui avaient rassemblé plus de trois millions de personnes. Pour le ministre, « Le Temps des livres » n'est pas une mesure de *« soutien »* au livre et à la lecture, mais un acte offensif et dynamique pour *« expliquer à tous les adolescents, à tous les adultes de ce pays, qu'ils sont eux-mêmes des acteurs de l'écrit »*.

Lire page 27

POINT DE VUE

L'Ukraine est digne de l'Europe *par Leonid Koutchma*

Il y a deux ans, lors de mon élection à la présidence de l'Ukraine, j'ai annoncé au monde que le pays se préparait sous ma conduite à une réforme économique radicale. Peu de gens m'ont cru à l'époque. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui vous dire que c'était vrai.

L'inflation était alors notre préoccupation majeure. Les prix avaient augmenté de 10 155 % en 1993. Le contraste est frappant avec la situation actuelle. En juin et en juillet derniers, le coût de la vie en Ukraine est resté stable. Nous comptons, l'année prochaine, contenir l'inflation au-dessous de 25 %, en réduisant le déficit budgétaire à 2,4 % du produit intérieur brut et en poursuivant une stricte politique monétaire.

La devise ukrainienne s'est nettement consolidée depuis le début de l'année. Nous avons, le 2 septembre, introduit avec succès notre nouvelle monnaie nationale, l'hrivna, montrant que la stabilisation monétaire était là pour durer.

Nos réformes tous azimuts comportent une vaste libéralisation de l'économie. En pratique, la liberté des prix est totale. L'Ukraine n'impose ni quotas ni autorisations à l'importation. Les tarifs douaniers s'établissent en moyenne autour de 5 %. On ne sera pas surpris que les exportations aient grimpé de quelque 20 % au cours du premier semestre de cette année, réduisant notre déficit jusqu'alors chronique des paiements.

La privatisation a été ralentie du fait du retard des réformes ; mais j'ai pris, au printemps dernier, plusieurs initiatives afin que le rythme en soit accéléré. Toutes les petites entreprises sont à présent privatisées. Nous mettons aux enchères publiques quatre cents entreprises grandes et moyennes tous les mois.

Notre population, qui a longtemps souffert, commence à émerger de ce qui a été une terrible crise économique. Le salaire mensuel officiel moyen est passé de 25 dollars en janvier 1995 à 80 dollars aujourd'hui. Cela cependant est encore bien peu.

Lire la suite page 17

***Leonid Koutchma** est président de la République d'Ukraine*
Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.

Un cycliste rusé

JOHAN MUSEEUW

COUREUR madré, Johan Museeuw sait pertinemment qu'il convient de voiler ses ambitions dans le peloton. Le cycliste belge a donc bien caché son jeu lors des Championnats du monde de Lugano (Suisse). Mais il a su surgir au bon moment pour s'échapper, avant de s'imposer au sprint et de s'emparer du maillot arc-en-ciel... le jour de ses 31 ans.

Lire page 24

International	2	Agenda	26
France	7	Abonnements	26
Société	10	Météorologie	26
Régions	13	Mots croisés	26
Carnet	14	Culture	27
Horizons	15	Guide culturel	30
Entreprises	19	Communication	31
Aujourd'hui	25	Radio-Télévision	32

AFGHANISTAN Plus de deux semaines après leur débâcle, les troupes du régime renversé intensifient leur contre-offensive en direction du nord de Kaboul. Elles ont repris, samedi 12 et dimanche 13 octobre, deux localités passées aux mains des talibans : Charikar et Jabul Saraj. L'aéroport stratégique de Bagram serait menacé. ● KABOUL est une ville retranchée d'où il est quasiment impossible de sortir. Rendus très nerveux par ce retournement de situation, les talibans multiplient les gestes d'intimidation à l'égard des journalistes occidentaux. ● UN DES FACTEURS qui conditionnera l'évolution de la position de Washington à l'égard des talibans est la culture de l'opium. A l'instar de toutes les autres factions afghanes, les talibans tolèrent la culture du pavot dans leurs bastions, après s'être pourtant déclarés partisans d'une éradication de la drogue.

La guerre est de nouveau aux portes de Kaboul

Les troupes du régime renversé, dirigées par le commandant Massoud, intensifient leur pression au nord de la capitale afghane, transformée en camp retranché par les talibans

KABOUL
de notre envoyé spécial

La guerre est de nouveau aux portes de Kaboul. Une guerre désormais invisible puisque les talibans ont bouclé, dimanche 13 octobre, tous les accès à la ligne de front qui se dessine non loin de la capitale afghane. *« On ne passe pas ! »* : dès la limite du faubourg nord de Khaikhana ou sur la route de la base aérienne de Bagram, les sentinelles sont inflexibles, interdisant le passage vers la zone des combats.

La ceinture de montagnes ocre dominant cette partie de Kaboul masque la réalité du conflit et étouffe le bruit des escarmouches. Les miliciens du nouveau pouvoir sont arc-boutés derrière leurs mitrailleuses comme si l'ennemi allait surgir à tout moment. A quelques mètres d'un char carbonisé, souvenir du dernier assaut, un milicien au nez couturé de cicatrices intime l'ordre de faire demi-tour.

Kaboul, une fois de plus, vit des heures d'incertitude, angoissée à l'approche de ce qui pourrait déboucher – dans quelques jours, quelques semaines, quelques mois ? – sur une nouvelle chute, une nouvelle prise, un nouveau conflit. Les journalistes sont les premiers à être refoulés par des combattants de plus en plus agressifs et hostiles, convaincus que la presse internationale est *« vendue »* à l'autre camp, celui des forces d'Ahmed Shah Massoud, chef militaire du gouvernement renversé passé à la contre-offensive depuis le début de la semaine dernière. Les menaces à l'égard des journalistes se sont multipliées ces derniers jours, certains se faisant casser leurs caméras, d'autres sommés de choisir entre la retraite ou la mort...

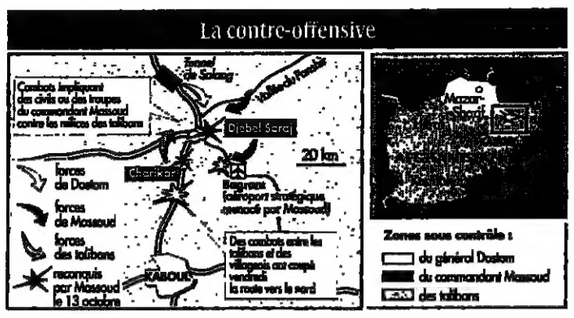

PEUR AU QUOTIDIEN

Les talibans n'ont pas perdu la guerre. Mais ils sont en train de subir le contrecoup imprévu de l'attaque de l'armée du commandant Massoud qui, après son humiliant *« repli stratégique »* du 27 septembre, a prouvé qu'il est encore une force sur laquelle il faut compter. Jabul Saraj, son ancienne base militaire, vient de repasser entre ses mains ainsi que la ville de Charikar. Et si l'on en juge par la détermination des talibans à empêcher l'accès à l'aéroport stratégique de Bagram, il est certain que de violents combats doivent s'y dérouler, à une cinquantaine de kilomètres de Kaboul. Quant à la plaine de Shamalis, à la sortie même de la ville, on s'y battrait désormais.

Les talibans n'ont pas perdu la guerre et jouissent d'un solide appui dans les campagnes du sud, où domine une population d'ethnie pashtoune, mais, depuis une semaine, les « étudiants en religion » n'ont cessé de reculer devant l'offensive apparemment conjuguée entre groupes armés locaux et des commandos envoyés par l'armée de l'ex-président Burhanuddin Rabbani.

Et la peur s'installe dans Kaboul. Peur de ces miliciens paysans ne parlant que le *pachtô*, la langue de l'ethnie dominante, alors que la capitale a toujours été une ville pluriethnique et fortement persanisée. Peur de ces gens dont on ne sait presque rien, sauf qu'ils entendent imposer une version très étroite de l'islam, en bannissant les femmes de la vie publique et en déclarant non conformes aux lois coraniques le plaisir et la joie de vivre... Peur des rumeurs de conscription forcée, peur des bulletins de Radio-Kaboul qui préviennent désormais que tous ceux qui oseront croire aux rumeurs seront *« punis »*.

« Si j'avais les moyens, je quitterais Kaboul aujourd'hui même », dit un professeur de mathématiques, persuadé que *« de plus en plus de gens sont en train de fuir la ville »*. Selon l'ONU, sur les quelque 800 000 habitants, entre 100 000 et 150 000 personnes auraient déjà quitté la capitale. Ces chiffres paraissent toutefois exagérés, si l'on en croit les Kaboulis et les représentants des ONG étrangères.

La capitale s'est cependant sensiblement vidée depuis trois semaines. Même si les bazars regorgent de victuailles et que s'y presse une foule encouragée par la baisse des prix depuis l'arrivée des talibans. En revanche, à certaines heures de la journée, notamment lors des prières obligatoires, les rues sont quasi désertes en dehors des talibans sillonnant la ville à bord de leurs 4 x 4 et de leurs vieilles jeeps russes, où flotte l'omniprésent drapeau blanc, et annonçant qu'il n'y a de *« dieu que Dieu »*.

PAYS DE DÉSESPOIR

Dans le ciel de Kaboul, capitale triste d'un pays de désespoir, qui résonne de nouveau des bruits vagues mais plus si lointains de la guerre, les Mig de l'aviation des talibans ne cessent de décoller en direction du nord. Les passants lèvent la tête, inquiets, paraissant se demander pour qui « vole » le pilote, dans cette ville soumise, il n'y a pas si longtemps, aux bombardements sporadiques des avions du nouveau pouvoir... quand celui-ci se trouvait encore dans l'opposition. Mais aucune bombe ne s'écrase plus sur Kaboul et les roquettes ont cessé de pleuvoir. Pour combien de temps ?

Aucune déclaration gouvernementale n'est venue confirmer ou infirmer l'ampleur de la bataille qui se déroule au nord de Kaboul. Le ministère des affaires étrangères, vaste et moderne bâtiment de marbre gris, ressemble à un palais fantôme, où des fonctionnaires, qui ont survécu à tous les régimes, sirotent un thé vert en contemplant l'incertitude. Le ministre *« est parti, son adjoint n'est pas là »*, le responsable de l'information est *« absent »*. Bref, le gouvernement ne répond plus.

Au rez-de-chaussée, dans ce qui fut une grande salle de conférences, quelques vieux matelas troués et une vieille chaussure abandonnée sur un coin de table poussiéreuse éparpillent leurs témoignages surréalistes. Plus loin, sous le haut plafond, deux hommes souriants jouent au ping-pong. Une sorte d'atmosphère de fin de règne flotte sur le ministère où les joueurs s'escriment ardemment avec leurs raquettes, se repassant la balle avec joie, comme tous ceux qui n'en finissent pas de s'échanger les débris de l'Afghanistan.

Bruno Philip

Abdoul, illettré et sûr de lui : « Nous poursuivrons les ennemis de l'islam jusqu'en Russie »

KABOUL
de notre envoyé spécial

Debout dans la position de l'autostoppeur quelque part entre Kaboul et la vallée du Panshir, Abdoul, silhouette grise dans le jour déclinant, ressemble à un taliban comme les autres : une veste de camouflage sur un vaste pantalon, les pieds dans des tennis épuisés, la courte barbichette, un grand turban gris et le fusil d'assaut à l'épaule. Abdoul est de mauvaise humeur. La veille, un obus lancé par les hommes du « commandant » Massoud passé depuis plusieurs jours à la contre-offensive, s'était écrasé sur sa jeep un peu plus loin sur la route. Abdoul avait tout juste eu le temps de sauter du véhicule mais trois de ses camarades avaient été tués.

Ce soir-là, en revenant vers la capitale, Abdoul a fait signe à un bus de s'arrêter. Mais le chauffeur ignore son appel. *« Suivez ce bus, je vais casser la figure au conducteur ! »*, nous ordonne-t-il, grimpant de force dans la voiture en retirant d'un geste rageur le chargeur de sa kalachnikov. Et puis, Abdoul, vingt-sept ans, marié, père d'un enfant dont *« il ne prend jamais la photo avec lui parce que cela* [le] *rendrait triste au moment de la bataille »* a fini par raconter sa vie.

Abdoul est un combattant des terres d'Afghanistan depuis l'âge de dix-sept ans. Originaire de la province du Wardak, il a commencé sa carrière de moudjahid dans les rangs du Harakat-e-Inqilab-e-Islami (Parti de la révolution islamique), qui fut l'une des sept organisations de la résistance contre l'occupant soviétique. Et de laquelle sont issus aujourd'hui un grand nombre de talibans.

« CORROMPUS »

Après la chute du régime communiste en 1992, Abdoul a commencé à rejoindre les rangs de ceux qui allaient devenir les « étudiants en religion », dont la vague puissante s'est arrêtée fin septembre sur Kaboul, emportant sur son passage l'adhésion de milliers d'ex-moudjahidines écœurés par les rivalités entre les leaders qui se sont disputé le pouvoir depuis quatre ans et demi.

Mais, comme bien d'autres talibans, Abdoul n'a fait que « visiter » une *madrasa* (école coranique) au Pakistan. Et comme beaucoup de ses camarades il est illettré et n'a jamais été vraiment « étudiant ». Car nombreux sont les combattants de toutes origines qui ont désormais rejoint le mouvement, celui-ci étant loin d'être un simple regroupement d'anciens élèves d'écoles coraniques...

« C'est vrai que les gens contre lesquels nous combattons aujourd'hui ont fait la djihad contre les Russes, explique-t-il. *Mais après avoir pris le pouvoir à Kaboul ils sont devenus corrompus. Ils se sont mis à courir les filles et à regarder des films sur cassettes vidéo. Ce n'est pas un bon comportement de musulman. C'est pour cette raison que nous sommes entrés en conflit avec eux. »* Le plus frappant, le plus effrayant chez Abdoul – comme chez bien d'autres de ses coreligionnaires –, c'est qu'il ne doute absolument de rien. Pas une faille dans son discours, pas une hésitation dans sa croyance aveugle dans la lecture du Coran, pas de doute en l'issue de cette guerre. Quant à Massoud, l'ennemi juré des talibans, *« il faut le tuer »*, tout simplement. *« Pourquoi donc les gouvernements occidentaux s'obstinent-ils à ne pas nous reconnaître ? C'est pourtant nous qui avons le soutien de la majorité des Afghans ! »*

Abdoul s'interrompt et fait arrêter le taxi au bord de la route. C'est l'heure de la prière. Il se tourne vers La Mecque et fait la « Prière du voyageur ». Indifférent, le chauffeur arrose le moteur brûlant. *« Tu n'as pas fait ta prière, je vais te casser la figure »*, menace Abdoul, dont l'obsession semble être décidément de refaire le portrait de tous ceux qui osent se mettre en travers de sa route. Il faudra le calmer, le persuader que *« le pardon vaut mieux que la vengeance »* pour que le jeune taliban ne mette pas ses menaces à exécution. *« Nous avons ordre de battre tous ceux qui n'obéissent pas aux commandements du Prophète »*, explique-t-il.

Abdoul ne sait pas très bien ce qu'il fera après la guerre. Car la guerre, c'est tout ce qu'il sait faire. Peut-être retournera-t-il dans sa province du Wardak pour y trouver du travail. *« Mais*, conclut-il, *la guerre ne finira pas. Après avoir battu nos adversaires en Afghanistan, nous poursuivrons les ennemis de l'islam en Asie centrale et jusqu'en Russie. Aujourd'hui, le sang des musulmans est en train de bouillir. »*

B. P.

ESPRIT Octobre 1996

Les orphelins des trente glorieuses

Les 20-35 ans : la génération miroir

Romanciers et cinéastes entre peur et légèreté

La culture jeune : la fin d'un mythe

Chronique d'un été judiciaire
Antoine Garapon

Le statut de l'histoire
Roger Chartier

Le numéro : 82 FF – Abonnement 1 an (10 numéros) : 560 FF
212, rue Saint-Martin, 75003 Paris – ☎ 48 04 08 33

Quand l'opium échappe à la prohibition instaurée par les talibans

C'ÉTAIT le premier fait d'armes des talibans. Début octobre 1994, un millier d'« étudiants en religion » surgissent de la province pakistanaise du Balouchistan et chassent un petit commandant moudjahidin qui tenait le poste-frontière de Spin Boldak, au sud-est de Kandahar. Ils y font une diabolique découverte : un entrepôt renfermant une tonne de haschich, qui disparaît aussitôt dans le crépitement d'un bûcher.

Les talibans se veulent des purificateurs. Dans toutes les villes conquises – et y compris à Kaboul –, ils menacent de lapidation les consommateurs de haschisch et d'héroïne. On comprend que les Américains aient initialement accueilli avec bienveillance l'émergence d'un tel mouvement. Ces croisés du combat antidrogue devenaient fort commodes dans un pays où la culture du pavot a connu une véritable explosion à la charnière des années 80 et 90, au point de faire de l'Afghanistan un des premiers centres de production d'opium au monde.

Selon le dernier rapport du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), agence basée à Vienne, les cultures du pavot en Afghanistan s'étendraient en 1995-1996 sur 80 000 hectares et permettraient de récolter 2 200 à 2 300 tonnes d'opium, soit une production équivalente à celle du Triangle d'or (Birmanie, Laos, Thaïlande). Produit de l'anarchie ambiante autant que de la nécessité de se réapprovisionner en armements à un moment où les grandes puissances se désengageaient, ce type de culture a décollé après le départ des Soviétiques (1989) et l'effondrement du régime communiste (1992). La pression démographique des refugiés sur le retour a aussi joué un rôle : les communautés rurales en quête de nouveaux revenus ont vu dans ces nouvelles cultures d'incomparables avantages économiques.

Les talibans n'ont pu que prendre acte de l'enracinement de cette nouvelle économie de la drogue. Leurs belles intentions d'assainir le pays se sont brisées net sur la réalité. Si la campagne d'éradication du cannabis a bien eu lieu, le pavot a été épargné, voire même encouragé, dans les provinces du Sud afghan contrôlées par les « étudiants en religion ». Le dernier rapport du Pnucid révèle ainsi que la culture de l'opium a augmenté dans deux de leurs fiefs : 28 % dans la province de Kandahar (sud) et... 202 % dans celle de l'Oruzgan (centre). Alors que les semailles commencent en octobre, les observateurs vont maintenant scruter de très près les comportements des talibans dans la province de Nangarhar (est), conquise récemment et qui se révèle un des foyers de production les plus prospères. L'enjeu est extrêmement sensible : si les talibans persistent à se comporter comme les autres factions afghanes en tolérant ou en encourageant l'opium, les bonnes dispositions américaines à leur égard – déjà quelque peu échaudées par la question des droits des femmes – risquent de s'émousser rapidement. Un Afghanistan sous régime taliban rivalisant avec le Triangle d'or au hit-parade mondial du pavot, cela n'est pas du meilleur effet...

Frédéric Bobin

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les combats entre factions rivales reprennent dans le Kurdistan irakien

Le PDK a perdu le contrôle de la ville de Souleimaniyé

Un mois après l'offensive-éclair du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani, soutenu par l'Irak, contre l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, les combats ont repris dans le Kurdistan irakien. L'UPK a lancé une contre-attaque qui s'est soldée, dimanche 13 octobre, par la reprise de la ville de Souleimaniyé.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Avec la même facilité que leurs rivaux du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani voilà un mois, les combattants de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani se sont emparés, dimanche 13 octobre, de la ville de Souleimaniyé, capitale de la province du même nom. Ce revers du PDK, qui contrôle quasiment tout le Kurdistan irakien, conquis en dix jours, est d'autant plus surprenant qu'il s'est produit sans véritables combats. Repliés depuis la perte de Souleimaniyé, le 9 septembre, le long de la frontière iranienne, les peshmergas de l'UPK faisaient état, depuis quelques jours, d'affrontements dans cette région, mais rien ne laissait prévoir un effondrement du PDK.

Celui-ci explique sa défaite par le soutien massif que donneraient à l'UPK les pasdarans iraniens. Ce soutien, réclamé par M. Talabani, n'est toutefois pas confirmé de source indépendante. En l'absence de témoignages dignes de foi, il ne faut pas exclure que l'UPK, un moment allié de l'Iran, ait bénéficié, pour son avance dans cette région frontalière avec l'Iran, de l'appui de l'artillerie de Téhéran. Voilà un mois, le PDK avait été soutenu dans son offensive foudroyante par l'artillerie irakienne. Toutefois, selon le témoignage de représentants de l'ONU, Souleimaniyé, qui est restée calme dans la journée de dimanche, a changé de mains sans avoir connu de combats. Le PDK, avec à sa tête M. Barzani venu soutenir le moral de ses troupes, s'est retiré de la ville deux heures avant l'entrée des forces de l'UPK.

Les combattants de l'UPK ont ensuite poursuivi leur progression, en s'emparant du barrage de Dokan et de la centrale électrique qui alimente cette région du Kurdistan, et notamment Erbil, « capitale » du Kurdistan autonome conquise avec l'armée de Bagdad par le PDK, le 31 août. Les choses sérieuses ont cependant commencé au-delà de Dokan, et, dimanche soir, des sources des deux formations faisaient état de violents combats pour le contrôle de la passe montagneuse de l'Haybet Sultan, qui ouvre la voie vers la plaine de Koysanjak et vers Erbil.

Le gouvernement irakien, premier intéressé par ces développements qui pourraient à première vue remettre en cause les acquis de septembre – la victoire de ses alliés kurdes lui ont permis de reprendre pied au Kurdistan –, a réagi jusqu'à maintenant avec beaucoup de modération. Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion conjointe du Conseil de commandement de la révolution et du parti Baas au pouvoir, présidé par Saddam Hussein, Bagdad s'est contenté d'appeler le *« parti qui a repris les combats à éloigner les forces étrangères, à ne plus traiter avec elles et à entamer le dialogue »*.

MARGE DE MANŒUVRE

Sans mentionner l'Iran, dont les dernières interventions avaient été violemment dénoncées par Bagdad, l'Irak s'est déclaré prêt *« à parrainer une réunion à Bagdad qui groupera toutes les parties, indépendamment de ce que nous pensons de l'une ou de l'autre, car le dialogue est la seule voie pour assurer la stabilité »*. Peu avant son intervention à Erbil aux côtés du PDK, Bagdad avait ainsi traité de *« traître à la solde de l'Iran »* M. Talabani. Celui-ci semble aujourd'hui bénéficier d'un traitement identique à celui de son rival, M. Barzani.

Ce dernier, dont les proches s'apprêtent à se rendre à Washington pour poursuivre des discussions entamées à Ankara avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Robert Pelletreau, s'est-il voulu trop indépendant de Bagdad, à qui il devait sa victoire ? L'appel de M. Barzani *« à tous les pays du monde à aider notre peuple face à l'invasion brutale iranienne »* sera-t-il entendu par Bagdad ? Pour l'instant, l'armée irakienne, dont l'artillerie est postée non loin d'Erbil, ne semble pas être intervenue, et il faudra attendre la progression des forces de l'UPK pour savoir si Bagdad est de nouveau prêt à combattre aux côtés du PDK. On voit mal l'Irak rester sans réaction devant des événements qui vont contre son intérêt, à moins d'imaginer qu'il en joue et qu'il espère profiter du nouveau chaos ainsi créé et de l'exaspération de ses voisins devant une situation incontrôlable pour tenter un retour encore plus net au Kurdistan.

L'Irak attend sans doute aussi, pour évaluer sa marge de manœuvre, la réaction de Washington. Après l'intervention de l'armée irakienne à Erbil, les Etats-Unis avaient répondu violemment par deux frappes de missiles sur des installations militaires au sud de l'Irak. Mais, si une aide franche iranienne à M. Talabani était avérée, Washington se trouverait alors confronté à la fois à l'Irak et à l'Iran, ses deux ennemis dans la région. La Turquie, qui avait plutôt bien accueilli la victoire de M. Barzani, attend aussi, semble-t-il, la suite des opérations pour se prononcer. Pour l'instant, ce nouveau développement, résultat de la lutte incessante des deux chefs kurdes pour le pouvoir, illustre une nouvelle fois l'incapacité de ces derniers, malgré la « protection » et l'« aide » étrangères, à construire ensemble une autonomie viable.

Françoise Chipaux

■ **Dans une déclaration publiée**, lundi 14 octobre, par le quotidien saoudien *Al Hayat*, le chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), Jalal Talabani, affirme que son rival, Massoud Barzani, *« est fini, politiquement, et sa fin militaire est très proche si Saddam Hussein n'intervient pas »*. Le chef de l'UPK a déclaré qu'il n'avait pas *« pour le moment l'intention de reprendre la ville d'Erbil »*, qui est, selon lui, *« entourée de chars iraniens »*. M. Talabani a enfin affirmé que l'artillerie irakienne était brièvement entrée en action samedi, avant de s'arrêter. – *(AFP.)*

Les négociations entre rébellion hutue et pouvoir tutsi vont s'engager au Burundi

Au sommet d'Arusha, les dirigeants d'Afrique orientale ont décidé de maintenir l'embargo contre le régime du major Buyoya et ont exigé, dans un ultimatum, que les pourparlers commencent d'ici un mois

ARUSHA
de notre envoyé spécial

Ceux qui espéraient un « geste » en direction du major Buyoya, le chef de la junte burundaise, en ont été pour leurs frais : les dirigeants d'Afrique orientale ont choisi de maintenir l'embargo à l'encontre du Burundi, conditionnant un allègement des sanctions à l'ouverture de pourparlers entre belligérants. Réunis à Arusha (Tanzanie), samedi 12 octobre, les chefs d'Etat de la région ont même décidé d'accélérer les choses en lançant un ultimatum pour que les négociations débutent d'ici un mois. Rappelant, dans leur communiqué final, que la requête essentielle du sommet du 31 juillet, qui imposait ces sanctions, concerne l'acceptation inconditionnelle de toutes les parties au conflit à négocier, ils ont noté que le major Buyoya s'est engagé par écrit auprès du médiateur Julius Nyerere à entrer en pourparlers avec les rebelles, et ont donc décidé d'envoyer rapidement une délégation ministérielle à Bujumbura pour *« suivre ce nouveau développement »*.

Les partisans d'un encouragement au major Buyoya, le Rwanda et l'Ethiopie, selon certaines sources, qui agitent le spectre d'une prise de pouvoir par les milieux tutsis extrémistes – analyse partagée par les pays occidentaux –, n'ont pas eu gain de cause. Et, à l'issue de plusieurs heures de discussions, ce sont les tenants de la fermeté qui l'ont emporté. Considérant que la restauration du Parlement et des partis politiques par la junte n'étaient que des demi-mesures, ils ont vraisemblablement voulu éviter qu'un allègement, même minime, des sanctions serve de prétexte au régime burundais pour éviter de faire davantage de concessions.

Plus de deux mois d'embargo, qui ont déjà coûté au Burundi près de 180 millions de dollars, n'avaient pas fait suffisamment progresser les choses pour inviter, comme le comité des sanctions l'avait suggéré, le major Buyoya et Léonard Nyangoma, chef du mouvement rebelle du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), en marge du sommet d'Arusha. Une avancée significative a pourtant eu lieu avec la promesse écrite des deux hommes à négocier. Dans sa lettre à M. Nyerere, Pierre Buyoya *« confirme son engagement à entreprendre des négociations avec le CNDD, sans exclure d'autres factions armées qui le souhaitent »* et ajoute que *« cette phase permettra d'aboutir à un cessez-le-feu avant d'aborder les négociations sur les questions de fond qui intéressent notre peuple »*. M. Nyangoma, quant à lui, *« déclare solennellement que le CNDD est prêt à engager des négociations avec la junte militaire »*, précisant que le but de ces pourparlers est d'*« étudier ensemble les modalités du retour à la légalité constitutionnelle et à la démocratie »*.

PHASE PRÉPARATOIRE

M. Nyangoma, plus précis que l'auteur du putsch sur les sujets à débattre, souhaite par ailleurs des discussions *« directes et publiques »*, alors que le major Buyoya se dit *« convaincu que la voie discrète est la plus productive »*. Enfin, le chef de la junte *« considère que la levée de l'embargo est indispensable pour donner toutes ses chances aux processus de paix »*, tandis que le président du CNDD demande le maintien des sanctions *« jusqu'au moment où ces négociations auront abouti ou donné des preuves sérieuses d'avancement irréversible »*. Ces divergences seront sans doute abordées lors de la phase préparatoire aux discussions, qui doit commencer immédiatement.

Le CNDD et le Frodebu (Front pour la défense de la démocratie au Burundi, le parti renversé par le coup d'Etat du 25 juillet), deux mouvements à dominance hutue, ont salué le maintien des sanctions tout en recommandant la vigilance aux voisins de la région. En face, le gouvernement burundais exprime *« sa grande déception »* et affirme que le refus de lever l'embargo ainsi que l'ultimatum *« compromettent gravement les chances de paix et de réconciliation au Burundi »*. Pour l'Uprona (Unité pour le progrès national), l'ancien parti unique, dominé par les Tutsis, les voisins du Burundi sont *« en train d'encourager la violence »*. *« Ils veulent étouffer Buyoya ! »*, s'exclame Charles Mukasi. Craignant qu'une attitude intransigeante n'affaiblisse le major Buyoya par rapport aux milieux tutsis extrémistes, représentés par l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, les observateurs occidentaux souhaitaient ouvertement un assouplissement, même léger, du blocus. Néanmoins, après la lecture du communiqué, les émissaires occidentaux ont tous approuvé sans réserve. Aldo Ajello, l'envoyé spécial de l'Union européenne pour la région, estime que les résultats du sommet sont *« absolument positifs »*.

Jean Hélène

Lire aussi le portrait de Julius Nyerere page 15

En Afrique, les Etats-Unis se heurtent à la France et à plusieurs pays du continent

« LE TEMPS est fini où l'Afrique pouvait être divisée en sphères d'influence, où des puissances extérieures pouvaient considérer des groupes entiers de pays comme leur domaine réservé », a déclaré le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, au cours d'une visite en Afrique du Sud qui s'achevait dimanche 13 octobre. *« Aujourd'hui, l'Afrique a besoin du soutien de tous ses amis et pas du patronage exclusif de quelques-uns »*, a-t-il ajouté, visant manifestement la France. Il s'agissait d'une réplique aux propos de Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, qui, la semaine dernière, avait accusé le gouvernement de Bill Clinton de ne s'intéresser à l'Afrique qu'au moment du scrutin présidentiel aux Etats-Unis. Le département d'Etat avait aussitôt qualifié de *« scandaleuse »* la déclaration de M. Godfrain.

L'Afrique du Sud était la quatrième étape d'un voyage qui a déjà mené M. Christopher au Mali, en Ethiopie et en Tanzanie, sa première tournée sur le continent depuis son entrée en fonctions, il y a quatre ans. Ce voyage, a expliqué M. Christopher, *« n'a fait que [le] renforcer dans [sa] conviction que l'Amérique doit rester présente et active sur le continent »*.

Evoquant l'idée américaine d'une force interafricaine, qu'il s'est efforcé de promouvoir et qui soulève de multiples réserves – de la part de la France, en particulier –, il a affirmé : *« En me basant sur les résultats de mon voyage, je suis de plus en plus persuadé que cette force peut être mise sur pied. »* Toutefois, samedi, le président sud-africain, Nelson Mandela, lui a répondu, de la manière la plus nette, que cette initiative *« ne devait pas venir d'un seul pays »* – ce qui *« donnerait des munitions aux détracteurs »* –, mais des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Pour justifier son refus que les Américains mènent le jeu dans cette affaire, M. Mandela, qui a reçu, dimanche, le soutien de la Communauté de développement des Etats d'Afrique australe (SADC) a précisé que c'était une question de *« crédibilité »*.

ACCUEIL FROID

L'accueil réservé à M. Christopher par le président sud-africain est apparu plutôt froid. M. Mandela a marqué, plus fortement encore, ses distances au sujet de Boutros Boutros-Ghali, dont Washington veut bloquer la réélection au poste de secrétaire général de l'ONU. Rappelant l'attitude de la plupart des autres dirigeants africains, il a déclaré : *« Notre position est de soutenir la candidature de Boutros Boutros-Ghali à un second mandat. »*

M. Christopher n'avait pas été beaucoup mieux entendu de ses interlocuteurs lors de sa précédente étape, en Tanzanie, où il avait discuté de la situation au Burundi. Les Etats-Unis souhaitaient que les pays voisins du Burundi allègent les sanctions contre ce pays. Or le sommet réuni en Tanzanie, samedi, a reconduit ces mesures *(lire ci-dessus)*.

M. Christopher se rendait lundi en Angola, dernière étape de sa tournée, et, là aussi, il devait affronter des désaccords. Le gouvernement américain critique l'attitude du chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), Jonas Savimbi, mais ne souhaite pas couper les ponts avec lui. L'ONU avait menacé, vendredi, d'imposer des sanctions contre l'Unita si le mouvement angolais ne faisait pas des progrès notables vers la paix avant le 20 novembre. Mais, sous la pression des Etats-Unis, l'organisation n'a prévu aucune application automatique de ces sanctions, contrairement à ce que souhaitaient les dirigeants angolais et ceux d'autres pays de la région. – *(AFP, Reuter.)*

La Banque mondiale conseille des « privatisations de masse » en Algérie

DANS LE CADRE de journées sur *« les méthodes de privatisation »*, les experts de la Banque mondiale ont proposé, dimanche 13 octobre à Alger, que le pays s'engage dans un programme de *« privatisations de masse »*, consistant à céder trois cents entreprises publiques, par le biais de *« coupons d'investissements »* vendus à la population. Selon eux, cette méthode permettrait de pallier le peu d'enthousiasme des investisseurs. Ces derniers, qu'ils soient algériens ou étrangers, ne semblent pas pressés d'investir dans un pays à l'avenir politique incertain, et où la violence a déjà fait plus de 50 000 morts en quatre ans, selon des sources occidentales.

Parmi les derniers attentats perpétrés dans le nord du pays, le quotidien privé *Liberté* a signalé, samedi, qu'un *« commando islamiste »* avait attaqué, jeudi soir, la mairie et la sous-préfecture de Baghlia, près de Bordj Ménaïel (à l'est d'Alger), en utilisant un *« camion piégé »*. Selon le journal, les assaillants, avant de faire sauter le véhicule, ont eu le temps de tirer *« pendant une heure »* contre les bâtiments, sans que les forces de sécurité interviennent.

En revanche, à Koléa, petite ville voisine d'Alger, des policiers en civil ont interdit à la presse de se rendre sur les lieux de l'attentat à la bombe, commis vendredi en plein marché – et qui a fait dix morts et plus de soixante-dix blessés, selon un bilan provisoire.

ATTITUDE « INCOMPRÉHENSIBLE »

Les policiers *« ont confisqué les papiers des photographes et interdit aux journalistes d'exercer sans une autorisation du commissariat »*, précise le quotidien privé *El Watan*. Cette attitude est d'autant plus *« incompréhensible »*, souligne *Liberté*, que l'information *« avait déjà été rendue publique par un communiqué officiel »*.

A Paris, des sources islamistes ont indiqué, dimanche, que le dirigeant de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Ali Belhadj, emprisonné en Algérie depuis 1991, avait *« besoin de soins »*. Brahim Younessi, interrogé sur la chaîne d'informations française LCI, s'est demandé si les autorités algériennes n'allaient pas *« annoncer dans les prochains mois, les prochaines semaines, le décès »* de l'imam Belhadj, âgé de 40 ans. L'instance exécutive de l'ex-FIS à Bonn a affirmé à plusieurs reprises, depuis le mois d'août, que l'imam était gravement malade et privé de soins médicaux. – *(AFP.)*

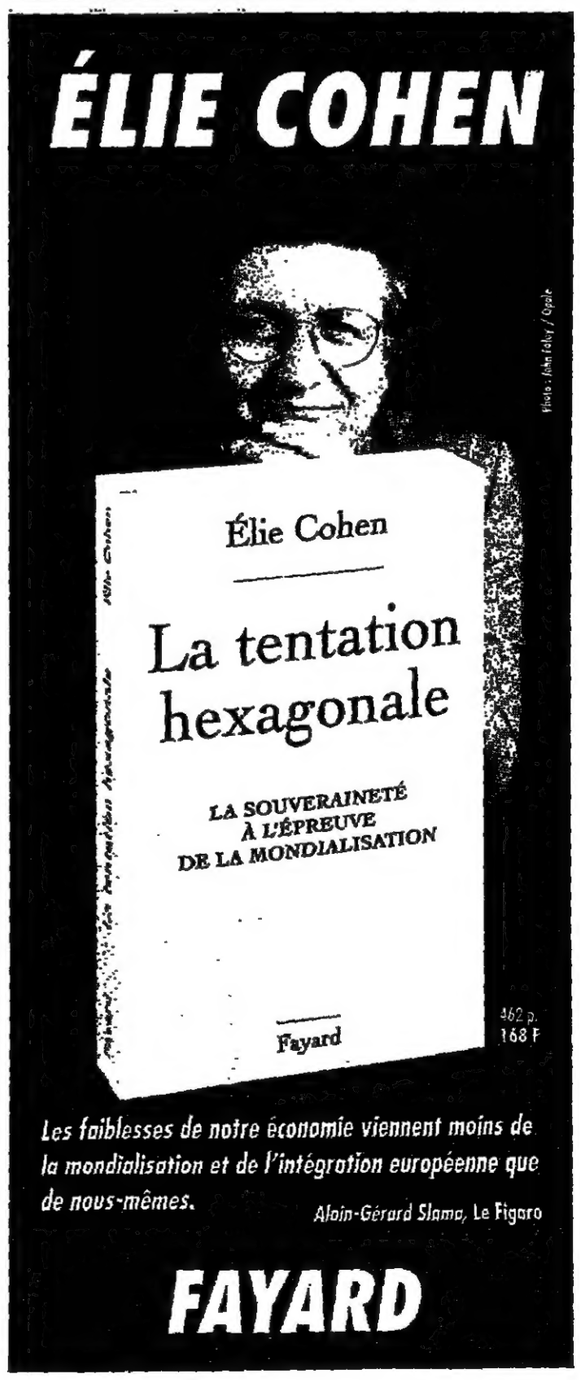

Le parti nationaliste s'impose en arbitre en Nouvelle-Zélande

WELLINGTON. Aucune formation néo-zélandaise n'a obtenu la majorité des sièges, au lendemain des élections législatives du samedi 12 octobre. Sur les 120 sièges du nouveau Parlement, le Parti national (conservateur), au pouvoir, en enlève 44. Dans les négociations qui s'engagent pour la formation d'un cabinet de coalition, il pourra compter sur le soutien du nouveau petit parti aux thèses économiques ultralibérales, l'ACT (Association des consommateurs et des payeurs d'impôts), qui a obtenu 8 sièges. A gauche, le Parti travailliste recueille 37 sièges et l'Alliance, une coalition de divers petits partis, 13. Il manque donc au National comme au Labour au moins 10 sièges pour diriger confortablement. Le parti nationaliste, New Zealand First (17 sièges), va ainsi jouer un rôle-clé dans les tractations qui s'annoncent. – *(Corresp.)*

Un Chypriote grec a été tué par les forces turques de l'île

NICOSIE. Les forces chypriotes turques ont tué par balles, dimanche 13 septembre, un Chypriote grec qui avait pénétré dans le secteur nord de l'île, sous occupation turque. Petros Kakulides (cinquante-huit ans) était entré dans le secteur près de Famagouste, en dépit des appels et des tirs de sommation, et a traversé la zone tampon qui sépare les deux communautés depuis 1974. La zone tampon longe la « ligne verte », frontière de fait séparant la République de Chypre, reconnue internationalement, et la République turque de Chypre du Nord (RTCN) autoproclamée et reconnue uniquement par la Turquie. C'est la troisième fois depuis l'été qu'un Chypriote grec est tué par les forces turques. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRÈCE : la majorité absolue des députés du Parlement** (161 sur 300) ont accordé, dimanche 13 octobre, leur confiance au programme du gouvernement socialiste de Costas Simitis, issu des élections législatives du 22 septembre. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le premier ministre Necmettin Erbakan** a été réélu à l'unanimité, dimanche 13 octobre, président du Parti de la prospérité (Refah) à l'issue de son congrès biannuel. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : plusieurs milliers de manifestants** ont protesté, dimanche 13 octobre, dans quatre villes du pays, contre le possible dessaisissement, lundi, des magistrats Jean-Marc Connerotte et Michel Bourlet, dans l'affaire des pédophiles Marc Dutroux et Michel Nihoul. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le député conservateur Peter Thurnham** a annoncé, samedi 12 octobre, sa défection – la troisième dans ce parti en moins d'un an – pour le Parti libéral-démocrate (centriste).

■ **ESPAGNE : des anciens combattants de la guerre civile** ont célébré, samedi 12 octobre à Paris, le 60e anniversaire de la création des brigades internationales en lançant une mise en garde contre la montée du Front national en France. – *(Reuter.)*

■ **ITALIE : le pape a fait sa première apparition publique,** dimanche 13 octobre, depuis son opération de l'appendice à la polyclinique Gemelli, qu'il a qualifiée de « *Vatican numéro trois* », après le « *Vatican numéro un* », place Saint-Pierre, et le « *Vatican numéro deux* », qui est à Castel Gandolfo. Il devrait quitter l'hôpital mardi soir. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

MEXIQUE : quelque 15 000 personnes ont acclamé, samedi 12 octobre à Mexico, la « commandante Ramona », première dirigeante zapatiste autorisée à pénétrer dans la capitale depuis l'éclatement, en janvier 1994, du conflit armé au Chiapas. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : le dissident Wang Xizhe,** coauteur d'une lettre demandant aux autorités l'ouverture d'un dialogue avec le dalaï-lama, s'est réfugié à Hongkong, a indiqué, dimanche 13 octobre l'organisation Human Rights Watch Asia. Agé de quarante-sept ans, Wang Xizhe avait été libéré en 1993 après avoir purgé douze des quatorze années de prison auxquelles il avait été condamné pour activités contre-révolutionnaires. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : les barricades dressées,** vendredi 11 octobre, par la police bloquaient toujours, dimanche, l'accès au domicile de la dirigeante de l'opposition Aung San Suu Kyi. Les forces de l'ordre avaient arrêté, samedi, les partisans du prix Nobel de la paix 1991 qui s'étaient rassemblés devant son domicile. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou** pourraient se rencontrer cette semaine pour tenter de parvenir à un accord à propos du retrait partiel de l'armée israélienne hors de la ville palestinienne d'Hébron, en Cisjordanie. Interrompues depuis le 10 octobre, les négociations israélo-palestiniennes sur Hébron doivent reprendre le 15 octobre au bord de la mer Rouge. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : les députés de la Douma** (chambre basse du Parlement) ont rejeté, vendredi 11 octobre, par 280 voix contre 33, le projet de loi de finances pour 1997, qui prévoit de ramener le déficit budgétaire à 3,3 % du PIB. Boris Eltsine a par ailleurs annoncé vendredi la création d'une commission d'urgence chargée d'améliorer la collecte des impôts, placée sous la supervision directe de la présidence. La commission est dirigée par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, assisté du chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, tandis qu'Alexandre Lebed est chargé du contrôle des services fiscaux. « *Nous allons arriver à faire payer tout le monde* », a déclaré Boris Eltsine. – *(AFP.)*

Nouveau succès pour la droite nationaliste lors des élections européennes en Autriche

Les partisans de Maastricht demeurent néanmoins majoritaires

Les premières élections européennes en Autriche se sont soldées, dimanche 13 octobre, par une nouvelle poussée spectaculaire du FPOe, le parti de la droite nationaliste, dirigé par le populiste Jörg Haider, et un recul marquant des sociaux-démocrates. Toutefois, quatorze des vingt et un sièges dont dispose l'Autriche au Parlement de Strasbourg reviennent à des députés de partis favorables au traité de Maastricht.

VIENNE
de notre correspondante

La droite nationaliste de Jörg Haider sort vainqueur incontesté des premières élections européennes du dimanche 13 octobre en Autriche. Elle a obtenu 27,6 % des voix, soit 6 % de plus qu'aux législatives de décembre dernier. Avec 29,6 %, le Parti conservateur (OeVP) a réalisé son meilleur score depuis trente ans, devançant légèrement son allié pro-européen, le Parti social-démocrate (SPOe) du chancelier Franz Vranitzky. Celui-ci, en recul de 8,8 % avec 29,1 %, a fait les frais d'un vote de défiance à l'égard du gouvernement et en partie à l'égard de l'Europe. Les Verts enregistrent également un léger gain avec 6,7 % des voix (+ 1,9 %). Quant au Forum libéral, il garde de justesse, avec 4,23 % des suffrages, son unique siège au Parlement de Strasbourg.

En dépit de l'euroscepticisme ambiant, deux ans à peine après l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne et les lourdes pertes des sociaux-démocrates, les deux formations pro-européennes – le SPOe et le Parti conservateur (OeVP), qui gouvernent le pays en coalition – ont rallié presque 59 % d'électeurs favorables à l'Europe. Le 12 juin 1994, plus de 66 % d'Autrichiens avaient dit « oui » par référendum à l'Union européenne.

Résultat du scrutin : au Parlement européen, les sociaux-démocrates auront donc six députés (– 2), les conservateurs sept (+ 1), la droite nationaliste FPOe six (+ 1), les Verts et le Forum libéral gardant un siège chacun.

PROCHAINE ÉCHÉANCE : 1999

Le dirigeant du FPOe, Jörg Haider, omniprésent dans la campage électorale pour dénoncer par des attaques démagogiques le gouvernement, a réussi à attirer tous les mécontents et frustrés de l'Europe, qui attendaient des résultats immédiats de l'entrée du pays dans l'Union.

Or le gouvernement a dû prendre des mesures d'austérité pour pouvoir maîtriser le déficit public et l'endettement de l'Etat afin de figurer dans le « premier peloton » de l'Union économique et monétaire. L'Autriche a en même temps subi de plein fouet l'ouverture des frontières à l'Est : de nombreuses entreprises ont été délocalisées, notamment dans le textile, ce qui a entraîné des pertes d'emplois. Pour les sociaux-démocrates, ce scrutin européen constitue donc un sérieux avertissement : les électeurs le quittent dès que l'enjeu des élections n'est pas la prolongation du mandat du très populaire chancelier Franz Vranitzky.

Jörg Haider n'a pas caché sa satisfaction, le soir des élections, en qualifiant le résultat d'« *historique* ». Son parti a fait une percée dans trois provinces : il a relégué au deuxième rang les conservateurs à Salzbourg et au Tyrol, et il devance les sociaux-démocrates en Carinthie. L'objectif du leader populiste est cependant de devenir chancelier à la prochaine échéance électorale en 1999, et le succès de dimanche l'a confirmé dans sa conviction qu'il est sur la bonne voie. « *Si M. Vranitzky reste chancelier après cette défaite,* a-t-il estimé, *le succès du FPOe aux prochaines élections est programmé.* »

Enfin, le succès du Parti conservateur, résolument pro-européen, s'explique en grande partie par la présence, en tête de liste, d'Ursula Stenzel, une ancienne et très célèbre présentatrice de télévision, qui a mobilisé les électeurs en faveur de l'Europe.

Waltraud Baryli

Les sociaux-démocrates perdent la majorité absolue à Vienne

A Vienne, où se déroulaient également, dimanche 13 octobre, des élections municipales, les sociaux-démocrates (SPOe) ont subi un échec cuisant. Ils ont perdu la majorité absolue au conseil municipal qu'ils détenaient depuis... 1920, et l'actuel maire de Vienne, Michael Haupl, a qualifié ce résultat de « *catastrophique* ». Son parti n'a recueilli que 39 % des voix, soit un recul de 8,7 %, et ne disposera plus que de 42 (– 10) des 100 sièges que compte le conseil municipal. Le SPOe se trouve donc maintenant dans l'obligation de se trouver un allié pour gouverner la capitale. Le FPOe du populiste Jörg Haider, qui était déjà, depuis 1991, la deuxième formation politique à Vienne, a encore renforcé ses positions en obtenant 27,9 % des suffrages et 30 sièges (+ 7). Les conservateurs arrivent au troisième rang avec 15,2 % des voix et 15 sièges (– 3). Les Verts (7 sièges) et le Forum libéral (6) enregistrent les mêmes résultats que lors des dernières élections municipales. – *(Corresp.)*

Le mark finlandais entre dans le système monétaire européen

STOCKHOLM
Correspondance

Après des semaines de spéculations, le gouvernement finlandais est passé à l'acte, samedi 12 octobre, au moment où on l'attendait le moins. Le premier ministre social-démocrate, Paavo Lipponen, ne faisait certes pas mystère de son intention d'aligner d'ici à la fin de l'automne le mark finlandais au mécanisme de régulation des taux de change du système monétaire européen (SME). Depuis l'entrée de ce pays nordique dans l'Union européenne, au début de 1995, une telle mesure était considérée comme la suite logique de son engagement européen, jusqu'à présent sans faille. Mais peu d'analystes financiers avaient prédit que cette nouvelle étape serait franchie aussi tôt.

La plupart s'attendaient à ce qu'elle survienne une fois passées les élections européennes et municipales du 20 octobre, pour éviter de troubler la fin de la campagne électorale avec cette question monétaire. Pourquoi le gouvernement a-t-il alors accéléré la manœuvre ? La réponse est multiple. « *Pour montrer que nous n'avons pas peur du résultat des élections du 20 octobre* », a affirmé le ministre des finances, Sauli Niinistö. Le risque est limité mais bien réel. Car si les Finlandais sont majoritairement satisfaits d'avoir rejoint l'UE, notamment pour des raisons de sécurité, un net courant de scepticisme est apparu vis-à-vis de la monnaie unique. 30 % seulement de la population y est favorable et 60 % opposée, selon un sondage Gallup publié cet été.

QUALIFIÉE POUR L'UNION

Pour Mikael Ingberg, de l'Institut de recherches économiques Pellervo d'Helsinki, le mark ne pouvait attendre plus longtemps. « *Plus on repoussait son alignement, plus l'opération devenait difficile, car le mark ne cessait de se renforcer* », notamment à cause des spéculations des dernières semaines. Le taux de change retenu par le Comité monétaire de l'UE pour l'entrée de la devise finlandaise dans le mécanisme de change du SME (5,80661 marks pour un écu) est du même coup inférieur à celui de la semaine dernière. Il satisfait néanmoins le ministre des finances. La décision de samedi est, enfin et surtout, motivée par la volonté du gouvernement de voir la Finlande figurer parmi les premiers pays qualifiés pour l'Union économique et monétaire (UEM). M. Lipponen en a fait son credo, en dépit de réticences de certains alliés de la vaste coalition gauche-droite qu'il dirige depuis avril 1995. Le programme d'austérité mis en place à son arrivée au pouvoir, s'il a pour objectifs premiers d'assainir les finances publiques et de réduire le chômage (près de 18 %), est également destiné à préparer le pays à l'UEM. C'est pour mettre toutes les chances de son côté, et « *s'assurer que la Finlande remplisse tous les critères* » fixés par le traité de Maastricht, que le mark a cessé de « flotter » comme il le faisait depuis quatre ans.

Cette nouvelle n'a pas réjoui les exportateurs finlandais, en particulier dans le secteur forestier, qui craignent de perdre du terrain par rapport aux concurrents dont la monnaie nationale serait moins forte. C'est le cas de la Suède qui, avec la Grande-Bretagne, l'Italie et la Grèce, reste en dehors du SME. L'initiative finlandaise a toutefois suscité un certain embarras à Stockholm, où le gouvernement tente d'expliquer que la couronne suédoise n'a pas besoin du SME pour être stable.

Benoît Peltier

Discorde entre Paris et Bonn sur le satellite-espion Helios-2

LA FRANCE a repoussé sa décision, qu'elle aurait dû prendre le 1er octobre, de passer au développement et à la réalisation – ce qu'on appelle la phase C d'un programme d'armement – du satellite-espion Helios-2, dans l'attente de la position finale de l'Allemagne. En principe, Bonn doit faire connaître sa position au prochain sommet franco-allemand, le 9 décembre à Bonn. Sur la foi de ce que le chancelier Helmut Kohl a déjà indiqué aux plus hautes autorités de l'Etat, en dépit de propos bien moins affirmatifs de son ministre de la défense, Volker Rühe, la France estime néanmoins avoir reçu des « *assurances formelles* » – selon une confidence du délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, à des députés – sur la contribution de l'Allemagne à ce projet d'un satellite d'observation par temps couvert, de jour comme de nuit.

Depuis 1995, en coopération avec l'Espagne et l'Italie, la France exploite un satellite d'observation optique (par temps clair) Helios-1, qui lui a été fort utile durant la récente crise américano-irakienne (*Le Monde* du 19 septembre). Un second exemplaire est maintenu en réserve. C'est pour les trois pays un investissement de 9,3 milliards de francs.

En décembre 1995, puis en mai dernier, Jacques Chirac et M. Kohl sont convenus de concevoir, grâce à trois satellites baptisés Helios-2, un système d'observation optique et infrarouge (par temps couvert) qui commencerait à être opérationnel en 2001 sous maîtrise d'ouvrage de la France. Matra sera en charge de la plate-forme et de l'intégration des systèmes. Le groupe Aerospatiale aura la responsabilité de l'instrument d'observation. Le coût probable du programme est de l'ordre de 11,5 milliards de francs, dans l'hypothèse où Bonn, acceptant d'y contribuer à hauteur de 20 %, entraînerait l'adhésion de l'Espagne et de l'Italie.

Un autre projet est en gestation entre Européens : un satellite d'observation-radar tout temps, dénommé Horus, dont les Allemands auraient cette fois-ci la maîtrise d'ouvrage. A leurs côtés, la France, pour 30 % (soit 6 milliards de francs), et l'Italie, pour 20 %. Ce réseau de satellites électromagnétiques serait en service à partir de 2005.

L'absence de réponse ferme de Bonn au 1er octobre a contraint la France à repousser la procédure dite C, qui consiste à lancer la phase de développement du programme Helios-2. Le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, vient de l'annoncer à des députés français.

PRIORITÉ ALLEMANDE À HORUS

Il semble que les Allemands – soumis à la concurrence de propositions alléchantes avancées par l'administration et l'industrie américaines – aient du mal à se déterminer. Si le chancelier Kohl tient, en effet, à respecter ses engagements vis-à-vis de M. Chirac, le ministre allemand de la défense tergiverse, en faisant valoir qu'on lui impose de réduire le budget militaire. Les offres américaines sont beaucoup moins onéreuses pour le Trésor allemand. Et, de fait, Bonn a demandé à décaler la réalisation des programmes spatiaux, avec une priorité donnée à Horus.

Dans cette perspective, les crédits en faveur de Horus viendraient à manquer pour Helios-2. Ce qui ne laisserait à la France que deux options, selon le général Douin : ou le satellite Helios-1 demeure en service plus longtemps que prévu (ce qui est techniquement et militairement faisable), ou bien la France sera obligée de compenser la défaillance de l'Allemagne sur Helios-2 en restant au sein de l'enveloppe financière inscrite dans la programmation militaire en faveur de l'espace (20,7 milliards de francs, au total, entre 1997 et 2002, tous projets spatiaux confondus).

A Paris, on affirme être en mesure de continuer seul le programme Helios-2. Mais, dans ce cas, les crédits nécessaires seraient pris sur les investissements que la France pourrait consacrer à Horus, un programme qui, de son point de vue, peut être décalé au-delà de 2005.

C'est du dénouement, lors du sommet à Bonn, de cette situation que dépendra aussi la décision, par Aerospatiale et le groupe allemand DASA, de créer une société commune chargée de construire des satellites, à côté d'une autre société conjointe pour réaliser des missiles tactiques. Cette initiative industrielle tarde à se concrétiser, depuis plusieurs années déjà. DASA, d'autre part, reste dans l'expectative du choix que fera le gouvernement français entre Matra et Alcatel pour la reprise de Thomson. Matra, que la privatisation de Thomson lui échoie ou pas, reste un chef de file incontournable dans les satellites et les missiles, avec lequel le groupe allemand – devenu allié ou non d'Aerospatiale – doit compter.

Jacques Isnard

Week-end enchanteur à Stockholm, à partir de 2 260 F*

Forfait de trois jours et deux nuits, comprenant le transport aérien sur les lignes régulières de SAS-Scandinavian Airlines, deux nuits d'hôtel, petits déjeuners buffet scandinave. (* Par personne)

Je souhaite recevoir une documentation gratuite sur les week-ends à Stockholm.

Nom : _____

Adresse : _____

BENNETT Voyages Tél. 01 48 01 87 77

BENNETT VOYAGES
28, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Office du Tourisme Suédois, tél. 01 42 72 58 77 ou 3615 Fly SAS (2,23 F/mn)

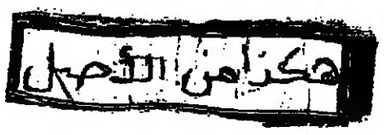

هكذا من الأصل

Publicité

ensemble, apprenons l'euro du 14 au 26 octobre 1996.

en euro ça fait combien ?

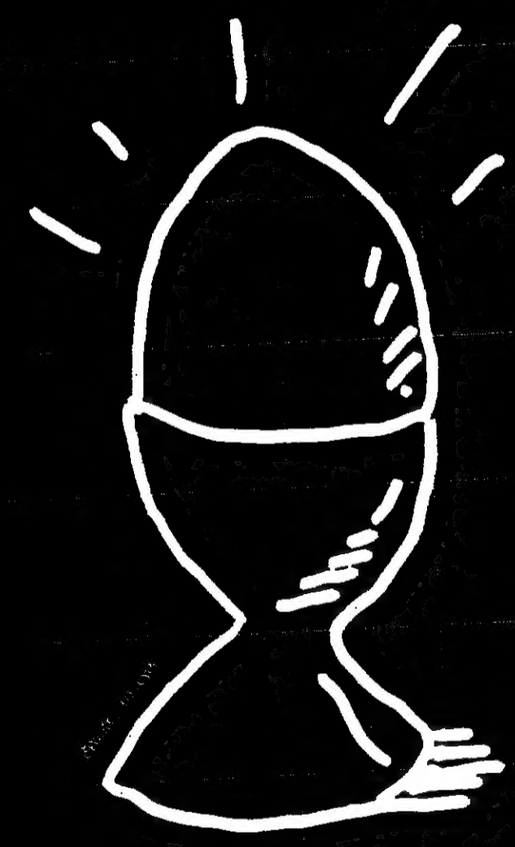

L'euro, c'est dans trois ans pour les banques et les grandes entreprises. C'est dans cinq ans pour tous les Français. Tout le monde en parle désormais. Mais 77 % de nos concitoyens estiment être mal informés. Et les débats actuels sur l'euro ne concernent pas les conséquences pratiques de ce grand changement.

C'est pourtant évident : le succès de l'opération dépendra de sa bonne acceptation par les consommateurs. C'est ce souci qui nous guide : sensibiliser et former nos collaborateurs, faire évoluer nos systèmes de gestion et nos équipements, adapter notre publicité... c'est un immense chantier qui s'ouvre à nous et qui va mobiliser tous les collaborateurs des centres E.Leclerc : comptables, chefs de rayon, caissières...

Pour être prêts, pour répondre à vos attentes et vous faciliter la tâche, nous avons besoin de connaître vos souhaits, vos craintes, vos propositions concrètes. Il faut expérimenter, tranquillement, en profitant des délais. Alors, du 14 au 26 octobre, dans tous les centres E.Leclerc, commençons ensemble à faire l'apprentissage de l'euro.

E.LECLERC

Les Latinos des Etats-Unis réclament leur place dans l'arène politique

Pour la première fois, la minorité de langue hispanique manifeste à Washington

En passe de devenir la minorité ethnique la plus importante des Etats-Unis, tout juste derrière les Noirs, les trente millions de Latinos commencent à s'organiser politiquement. Les coupes budgétaires dans les services sociaux les ont mobilisés samedi à Washington, pour la première fois et, sans doute, pas la dernière.

WASHINGTON
de notre correspondante

Ils sont aujourd'hui pratiquement trente millions, presque aussi nombreux que les Noirs, et constitueront en l'an 2000 la minorité ethnique la plus importante des Etats-Unis : pour la première fois de leur histoire, les Latinos, immigrés clandestins, immigrés légaux ou naturalisés américains, ont montré, samedi 12 octobre, en organisant un rassemblement national au cœur de Washington, qu'ils pouvaient aussi devenir une force politique.

ELECTIONS

Pour y parvenir, il leur faudra d'abord une meilleure organisation. Mille raisons expliquent que le nombre des manifestants, regroupés sur des pelouses visibles depuis la Maison Blanche, ait été plus proche de 10 000 que des 100 000 espérés (les estimations indépendantes ont varié de 10 000 à 30 000) : l'amateurisme des organisateurs d'un rassemblement pourtant conçu il y a trois ans, la faiblesse de leurs moyens, le peu de publicité, l'absence de leaders nationaux et de figures de proue, la géographie, qui fait que la capitale fédérale est très loin du sud-ouest des Etats-Unis où se trouve le plus gros de la communauté hispanique immigrée, les particularismes nationaux, qui compliquent l'existence d'une identité hispanique, essentiellement définie par l'unité linguistique... Jorge, quarante-sept ans, chauffeur à New York, y ajoutera son explication : *« Nous autres, Hispaniques, nous sommes un peu peureux*, dit-il. *Nous avons peur des lois sur l'immigration, nous avons peur de perdre notre travail. Quand on n'a pas de papiers, on a peur de tout ça. »*

Venu d'Equateur il y a vingt ans, Jorge n'a pas grand-chose à craindre : il attend sa naturalisation, que sa femme a déjà obtenue ; ses deux filles, nées aux Etats-Unis, sont américaines, comme son premier petit-fils, qui lui aussi participe à la manifestation. Jorge préfère pourtant garder son nom de famille pour lui. Il est un peu déçu, il espérait plus de monde, mais il dit que beaucoup ont dû reculer devant la dépense du voyage : *« Nos gens sont les plus pauvres du pays »*, souligne-t-il. Une jeune femme de ménage qui, avec son mari plombier, a économisé de quoi venir en avion de Los Angeles, affirme aussi que beaucoup de gens employés dans l'hôtellerie, la restauration ou l'agriculture n'ont pas pu avoir de jours de congé pour faire le déplacement.

Tout cela est vrai, comme il est vrai que ce mouvement, à peine naissant, ne pouvait pas prétendre à la même mobilisation que les organisations noires, éprouvées par la grande période de la lutte pour les droits civiques. Il aura fallu les assauts d'un Congrès républicain et l'adoption de deux lois, sur l'immigration et sur l'aide sociale *(Welfare)*, qui restreignent toutes deux l'accès des immigrés clandestins et légaux à certaines prestations sociales, pour provoquer le réveil des Latinos. *« Ça suffit*, a lancé l'une des élues hispaniques au Congrès, la démocrate Nydia Velasquez de New York, *et merci à Newt Gingrich* [l'un des chefs de file républicains au Congrès] *et à sa bande de radicaux pour nous avoir rassemblés ici ! »*

NATURALISATIONS

Beaucoup de Latinos qui se trouvent aux Etats-Unis depuis longtemps sont habitués aux poussées de fièvre anti-immigration ; mais cette fois-ci, remarque un manifestant, *« c'est plus ouvert »*. Alors, à l'appel d'une organisation sans ossature, Coordinadora 96, arborant d'une main le drapeau de leur pays d'origine (Mexique, Guatemala, Salvador), qui fait leur fierté, et de l'autre le drapeau américain dont ils veulent si fort se réclamer, chantant l'hymne américain d'abord en espagnol puis en anglais, ils ont défilé dans Washington, criant : *« Nous sommes américains, nous aussi »* ou *« Nous sommes tous des immigrants » « Et nous payons des impôts »*, ont ajouté certains. Car si de récentes statistiques du bureau fédéral du recensement ont confirmé que la communauté hispanique fournissait les bataillons des nouveaux pauvres, d'autres chiffres, venus surtout de Californie et du Texas, révèlent qu'une classe moyenne latino est en train de se constituer, profitant de la croissance tout en l'alimentant : cette tendance est particulièrement perceptible sur le marché immobilier. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'entreprises appartenant à des Hispaniques a augmenté trois fois plus vite que le reste des PME aux Etats-Unis.

Les organisateurs du rassemblement du 12 octobre, jour anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, avaient élaboré une liste de sept revendications, essentiellement sociales et économiques. Mais un mot d'ordre s'est détaché : *« Tu voz es tu voto »* (Ta voix, c'est ton vote). Cela, les Latinos des Etats-Unis l'ont compris depuis deux ans, qui se font naturaliser à un rythme sans précédent, après avoir longtemps négligé cette procédure.

La fameuse carte verte, qui donne le droit de travailler légalement, ne leur suffit plus lorsque le pouvoir politique commence à rogner sur l'accès des immigrés légaux aux services sociaux. En 1995, un demi-million d'étrangers ont acquis la nationalité américaine. Ils devraient cette année dépasser le million. Devenus électeurs, ils vont pouvoir influencer le pouvoir politique et, pour l'instant, ils penchent fortement du côté démocrate.

Sylvie Kauffmann

« Nous ne sommes que des cafards »

Il y avait, parmi les participants à « La Marcha » du 12 octobre à Washington, un monsieur à cheveux blancs à l'air plus grave que les autres : Ramon Baez, menuisier dans le Bronx. Ramon Baez a perdu son fils Tony il y a deux ans, étranglé devant sa famille par un policier à l'issue d'une dispute de rue ; la semaine dernière, un juge de New York a acquitté le policier, provoquant la fureur du public à l'audience et une bataille rangée entre Latinos et forces de l'ordre à l'extérieur.

Bouleversé par cette réaction et par égard pour une famille *« admirable »* de dignité, le juge Gerald Sheindlein s'est expliqué le lendemain : le parquet, a-t-il dit, n'avait pas su prouver que c'était l'étranglement, et non pas l'asthme du jeune homme, qui avait entraîné la mort. Pour Ramon Baez, les choses sont plus simples : *« De Los Angeles à New York, nous autres, Latinos, ne sommes rien. Des cafards. »* – *(Corresp.)*

La France promet de construire une Europe allant « de Brest à Bakou »

En visite en Transcaucasie, Hervé de Charette a souligné l'importance économique de cette région. De grandes entreprises françaises cherchent à s'implanter en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Arménie

BAKOU
de notre envoyée spéciale

Le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, n'a pas hésité à paraphraser le général de Gaulle, à l'issue d'une tournée d'une semaine en Europe, dont le dernier volet, transcaucasien, s'est achevée, samedi 13 octobre à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan. Hôte d'un dîner, vendredi, dans la plus vieille cité pétrolière du monde, le chef de la diplomatie française a promis d'œuvrer à une Europe allant *« de Brest à Bakou »*, en soutenant la candidature de l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe – au même titre que celles de l'Arménie et de la Géorgie, où les mêmes promesses furent faites durant sa tournée. C'est-à-dire en cherchant à lever les ambiguïtés sur le soutien de la France à un pays dont la population, contrairement à celles, chrétiennes, d'Arménie et de Géorgie, est turcophone et musulmane. Contrairement à l'Azerbaïdjan également, l'Arménie fut abondamment visitée depuis la fin de l'URSS par des ministres français, malgré le conflit du Haut-Karabakh – gelé mais non résolu – qui oppose les deux pays.

Par cette claire prise de position, Hervé de Charette a cherché à compenser le retard pris par la diplomatie et par les grandes entreprises françaises, dans celui des trois pays de Transcaucasie qui devrait y peser le plus lourd. L'attention de Paris ne s'est réellement portée sur l'Azerbaïdjan qu'après la signature, en septembre 1994, d'un *« contrat du siècle »* : celui pour l'exploitation off-shore du pétrole et du gaz de la mer Caspienne, qui devrait faire à nouveau de Bakou une grande cité commerciale et de transit. Mais des firmes pétrolières, américaines, anglaise et norvégienne notamment, ont pris une solide avance, étant opérateurs sur les contrats déjà signés pour l'exploitation de champs existants.

ELF EN MER CASPIENNE

La première visite d'un ministre français à Bakou aura au moins permis à Elf Aquitaine, qui a obtenu en 1995 un strapontin dans le consortium dirigé par British Petroleum, d'avoir des assurances pour l'avenir. En particulier pour son projet de devenir l'opérateur principal pour l'exploration et l'exploitation d'un nouveau champ dans le sud de la Caspienne, celui de Lenkoran. Il est potentiellement riche de 50 millions de tonnes de pétrole, pour des réserves évaluées à un milliard de tonnes dans l'ensemble de la Caspienne.

Elf prévoit une participation initiale de 75 %, aux côtés de la société nationale azerbaïdjanaise Socar, mais pourrait revendre des parts une fois le contrat signé. L'indispensable feu vert du président Gaïdar Aliev, « homme fort » du pays, fut donné lors de la visite d'Hervé de Charette, avec comme objectif la signature du contrat définitif lors de la visite prévue à Paris du président Aliev, le 13 janvier 1997.

Elle devrait permettre, selon M. de Charette, à d'autres grandes entreprises françaises, dont les représentants ont rejoint le ministre à Bakou, de s'implanter en Azerbaïdjan : la Banque Lazare, les Ciments Lafarge, Thomson et Alcatel.

Ces deux dernières prospectent également l'Arménie et la Géorgie, cherchant à lever les réticences de Moscou à voir des Occidentaux rénover le système de contrôle aérien dans cette région stratégique entre Russie et Turquie, ou rivalisant avec des firmes allemandes, elles aussi mieux implantées que la France en Transcaucasie.

Mais il devient clair que si la Géorgie pourra bénéficier du « bonn pétrolier » annoncé, avec l'ouverture prévue sur son territoire de voies de transit entre la Caspienne et la mer Noire, l'Arménie doit rapidement trouver les moyens de s'inscrire dans ce mouvement, dont le conflit du Haut-Karabakh risque de l'exclure définitivement. Car ce n'est pas l'ouverture prochaine d'une ligne aérienne directe Paris-Erevan, annoncée par le ministre, qui résoudra ses problèmes d'enclavement.

Sophie Shihab

■ **TCHÉTCHÉNIE : le quotidien de l'armée russe, *Krasnaia Zvezda*, a publié pour la première fois samedi 12 octobre une liste de 2 941 noms de soldats et officiers tués en Tchétchénie. Ce premier recensement officiel ne prend en compte ni les disparus ni les corps non identifiés, ni les pertes subies dans les rangs des autres ministères (Intérieur et garde-frontières). – (AFP)**

Russie : M. Lebed scelle son alliance avec M. Korjakov

ALEXANDRE LEBED, candidat ouvert à la succession de Boris Eltsine, a publiquement scellé, dimanche 13 octobre, une alliance avec le général Korjakov, ancien fidèle du Kremlin, démis de ses fonctions en juin. S'exprimant depuis une usine d'armement dans son ancienne circonscription de Toula, à 160 kilomètres au sud de Moscou, M. Lebed a promis de soutenir la candidature de M. Korjakov à sa succession à la Chambre basse (Douma) en février prochain. Le siège de député de M. Lebed est resté vacant depuis sa nomination en juin au poste de secrétaire du Conseil de sécurité.

Après avoir fait monter le général Korjakov à ses côtés sur une tribune dressée dans le centre-ville de Toula, Alexandre Lebed a demandé aux électeurs de *« faire le bon choix »* et d'*« élire un successeur digne »*, tandis que la foule scandait *« Lebed, président ! »*

Les deux hommes s'étaient discrètement rapprochés depuis quelques semaines. *« Meilleur ami » et garde du corps de Boris* Eltsine pendant onze ans, Alexandre Korjakov est soupçonné de s'être enrichi en touchant des commissions sur les exportations d'armes. Ecarté du Kremlin entre les deux tours de l'élection présidentielle, il rêve ouvertement de revanche et pourrait mettre son immense fortune au service de l'ambition présidentielle du général Lebed, si la maladie de Boris Eltsine rendait nécessaire une élection anticipée.

Le général Lebed a pris la défense d'Alexandre Korjakov, impliqué dans plusieurs scandales financiers et sous le coup d'une enquête du parquet général. *« On raconte n'importe quoi, il n'y a aucune preuve »*, a affirmé Alexandre Lebed, *« contre moi aussi on dit beaucoup de choses »*. Lors d'une conférence de presse tenue vendredi, M. Korjakov avait déclaré que M. Lebed était l'homme politique *« qui a le plus d'avenir dans ce pays »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le peuplement de l'Europe
Hervé Le Bras
DATAR
Une étude originale et ambitieuse sur le peuplement de l'Europe à travers le temps et les espaces géographiques.
220 F

Les fraudes et les pratiques abusives
Rapport au Premier ministre
Charles de Courson, Gérard Leonard
La vérité sur l'ampleur et les causes de la fraude. Les propositions de réformes.
180 F

Institutions et vie culturelles
Sous la direction de Jacques Perret et de Guy Saez
Observatoire des politiques culturelles, Grenoble
Le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales dans tous les domaines de la culture.
95 F

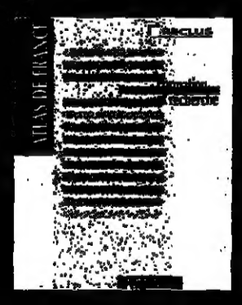

Formation et recherche
Madeleine Brocard, Robert Hérin, Jacques Joly
RECLUS
Des données complètes sur la géographie du savoir : de la maternelle à l'université.
220 F

29, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Téléphone 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 72 30
Minitel 3615 ou 3616 la doc (1,29 F min)

La **documentation** Française

LÉGISLATIVE PARTIELLE Le premier tour de l'élection législative partielle provoquée dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône, dimanche 13 octobre, par la déchéance de Bernard Tapie de son mandat de député, a été marqué par une forte abstention (un peu moins de 60 %) et par l'arrivée en tête du candidat communiste, Roger Meï, maire de Gardanne, suivi par le candidat du Front national. ● PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL de Provence-Alpes-Côte d'Azur et maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) appelle les électeurs *« attachés aux valeurs de la démocratie et de la République »* à ne pas se tromper de candidat au second tour, ce qui vaut consigne de vote en faveur de M. Meï. ● L'ÉCHEC de Bernard Kouchner, candidat du Parti radical-socialiste soutenu par le PS, ne semble pas troubler les dirigeants socialistes.

Les adversaires de Maastricht remportent un succès à Gardanne

Le score de Roger Meï, maire communiste de la ville, soutenu par Jean-Pierre Chevènement, par les Verts locaux et par l'extrême gauche, lui permet d'envisager de battre le candidat du FN au second tour. Bernard Kouchner, seul à défendre le traité, mord la poussière

GARDANNE
de notre correspondant régional

La tendance était nette dès le début du dépouillement et ne s'est pas démentie jusqu'à ce que Roger Meï annonce les résultats à 20 h 15 dans sa mairie : sur 41,37 % d'électeurs inscrits ayant voté, l'élection législative partielle de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône a vu une progression importante du candidat communiste, qui obtient 37,87 % des voix ; une forte percée du candidat du Front national, Damien Bariller, qui arrive en seconde position avec 26,79 % des voix ; un net recul du candidat de la droite, Hervé Fabre-Aubrespy, troisième avec 15,62 % des suffrages ; et un effondrement du candidat radical socialiste, Bernard Kouchner, arrivé quatrième avec 13,28 % des suffrages.

Autrement dit, M. Meï gagne près de 10 points par rapport à 1993, et M. Bariller 9, tandis que M. Fabre-Aubresby en perd 8, et M. Kouchner 12 par rapport à son prédécesseur Bernard Tapie.

Du côté communiste, on ne cachait pas sa joie. Le maire de Gardanne, qui n'avait jamais vu tant de micros, de caméras et d'appareils-photo réunis autour de lui, en tirait les leçons par une courte déclaration : sa victoire, *disait-il*, représente « une condamnation sans appel de la politique Juppé (...), *un succès des valeurs de gauche et d'humanisme et des élus de terrain »*. Interrogé sur les résultats du Front national, il ajoutait que ce score *« trop élevé, bien sûr »*, manifeste *« le mécontentement et le désarroi de la population »*.

DÉSISTEMENT SANS CONDITIONS

Manifestement, le candidat communiste a bien mobilisé son électorat proche : c'est dans les villes rouges de Gardanne, Septèmes-les-Vallons ou La Bouilladisse – dont son suppléant est maire – qu'il triomphe, mais des villes socialistes lui ont aussi apporté de bonnes surprises puisque, dans nombre de leurs bureaux, il devance M. Kouchner.

Au bar du Cours, où attendaient les proches du candidat radical socialiste, on a senti le vent de la défaite dès les premiers résultats partiels, mais l'on s'est accroché toute la soirée à l'espoir d'éviter la quatrième place. Vers 20 heures, le couperet est tombé, dramatique. En lisant les scores affichés commune par commune, on faisait les mêmes constatations qu'à la mairie : non seulement M. Kouchner n'a pas capté de voix communistes, non seulement il n'a pas élargi à droite l'audience de M. Tapie, mais, de surcroît, il n'a pas rallié nombre d'électeurs socialistes.

A Allauch, ville socialiste, M. Kouchner perd 2 054 voix par rapport à M. Tapie en 1993, passant de 2 902 à 807. A Bouc-Bel-Air, ville de droite, il régresse de 1 324 à 444. A Septèmes-les-Vallons, ville communiste, il passe de 1 039 suffrages à 295, soit 744 de moins. M. Meï, qui gagne plus de 2 000 voix en valeur absolue entre 1993 et aujourd'hui, progresse partout. A Allauch, il passe de 858 à 1 265 suffrages exprimés, malgré le contexte d'absention important. C'est dire que la gauche a choisi massivement son candidat, quelles que soient les consignes plus ou moins discrètes *données* par les appareils locaux.

Les militants les plus rompus aux délicates manoeuvres du PS local ne s'en étonnaient pas vraiment. L'un d'eux racontait que, lors d'une réunion socialiste récente à Allauch, fief « rose », aucune consigne n'avait été donnée pour le premier tour, mais qu'on avait demandé aux militants de se mobiliser pour M. Meï lors *du second*. A ces difficultés d'appareil se sont certainement ajoutés deux éléments.

Comme l'expliquait une femme qui a parcouru des marchés avec lui, M. Kouchner n'a pas, sur le terrain, le charisme de son prédécesseur : *« Il est bien à la télé, mais, en vrai, ça passe beaucoup moins »*, disait-elle. Et son discours optimiste sur Maastricht a souvent choqué. M. Kouchner traduit ces décalages en soulignant *« le blocage sur le passé face aux craintes collectives devant l'avenir et aux craintes individuelles qui se transforment en tentatives d'exclure »*.

A 20 h 15, en tout cas, escorté par les dirigeants du PS et du Parti radical socialiste, il traverse la rue pour se rendre à la mairie. Montée de l'escalier surchargé, rencontre avec M. Meï qui l'attendait devant son bureau. Les deux hommes s'embrassent, puis s'enferment dans un bureau où M. Kouchner indique à son rival du premier tour qu'il se désiste sans conditions. Cérémonie discrète et expresse : le candidat radical socialiste repart immédiatement. M. Meï, manifestement peu soucieux de s'afficher trop longtemps avec M. Kouchner, annonce le désistement de ce dernier sans un mot de commentaire.

« LE BON CHOIX »

La situation à gauche est claire. Le maire de Gardanne table sur plus de 51 % des voix. Il est d'autant plus serein qu'il estime avoir des réserves, notamment parmi les abstentionnistes socialistes du premier tour, qui n'ont pas osé trahir leur parti, mais qui viendront à son secours, pense-t-il, face au Front national.

Dans le camp d'en face, l'affaire est plus complexe. M. Bariller et ses amis se réjouissaient sans mélange, dimanche soir, de leur succès. C'est d'autant plus légitime que leur campagne a été d'une grande clarté : le Front national a exposé, durant des semaines, l'essentiel de ses propositions et il a joué sur du velours puisque personne, à droite, n'est venu lui porter la contradiction ni, moins encore, défendre la politique du gouvernement.

M. Fabre-Aubresby, qui rappelait volontiers son statut de *« candidat libre »*, a publié, dans la soirée, une déclaration : *« Le second tour verra s'affronter le candidat communiste Roger Meï et le candidat du Front national Damien Bariller. Les électeurs de la dixième circonscription, qui connaissent mes idées et mes convictions, se détermineront en leur âme et conscience pour ce second tour. »* Son texte se termine ainsi : *« Je poursuivrai dès demain mon combat contre la gauche, qui n'est pas à même de répondre aux attentes et aux espoirs des Français. »*

C'est une façon discrète de dire où est son penchant, que ne partage pas Jean-Claude Gaudin. Le « patron » de la droite locale, ministre de l'aménagement du territoire, président du conseil régional de Provence et maire de Marseille, a indiqué que *« pour le second tour, tous les électeurs attachés aux valeurs de la démocratie et de la République sauront faire le bon choix »*. L'homme qui passait des accords avec le Front national, il y a huit ans, pour les élections législatives, appelle aujourd'hui, à demi-mot, à voter communiste pour barrer la route à l'extrême droite.

Michel Samson

10e CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE (Gardanne)

	5 juin 1988		12 juin 1988		21 mars 1993		28 mars 1993		13 octobre 1996	
Inscrits	87 971		87 954		96 607		96 565		100 939	
Votants	59 635		64 837		68 065		70 271		41 764	
Abstentions (%)	32,21 %		26,28 %		29,54 %		27,22 %		58,62 %	
Suffrages exprimés	58 571		61 704		65 308		66 166		40 635	
Candidats	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%	voix	%
Bernard Kouchner (PRS)	15 358 (1)	26,22	34 610	56,09	16 719 (2)	25,60	29 433	44,48	5 400	13,28
Roger Meï (PCF)	13 708	23,40			12 609	19,30			15 390	37,87
Hervé Fabre-Aubrespy (MPF)	12 172 (3)	20,78			15 855	24,27	27 162	41,05	6 351	15,62
Damien Bariller (FN)	15 237 (4)	26,01	27 094	43,91	12 393	18,97	9 571	14,46	10 890	26,79
Jean-Pierre Montagnier (GE)					3 763 (5)	5,76			250	0,61
Alain Penin (écol.)					842 (6)	1,28			251	0,61
Henri Le Gaillou (PWR)									258	0,63
Clément Boubaud (div.)									199	0,48
Jacques Barbaria (div.)									312	0,76
William Mallol (ext.d.)									324	0,79
Michel Martinez (ext.d.)									196	0,48
Patrick Evenat (ext.d.)									449	1,10
Stéphane Maffion (ext.d.)									365	[illegible]
Autres candidats	2 104	3,59			3 127	4,78				

(1) Yves Vidal (PS) ; (2) Bernard Tapie (MRG) ; (3) Claude-Maurice Simonet (RPR) ; (4) Bruno Mégret (FN) ; Marie-Claire Mouygrin (GE) ; (6) Michel Penin (NE) ;

Jean-Marie Le Pen appelle son parti à « tout sacrifier » pour le second tour

MARSEILLE
de notre correspondant

Avec 26,79 % des voix au premier tour, dimanche 13 octobre, le candidat du Front national, Damien Bariller, sera opposé, le 20 octobre, au maire communiste de Gardanne. Salué comme « un score magnifique » par Bruno Mégret, délégué général du Front national, le résultat obtenu par le jeune conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur est cependant inférieur de 1 501 voix à celui du premier tour de l'élection de 1993.

Faute de disposer d'un local dans l'une des dix-huit communes de la dixième circonscription, l'état-major départemental du Front national a donc salué M. Bariller à Marseille. Quatre-vingts militants s'y étaient regroupés dans l'attente des résultats.

Très vite, les premières indications, centralisées dans la « salle Jean-Pierre-Stirbois », ont placé M. Bariller en deuxième position. A la grande satisfaction des militants : *« C'est extra : même à Septèmes-les-Vallons* [municipalité communiste], *on fait un carton d'enfer. »* Premier à s'être déclaré candidat dès l'annonce de la déchéance de Bernard Tapie, M. Bariller, élu au conseil municipal d'Aix-en-Provence et directeur de la rédaction de *La lettre de Jean-Marie Le Pen*, a mené campagne autour des thèmes chers au Front national : l'insécurité, le refus de Maastricht, l'immigration cause du chômage. *« Nous n'avons pas fait un tour de magie, mais cette campagne est l'aboutissement de ce que le Front national répète inlassablement sans faiblir »*, affirme Michel Guiniot, conseiller régional de Picardie, venu aider M. Bariller dans cette bataille.

En choisissant de *« ne pas s'occuper de* [ses] *adversaires »* et *« de suivre* [son] *bonhomme de chemin »*, le candidat d'extrême droite a multiplié les déplacements sur les marchés, les visites dans les quartiers et les rencontres avec les commerçants. Ses équipes de colleurs d'affiches, formées avec des militants des sections de Marseille et d'Aix-en-Provence et du Front national de la jeunesse, se sont montrées actives, et les distributeurs de tracts, souvent des retraités, ont occupé le terrain. Dans cette circonscription, le Front national dispose de sections assez peu structurées, et les postes de scrutateurs dans les bureaux de vote ont été occupés, dimanche, par des militants aixois ou marseillais.

« FORCE D'ALTERNANCE »

Les instances parisiennes du Front national avaient voulu *« donner toutes ses chances »* à M. Bariller, ce qui explique le déplacement dans la circonscription de M. Mégret, de Bruno Gollnish et de Jean-Marie Le Pen, ainsi que l'organisation d'une réunion avec les maires des trois villes tenues par le Front national.

M. Bariller a commenté son score comme *« un avertissement au gouvernement et à une classe politicienne qui, parce qu'elle a cessé d'écouter les Français, a fini par perdre leur confiance »*. Il a appelé les électeurs de la dixième circonscription à *« transformer l'essai en écartant, au second tour, le candidat communiste, représentant du parti d'un autre âge,marqué au fer rouge du totalitarisme, de la corruption, du mondialisme et de la désastreuse politique d'immigration »*.

A l'adresse des militants, massés devant un haut-parleur, M. Le Pen, intervenant par téléphone de Nice, a enfoncé le clou, en déclarant qu'*« il y a un courant de mobilisation considérable »* en faveur de son parti, lequel *« apparaît comme une force d'alternance »*. Le Front national entend *« tout sacrifier à ce combat »*. Un colloque de l'Institut de formation national, prévu du 18 au 20 octobre à Marseille, sur le « social », pourrait être annulé, au moins partiellement.

« Il s'agit de battre un candidat fidèle au goulag, nous sommes en mesure de le faire », a ajouté M. Le Pen. Dès lundi, M. Bariller devait reprendre le chemin des marchés. Une réunion publique avec M. Mégret est prévue pour le 17 octobre.

Luc Leroux

Jean-Claude Gaudin contre le Front national

APRÈS le premier tour de l'élection partielle de Gardanne, les responsables du RPR et de l'UDF ont eu de la peine à dissimuler un certain embarras. Alors que les états-majors continuent de récuser toute stratégie de « front républicain », les chefs de file locaux de la majorité, au premier rang desquels le président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude Gaudin, ont laissé paraître, autant que possible, leur préférence : dans cette circonscription de gauche, mieux vaut encore un député communiste que de favoriser l'implantation du Front national.

A Paris, lundi 14 octobre, l'UDF n'avait toujours pas réagi. Seul Alain Madelin, président d'Idées-Action, a déclaré, sur France-Inter, que *« le fiasco des partis de gouvernement illustre une coupure grave entre la vie politique et la vie des Français »*. Dans un communiqué laconique, le RPR a annoncé, dimanche, que, *« fidèle à ses valeurs et aux idées qu'il défend »*, il ne donnera *« aucune consigne de vote »* pour le second tour. Oubliant que *« le candidat du Mouvement pour la France »*, Hervé Fabre-Aubrespy, avait reçu, du moins officiellement, le soutien de la majorité, le RPR s'est félicité en revanche de *« l'échec cuisant de Bernard Kouchner »*, sans dire un mot du résultat de l'extrême droite.

Interrogé par *Le Monde*, le secrétaire général du mouvement, Jean-François Mancel, admet que le RPR est *« incapable de donner une consigne de vote »*, même si *« la personnalité du candidat communiste n'a rien de désagréable »*. Dans l'hypothèse d'un duel qui aurait opposé M. Kouchner au candidat du Front national, M. Mancel précise : *« On aurait pu réfléchir. »*

PRÉFÉRENCE

A Marseille, les deux principaux responsables de la majorité se sont interdit de donner une claire consigne de vote pour le second tour, mais sans cacher leur préférence. *« Roger Meï a servi sous les ordres de mon grand-père, l'amiral Emile Muselier. C'est plutôt un type bien »*, affirme Renaud Muselier, secrétaire départemental du RPR et premier adjoint au maire de Marseille. M. Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, estime de son côté : *« A la star médiatisée, les électeurs ont préféré l'élu républicain de proximité (...). Pour le second tour, tous les électeurs attachés aux valeurs de la démocratie et de la République sauront faire le bon choix. »*

Concernant la candidature de M. Fabre-Aubrespy, le maire de Marseille juge qu'*« on ne peut avoir un pied hors de la majorité et un pied à l'intérieur »*. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, a au contraire renvoyé la responsabilité de l'échec de son candidat sur le RPR et sur l'UDF : *« Les leaders de la majorité ont torpillé la candidature d'Hervé Fabre-Aubrespy. Il est clair que les responsables locaux du RPR et de l'UDF préféraient un communiste. Je le leur ferai payer cher en 1998. »*

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Un résultat qui satisfait la gauche de la gauche

LE SECRÉTAIRE NATIONAL du PCF a salué, lundi 14 octobre, sur un ton dénué de triomphalisme, la victoire de Roger Meï. Pour Robert Hue, les résultats de Gardanne sont d'abord *« un échec cuisant pour la majorité gouvernementale et sa politique »*. A l'instar de Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, qui y voit le souhait d'*« une part croissante de l'électorat de gauche »* d'une *« autre politique que celle de Maastricht »*, M. Hue y lit *« un refus de la fuite en avant maastrichtienne »*. Avant son comité national, jeudi et vendredi, en vue du 29e congrès, en décembre, il lit dans la victoire de M. Meï, communiste d'ouverture, *« le succès électoral de la mutation communiste »*.

Communistes, républicains de gauche, écologistes et trotskistes soulignent l'importance du scrutin pour la gauche du PS. *« C'est le succès d'une certaine idée de la gauche »*, note M. Hue, d'*« une dynamique favorable à cette "union nouvelle", sans hégémonie, que le Parti communiste s'applique à bâtir »*. Pour Jean-Luc Bennhamias, secrétaire national adjoint des Verts, ce succès *« ouvre des perspectives pour la large coalition de gauche défendue par les Verts »*. M. Chevènement parle de *« victoire de l'alternative républicaine »*. Et pour la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), *« le type de rassemblement réalisé à Gardanne montre la voie à suivre »*.

LIONEL JOSPIN ATTEINT

Le Parti radical-socialiste et le Parti socialiste saluent *« le combat courageux »* de M. Kouchner et appellent au rassemblement de la gauche au second tour derrière M. Meï. Selon son entourage, Lionel Jospin met surtout en avant le bon score de M. Meï et la poussée globale de la gauche par rapport à 1993. Même s'il récuse une telle analyse, notant que le PS n'avait pas d'autre choix que de soutenir le candidat du PRS dans une circonscription que ce parti détenait, le premier secrétaire du PS apparaît, par ricochet, atteint par ce revers d'un candidat qu'il avait personnellement soutenu. M. Jospin sait que le succès de M. Meï va conforter au sein du PCF les partisans du *« pôle radical »* et encourager la Gauche socialiste, au PS, dans son combat anti-Maastricht.

Mais il n'entend pas changer de stratégie. Un de ses proches, anonyme, insiste sur le *« particularisme local »* et la faible participation. Au passage, il regrette que M. Kouchner n'ait pas choisi un suppléant socialiste. Récusant l'interprétation d'*« un vote anti-Maastricht »*, François Hollande juge que M. Kouchner est *« victime de circonstances locales »* – l'héritage de M. Tapie, le parachutage – et du *« vote utile à gauche »* en faveur d'un candidat communiste bien enraciné. Le porte-parole du PS met en avant le *« mauvais score »* de la majorité. Lundi, Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national chargé des relations extérieures, a invité les dirigeants du RPR et de l'UDF à *« appeler clairement à faire barrage au Front national »*.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Alain Lamassoure, ministre délégué au budget

« Nous ne proposons pas la rigueur, mais plutôt un contrat de croissance »

Le gouvernement lie une baisse de la TVA, réclamée par l'UDF, à un redémarrage de l'économie

Alors que les députés engagent, mardi 15 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 1997, Alain Lamassoure, explique les amendements que le gouvernement pourrait accepter. Il exclut pour le court terme une baisse de la TVA, en faveur de laquelle, dans *Les Echos* du 14 octobre, François Léotard plaide une nouvelle fois. En revanche, la taxe intérieure sur les produits pétroliers pourrait ne pas être relevée. Evoquant la grève qui doit avoir lieu le 17 octobre dans la fonction publique, il admet que les marges de manœuvre salariales du gouvernement sont faibles mais il plaide pour un accord pluriannuel. L'étude du projet de loi de finances du rapporteur général Philippe Auberger, député RPR de l'Yonne fait apparaître que les prélèvements fiscaux et sociaux auront été majorés de 63,2 milliards de francs entre juin 1995 et décembre 1997. Il constate aussi que les dépenses de l'Etat devraient progresser de 0,8 % l'an prochain, alors qu'Alain Juppé assure qu'elles doivent stagner.

« Compte tenu de la grève dans la fonction publique et des *critiques nombreuses que l'on* entend dans les rangs de la majorité, avez-vous le sentiment que votre projet de loi de finances pour 1997 ait été bien accueilli ?

– Oui, je crois que ce projet de budget a été bien compris à la fois par l'opinion publique et par les marchés financiers. Dans ce dernier cas, il est frappant d'observer que dans les jours qui ont suivi la présentation du projet de loi de finances, les taux d'intérêt ont baissé au point d'atteindre maintenant des niveaux historiquement bas, et le franc s'est apprécié. Quant aux Français, je crois qu'ils ont bien compris que notre logique est différente de celle des années antérieures : elle consiste à faire des économies sans précédent pour pouvoir, à la fois, diminuer les déficits et alléger la pression fiscale.

– Les Français peuvent tout aussi bien se dire qu'on leur parle de rigueur depuis des années et qu'ils n'en récoltent jamais les fruits promis...

– C'est, très précisément, la raison pour laquelle nous leur proposons non pas la rigueur, mais plutôt ce que j'appellerai un contrat de croissance. Si l'économie française est passée au cours des ces vingt dernières années de taux de croissance allant de 3 % à 4 %, en début de période, à près de 1 % l'an depuis le début des années 90, c'est à cause d'une augmentation

ALAIN LAMASSOURE

beaucoup trop forte des charges publiques qui a étouffé l'activité. Pour retrouver le chemin de la croissance, il faut donc réduire les dépenses.

» Nous ne proposons pas aux Français de se serrer la ceinture en prévision de lendemains qui chantent. Nous leur proposons de leur verser dès la première année les dividendes des efforts qu'ils vont consentir, sous la forme d'un allègement de l'impôt sur le revenu, de 25 milliards de francs en 1997 et, au total, de 75 milliards de francs au cours des cinq prochaines années.

– N'est-ce pas un marché de dupes ? L'impôt sur le revenu sera abaissé, mais de nombreux impôts indirects vont être relevés...

– Non. Dans ce projet de budget, il y a, d'abord, une grande innovation, qui est la baisse de l'impôt sur le revenu. De plus, comme c'est habituel, il y a également dans ce projet des mesures fiscales diverses, certaines à la hausse, d'autres à la baisse. Or, pour ce qui concerne ce second volet, les hausses et les baisses s'annulent. Au total, nous maintenons donc notre estimation : il y aura bel et bien, en 1997, un allègement net de 25 milliards de francs de la pression fiscale.

– Etes-vous disposé à faire un geste en direction des dirigeants *de l'UDF qui demandent également* une diminution du taux "normal" de la TVA ?

– Cette baisse de la TVA sera possible dans les cinq années qui viennent si le taux de croissance dépasse 2,5 %, car, alors, nous disposerions de marges de manœuvre supplémentaires, et les impôts qui ont été relevés à la mi-1995 – c'est le cas de la TVA – pourraient être abaissés. La baisse de la TVA n'est donc pas du tout exclue, mais elle ne figure pas dès 1997 dans la loi, car elle devra se faire au fur et à mesure que la croissance revenue le permettra.

– Opposerez-vous également une fin de non-recevoir à ceux qui vous demandent de ne pas relever la taxe intérieure sur les produits pétroliers ?

– Sur les produits pétroliers, vous observerez que la hausse proposée par le gouvernement est très modérée puisqu'elle est tout juste équivalente à l'inflation prévisible. Cela dit, si le groupe UDF estime que c'est trop, nous ne sommes pas a priori fermés à la discussion, mais à deux conditions très précises : il ne faudra pas que la baisse de l'impôt sur le revenu puisse en être affectée, et il faudra que les députés nous proposent une autre ressource d'un montant équivalent.

– L'impôt de solidarité sur la fortune sera-t-il retouché lors du débat parlementaire ?

– Il me paraît souhaitable que notre débat sur la fiscalité de 1997 se concentre sur l'impôt sur le revenu, qui est au cœur du pacte républicain par sa fonction de redistribution et par son caractère personnalisé, tenant compte de la situation familiale et sociale de chacun. Certaines modalités de l'ISF posent donc sans doute problème, mais, personnellement, je préférerais que leur examen soit renvoyé à un autre texte que celui-ci.

– Allez-vous opposer le même argument à ceux qui vous demandent de remettre en question les avantages fiscaux attachés à la "loi Pons" en faveur des investissements dans les DOM-TOM ?

– Le même argument, sûrement pas, car ces avantages fiscaux sont attachés à l'impôt sur le revenu. Si nous proposons que ces avantages particuliers soient parmi les seuls à être sauvegardés, c'est parce que leur utilité économique pour les DOM-TOM est incontestable. Tous les investissements concernés doivent suivre une procédure d'agrément très efficace, qui permet de prohiber les excès qu'on a pu connaître antérieurement. Enfin, ce régime prévoit sa propre disparition en 2001 ; nous ferons le point d'ici là.

> « La marge de négociation salariale dans la fonction publique est faible, mais elle existe »

– Comprenez-vous la grogne *des fonctionnaires qui sont appelés à faire grève ?*

– Ce que je crois, c'est que les agents de l'Etat, eux aussi, comprennent la nécessité de la réforme. D'ailleurs, le contrat de croissance que nous proposons au pays les concerne très directement : plutôt que de stabiliser les rémunérations de la fonction publique sur une longue période, nous leur proposons de participer à l'amélioration de la productivité de leurs services et – quitte à ce que les effectifs soient en conséquence adaptés – à en retirer les bénéfices sous la forme d'un intéressement financier.

– On dit pourtant que vous disposez d'une marge de négociation salariale infime : à peine plus de 2 milliards de francs...

– Je ne vous dirai pas la somme. Il est vrai que la marge est faible, mais elle existe et, dans l'esprit du contrat de croissance, la négociation peut dépasser le seul cadre annuel.

– Allez-vous exécuter le budget de 1996 dans de bonnes conditions ?

– J'en suis certain. Sur l'ensemble de l'année, nous allons, certes, pâtir de moins-values nettes de recettes fiscales de l'ordre de 15 milliards de francs, mais nous disposons d'une réserve de 20 milliards de francs provenant des gels de crédits effectués en cours d'année. De plus, nous allons profiter des effets bénéfiques de la baisse des taux.

» Il ne faudra donc pas se fier aux comptes d'exécution budgétaire arrêtés à la fin août, qui seront prochainement publiés : à cause du profil erratique des comptes budgétaires au mois le mois, ils paraîtront décevants, alors que nous savons, aujourd'hui, que la réalité est différente. Nous avons eu, cet automne, des rentrées d'impôt sur les sociétés très supérieures à nos prévisions et de bonnes rentrées de l'impôt sur le revenu. Nous atteindrons la cible que nous nous étions fixée en décidant que le déficit budgétaire de 1996 ne dépasserait pas 288 milliards de francs. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit

L'analyse du rapporteur général de l'Assemblée révèle les dernières surprises du projet de budget

UN PROJET DE LOI DE FINANCES ne livre jamais de but en blanc tous ses secrets. Les gouvernements ont toujours pour habitude de ne présenter d'abord que les aspects les plus avantageux de leurs budgets. Le projet de loi de finances pour 1997 n'échappe pas à la règle. Pour en cerner toutes les finesses – pour ne pas dire toutes les astuces –, il faut lire avec attention l'analyse qu'en a faite le rapporteur général du budget de l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (RPR, Yonne), dans un document qui devait être rendu public lundi 14 octobre, un jour avant le début de l'examen par les députés du projet de loi. Voici les principaux éclairages nouveaux qu'apporte ce rapport :

● **Les dépenses budgétaires.** Depuis plusieurs mois, le gouvernement ne cesse de souligner que le projet de loi de finances pour 1997 marque un tournant dans l'histoire budgétaire française, puisque les dépenses de l'Etat, qui, au cours des dernières années, ont toujours progressé de 3 % à 4 % l'an, devraient stagner en francs courants en 1997, c'est-à-dire, en volume, diminuer du montant de l'inflation. Selon les documents publiés par le ministère des finances, il apparaît, en effet, que les dépenses ne devraient progresser que de 0,06 %.

Or, le rapport de l'Assemblée relève que ce chiffre ne prend pas en compte toutes les dépenses, et notamment celles induites par la prise en charge par l'Etat des retraites des agents de France Télécom. Il en conclut qu'en réalité les dépenses de l'Etat vont progresser de 0,81 % en 1997. Cette hausse est évidemment faible – beaucoup plus faible que celle des années antérieures. Il reste, selon le rapport, que le gouvernement a légèrement enjolivé les choses.

● **Les économies budgétaires.** Des mois durant, le gouvernement a assuré qu'il réaliserait en 1997 près de 60 milliards d'économies budgétaires, mais sans jamais en donner un décompte vraiment précis. Le rapport le fait et présente un tableau qui recense 64,4 milliards de francs d'économies. Ce calcul présente un double intérêt. D'abord, il donne le détail des véritables économies, celles qui risquent de faire débat à l'Assemblée. Il apparaît ainsi que les aides à l'emploi ont fait l'objet de 14,7 milliards de francs d'économies, dont 1,5 milliard au titre de la suppression de l'aide au premier emploi des jeunes, 5,2 milliards au titre de la réforme du contrat initiative-emploi, 1,3 milliard au titre de la suppression de la prime aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise ou encore 2,6 milliards au titre de la refonte de l'allocation de formation-reclassement.

Les autres grands postes d'économies concernent le logement (11,9 milliards), la réduction des interventions de l'Etat au titre de la fiscalité locale (2,7 milliards), la réforme des plans d'épargne populaire (3,7 milliards), que le gouvernement avait, initialement, présentée comme une mesure de soutien à la consommation des ménages, la fonction publique (2,2 milliards dont seulement 787 millions au titre de la diminution des effectifs), l'aide publique au développement (2,4 milliards) ou encore la défense (1,3 milliard).

En second lieu, ce document fait apparaître que le gouvernement a pris en compte dans le total des économies annoncées des crédits qui, en tout état de cause, auraient diminué. Les 64,4 milliards d'économies comprennent ainsi une économie de 12,5 milliards de francs sur la charge de la dette, résultant de la baisse des taux d'intérêt, ou encore une diminution de 9 milliards de la contribution française au budget européen.

● **L'impôt sur la fortune.** Le rapport indique que les recettes attendues en 1996 de cet impôt ont été révisées à la baisse, de 269 millions de francs, *« essentiellement pour tenir compte de l'incidence budgétaire de l'application d'un abattement de 20 % sur la valeur vénale de l'habitation à la suite de la jurisprudence de la Cour de cassation »*.

L. M.

Les gagnants et les perdants de la réforme fiscale

DANS UN SOUCI que l'on comprend bien, le gouvernement ne parle plus, depuis plusieurs mois, que de la baisse de 25 milliards de francs de l'impôt sur le revenu, promise pour 1997, et ne s'attarde pas sur toutes les hausses de prélèvements survenues depuis l'élection présidentielle. A la fin de cette année 1997, quel sera donc le bilan fiscal du gouvernement ? Le rapport de Philippe Auberger l'établit précisément. Détaillant sur plusieurs pages toutes les dispostions connues ou annoncées depuis la mi-95 (« collectif » budgétaire du printemps 1995, puis de décembre 1995, budget 1996, loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier d'avril 1996, loi sur l'air et mesures diverses, budget 1997), il estime que le solde de toutes les mesures devrait faire apparaître, à la fin de 1997, une majoration des prélèvements fiscaux et sociaux de 63,217 milliards de francs.

Selon le rapport, les prélèvements obligatoires pesant sur les ménages passeraient de 32,3 % (du produit intérieur brut) en 1994 à 32,8 % en 1996, avant de refluer à 32,6 % en 1997. Pour les entreprises, ces mêmes prélèvements passeraient de 9,9 % en 1994 à 10,5 % en 1996 et 1997.

Le rapport établit également les conséquences de la réforme pour les contribuables dont les abattements particuliers doivent être supprimés dans les cinq prochaines années. Dans le cas de la déduction forfaitaire de 10 % qui profite actuellement à 314 100 personnes (ouvriers du bâtiment, mannequins, scaphandriers, mineurs, etc.), la suppression sera compensée – et même au-delà – par la baisse de l'impôt sur le revenu. Seuls les célibataires disposant d'un revenu de plus de 20 000 francs mensuels devraient y perdre. La suppression de l'abattement de 20 %, qui profite à 86 250 contribuables (artistes, internes des hôpitaux, modélistes, etc.) devrait aussi avoir des effets limités, puisque, pour la plupart des personnes concernées, la mesure devrait être largement compensée, là encore, par la baisse de l'impôt sur le revenu. Seuls devraient y perdre les célibataires au-dessus de 20 000 francs de revenus mensuels (+ 28,1 % d'impôt dans cinq ans) ou les contribuables disposant de 2 parts et de plus de 40 000 francs de revenus mensuels (+ 6,8 %).

Les seuls vrais perdants de cette réforme conjointe de l'impôt sur le revenu et des abattements seront les quelque 220 000 personnes (journalistes, VRP, personnel navigant de l'aviation marchande, inspecteurs d'assurances, etc.) qui bénéficient actuellement d'une déduction de 30 %. Tous, ou presque, devront payer beaucoup plus d'impôt d'ici cinq ans : entre 44,5 % et 60,8 % de majoration pour les célibataires ayant des revenus compris entre 7 000 et 15 000 francs, + 34,3 % pour les contribuables mariés ayant 2 parts et 15 000 francs de revenus. Au-delà de 2,5 parts, toutefois, les contribuables sont épargnés.

L. M.

Petite controverse autour des gros contribuables

Faut-il abaisser le taux supérieur de l'impôt sur le revenu ? Le gouvernement a répondu par l'affirmative puisque le taux actuel de 56,8 %, qui touche les plus gros contribuables, sera abaissé à 54 % en 1997 et à 47 % d'ici à 2001. Il faut, toutefois, avoir à l'esprit que les contribuables qui sont actuellement concernés par ce taux de 56,8 % sont imposés à un taux moyen très inférieur. Concrètement, seule la fraction de leurs revenus annuels supérieurs à 288 100 francs est concernée par ce taux.

Le rapport de M. Auberger apporte sur ce point des précisions intéressantes. Il indique que, en 1994, ce taux supérieur a concerné 217 000 foyers pour une pression fiscale moyenne (après imputation de l'avoir fiscal) de 40,87 %. *« La majorité de ces contribuables*, remarque-t-il, *n'ont qu'une faible partie de leurs revenus taxés à 56,8 %. »*

Marc Blondel et Nicole Notat trouvent légitime la grève des fonctionnaires

QUATRE JOURS avant la grève du jeudi 17 octobre, organisée, notamment par les fédérations de fonctionnaires et du secteur public, Marc Blondel et Nicole Notat ont évoqué le mécontentement des salariés, dimanche 13 octobre. Au « Club de la presse » d'Europe 1, le secrétaire général de Force ouvrière a déclaré : *« Il y a tout pour que ça pète, mais je ne suis pas sûr que ça va péter. » « Tout le monde fantasme sur ce qui s'est passé en novembre 1995 »*, a ajouté Marc Blondel. *« Mais c'est le premier ministre, en annonçant mi-novembre une contre-réforme, qui avait alors été le catalyseur* [...]. *On verra si on atteint les 60 % de grévistes de l'année dernière. »*

« Moi, ce qui me fait peur », a ajouté le leader de FO, *« c'est qu'il y a 3,2 millions de chômeurs et que depuis 1974* [...], *tous les ans ça s'est alourdi. Ça n'est plus une crise, parce qu'une crise, c'est une période entre deux autres périodes.* [...] *Là, c'est une évolution complète de la société, et maintenant, ça se redouble sous la pression de la mondialisation. Et on prend prétexte de l'Europe pour continuer à aller dans cette voie. Eh bien ça va éclater, ça va éclater. »*

M. Blondel a exprimé la crainte que les mouvements sociaux ne se politisent : *« L'insatisfaction des salariés, plus l'insatisfaction des commerçants, plus l'insatisfaction des agriculteurs, plus l'insatisfaction de certains politiques, ça risque de politiser le mouvement, ça risque de politiser les réactions sociales, et moi qui veux pratiquer un syndicalisme indépendant, je risque d'être entraîné dans quelque chose* [...] *dont nous n'aurions plus le contrôle. »*

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a estimé, à l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, que les Français en ont assez des plans sociaux à répétition. *« Tous les conflits qui existent aujourd'hui* [...], *ce sont des gens qui ne peuvent plus supporter des plans sociaux à répétition qui ont été faits, leur a-t-on dit au démarrage, au nom de l'emploi, au nom d'un effort qu'il fallait faire temporairement pour espérer que ça irait mieux demain. » « Tout cela n'a plus aujourd'hui un poil de validité dans l'esprit des gens, et ils ont raison »*, a estimé Mme Notat, en réaffirmant son soutien à la loi de Robien sur la réduction du temps de travail. Evoquant la grève du 17 octobre, Mme Notat a indiqué qu'elle serait *« présente » dans le cortège des manifestants*, à Paris.

Elle a jugé qu'il y avait *« des raisons au mécontentement »* dans la fonction publique. *« La grève* [...] *est tout simplement l'expression là encore de fonctionnaires qui ne supportent pas qu'on leur dise qu'il y a trop de moyens, trop d'emplois chez eux, alors qu'en vingt ans les effectifs de la fonction publique ont diminué... »* Le premier ministre, qui *« a accumulé le gel des salaires, des retraites et des emplois »*, a souligné Mme Notat, doit *« poursuivre la négociation entamée par le ministre Dominique Perben »*.

La secrétaire générale de la CFDT a donné *« un carton jaune »* au gouvernement, auquel elle reproche d'avoir fait *« un croche-pied aux partisans de la réforme »* de la Sécurité sociale, en prenant *« deux décisions de trop »* à propos des ambulanciers et des tarifs de nuit des médecins. *« L'assurance-maladie et sa présidence* [détenue par la CFDT] *ne sera pas une marionnette entre les mains de l'Etat »*, a-t-elle prévenu.

Les Français ont le moral au plus bas

Depuis treize ans, l'institut BVA évalue chaque mois le moral des Français. La dernière enquête, réalisée du 26 au 28 septembre auprès d'un échantillon national de 995 personnes et publiée, sous forme d'indice, dans la revue *Sociétal* d'octobre, fait apparaître que rarement depuis 1983 les Français ont apprécié leur situation de façon aussi sombre. Avec un indice de 40,7, leur moral est de trois points en baisse par rapport à juillet et d'une dizaine de points par rapport au printemps 1995, malgré les exhortations répétées du gouvernement à sortir de la morosité.

Un niveau aussi bas n'avait été atteint que pendant le mouvement social de l'automne 1995 et au plus creux de la première législature de la gauche, durant le deuxième semestre 1984.

هكذا من الأصل

Deux élections cantonales

AISNE
Canton de Vic-sur-Aisne (second tour)
I., 7 355 ; V., 4 183 ; A., 43,12 % ; E., 3 995.
Raymond Guéhenneux, PS, m. de Vic-sur-Aisne, 2 423 (60,65 %) ..ÉLU
Jean-Pascal Berson, div.d., m. de Dommières, 1 572 (39,34 %).

[Raymond Guéhenneux (PS) l'emporte sans surprise au second tour. Largement devancé au premier, Jean-Pascal Berson (divers droite), soutenu par la majorité départementale RPR et UDF, n'a pas comblé son retard.

6 octobre 1996 : I., 7 354 ; V., 3 907 ; A., 46,87 % ; E., 3 837 ; Raymond Guéhenneux, 1 730 (45,08 %) ; Jean-Pascal Berson, 1 040 (27,10 %) ; Noël Lecoultre, FN, 394 (10,26 %) ; Sylvie Forzy, div.d., 275 (7,16 %) ; Jean-Jacques Hennequin, PCF, 219 (5,70 %) ; Martine Taupin, MEI, 87 (2,26 %) ; Karine Ansart, Verts, 60 (1,56 %) ; Chiina Hills, GE, 32 (0,83 %).

29 mars 1992 : I., 7 001 ; V., 5 274 ; A., 24,66 % ; E., 5 147 ; Pierre Day, PS, 2 51) (48,78 %) ; Jean-Pascal Berson, div.d., 2 007 (38,99 %) ; Thierry Sanchez, Verts, 629 (12,22 %).]

MOSELLE
Canton de Forbach (second tour)
I., 13 414 ; V., 4 590 ; A., 65,78 % ; E., 4 032.
Charles Stirnweiss, UDF-FD, m. de Forbach, 2 281 (56,57 %) .....ÉLU
Robert Scheuer, div.d. app. RPR, c. r., 1 757 (43,57 %).

[Arrivé en tête du premier tour, Charles Stirnweiss (UDF) l'emporte aisément sur le divers droite Robert Scheuer, élu en 1992 sur la liste du Front national aux élections régionales. Il succède à Louis Houpert (divers droite), décédé au mois d'août.

6 octobre 1996 : I., 13 414 ; V., 4 481 ; A., 66,59 % ; E., 4 315 ; Charles Stirnweiss, 1 165 (26,99 %) ; Robert Scheuer, 705 (16,33 %) ; Annie Bouvier-Rebié, FN, 660 (15,29 %) ; Alain Morisse, PRS, 548 (12,69 %) ; Jean-Claude Brunie, RPR, 405 (9,38 %) ; Jean Kleffer 404 (9,36 %) ; Fernand Korinek, div.d., c. r., 292 (6,76 %) ; Philippe Chempeaux, PC, 135 (3,12 %).

29 mars 1992 : I., 13 175 ; V., 6 460 ; A., 50,96 % ; E., 5 959 ; Louis Houpert, app. RPR, 3 742 (62,79 %) ; Robert Scheuer, FN, 2 217 (37,20 %).]

Une élection municipale

YVELINES
Le Chesnay (premier tour)
I., 19 614 ; V., 8 596 ; A., 56,17 % ; E., 8 436.
RPR (Philippe Brillault, m. s.) 3 944 (46,75 %) ; div.d. (Philippe Capelle) 2 666 (31,60 %) ; un. g. (Jean Blocquaux, PS) 1 127 (13,35 %) ; FN (Marie-Chantal Delmas) 699 (8,28 %) .....BALLOTTAGE

[Philippe Brillault (RPR) devrait retrouver son siège de maire du Chesnay, dimanche 20 octobre. Sa liste améliore son score de juin 1995 de près de 9 points, alors que Philippe Capelle obtient plus de 15 points de moins que le total des voix des deux listes divers droite de juin 1995, une baisse due, en partie, à la présence de la candidate du Front national, Marie-Chantal Delmas. Les élections avaient été annulées le 31 juillet par le Conseil d'Etat à la suite d'un recours déposé par Philippe Capelle, qui avait constaté, lors du premier tour des élections, qu'un tiers des enveloppes officielles ne contenaient ni sa profession de foi ni son bulletin de vote.

11 juin 1998 : I., 19 932 ; V., 10 645 ; A., 46,59 % ; E., 10 467 ; RPR (Philippe Brillault) 3 960 (37,83 %) ; div.d. (Bernard Gillis) 2 538 (24,24 %) ; div.d. (Philippe Capelle, MPF) 2 413 (23,05 %) ; Un. g. (Jean Blocquaux, PS) 1 556 (14,86 %).]

L'armée française ne peut « projeter » plus de 15 000 hommes

INTERROGÉ par les membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, le général Jean-Philippe Douin, chef d'état-major français des armées, a reconnu, mardi 8 octobre, qu'aujourd'hui *« il est difficile d'aller au-delà d'une force de projection terrestre de 15 000 hommes »*. *« S'il n'y a pas de "collectif" de fin d'année, la gestion des armées en 1997 commencera avec une dette de 1,5 milliard de francs »*, a prédit le chef d'état-major, qui s'est dit *« préoccupé »* par les charges financières que représentent les actions extérieures. D'autre part, le général Douin a insisté sur la nécessité de *« limiter la durée de la transition entre les deux modèles d'armée »*, c'est-à-dire le passage d'une armée de recrues à une armée de professionnels, *« sans toutefois accélérer la décroissance des effectifs d'appelés et encore moins arrêter par anticipation le service militaire pour les jeunes nés avant le 1er janvier 1979 »*, comme la rumeur en avait circulé.

DEPÊCHES

■ **SERVICE NATIONAL : la commission de la défense du Club 89,** un mouvement présidé par Jacques Toubon, ministre de la justice, se prononce, dans le numéro d'octobre des *Nouveaux Cahiers de 89*, en faveur d'une période de trois mois d'instruction militaire obligatoire entre dix-huit et vingt et un ans, au terme de laquelle les jeunes Français pourraient choisir un service national volontaire. Soucieux de conserver le lien armée-nation, le Club 89 souhaite que le rendez-vous citoyen ait une durée significative. Dans la préface des *Cahiers*, Charles Millon, ministre de la défense, s'en tient à un rendez-vous de cinq jours.

■ **BALLADURIENS : Nicolas Sarkozy lance un appel à l'union de la majorité,** dans un entretien accordé, lundi 14 octobre, au *Figaro*. *« Plus on s'approche d'une échéance importante, les législatives de 1998, plus l'union de la majorité apparaît comme l'une des conditions de son succès »*, déclare-t-il. Affirmant que *« la majorité a et aura besoin d'Edouard Balladur »*, le député RPR estime que *« ce qui est important, c'est que la majorité donne une véritable image d'union, sincère et sans arrière-pensée. Le remaniement est une possibilité. Elle n'est pas la seule »*, poursuit-il, en demandant une inflexion de la politique du gouvernement dans un sens plus libéral.

■ **CENTRISTES : Pierre Méhaignerie (UDF-FD), député d'Ille-et-Vilaine,** estime, dans un entretien publié dans le quotidien *La Croix* daté 13-14 octobre, que *« le gouvernement paie aujourd'hui lourdement, trop lourdement, le mauvais démarrage des cinq mois qui ont suivi l'élection présidentielle, marqués par un accroissement des prélèvements et des dépenses publiques »*.

■ **RALLIEMENT : Patrice Hernu, ancien secrétaire général de Génération Ecologie** et ancien bras droit de Brice Lalonde, a décidé, samedi 12 octobre, de *« s'associer à l'action politique »* de Force démocrate, la formation centriste présidée par François Bayrou.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen, président du Front national,** qui était dimanche 13 octobre à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), s'en est pris au premier ministre, Alain Juppé. Selon lui, M. Juppé est *« sur une planche savonneuse et s'accroche à la bouée de sauvetage de la lutte contre le FN »*. *« Malheureusement*, a-t-il ajouté, *c'est une bouée en béton. »* La veille, M. Le Pen, qui présidait une célébration du baptême de Clovis à Toulouse, a, à nouveau, évoqué l'imminence d'une révolution : *« Je sais que la révolution vient [...]. Au fond du cœur, je crois que notre peuple est prêt aujourd'hui à cette inéluctable renaissance »*, s'est-il exclamé.

■ **MOUVEMENT DES CITOYENS : Paul Loridant, sénateur de l'Essonne, a été « pré-investi »** par le Mouvement des citoyens (MDC), samedi 12 octobre, pour être candidat aux élections législatives dans la 4e circonscription de l'Essonne, face au député sortant UDF-PR Pierre-André Wiltzer. Le MDC de l'Essonne, réuni en congrès départemental à Morsang-sur-Orge, a désigné un candidat dans chaque circonscription de ce département, où il estime que le Parti socialiste le néglige dans les négociations pré-électorales.

■ **SONDAGE : 78 % des médecins estiment que la réforme de la Sécurité sociale** décidée par le gouvernement n'est pas conforme aux engagements pris par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle. Selon un sondage réalisé les 2 et 3 octobre auprès de 330 médecins généralistes, spécialistes et hospitaliers que publie l'hebdomadaire *Impact médecin*, 67 % d'entre eux se déclarent prêts à faire la grève le 17 octobre.

Les syndicats de l'armement préparent de nouvelles actions sur les sites menacés

La manifestation de Paris, samedi 12 octobre, a montré la mobilisation des salariés des arsenaux

A cinq jours de la grève prévue dans la fonction publique et le secteur public, jeudi 17 octobre, toutes les confédérations syndicales avaient appelé à une manifestation, samedi, à Paris, des salariés de l'armement menacés par les restructurations que gère le ministre de la défense, Charles Millon. Près de 20 000 employés de ce secteur ont répondu présent pour montrer leur détermination.

PARI TENU pour ceux de l'armement. Près de 20 000 salariés de la défense nationale sont montés, samedi 12 octobre, à Paris, pour afficher leur détermination et leur volonté de se battre contre des restructurations qui vont supprimer, à terme, plus d'un emploi sur cinq dans le secteur de l'armement. Ils étaient 25 000 selon les organisateurs, et 11 000 selon la police.

Des salariés des entreprises sous-traitantes, qui dépendent peu ou pron de l'industrie militaire, tout comme de nombreux élus de gauche, communistes et socialistes, avaient aussi fait le déplacement. Ce sont des bassins d'emplois entiers, Cherbourg au premier chef, mais aussi Brest, Lorient, Ruelle (Charente), Indret (Loire-Atlantique) et à plus faible échelle Bourges, Roanne, Tulle, Tarbes et Toulon, des sites en Gironde et en Haute-Garonne qui se sont mobilisés, pour exprimer leur refus des *« plans Millon qui décidément ne passent pas »*.

Le défilé intersyndical a traversé une capitale singulièrement calme, de la place de la République à celle de la Madeleine. Il se dégageait cependant de ce cortège un très fort sentiment de fermeté. Les salariés de la DCN (direction de la construction navale) d'Ile-de-France, de Satory ou du ministère de la défense fermaient la marche. C'est dans le calme que les derniers participants au défilé se sont dispersés vers 18 heures.

DÉTERMINATION

Avec 42 cars affrétés, soit près de 2 500 personnes, l'arsenal de Cherbourg a fourni le plus fort contingent des troupes. Pour les Cherbourgeois – leurs élus, qui avaient fait le déplacement, doivent être reçus, jeudi, par le président de la République, avec l'ensemble des élus du Cotentin –, la détermination à ne pas laisser l'arsenal perdre un salarié sur deux était visible.

La même motivation guidait les salariés d'Indret, venus de l'estuaire de la Loire, et ceux de Ruelle, reconnaissables à leur teeshirt blanc. Onze cents personnes de cette petite ville de Charente, qui compte sept mille habitants, étaient là pour défendre cinq cents emplois menacés. La tête du défilé regroupait six organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC et Autonomes). Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, placé sous une banderole rouge portant comme inscription *« Ensemble pour le plein emploi, les statuts et garanties collectives, le retrait des plans Millon »*, était entouré, à sa droite, par Alain Deleu, président de la CFTC, et, à sa gauche, par Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. Un mince cordon humain séparait les deux secrétaires généraux qui se sont salués, mais qui ne se sont pas serrés la main. Nicole Notat, absente, deux secrétaires nationaux Jean-René Masson et Michel Caron représentaient la CFDT, ainsi que Jean-Pierre Le Velly, secrétaire général de la fédération CFDT des établissements et arsenaux de l'Etat.

Selon M. Viannet, *« la preuve est aujourd'hui faite que si le gouvernement persiste sur la ligne de conduite qu'il s'est tracée en matière d'industrie de défense, on va vers des conflits très durs »*. Le patron de la CGT a encouragé le développement de la *« pression sociale »* sur le gouvernement. M. Blondel, de son côté, a demandé au gouvernement de *« remettre en cause le plan Millon, pour essayer d'éviter la catastrophe économique que serait la fermeture ou l'abandon de la moitié des arsenaux »*. *« A force de casser l'emploi, on va devenir un simple pays touristique »*, s'est-il exclamé. M. Deleu a réclamé *« de vraies négociations »*. La CFDT, quant à elle, compte *« peser sur les négociations à venir sur le temps de travail, pour sauver des emplois et trouver des moyens de diversifier les bassins d'emplois »*.

Ayant invité, le 3 octobre, les autres confédérations à rejoindre la CGT, afin de construire *« une puissante initiative d'action nationale, interprofessionnelle, unitaire »*, courant novembre, M. Viannet a considéré que cette démonstration est apparue de bon augure, à cinq jours de la journée d'action et de grève du secteur public, prévue pour le jeudi 17 octobre.

Alain Beuve-Méry

CNP
Résultats du 1er semestre 1996

Dans une conjoncture de baisse des taux d'intérêt à court terme et d'alourdissement de la fiscalité des OPCVM, le premier semestre 1996 a été marqué par d'importants transferts d'épargne vers des placements plus longs notamment l'assurance-vie.
Le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'assurance de personnes en France est estimé pour le premier semestre 1996 à 276 milliards de francs.

La CNP consolide son rang de premier assureur de personnes en France

Dans ce contexte, le CNP a réalisé un chiffre d'affaires de 53,3 milliards de francs pour le premier semestre 1996 en progression de 34,6 % sur celui du premier semestre 1995.
Cette croissance trouve son origine dans la forte progression (43,1 %) des assurances individuelles, tandis que le chiffre d'affaires des assurances collectives reste stable par rapport au premier semestre 1995.

Le résultat net consolidé (part du Groupe) s'établit à 741,3 millions de francs en hausse de 4,3 % sur celui du premier semestre 1995.

	1er sem. 1995	1er sem. 1996	Évolution
Chiffre d'affaires (MdF)	39,6	53,3	+ 34,6 %
Encours gérés (MdF)	313,2	396,2	+ 27 %
Résultat net part du Groupe (MF)	710,6	741,3	+ 4,3 %

La CNP met en place une nouvelle organisation

La CNP doit ses performances à une stratégie claire qui repose sur :
- une spécialisation sur un métier unique, l'assurance de personnes en France et à l'étranger,
- un partenariat solide et durable avec de grands établissements,
- une innovation permanente grâce à une forte anticipation des besoins des assurés.

Pour mieux servir ses clients, le CNP a mis en place une nouvelle organisation en parfaite cohérence avec cette stratégie. La création d'une direction au service des assurés en est l'une des illustrations.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (MDF)

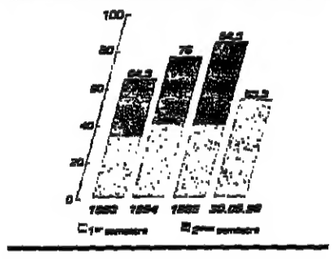

EVOLUTION DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (MF)

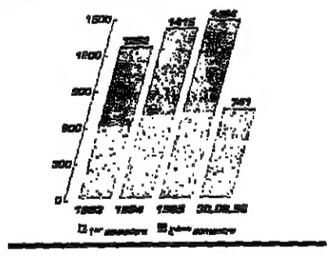

REPARTITION DU CAPITAL (%)

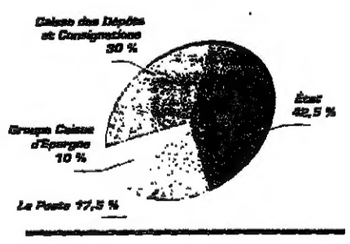

CNP
CNP, VIVEZ BIEN ASSURÉ

Communication Financière : 01 42 18 88 53 - Adresse internet : http://www.cnp.fr

PAUVRETÉ Au 30 juin 1996, 993 964 personnes étaient allocataires du revenu minimum d'insertion. Sur un an, ce chiffre est en progression de près de 5 %. Victimes de la forte dégradation du marché de l'emploi, de jeunes diplômés, âgés de 25 à 30 ans, sont de plus en plus nombreux à percevoir cette allocation. ● L'ARRIVÉE de ces jeunes, dans un dispositif initialement conçu pour lutter contre la grande pauvreté, oblige les commissions locales d'insertion à modifier leurs interventions. Ainsi, à Dijon, la mission locale accepte, selon les situations, des étudiants en fin de cursus pour les aider à une recherche d'emploi. ● À LILLE OU À DIJON, diplômés et bénéficiaires du RMI : *« Au moins, j'ai une aide au logement et je me débrouille à peu près sans l'aide de mes parents »*, explique Nathalie, qui galère malgré un DEA de droit international.

De plus en plus de jeunes diplômés perçoivent le RMI

Un quart des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion ont aujourd'hui moins de trente ans. Parmi eux, certains ont un niveau d'études élevé. Dans plusieurs départements, les dispositifs d'accueil se mobilisent pour répondre aux besoins de ce nouveau public

LE REVENU minimum d'insertion (RMI) a frôlé, en juin, le seuil symbolique du million d'allocataires. En comptant conjoints et enfants, près de deux millions de personnes bénéficient désormais de l'allocation créée en 1988. Ses concepteurs n'avaient pas prévu une telle explosion : même si l'augmentation s'est ralentie cette année, le nombre de RMistes a plus que doublé en huit ans.

Sous la pression du nombre et dans un contexte de dégradation généralisée du marché de l'emploi, le rôle du dispositif s'est considérablement modifié. Le RMI était initialement destiné à combler les failles d'un système de protection sociale incapable de prendre en charge la grande pauvreté. Désormais, tout l'éventail social, ou presque, est concerné. Les jeunes adultes de vingt-cinq à trente ans sont de plus en plus nombreux à accéder au RMI et, parmi eux, des jeunes diplômés – voire très diplômés – qu'un BTS, une maîtrise universitaire, un doctorat ou un diplôme d'ingénieur ne protègent plus du chômage.

Ce tournant, qui consacre l'irruption des classes moyennes dans le dispositif, n'a pour le moment fait l'objet d'aucune évaluation globale. Les données qualitatives manquent cruellement sur un dispositif qui reste écartelé entre ses différentes tutelles : conseils généraux, caisses d'allocations familiales et services préfectoraux. Qui entre et sort du RMI ? Quel est le niveau de diplôme des nouveaux entrants et leur profil sociologique ? Autant de questions qui restent sans réponses, ou presque. Mais, malgré ce pilotage à vue, les pouvoirs publics s'inquiètent de l'importante arrivée des jeunes.

La Cour des comptes avait, la première, tiré discrètement la sonnette d'alarme. *« Le RMI semble servir de plus en plus de dispositif d'accueil des jeunes adultes en attente du premier emploi »*, notait-elle dans son rapport annuel de 1995. Après plusieurs tentatives de réforme et l'annonce d'un renforcement de la *« chasse aux fraudeurs »*, le gouvernement est récemment revenu à la charge en proposant que l'obligation alimentaire s'applique, sous certaines conditions de ressources, aux familles des allocataires du RMI (*Le Monde* du 12 septembre). Principale cible : les jeunes, dont Eric Raoult avait fustigé, durant l'été 1995, *« la culture RMI »*. Pour justifier le recours à l'obligation alimentaire, le premier ministre, Alain Juppé, expliquait, le 12 septembre dernier, à des chefs d'entreprise réunis à Bordeaux : *« Il est de notoriété publique qu'il y a des jeunes étudiants dont les parents ont tout à fait les moyens de les faire vivre et qui vont s'inscrire au RMI. »*

La réalité vécue par les chargés de mission RMI dans les départements, par les travailleurs sociaux ou encore par le personnel de l'ANPE est autrement nuancée. *« Dans le département du Nord,* souligne Jacques Hoel, chargé de mission RMI, *l'augmentation du nombre de diplômés parmi les allocataires est un phénomène marquant mais qui reste marginal. Elle est surtout sensible dans les villes universitaires, comme Lille ou Valenciennes, où les jeunes choisissent de se sédentariser après la fin de leurs études. »*

Dans d'autres départements, où la pression des diplômés est plus forte, les missions ont dû s'adapter à la nouvelle donne. En Côte-d'Or, 4 800 jeunes de moins de 26 six ans cherchent un emploi. C'est l'un des rares départements où l'on accueille – au compte-gouttes – des étudiants dans le dispositif (pas plus d'une quinzaine par an). Ce que la loi, théoriquement, n'autorise pas. *« A mesure que le chômage progressait pour les jeunes diplômés et que les étudiants prolongeaient leurs études, on a vu arriver des jeunes adultes en fin de cursus universitaire, privés de toutes ressources et qui, légitimement, désiraient quitter le giron familial ou alléger la charge financière de leurs parents,* explique Patrick Joly, directeur de la mission RMI du département. *Ces jeunes ont vite compris qu'hors du dispositif ils n'avaient ni couverture sociale, ni aides au logement, ni emplois aidés. Nous avons fait le choix, ici, de ne pas rejeter systématiquement leurs dossiers. D'évaluer des situations plutôt que des statuts. »*

La plupart des missions départementales semblent écarter, *a priori*, les étudiants. Mais la loi de 1988 est ambiguë. Tout en excluant les étudiants, elle autorise les retours en formation des allocataires, y compris à l'université. Et l'arrivée de jeunes très diplômés dans le RMI bouscule forcément les frontières entre « grands étudiants » et jeunes diplômés. Depuis la création du RMI, la part des 25-29 ans est passée de 5 % à 25 %. 12 % des nouveaux allocataires le sont immédiatement après leur vingt-cinquième anniversaire. Avec le RMI, ces jeunes adultes accèdent à une relative autonomie financière même si, en Côte-d'Or, près de la moitié d'entre eux restent chez leurs parents.

Grâce à l'Observatoire de l'insertion qu'elle a mis en place, la ville de Quimper (Finistère) peut mesurer la pression exercée sur le RMI par les jeunes – *« phénoménale »*, selon Hervé Guéry, qui dirige l'Observatoire. Geneviève Garros, maire adjointe (PS) de Quimper et présidente de la commission locale d'insertion, souligne que la fin des études, le chômage et l'absence de ressources signifient aussi, pour certains, le retour dans la cellule familiale après des années de vie indépendante en cité universitaire.

> « Ils ont 27-28 ans *en moyenne*, n'ont jamais travaillé et leur parcours est souvent fait d'échecs de tâtonnements, ou de réorientations successives »

Ces diplômés viennent également chercher dans le dispositif une aide à la recherche d'emploi, voire l'accès à un contrat aidé de type CES. Au premier semestre 1994, à Quimper, le quart des bénéficiaires de CES avaient un niveau de formation au moins égal au baccalauréat. *« L'arrivée dans le RMI de jeunes parfois très diplômés déstabilise les élus comme les travailleurs sociaux. Ce nouveau public sait adapter sa demande à ses besoins. Pour beaucoup, c'est un tremplin qu'ils utilisent pour financer déplacements, envoi de CV et abonnements à des revues spécialisées dans la recherche d'emploi. »*

Même remarque dans le petit département rural de la Haute-Loire, où le chargé de mission, Pierre Ravel, souligne les difficultés que rencontrent les jeunes diplômés pour financer leurs recherches dans les grandes régions d'emploi, éloignées de leur domicile. *« Pour tous nos jeunes diplômés au RMI,* dit-il, *ces 2 000 francs mensuels représentent la petite marge d'autonomie qui leur permet de payer eux-mêmes téléphone et billets de train. »*

« Il y a quatre ans, lorsque nous signalions les difficultés des demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires du RMI et diplômés à bac + 4 ou 5, on nous riait au nez », se souvient Chantal de Alzua, conseillère à l'ANPE de Lille. Depuis, des stages d'aide à l'insertion pour ce nouveau public ont été mis en place. A Quimper, depuis deux ans, la commission locale d'insertion a passé une convention avec un cabinet de recrutement pour prendre en charge la recherche d'emploi d'une quinzaine de jeunes, tous allocataires du RMI et très diplômés. Enfin, dans le département des Bouches-du-Rhône, l'ANPE et le conseil général ont également mobilisé, depuis deux ans, le dispositif d'accompagnement pour l'emploi des jeunes diplômés vers les plus démunis d'entre eux, allocataires du RMI. *« Ils ont 27-28 ans en moyenne, n'ont jamais travaillé et leur parcours est souvent fait d'échecs, de tâtonnements ou de réorientations successives,* explique Pierre Tichané, qui suit ce dispositif à Marseille. *Beaucoup ont accumulé des diplômes. La plupart sont issus de familles elles-mêmes en difficulté, mais l'arrivée des classes moyennes, voire des enfants de familles aisées dans le dispositif est une réalité. »*

Tous les travailleurs sociaux le soulignent : les jeunes en grande difficulté restent, dans cette tranche d'âge, le public largement majoritaire du RMI. Bien davantage que la volonté de *« profiter »* d'un système, l'irruption dans le dispositif de jeunes adultes mieux armés, étudiants ou diplômés, reflète simplement une aggravation du tableau général de l'emploi. C'est bien l'enjeu essentiel qu'il conviendrait de ne pas occulter.

Christine Garin et Jérôme Fenoglio

993 964 allocataires au 30 juin

Le dernier bilan établit à 993 964 le nombre de personnes qui bénéficiaient du RMI au mois de juin 1996. En un an, la progression du nombre d'allocataires est de 5 %, contre 14,6 % en 1994 et 18,1 % en 1993. Depuis la création du RMI, en 1988, la hausse n'avait jamais été inférieure à 14 %. Au second semestre 1995, pour la première fois, le nombre d'allocataires n'avait pratiquement pas augmenté par rapport au semestre précédent, ce qui explique la faible hausse annuelle. Les moins de 30 ans représentent un quart des RMistes. Leur proportion est plus importante chez les nouveau entrants, mais ils quittent plus vite le dispositif. Les moins de 25 ans, qui peuvent prétendre au RMI s'ils ont charge de famille, représentent environ 6 % des bénéficiaires. Depuis janvier 1996, 196 000 personnes sont entrées dans le dispositif, soit 4 % de plus que dans la même période de l'année précédente. Environ un tiers des allocataires du RMI en sont sortis durant l'année écoulée.

A Dijon, fin d'études et début des désillusions

DIJON
de notre envoyée spéciale

Lionel, vingt-huit ans, a tracé seul sa route, baccalauréat en poche, en jonglant avec les petits boulots et les contrats d'intérim. *« Il me manquait le mode d'emploi »*, dit-il. Six mois en BTS d'action commerciale, une année aux Beaux-Arts, un début d'apprentissage chez un fabricant de vitraux et puis l'armée et, au retour, le chômage, sans formation et sans ressources. Pour finir : le RMI. D'abord la claque, *« parce qu'on n'y a jamais pensé »*, dit-il. *« Tu y vas parce que tu n'as pas le choix. Ensuite, tu essaies, avec cette bouée, de repartir du bon pied. »* Un stage rémunéré d'auxiliaire hospitalier en gériatrie s'est présenté et l'idée de devenir infirmier a fait son chemin. Etudiant en première année à l'école d'infirmiers de Dijon, il a enfin trouvé sa voie.

Deux ou trois autres jeunes de sa promotion sont comme lui : élèves infirmiers inscrits au RMI. Dans le département, une cinquantaine d'étudiants en fin d'études ou engagés dans une filière professionnalisée émargent au revenu minimum d'insertion. Chaque cas – une quinzaine par an – est traité individuellement et signalé par la caisse d'allocations familiales à la cellule d'appui chargée de l'insertion. *« Seuls sont pris en compte le projet de la personne et sa situation sociale et financière. Pas celle de sa famille,* énonce clairement Patrick Joly, chargé de mission. *Si le RMI aide un étudiant à terminer sa formation ou à acquérir une qualification, il remplit sa fonction. »*

« UNE BÉQUILLE »

Avec sa licence de géographie, Pascale n'avait guère d'autre choix que celui de l'enseignement. Elle a opté pour le métier d'institutrice. Echec au concours. Plus d'allocation d'IUFM, plus de ressources. Elle a été pionne, caissière à Auchan et même éclusière pour faire vivre son fils de trois ans. *« Le RMI,* dit-elle, *c'est ma seule chance de pouvoir, cette fois, décrocher le concours. »* Une fois son loyer payé, il lui reste 1 500 francs pour se nourrir, s'habiller et se déplacer. *« Mais, au moins,* poursuit-elle, *j'ai une aide au logement. Et même si j'habille mon fils chez Emmaüs, je me débrouille à peu près sans l'aide de mes parents. »*

Nathalie a commencé à toucher le RMI à vingt-cinq ans. Elle pensait faire son trou en quelques mois avec son DEA de droit international et elle galère depuis deux ans. La cellule d'appui lui a trouvé un stage rémunéré de six mois dans une entreprise où elle espère *« faire ses preuves »*. Elle gagnera à peine plus que ses 2 300 francs actuels mais elle n'en demande pas davantage : *« Juste que quelque chose se passe. »*

Pendant ces six mois, elle conservera son aide au logement et percevra, à nouveau, le revenu minimum d'insertion si son stage ne débouche pas sur un emploi ; elle espère bien, cependant, que ce ne sera pas le cas. *« Le RMI, c'est une béquille,* dit-elle. *A presque trente ans, je ne veux pas demander d'aide à mes parents ou bien juste de temps en temps, quand les fins de mois sont trop difficiles. »*

Les fins de mois difficiles, Isabelle, comme Nathalie, connaît par cœur. Elle aussi se sent trahie, amère. Le décès du père, les ressources de la famille qui chutent d'un coup ont coïncidé, pour elle, avec la fin des études et le début des désillusions. Car elle était certaine de trouver un emploi avec son BTS de transport international. On le lui avait assuré. Elle attend depuis deux ans. Elle aussi va reprendre ses études, à Lyon, où une école propose dans sa spécialité des formations complémentaires d'un an. Elle redevient étudiante mais conserve le RMI. *« Sans ces 2 000 francs,* déclare-t-elle simplement, *je ne pourrais pas me loger à Lyon. »*

C. G.

O I S E
1 semaine à Oxford
Stages intensifs d'anglais pour la vie professionnelle
Cours individuels à tous les niveaux
Anglais spécialisé pour professionnels
Logement en famille ou à l'hôtel
Toutes les semaines, toute l'année
1+ Stages d'une semaine ou plus
Agréé pour la Formation Continue
Aussi à Cambridge et à Dublin
Bordeaux: 05 56 55 28 12
Lille: 03 20 40 28 38
Lyon: 04 78 24 60 74
Paris: 01 44 39 66 66
21 rue Théophraste Renaudot
75015 Paris

Dans le Nord, un monde du travail devenu inaccessible

LILLE
de notre envoyé spécial

Pour échapper aux trois lettres symboles du minimum social, les sigles des grandes écoles ne suffisent plus toujours. A vingt-six ans, Jean-Paul cumule ainsi les statuts d'ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers et d'allocataire du RMI. Pour cet aîné de cinq enfants, ce revenu permet de ne pas trop grever un budget familial modeste par une recherche d'emploi qui n'en finit pas. Car, dans un marché où l'offre s'est raréfiée, sa formation ne lui a pas permis d'oublier ses craintes par rapport au monde du travail. *« Je n'aime pas la manière dont on intègre les jeunes à l'entreprise,* dit-il. *Au sortir de l'école, j'étais plein de bonne volonté, mais on m'a d'emblée effroyé. »*

Au centre de perfectionnement des cadres de Villeneuve-d'Ascq, Jean-Paul participe à un stage destiné aux jeunes adultes RMistes ou demandeurs d'emploi de longue durée. Il tente d'y retrouver la confiance perdue. D'autres envisagent de changer d'orientation. A trente ans, Hayeit vient ainsi de renoncer à prolonger ses maîtrises de biochimie et de biologie cellulaire vers l'enseignement, pour se tourner vers les métiers de l'environnement. *« Avec mes bourses d'étudiante, j'avais déjà appris à vivre avec moins de 3 000 francs par mois. Le RMI a pris la relève. Il me permet d'espérer que je ne ferai pas un travail que je n'aime pas pendant les trente prochaines années de ma vie. »*

Dans certaines situations, le RMI peut à peine servir de planche de secours. Au centre d'accueil d'urgence de Tourcoing, Dominique, vingt-huit ans, se demande encore pourquoi un BEP de cuisinier et des études en école hôtelière ne l'ont pas empêché de tomber si bas. Il avait débuté en travaillant trois ans dans les restaurants d'Euro Disney. L'employeur a pris soin que ses contrats à durée déterminée ne se transforment jamais en embauche. A l'été 1994, ils n'ont plus été renouvelés. Le loyer de son appartement, jusque-là retenu sur son salaire, s'est transformé en dettes. En décembre 1995, Dominique a été expulsé et ses biens saisis. Sa compagne a trouvé refuge dans sa famille, en compagnie de son jeune fils. Dominique est retourné dans le Nord, où ses parents, en grande difficulté eux aussi, ne sont pas en mesure de l'aider.

« Je suis coincé. Sans logement, je ne peux pas trouver d'emploi fixe, alors qu'il y a des offres dans la région. Dans un centre d'accueil, il faut être rentré tôt dans la soirée. Cela rend impossible tout travail dans la restauration, où l'on finit tard. » Depuis un an, le RMI assure le minimum vital à Dominique, sans ouvrir d'issue à sa situation bloquée. *« Je préférerais que l'on me propose un vrai travail ou un logement en foyer de longue durée plutôt qu'une allocation,* dit-il. *On m'offre seulement des contrats de qualification, que je refuse. Pourquoi ferais-je un stage pour une rémunération à peu près égale à celle du RMI, qui ne débouchera sur rien ? »*

« UNE SORTE DE FATALITÉ »

Encore le monde du travail ne s'est-il pas trop éloigné de Dominique, toujours apte, du jour au lendemain, à exercer sa profession. Pour de nombreux jeunes adultes de l'agglomération, il est devenu presque inaccessible. Le quartier de Wazemmes concentre ainsi près d'un RMiste sur cinq de la ville de Lille. L'association Les Craignos, créée par des jeunes en 1983, y suit environ quatre-vingts jeunes allocataires. Parmi eux, François, trente ans, et Yayhah, vingt-sept ans, participent à un chantier-école qui leur permet de réhabiliter des immeubles où ils obtiendront, peut-être, un logement. Ils disent leur volonté de s'insérer, leur envie de *« s'évader du quartier »*. Mais ils passent sous silence l'insalubrité et l'exiguïté des logements, l'échec scolaire, le chômage, la drogue, la petite délinquance ou les gros trafics. Tous ces facteurs qui, en s'additionnant, plombent leur avenir.

« Aujourd'hui, on ressent une sorte de fatalité du RMI chez les jeunes du quartier, explique Rachid Ifri, responsable du service éducatif au sein de l'association. *Avant leurs vingt-cinq ans, ils se renseignent pour connaître les démarches. Et, dès leur anniversaire, ils vont s'inscrire. »* Plus qu'une culture, le RMI n'est que le fond d'une impasse. *« Il y a quelques années, il existait encore quelques parcours à mettre en place pour lui échapper. Il était possible de sortir des jeunes de la misère. Maintenant, c'est fini. Les mesures de substitution qui débouchent sur du solide ont disparu. »*

J. Fe.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Publicité

Merci de mettre à jour la vitre arrière de votre voiture.

PUBLICIS CONSEIL

Le professeur Beljanski mis en examen pour exercice illégal de la pharmacie

LE PROFESSEUR Mirko Beljanski, ancien chercheur de l'Institut Pasteur de Paris, a été mis en examen pour exercice illégal de la pharmacie et fabrication illégale de médicaments, a-t-on appris samedi 12 octobre. Sa mise en examen a été décidée à la suite de perquisitions effectuées pendant trois jours la semaine dernière dans ses laboratoires, à Saint-Prim (Isère), par des gendarmes de l'Institut de recherches criminelles agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction Anne Tarelli, de Créteil (Val-de-Marne).
Mirko Beljanski propose des médicaments de son invention pour soigner des cancéreux et des personnes infectées par le virus du sida, dont le PB 100 (*Le Monde* du 25 juin 1994). Il a toujours refusé de faire connaître la composition de ses molécules, interdites en septembre 1993 par le ministère de la santé. Une trentaine de pharmaciens et médecins avaient constitué un réseau de vente de ses produits. Une quinzaine de personnes ont été interpellées, dont cinq ont été mises en examen.

DÉPÊCHES

■ **ATTENTAT : l'étude d'un huissier de justice de Montpellier (Hérault) a été en partie détruite**, dimanche 13 octobre dans la soirée, par l'explosion d'un engin, qui n'a pas fait de blessés. L'attentat n'a pas été revendiqué. Les enquêteurs n'excluaient pas un geste de la Confédération de défense des artisans et commerçants (CDCA), cette étude ayant déjà fait l'objet de menaces de la part de cette confédération connue pour ses manifestations « *musclées* ».

■ **RELIGION : le pape devrait présider la principale cérémonie de la Journée mondiale de la jeunesse**, qui aura lieu le samedi 23 août 1997 à Paris sur la pelouse de Longchamp. Le lieu initialement souhaité par les organisateurs – la place de la Concorde – n'a pas été retenu, pour des raisons symboliques. Un « chemin de croix » est prévu, vendredi 22 août, dans les principales artères du centre de Paris. Organisée du 19 au 24 août 1997, la Journée de la jeunesse devrait attirer près d'un million de jeunes catholiques de tous les continents.

■ **HÔPITAUX : le directeur de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil (Val-de-Marne), Michel Baur, a été prié de quitter son poste**, début octobre, et a été nommé chargé de mission auprès du directeur général de l'assistance publique. Cette mutation intervient après qu'un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) eut relevé de « *graves irrégularités* », dont certaines malversations financières, à la pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, dont M. Baur était le directeur entre 1991 et 1995 (*Le Monde* du 16 juillet).

■ **TRISOMIE 21 : le professeur Claude Griscelli, directeur général de l'Inserm, a pris position**, dimanche 13 octobre, dans la polémique sur le remboursement de l'amniocentèse (*Le Monde* du 9 octobre). S'exprimant dans le cadre du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », le professeur Griscelli a déclaré : « *Si le couple souhaite savoir si la femme porte un trisomique 21 et s'il faut une amniocentèse pour cela, personnellement je dis qu'il faut rembourser.* » « *Mais attention, il y a des questions logistiques et des problèmes de relations humaines qu'il faut gérer.* »

■ **ÉLECTION : Vanessa Bressler a été élue présidente de l'Union des étudiants juifs de France**, dimanche 13 octobre, à l'issue du 25e congrès de cette organisation. Secrétaire générale de l'UEJF depuis 1995, cette étudiante de vingt ans, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, succède à Yariv Abehsera.

Fermée en 1965, la mine d'amiante de Canari, en Corse, continue de déverser ses rejets

Ecologistes et élus veulent obliger les anciens propriétaires à participer aux travaux de dépollution

La Société minière de l'amiante (SMA), filière d'Eternit, sur la côte ouest du cap Corse, a fermé en 1965. Depuis, des millions de tonnes de rebuts rejetés par l'usine continuent de polluer le littoral. Les travaux de protection et de dépollution n'ont toujours pas été engagés. Les élus locaux et les écologistes demandent des mesures d'urgence et veulent contraindre l'ancien propriétaire à participer aux travaux de dépollution.

CANARI (Corse)
de notre envoyée spéciale

L'orage est à peine passé sur le maquis que des torrents d'une boue suspecte dévalent sur la route. Au détour d'un virage, à flanc de falaise, sur la côte ouest du cap Corse, une saillie grise contraste avec les chênes verts et les genêts traditionnels : la mine d'amiante de Canari se dresse dans toute sa laideur. Rien n'a bougé depuis 1965, date de sa fermeture par la Société minière de l'amiante (SMA), filière d'Eternit. Deux grands bâtiments sont érigés au bord de la route, vides, délabrés, sinistres. D'immenses tas de stériles (les cailloux rejetés après extraction du minerai) débordent sur la chaussée. A côté, des constructions abritent quelques artisans et une pizzeria encore en activité. En bas, la mer a une étrange couleur bleu lagon, inconnue en Corse : dessous gisent les tonnes de rebuts rejetés par l'usine.

Quelque douze millions de tonnes ont ainsi été déversés, comblant la marine d'Albo et créant une plage artificielle, dans l'anse de Nonza, à 5 kilomètres de là à vol d'oiseau. Au-dessus de l'usine, deux puits de 120 mètres de profondeur accueillent les ordures ménagères des communes voisines : une décharge hors la loi en pleine amiante. Autour, les déchets amiantifères ont recouvert le maquis.

Inscrite dans l'inventaire des sites pollués en janvier 1993 par Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement, la mine n'a subi aucun travail de protection et, encore moins, de dépollution. Seuls deux petits panneaux « *défense d'entrer* » interdisent l'accès à l'intérieur des bâtiments depuis six mois.

Pourtant, dès 1962, le bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Corse mettait en garde la SMA : « *Les cailloux du stérile sont brassés jusqu'à quinze mètres de profondeur et de longues traînées blanchâtres indiquent un groupement de minerai encore riche en amiante.* » Mais, à l'époque, la SMA, une des plus importantes sociétés privées de l'île, fournissait 20 % des besoins nationaux en amiante et employait trois cents personnes. Quand l'usine ferme, en 1965, c'est localement un séisme économique. La catastrophe écologique ne sera reconnue que trente ans plus tard.

DES CAS DE MÉSOTHÉLIOMES

Pendant ces trente ans, aucune mesure ne sera prise pour éviter les éboulements et la pollution de l'air. Le maire de Canari, Maurice Bertoni, n'a pourtant pas ménagé sa peine pour alerter les autorités publiques. En vain, l'amiante n'avait encore que des vertus. Aucune étude épidémiologique n'a été lancée à Canari et dans ses environs. Les seuls éléments médicaux dont on dispose encore aujourd'hui sont les résultats d'études menées par le service du professeur Boutin, à l'hôpital de la Conception, à Marseille.

Le médecin a vu arriver les premiers cas de mésothéliomes (cancer de la plèvre) diagnostiqués chez les dockers qui déchargeaient les sacs d'amiante de Canari. Il s'aperçoit que des cancers dits « environnementaux » touchent aussi la population. A défaut de recensement sérieux, les anciens mineurs sont les seuls à témoigner du danger de la fibre : « *J'ai encore quelques camarades vivants, mais la plupart sont morts des poumons* », assure Joseph Simeoni.

Sous les relances incessantes des élus locaux, le ministère de l'environnement se réveille au début de l'année 1995 et commande à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) une étude sur l'évaluation des risques. Parallèlement, le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) du ministère de l'industrie mène une enquête sur la mise en sécurité du site et son coût. L'étude de l'Ineris, menée sur des échantillons de poussières captées en plein hiver, montre des résultats peu alarmants avec des relevés de présence de fibres de chrysotile (une des variétés d'amiante) indiquant de une à quinze fibres par litre d'air, soit en dessous des normes admises en France.

Mais le financement de l'étude par le Comité permanent amiante, très lié aux industriels de l'amiante, jette le trouble sur l'objectivité des résultats. A tel point que le ministère de l'environnement a demandé un rapport complémentaire. « *L'absence d'analyses en saison d'été – la plus pénalisante en matière d'envois de poussière – permet de penser que les pics de pollution n'ont pas été détectés* », relève sobrement Jacky Bonnemains, responsable de l'association écologiste Robin des bois.

Plusieurs indices tendent à montrer que la pollution est plus importante. L'été, vents et chaleur aidant, les poussières sèches s'envolent bien au-delà du périmètre des capteurs de l'Ineris. A tel point que des habitants éloignés de 10 kilomètres de la mine s'en sont émus. « *Voilà trois ans que nous avons constaté que les jours de grands vents d'ouest, la plage de la marine de Negro se couvre d'un dépôt de poussières grises. Cet été, cela a été spectaculaire : toutes les barques étaient blanches et les dépôts ont remonté les eaux de la rivière* », raconte Mme Amadei qui, après des lettres au préfet aussi nombreuses que vaines, s'est tournée vers l'Union du peuple corse (UPC). Associés à Robin des bois, les autonomistes demandent des mesures d'urgence de dépollution et un bilan médical de tous ceux qui ont travaillé dans et autour de la mine.

« DÉSASTRE ÉCOLOGIQUE »

Mais surtout ils veulent, en application du principe « pollueur-payeur », obliger la société Eternit à réhabiliter le site. Une revendication qui rejoint celle des élus locaux : « *Ce désastre écologique est un véritable préjudice pour notre région. Il faut faire contribuer ceux qui ont pollué* », affirme Pierre Chaubon, président de la communauté de communes du cap Corse.

Pressé par les événements, le préfet réunira, le 25 octobre, les élus et services concernés pour prendre connaissance du deuxième rapport de l'Ineris et de l'étude du BRGM. A Paris, les services du ministère de l'environnement réfléchissent au type de procédure judiciaire susceptible d'obliger les anciens propriétaires à s'impliquer financièrement.

Sylvia Zappi

ONU 1996
Année internationale pour l'élimination de la pauvreté

17 OCTOBRE

JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

Éliminer la pauvreté dans le monde : on le peut et on le doit.

Comment participer à cette journée ?

■ En vous associant à l'un des événements prévus dans votre région ou en suscitant vous-même un tel événement

■ En demandant aux élus de votre région de mettre tout leur poids pour que la loi qui se prépare contre la grande pauvreté et l'exclusion permette d'en finir avec l'assistance comme seule réponse à la misère.

Pour transmettre vos initiatives ou vous renseigner :
Secrétariat de la Journée mondiale du refus de la misère
33 rue Bergère - 75009 PARIS

Le sénateur Maurice Arreckx est jugé pour corruption passive

MAURICE ARRECKX comparaît, à partir du lundi 14 octobre, devant le tribunal correctionnel de Toulon, pour corruption passive et recel d'abus de confiance. Il devra s'expliquer sur les pots-de-vin qu'il a touchés lors de la construction de la Maison des technologies : 1 795 000 francs, dont 440 000 francs sont allés au Parti républicain et 60 000 francs au mensuel *Perspectives varoises*, organe de communication du conseil général de l'époque.

PROCÈS

C'est dans la droite ligne de l'enquête sur l'assassinat, le 25 février 1994, du député UDF Yann Piat que l'ancien sénateur PR et ancien président du conseil général du Var, aujourd'hui âgé de soixante-dix-huit ans, a connu ses premières difficultés. Son nom figurait sur une lettre écrite en 1992 par la parlementaire qui le mettait en cause « *en cas d'accident mortel sur* [sa] *personne ou autre suicide* ». Cinq autres noms étaient cités, dont celui de Jean-Louis Fargette, patron du milieu varois, en cavale en Italie, où il sera abattu le 17 mars 1993. Lors de l'enquête sur l'assassinat de Mme Piat, les policiers avaient retrouvé des écoutes téléphoniques dans lesquelles le « caïd » accusait M. Arreckx d'avoir racketté des entreprises en son nom, et ce à hauteur de 30 millions de francs, au cours des dix dernières années.

Au fil des investigations, se dessine par petites touches ce que l'on appelle le « *système Arreckx* », où se côtoient des élus, des décideurs économiques et la fine fleur du milieu varois. La justice s'intéresse alors à la Maison des technologies, un somptueux équipement de 9 500 mètres carrés, construit à Toulon entre l'automne 1991 et l'été 1993, au terme d'une procédure d'appel d'offres restreint et d'un choix d'entreprises très contestable. Le groupe mené par Campenon Bernard Sud (CBS), une entreprise filiale de la Compagnie générale des eaux, a été retenu avec un devis de 117 009 968 francs, alors que les travaux étaient estimés à 100 650 706 francs par un cabinet proche du conseil général.

LE « PARRAIN DU VAR »

De plus, après la signature du marché, trois avenants vont faire grimper le devis à 124 117 752 francs, soit un accroissement de 6 % du prix initial. Selon la chambre régionale des comptes, « *le choix de l'entreprise chargée de la réalisation du projet a été systématiquement truqué pour imposer cette entreprise et lui permettre, en contrepartie des avantages occultes qu'elle a accordés à certains, de réaliser une marge exorbitante aux dépens des deniers des contribuables varois* ».

Lors du procès, qui devrait durer cinq jours, quatre autres personnes sont également appelées à comparaître. Il s'agit de Jean-Louis Germain, gérant de la société SBS, le corrupteur auquel M. Arreckx aurait demandé de financer ses campagnes électorales à hauteur de 2 millions de francs ; Guy Laforgue, le faux-facturier qui prélevait 20 % sur les sommes détournées ; Guy Lieutaud, l'homme de confiance qui, à l'instar de Jean-François Barrau, ancien conseiller général PS et vice-président de la chambre de commerce, semblait faire l'interface entre le « *parrain du Var* », comme s'est autoproclamé M. Arreckx, et celui du milieu, Jean-Louis Fargette ; enfin, Dominique Cananzi, PDG d'une entreprise de bâtiment, qui a touché 2 millions de francs du groupement d'entreprises chargé de la construction de la Maison des technologies au seul motif qu'il avait été écarté des travaux.

M. Arreckx avait été placé sous mandat de dépôt par le juge Thierry Rolland du 1er août 1994 au 15 mai 1995, date à laquelle il fut remis en liberté après versement d'une caution de 2,2 millions de francs. Aujourd'hui, il ne cache pas sa crainte de retrouver aux Baumettes la cellule de Gaston Dominici qu'il occupait alors. D'autant que ce procès sera suivi d'un autre, au cours duquel il devra s'expliquer sur des transferts de fonds ayant alimenté ses comptes suisses à hauteur de 8 millions de francs.

José Lenzini

Le dossier Pacary est menacé d'annulation

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris pourrait avoir à rendre, dans les semaines à venir, une décision capitale pour le sort judiciaire de l'homme d'affaires Michel Pacary et de son épouse, soupçonnés d'avoir mis en place, auprès d'un grand nombre de communes, des filières de financement occulte. Dans un arrêt rendu le 10 octobre, la présidente de cette juridiction, Claudine Garnier, a ordonné un « *supplément d'information* » afin de vérifier les anomalies mises en évidence par l'un des avocats de Mme Pacary, Me Jean-Pierre Gastaud. Le 6 septembre, celui-ci avait déposé une requête en annulation, estimant que « *certains actes de procédure sont entachés de nullité et affectent d'irrégularités l'ensemble de la procédure* » actuellement suivie par le juge d'instruction parisien Edith Boizette.

Me Gastaud a rappelé que le couple Pacary avait été mis en cause dès 1993, dans le cours d'une information judiciaire confiée à un juge de Pointe-à-Pitre, Hubert Hansenne. La 8e division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) ayant été chargée, en métropole, de certaines vérifications, l'un des policiers de ce service aurait confectionné un double du dossier, transmettant un rapport au parquet de Paris, le 3 novembre 1993, avant même d'en transmettre un au juge Hansenne, en janvier 1994. « *Il en résulte que, sans doute à dessein de dessaisir de cette affaire, au moins partiellement, le juge Hansenne au profit de la juridiction parisienne, un officier de police a gravement violé les règles de procédure pénale* », pouvait-on lire dans le mémoire de Me Gastaud. Ces faits ont motivé le dépôt, l'année dernière, d'une plainte pour « *faux en écritures publiques et privées* », soumise à un autre juge parisien, Chantal Perdrix. Me Gastaud visait notamment la transmission au parquet de Paris, toujours par le même policier, de copies – antidatées – de procès-verbaux d'interrogatoires extraits de l'enquête de M. Hansenne (*Le Monde* du 9 juin 1995).

La confirmation éventuelle, par la chambre d'accusation, de telles irrégularités serait lourde de conséquence. C'est sur la base de ces pièces que fut ouverte, à Paris, une enquête préliminaire, puis l'information judiciaire confiée à Edith Boizette. L'avocat de Mme Pacary met donc en cause la saisine même du juge parisien, estimant « *viciée* » l'intégralité de la procédure. Si les vérifications entreprises confirment la thèse de l'avocat, l'affaire Pacary, susceptible de mettre en cause de nombreux élus, de droite comme de gauche, pourrait se trouver prématurément close.

Hervé Gattegno

NOUVELLE MONDEO
vous ne verrez plus la route comme avant

■ Sécurité globale
■ Tenue de route exemplaire
■ Équipement incomparable

ESSAIS : ☎ 47.39.71.13

Ford SADEVA PARIS OUEST - 129 bd. Jean-Jaurès - 92 CLICHY

هكذا من الأصل

DÉVELOPPEMENT Le ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier, et de nombreuses personnalités, devaient lancer, *mardi 15 octobre* à Strasbourg, *une campagne de mise en valeur de l'idée européenne. Intitulée « Dialogue national pour l'Europe »*, elle doit se dérouler dans chacune des vingt-deux régions métropolitaines et des quatre régions d'outre-mer et durer plusieurs mois. ● LE CADRE RÉGIONAL a été choisi par le gouvernement pour mieux s'approcher de l'opinion publique. De larges franges de la population française sont en effet peu convaincues de la nécessité de la construction européenne. ● L'EUROPE finance pourtant de nombreuses initiatives de développement régional. Sans les « fonds structurels » ou les programmes spécifiques, comme le « Leader », le territoire français manquerait cruellement de ressources.

L'Europe part à la conquête d'une opinion rétive

Mardi débute à Strasbourg une grande opération de communication qui s'étendra dans toutes les régions. Le gouvernement a choisi de décentraliser l'idée européenne pour mieux convaincre de sa nécessité

C'EST SUR LE TERRAIN des régions que va se dérouler la grande opération de communication voulue par le gouvernement sur les enjeux de la politique européenne, dont le lancement officiel a lieu *mardi 15 octobre* à Strasbourg. Son coordinateur, Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, mais aussi président du conseil général de Savoie, a voulu que ce « *dialogue national pour l'Europe* » puisse toucher dans l'ensemble du pays les responsables des grandes institutions politiques et économiques, mais aussi tous ceux qui ont conscience que la construction européenne modifiera considérablement leur environnement et n'ont que difficilement accès à des informations à son sujet.

Dans tous les pays européens, les craintes qui ont surgi sur l'impact des politiques européennes ont mis en évidence le besoin d'ouvrir le débat et fait prendre conscience que l'Union européenne ne pourra prendre son véritable essor que si sa finalité est comprise et acceptée par ses citoyens. La politique européenne a trop longtemps été, dans chacun des pays de l'Union, le domaine réservé de quelques élites de fonctionnaires et d'hommes d'affaires pour obtenir une réelle adhésion populaire. On était européen parce que c'était agréable de voyager sans trop de difficultés d'un pays à l'autre, ou pratique pour trouver des subventions. Mais on l'était beaucoup moins dès lors qu'il s'agissait de modifier ses habitudes ou ses traditions.

L'aide de Bruxelles aux régions

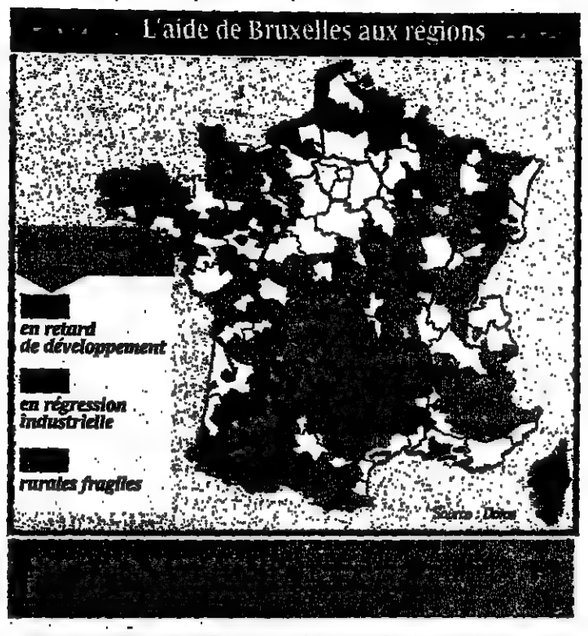

Le pressentiment que l'Europe n'affirmerait sa place dans le monde d'aujourd'hui que par la mise en commun de ses forces, par le biais d'un marché unique, d'une monnaie unique, d'une politique extérieure commune, a amené les gouvernements et les administrations à accepter, presque en catimini, de poursuivre la route de l'intégration. On l'a vu lors du traité de Maastricht : le réveil a été brutal lorsque, crise économique et montée du chômage aidant, les Européens, à la recherche d'explications qu'ils ne trouvaient pas, ont remis en question cette « *fatalité* » de la construction européenne qu'on leur imposait. Il a été paradoxal de constater, lors de la campagne du référendum sur le traité de Maastricht, en 1992, que les premiers bénéficiaires du budget communautaire, les agriculteurs, ont été les premiers à s'insurger contre une Europe dont ils ne comprenaient plus les raisons.

Sous la pression des plus anti-européens de l'actuelle majorité, le Parlement français a exigé d'être tenu informé, par l'intermédiaire de ses délégations pour les affaires européennes, pour avoir son mot à dire sur les projets de textes communautaires. La Constitution a été modifiée en ce sens dès 1992, sous le second septennat de François Mitterrand. Après l'arrivée à la présidence de Jacques Chirac, qui, malgré quelques hésitations, a fait de l'intégration européenne une de ses priorités, Michel Barnier a attaché beaucoup d'importance à en suivre les retombées sur le terrain. Il a inauguré, une fois par mois, une tournée des régions pour se rendre compte sur place des problèmes.

« COMITÉS DE DIALOGUE »

Ce sont ses principaux interlocuteurs d'alors, les préfets de région, qui ont pour mission aujourd'hui, en coopération avec les conseils régionaux, d'organiser le débat auquel le gouvernement a invité les forces vives du pays. Les préfets ont été en effet chargés de mettre en place, dans chaque région, des « comités du dialogue », dans lesquels doivent être représentés les administrations, les collectivités, mais aussi les associations, les syndicats, les partis politiques. Ces comités doivent organiser au cours des prochains mois un programme de manifestations régionales. Dans chacune des vingt-deux régions métropolitaines et des quatre régions d'outre-mer est également prévu un forum d'une journée sur les grands enjeux de la construction européenne, en présence de personnalités de la Commission de Bruxelles ou du gouvernement. Les rectorats ont été mobilisés pour organiser conjointement des actions dans les lycées et les universités. Il a également été prévu de recruter 1 000 jeunes bénévoles pour aider à l'organisation.

Ce dialogue, qui doit durer d'octobre à mai 1997, s'articule en deux phases : une phase dite « *territoriale* », jusqu'en avril 1997, pendant laquelle se dérouleront les réunions publiques. Une phase « *de synthèse nationale* », pendant laquelle un comité d'orientation sera chargé de faire la synthèse des actions menées en prévision d'assises nationales qui se tiendront le 9 mai, jour de la Fête de l'Europe. Toute cette opération sera coordonnée avec la Commission européenne, qui lance de son côté, dans chaque pays de l'Union, des actions d'information sur la monnaie unique, l'Europe des citoyens, et les grandes politiques des Quinze. Elle sera également coordonnée avec la campagne d'information que le ministère des finances met sur pied pour préparer les Français à l'arrivée de la nouvelle monnaie européenne, l'euro, qui remplacera d'ici à 2002 le franc et les autres monnaies des pays qui l'auront adopté.

Henri de Bresson

Objectifs, fonds structurels et PIC

Le territoire de l'Union est divisé en une multitude de zones dans lesquelles s'appliquent des politiques régionales communautaires spécifiques, financées sur les budgets des trois fonds (régional, agricole et social) dits « structurels ». Ces politiques s'appuient sur trois catégories de situations économiques et sociales appelées « *objectifs* ».

● **Objectifs.** Les régions les plus en retard sont dans l'objectif 1, celles qui sont gravement affectées par le déclin industriel relèvent de l'objectif 2 et l'objectif 5 *b* est réservé aux zones rurales. Les objectifs 3 (lutte contre le chômage), 4 (adaptation des salariés aux mutations industrielles) et 5 *a* (modernisation des structures agricoles) ne sont pas régionalisés mais couvrent l'ensemble du territoire national.

● **Les programmes d'initiative communautaire (PIC).** On en dénombre une dizaine (pêche, rénovation urbaine, conversions militaires...). La Commission dispose pour les PIC d'une large latitude quant au choix des zones et aux financements. On notera par exemple Leader (187 millions d'écus entre 1994 et 1999 pour le développement local en zone rurale), Konver (80 millions pour les reconversions militaires) ou Interreg (246 millions pour la coopération transfrontalière).

La manne de Bruxelles en faveur du « micro-local »

FORCALQUIER
de notre envoyé spécial

La politique régionale européenne ressemble à un supermarché où l'on trouve tout, et la carte de France à un manteau d'Arlequin. Les tirelires communautaires intéressent à la fois les régions périphériques, les zones de reconversion textile, les activités militaires ou les déserts ruraux. Et, de Brest à Nice ou à la Réunion, il n'est guère de canton qui ne soit, à un titre ou à un autre, bénéficiaire d'une subvention communautaire particulière, spécifique ou dérogatoire du droit commun.

Les 10 et 11 octobre, à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), au cœur du pays de Giono, quelque deux cents élus, fonctionnaires ou animateurs ont voulu évaluer l'intérêt d'un de ces programmes européens dénommé « Leader », axé sur le développement local en milieu rural. Lancée en 1991, la première tranche a bénéficié à quarante projets locaux, par exemple le centre de la Bretagne, le haut Jura ou le pays cathare. Et, pour 350 millions de francs apportés par Bruxelles, 1,53 milliard a été investi au total dans l'économie « micro-locale », soit 300 millions de plus que prévu à l'origine. Deux départements (Lozère et Creuse) ont en quasi-totalité été couverts par « Leader ». Ici, on a restauré une abbaye ; là, s'est constituée une chaîne de bistrots de pays ; ailleurs, c'est une foire annuelle des produits du terroir, avec la participation de producteurs portugais ou irlandais, qui a été organisée.

A la satisfaction générale, les crédits ont été gérés en bloc par le Centre national pour l'aménagement des structures agricoles (Cnasea). Mais, pour la deuxième phase des programmes, appelée « Leader 2 » (1994-1999), l'Etat – c'est-à-dire la Datar et les préfets de région – a clairement affiché sa volonté de reprendre en main la procédure, la sélection des opérations et, surtout, les financements. Au grand dam de tous ceux qui s'étaient habitués à une sorte de démocratie directe entre Bruxelles et les structures d'animation locales. L'enjeu est important puisque les sommes que Bruxelles versera à la France devraient être trois à quatre fois supérieures à celles de la première période. Déjà soixante-dix projets ont été retenus, et il y aura place, indique-t-on à la Datar, pour deux cents.

Clôturant la rencontre, Jean-Claude Gaudin a par ailleurs souligné tout le bien qu'il pensait des « *pays* » qui, autour d'une petite ville ou d'un bourg, constituent l'armature du tissu rural. « *Je vais donner une impulsion à la politique des pays, sans qu'il soit question d'en faire, bien sûr, un nouvel échelon administratif* », a dit le ministre de l'aménagement du territoire. Et, à l'adresse des préfets, il a lancé une mise en garde : « *Ce n'est pas votre affaire. Ne vous mêlez pas d'associer sept cantons plutôt que cinq ou huit ! Aidez les élus, ne vous substituez pas à eux ! Les patrons, ce sont ceux qui portent l'écharpe tricolore.* » Pour un peu, on aurait cru entendre son prédécesseur, Gaston Defferre.

François Grosrichard

Vaulx-en-Velin prend la piste des étoiles

LYON
de notre correspondant régional

Maurice Charrier, le maire (divers gauche) de Vaulx-en-Velin, est parfois du genre obstiné. Il veut que la commune qu'il dirige, une des ZUP de la banlieue lyonnaise, prenne de la hauteur. A la fin des années 80, la municipalité avait ainsi dressé, sur la façade d'une tour de quinze étages, un mur artificiel d'escalade pour que les jeunes s'initient à la grimpe et apprennent à dominer le vertige.

Las, quelques semaines après l'inauguration de l'équipement, Vaulx-en-Velin était traversée, trois jours durant, d'une violente fronde, au pied même du mur d'escalade. Certains détracteurs du maire y virent un symbole : la jeunesse attendait autre chose qu'une paroi pour se faire les ongles.

BILAN POSITIF

Quelques années plus tard, M. Charrier, toujours à la recherche d'un équipement d'identification et de reconnaissance qui lui permette d'afficher pour sa ville une autre image que les violences, persistait en fixant la barre encore plus haut : il souhaitait ouvrir une fenêtre sur le ciel en construisant un planétarium. La campagne municipale de 1995 tourna en partie autour de ce projet, jugé trop cher, voire luxueux, (15 millions de francs, dont la moitié à la charge de la commune), alors que la ville avait tant d'autres urgences, expliquaient alors les opposants.

Le planétarium vient juste de fêter son premier anniversaire. Premier bilan : 50 000 entrées, dont la moitié de scolaires venus de l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Bilan positif : les prévisions sont largement dépassées. Connaissance et divertissement, pédagogie et magie guident les choix de l'équipe d'animation. La salle, équipée d'un matériel performant, le Digistar, permet de saisir au mieux l'immensité de la galaxie. Au cours de ce premier exercice, six spectacles – quatre achetés aux Etats-Unis et deux produits par le planétarium – ont été présentés au public. Expositions sur la conquête spatiale, « *apéro-science* » – rencontres avec des scientifiques – et débats, avec, notamment, Hubert Reeves, Georges Charpak ou l'astronaute Claudie André-Deshaye, ont attiré la foule. « *Je n'imaginais pas que le ciel, les étoiles, l'Univers, puissent intéresser un public aussi large, aussi diversifié* », explique Danielle Estève-Duffros, la directrice du planétarium.

Seconde satisfaction des animateurs et du maire : une très large majorité des 25 000 visiteurs individuels n'habite pas la commune. Pour ceux-là donc, Vaulx-en-Velin n'est plus seulement synonyme de banlieue en crise. Désormais on y vient rêver, la tête dans les étoiles. Très souvent, les cent-cinquante places de la salle sont occupées. Réservation conseillée.

Bruno Caussé

La mairie de Bordeaux veut résilier son contrat avec l'afficheur Decaux

LA MAIRIE de Bordeaux s'apprête à résilier le contrat de mobilier urbain qui la lie à l'afficheur publicitaire Jean-Claude Decaux, parce que celui-ci n'a « *pas respecté tous ses engagements* » et afin « *de faire jouer la concurrence* ». L'entourage d'Alain Juppé reproche à la société Decaux une prolifération du mobilier urbain dans certains quartiers et des emplacements contestables, notamment dans la zone sauvegardée de la ville. Une étude de terrain réalisée par deux élus de l'opposition révèle aussi que la face visible des panneaux, dans le sens de la circulation routière, est réservée à la publicité tandis que les informations municipales doivent se contenter de la face cachée.

L'Institut des hauts fonctionnaires territoriaux sera fondé à Strasbourg

JEAN-PIERRE SOISSON, président du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), vient d'annoncer la création d'une nouvelle formation des administrateurs territoriaux et la création à Strasbourg, à partir de février 1997, d'un Institut des études supérieures de la fonction publique territoriale, pour succéder à l'institut de formation installé à Fontainebleau. En vertu de la loi Hoeffel de décembre 1994, les élèves administrateurs ont un nouveau statut et suivront pendant dix-huit mois une formation fondée sur l'alternance avant leur recrutement par une collectivité locale. M. Soisson s'est défendu de vouloir « *singer l'ENA* », également installée à Strasbourg.

■ **EURE-ET-LOIR : l'association Beance Beauvilliers sans avions** (BBSA), qui regroupe les opposants au projet de troisième aéroport parisien dans la commune de Beauvilliers (Eure-et-Loir), a organisé, dimanche, une kermesse dans le village et érigé une « *maison de l'environnement* » symbolique, avec des bouteilles de plastique.

■ **TOULON : la ville de Toulon** est prête à accueillir le Musée de la marine, a annoncé Hubert Falco, sénateur PR et président du conseil général du Var, en proposant un transfert du musée à bord du porte-avions *Clemenceau*, en rade de Toulon, dès le désarmement du bâtiment programmé pour 1997. – *(Corresp.)*

■ **HAUTS-DE-SEINE : la ville de Rueil-Malmaison** (Hauts-de-Seine) va créer, d'ici cinq ans, un grand parc naturel urbain de près de 400 hectares, soit le tiers de la superficie de la ville. Il s'étendra du bois de Saint-Cucufa jusqu'aux berges de la Seine. Le parc naturel de la Coulée verte est l'un des principaux projets que la ville entend mener ces prochaines années.

VOLS

DEPART DE PARIS, LYON, MARSEILLE, TOULOUSE ET NANTES
LES ANTILLES 2050F

DEPART DE PARIS
TUNIS 950F
PALMA 970F
ROME 990F
ISTANBUL 1100F
LOME 2250F
COTONOU 2250F
MOMBASA 2850F
LES COMORES 4200F
NOUMEA 5500F

ALLER RETOUR
A CERTAINES DATES
HORS TAXES AERIENNES
180 AGENCES EN FRANCE
36 33 33 33 (1,48F LA MINUTE)
3615 NF (1,29F LA MINUTE)

NOUVELLES FRONTIERES
distributeur d'énergie

DISPARITIONS

René Lacoste

Dernier des « Quatre Mousquetaires » et « Crocodile »

LE JOUEUR de tennis René Lacoste est décédé, samedi 12 octobre, à l'hôpital de Saint-Jean-de-Luz. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Pour le tennis français, ce fut un Roland-Garros de rêve. C'était en 1929. René Lacoste rencontrait Jean Borotra en finale des Internationaux de France. La veille, les deux hommes avaient gagné le double contre Henri Cochet et Jacques Brugnon. Entre les « Quatre Mousquetaires », la rencontre avait été brillante et tonitruante. Lacoste le sage, joueur de fond de court, et Borotra le bondissant, rivé à la volée, s'étaient imposés.

Le dernier vivant de ces « Quatre Mousquetaires » s'est éteint samedi 12 octobre. Tous ensemble, ils avaient enlevé la Coupe Davis en 1927 et 1928. Le saladier d'argent était resté en France jusqu'en 1932. L'histoire raconte que les quatre hommes furent réunis par Suzanne Lenglen, qui, sévèrement battue par le champion américain Bill Tilden dans un match d'exhibition, les persuada de la venger et de se consacrer à une victoire en Coupe Davis contre les Etats-Unis.

Pour elle, René Lacoste accepte de délaisser ses études. Le fils du président de la société Hispano-Suiza, qui fabriquait des moteurs et des voitures haut de gamme, abandonne la préparation de Polytechnique pour la petite balle. Il aime le tennis et voudrait s'y inventer en virtuose. Des « Quatre Mousquetaires », il se fera connaître pour son jeu méthodique qui lui donne des airs de grande sérénité sur le court. Il devient champion de Roland-Garros en 1925 avant de s'imposer à Wimbledon quelques semaines plus tard. En 1926, il remporte les Internationaux des Etats-Unis : il est numéro un mondial. Un an plus tard, il revient gagner sur la terre battue parisienne avant de conserver son titre à New York : il reste le meilleur joueur du monde. En 1928, il est champion de Wimbledon. Entre-temps, il est devenu un « Mousquetaire ». En 1927, en dominant ses deux simples, il est le héros de la victoire en Coupe Davis contre les Etats-Unis. Il y a quelques mois, il s'est vu affubler d'une autre surnom : le « Crocodile ». Rien à voir avec son style de jeu méthodique. Un jour, aux Etats-Unis, Lacoste est tombé en admiration devant une valise en crocodile. Il ne l'a pas achetée mais ses coéquipiers de Coupe Davis et les journalistes américains l'ont affublé du surnom.

En 1929, il accomplit le doublé simple et double à Roland-Garros. D'abord partenaire de Borotra, il s'impose donc à lui en cinq sets au terme d'un match âpre et d'une grande beauté. Au calme buté de son adversaire, Borotra a opposé son jeu bouillant. Lacoste, pour éteindre ses enthousiasmes, s'est risqué à la volée, à la grande surprise des amateurs.

A la fin de la partie, Borotra lui lance : *« Bandit ! Tu as joué mieux que moi encore une fois. »* Lacoste, lui, sait une chose : son revers superbe s'est encore affirmé plus fort et précis. Un peu plus tard, des problèmes respiratoires le contraignent à prendre sa retraite sportive. Mais, loin des tribunes, Lacoste pense toujours au tennis. Il travaille alors au confort des joueurs. A la fin des années 20, ceux-ci ont relevé leurs manches longues parce qu'il faisait chaud. Puis les ont coupées. En 1933, avec le bonnetier André Gillier, Lacoste leur invente donc une chemise au tissu léger et aux bords à côtes.

Sur le vêtement il incruste sa griffe : un crocodile vert printemps à la gueule ouverte rouge vif. La célèbre chemise Lacoste est née. Elle est légère et élégante avec ses boutons de nacre. Elle séduit immédiatement les joueurs et rapidement le public. Son secret de fabrication, le jersey petit piquet, une structure de mailles qui transforme le coton en tissu aérien.

Pendant dix-huit ans, la chemise Lacoste est blanche. La demande et la mode aidant, elle prend des couleurs en 1951. Dès lors, elle sort des courts pour d'autres sports. Elle habille les femmes et se promène en ville. Entre-temps, l'ingénieux « bricoleur » de Saint-Jean-de-Luz a continué à imaginer des objets. Il avait conçu la première machine lance-balles, qu'il fit fabriquer pour travailler ses volées défectueuses ; il poursuit en inventant les premières raquettes métalliques en aluminium.

Bénédicte Mathieu

Roger Lapébie

« Le Pétardier » du peloton

VAINQUEUR du Tour de France en 1937, Roger Lapébie est décédé vendredi 11 octobre dans une clinique de Pessac (Gironde). Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 6 janvier 1911 à Bayonne, Roger Lapébie a commencé par remporter sa première étape du Tour de France (1932) à vingt et un ans avant d'être sacré champion de France sur route l'année suivante. Coureur doué, il sut briller aussi sur la piste en devenant une des vedettes du Vélodrome d'Hiver. En 1934, il triomphe avec Maurice Archambaud lors des Six Jours de Paris.

Surnommé « le Pétardier », ce Bordelais au tempérament vif était un habitué des sprints tumultueux qui se terminaient souvent par des polémiques. C'est en 1934 qu'il réussit son année la plus pleine. Outre le deuxième de ses trois succès consécutifs dans Paris-Saint-Etienne et sa victoire dans le Critérium national de la route, il terminait troisième du Tour, remporté par Antonin Magne, après en avoir enlevé cinq étapes.

Sa victoire éphémère dans Paris-Roubaix, la même année, illustre la volonté et le caractère de ce champion de l'entre-deux-guerres. Victime d'une crevaison à 12 kilomètres de l'arrivée et ne voyant pas venir la voiture de dépannage, il emprunta un vélo sur le bas-côté de la route... Malheureusement, il s'agissait d'une bicyclette de femme. Il en saisit une autre, avec un guidon de course, pour doubler les deux coureurs qui le précédaient et remporter l'épreuve... avant d'être déclassé pour changement de vélo.

Serge Bolloch

■ **ALAN DOWNES**, l'un des plus grands cameramen d'Independent Television News (ITN), est décédé, mercredi 9 octobre, d'un cancer du cerveau. Il était âgé de cinquante-huit ans. Alan Downes est surtout connu pour avoir filmé en 1972 une fillette de neuf ans, Kim Phuc, courant nue sur une route, pour fuir son village attaqué par des bombes au napalm, en pleine guerre du Vietnam. Cette image fameuse fit le tour du monde et le photographe Nick Ut, qui accompagnait Alan Downes, obtint le prix Pulitzer pour cette photo. Les deux hommes avaient sauvé la fillette sévèrement brûlée, en la transportant rapidement à un hôpital. Pendant trente deux ans, Alan Downes parcourut les guerres et les conflits pour ITN. Il fut le premier à filmer le roi Hussein de Jordanie, après la récente victoire jordanienne, en 1974, film pour lequel il reçut le Prix du cameraman de l'année. Il couvrit également la guerre de Chypre, l'Erythrée, la guérilla au Salvador, etc. Mais il fut aussi l'un des auteurs du film documentaire sur le prince et la princesse de Galles, *In Private in Public*, en 1984. Perfectionniste, n'hésitant pas à prendre des risques, Alan Downes, qui avait commencé sa carrière de reporter cameraman à seize ans, en se formant sur le terrain, et qui avait quitté ITN en 1991, était aussi réputé pour sa taille d'athlète, son esprit de solidarité et son côté bon vivant qui ne lui faisait jamais refuser une bonne bouteille de vin.

■ **ROY LEWIS**, journaliste et écrivain britannique, est mort mercredi 9 octobre, à l'âge de soixante-seize ans. L'auteur de *Pourquoi j'ai mangé mon père* (Actes Sud) et de *Mr. Gladstone et la Demi-Mondaine* (Actes Sud) était né le 6 novembre 1919. Il avait fait ses études à Birmingham, puis à Oxford, avant d'intégrer la célèbre London School of Economics. Jeune journaliste, il partit, en 1938, visiter le monde avec sa jeune épouse en travaillant comme pigiste. La guerre le surprit en Australie et il ne revint en Angleterre qu'en 1946. Il continua à œuvrer pour des journaux qui n'eurent pour la plupart, dans cette période d'après guerre, qu'une courte vie, ce qui le conduisit à se tourner vers l'écriture de livres touchant aux domaines socio-économiques. Il entra ensuite à la rédaction de *The Economist*, puis du *New Commonwealth*, avant de rejoindre le *Times*, en 1961, où il resta jusqu'à sa retraite en 1971. Curieusement, ses romans ne se sont jamais bien vendus en Angleterre. Roy Lewis est pourtant connu, surtout comme écrivain de fiction, dans le reste de l'Europe, en particulier en France et en Italie. Son livre *Pourquoi j'ai mangé mon père* reprend avec un humour particulièrement loufoque un thème proche de *La Guerre du feu* de Rosny aîné : la façon dont les hommes primitifs ont découvert le feu, changé leur alimentation et leur mode de vie.

■ **WILLIAM VICKREY**, professeur émérite de l'université Columbia (New York), est mort vendredi 11 octobre, trois jours à peine après avoir obtenu le prix Nobel d'économie avec le Britannique James A. Mirrlees, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (*Le Monde* daté 13-14 octobre). Né en 1914 à Victoria, dans la province de Colombie-Britannique, William Vickrey, a été attaché toute sa vie à l'université Columbia. En 1935, il obtient une licence ès sciences de l'université Yale (Etats-Unis) et commence ses études de doctorat à l'université Columbia. Après avoir travaillé pendant dix ans comme conseiller fiscal, il soutient sa thèse de doctorat en 1947. A l'université Columbia, il jette les fondements de l'analyse des informations asymétriques, importantes pour une meilleure compréhension du fonctionnement du marché. A la fin des années 40, il élabore un modèle de taxation des revenus *« alliant équité et rendement de l'impôt »*. William Vickrey a également effectué d'importantes contributions dans la fixation des prix des services publics, fil conducteur de sa production scientifique. Au milieu des années 50, il s'était fait connaître pour son étude sur le métro de New York. James A. Mirrlees, qui fut récompensé avec William Vickrey le 8 octobre par le jury du prix Nobel, a repris vingt-cinq ans plus tard cette problématique de taxation des revenus pour y apporter de nouvelles solutions.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 10 octobre est publiée :

● **TF 1** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) portant reconduction de l'autorisation délivrée à la société Télévision française 1 (TF 1).

Au *Journal officiel* du vendredi 11 octobre est publié :

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle de Saint-Barthélemy (Guadeloupe).

HORS-SÉRIE

Manière de voir
Le trimestriel édité par
LE MONDE diplomatique

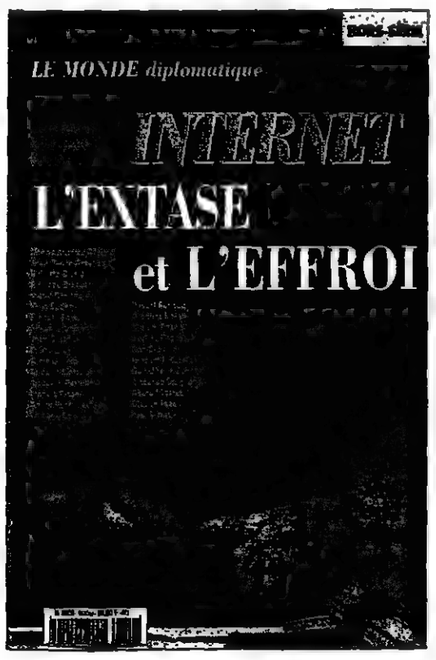

Nul ne peut plus ignorer Internet, ce réseau des réseaux informatiques qui bouleverse la communication et devient l'un des phénomènes technologiques majeurs de la fin du siècle. Est-ce une chance ou bien une menace ? Comment nos sociétés réagissent-elles à l'impact d'Internet ? Quels effets sur l'économie, l'information, la culture ? Quelles conséquences pour le Sud ? Pour la démocratie ?

Au sommaire :

Changer d'ère, par *Ignacio Ramonet*. – *Les enjeux de la globalisation des réseaux*, par *Armand Mattelart*. – Les frontières du cyberespace, par *Francis Pisani*. – Aux avant-postes du cybermonde, par *Ingrid Carlander*. – Un média pour le XXIe siècle, par *Philippe Quéau*. – Sur les autoroutes de la communication, par *Asdrad Torrès*. – Les marchands du cyberespace, par *Dan Schiller*. – Vers une domination mondiale de nouveau type, par *Richard Falk*. – La révolution informationnelle, par *Joël de Rosnay*. – Pour l'intelligence collective, par *Pierre Lévy*. – Bataille pour la liberté sur les réseaux électroniques, par *Yves Eudes*. – Nouvelles armes pour les démocrates par *Roberto Bissio*. – Au service de l'action politique, par *Carlos-Alberto Afonso*. – Une chance pour le Sud, par *Pascal Renaud*. – Qu'est-ce qu'une démocratie électronique ? par *Riccardo Stagliano*. – Dangers, périls et menaces, par *Paul Virilio*. – Craintes d'une techno-utopie, par *Riccardo Petrella*. – Et les citoyens du Sud ? par *Alain Gresh*. – Vers une société de l'incommunication, par *Eduardo Galeano*. – Une nouvelle forme de guerre, par *Jean Guisnel*. – Le tout-anglais n'est pas une fatalité, par *Bernard Cassen*. – Le bien public menacé, par *Herbert I. Schiller*. – Internet et l'école, par *Jean-Pierre Archambault*, etc.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 50 F

Naissances

Irène et Olivier,
ses parents,
Esther,
sa sœur,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne, Alexandra, Suzanne BOUZY,

le 25 août 1996, à Orléans.

Fiançailles

M. Philippe BAUCHET et Mme, née Marie-Christine GROS
M. Jean-François PERNIN et Mme, née Danièle LABBÉ

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Valérie et Benoît.

Décès

– Le président et les membres du directoire,
Les directeurs et le personnel de Fougère-et-Jutheau S.A.,
ont le regret de faire part du décès de leur partenaire et ami,

Philip J. BROWN, Jr.,
ancien administrateur
de Fougère-et-Jutheau S.A.,
ancien président
de Marsh McLennan Europe,

survenu à New York, le mercredi 9 octobre 1996.

– Dominique Pétillot,
sa fille,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Rosette LETELLIER,
née CRESPIN,

le 5 octobre 1996.

2, rue d'Enghien,
75010 Paris.

– Mme Raoul Delimont,
Mme Christine Delimont,
Leur famille,
Et leurs amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul DELIMONT,
ancien président du Syndicat
des opticiens du Sud-Ouest,
membre fondateur du SNADOC,

pieusement décédé, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, le 9 octobre 1996.

Ses obsèques ont eu lieu, selon la volonté du défunt, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Renée Landes-Ville,
Mme Line Poulizac-Landes,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LANDES,
IPET,

survenu le 10 octobre 1996.

80, avenue Général-de-Gaulle,
66500 Prades.
35, avenue du Docteur-Durand,
94110 Arcueil.

Hommage

– Le 14 septembre 1996, le

docteur Jean-Louis FRASCA

disparaissait brutalement.

J.-J. Baudouin-Gautier salue la mémoire de cet être d'exception qui illumina sa vie et qui lui manque cruellement.

Il vous remercie d'avoir une pensée pour son ami.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à tous, David Weckselmann, ancien délégué général de l'Alliance française en Irlande, remercie les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès de son épouse,

Charlotte WECKSELMANN.

3, rue de Metz,
68100 Mulhouse.

Communications diverses

– Dans le cadre du bicentenaire du lycée Henri-IV, une cinquantaine d'anciens élèves, artistes ou écrivains, signeront leurs œuvres dans le cloître du lycée, 23, rue Clovis (5e), le samedi 19 octobre 1996, de 15 heures à 18 heures. Entre autres :

Jacques de Bourbon-Busset,
Pierre Moinot,
Jean d'Ormesson,
Maurice Schumann,
de l'Académie française.

Laurent Greilsamer,
Patrick Jarreau,
Jean Plantu,
Daniel Schneidermann,
du journal *Le Monde*.

Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut,
Bernard Guetta et Jérôme Garcin,
Dominique Jamet et Marc Lambron,
Jean Daumeau et Pierre Vidal-Naquet,
Pierre Daix et Olivier Todd...

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**
Hélène CIXOUS : **« Poétique de la différence sexuelle : Essais de Zèles II – Zèle de famille ».**
26 octobre, 9 h 30-15 h 30, salle de conférences, Ecole normale supérieure, 46, rue d'Ulm, Paris, Denis GUENOUN : **« Théâtres, philosophies, politiques »**
21 octobre, 18 novembre, 20 heures-22 heures, salle RC1, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.
Olivier LECOUR GRANDMAISON : **« Sur la haine : pouvoirs éthiques et politiques de la détestation. Avec Spinoza ».**
31 octobre, 7 novembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.
François BAUDRY, René GUITART, René LEW, Didier VAUDENE : **« Psychanalyse et réforme de l'entendement II. Qu'un discours tienne... ».**
22 octobre, 21 heures-23 heures, salle RC3, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.
Alain BADIOU : **« Théorie axiomatique du sujet ».**
16 octobre, 20 heures-22 heures, amphi 44, univ. Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

● **Journée d'études**
Le multiculturalisme, la démocratie libérale et le républicanisme.
Sous la responsabilité de C. Audard et J. Charvet avec L. Jaume, P. Rosanvallon, J.-F. Spitz, P. Manent, Q. Skinner.
25 octobre, 11 heures-18 heures, London *School of Economics*, Houghton street, Londres.

● **Forum**
Avec et autour de Jean-Pierre VERNANT : « *Raisons et déraisons* chez les Grecs ».
Sous la responsabilité de Guy Samama avec Marc Angé, François Hartog, André Laks et Pietro Pucci.
22 octobre, 18 h 30-21 h 30, amphi RDC, bât. B, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-00.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-17-29-94 ou 42-17-29-96
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ... 95 F
Communicat. diverses .... 110 F
Thèses étudiants ..... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

هكذا من الأصل

PORTRAIT

De Butiama, au nord-ouest de la Tanzanie, où il vit désormais, l'ancien président continue d'exercer une influence politique et morale sur les destinées de son pays et du continent africain

Julius Nyerere, un sage en son village

JULIUS Nyerere confie : *« J'aime travailler la terre, et... cela me permet aussi de penser à autre chose. Alors, quand j'ai longuement discuté de politique, je m'en vais dans mon champ. »* Retiré – en principe – depuis dix ans dans son village natal de Butiama (nord-ouest de la Tanzanie), l'ancien chef d'Etat tanzanien, âgé de soixante-quatorze ans, n'oublie jamais de revendiquer ses racines paysannes.

A l'image du plus illustre de ses fils, le village présidentiel, « capitale » des Wasanakis (une des plus petites tribus de Tanzanie), est resté simple et ne s'affiche pas (ou pas encore) comme un haut lieu officiel de l'histoire tanzanienne. Pour y accéder, les panneaux indicateurs sont si rares qu'il faut demander sa route. Vous quittez ensuite l'asphalte pour cahoter sur vingt kilomètres de piste, en prenant garde aux luxueux véhicules tout-terrain qui passent en trombe de temps à autre, avant d'atteindre, en haut d'une colline, une petite bourgade, où un passant vous dirige machinalement vers le « Baba wa Taifa » (le Père de la nation).

Dans la cour de la villa, offerte à son fondateur par l'ancien parti unique tanzanien, trois greniers traditionnels en joncs tressés rappellent que ni M. Nyerere ni son épouse n'ont oublié leur terroir. D'ailleurs, Maria Nyerere, assise devant l'entrée de sa villa, est en train de piler le manioc sur les dalles de l'allée, interdite aux visiteurs pour la circonstance. A l'intérieur, le décor n'a rien de pompeux. Ni moquette ni mobilier clinquant, mais des enfants qui s'amusent à dévaler les rampes d'escalier avant d'être dispersés par le majordome à l'arrivée du « Mwalimu » (le maître d'école), le surnom affectueux mais aussi empreint d'un profond respect qu'ont donné à Julius Nyerere les Tanzaniens.

Un koffia swahili sur la tête et sa canne d'ancien à la main, il vient de rendre visite à son frère, malade, qui est aussi chef du village. *« Les rencontres et visites avec les uns et les autres occupent une bonne partie de mon temps,* s'excuse-t-il. *Ma famille* – africaine, s'entend – *ne se limite pas à mes huit enfants. Mon père, chef de tribu et polygame, avait vingt-deux femmes !* » A l'heure du déjeuner, autour de la grande table familiale où se retrouvent les invités et quelques enfants du couple Nyerere venus en voisins, le patriarche, catholique pratiquant, ouvre le repas – frugal – par une courte prière.

Le Père de la Nation partage aujourd'hui son temps entre les champs et les livres. Il a également le loisir de cultiver sa passion pour le swahili, qui a, selon lui, *« cimenté la nation tanzanienne »*, amalgame de tribus disparates unies aujourd'hui par un même drapeau.

« La lecture et l'écriture occupent la plupart de mon temps lorsque je reste à Butiama. » Et la télévision ? Il la regarde peu. *« Ici, en Afrique, passer son temps devant son poste de télévision comme les retraités en Occident, alors qu'il y a le champ à bêcher et les alliés et venues des petits-enfants, c'est absurde ! »* Mais l'immense antenne parabolique qui flanque sa villa rappelle, si besoin était, que Julius Nyerere n'est pas un retraité comme les autres. Depuis son modeste *« château »*, comme il l'appelle, érigé sur un roc dominant une petite vallée, il reste en contact avec le monde entier. Les fréquents allers et retours des voitures 4 x 4 sur le chemin de Butiama montrent que, depuis dix ans, les responsables tanzaniens ont gardé l'habitude d'aller demander conseil au Mwalimu. *« J'espérais avoir enfin pris ma retraite »*, soupire-t-il, d'un air peu convaincant. Il est vrai qu'il est très sollicité, mais, de plus, son militantisme ne s'est guère essoufflé. Il défend avec toujours autant de passion la cause des pays en développement, présidant depuis 1986 la Commission Sud, et aussi la très récente Fondation Nyerere.

Déjà du temps de sa présidence, son inlassable croisade contre les régimes coloniaux ou racistes d'Afrique australe et ses appels du haut des tribunes internationales lui avaient valu le surnom de « ministre des affaires étrangères de l'OUA » (l'Organisation de l'unité africaine). Retraité, il n'en a pas pour autant lâché son bâton de pèlerin de la cause africaine. Chez lui, il tire encore les ficelles du théâtre politique, au point que certains opposants disent que ses successeurs – qu'il a d'ailleurs lui-même désignés – *« regardent constamment derrière eux pour savoir si le Mwalimu approuve ce qu'ils font »*. Toutefois, les Tanzaniens ne lui tiennent pas rigueur de la corruption et de la bureaucratie ambiante en Tanzanie, ou encore des intimidations visant l'opposition.

Il est vrai qu'il n'a jamais fait de la répression un moyen de gouvernement, comme tant d'autres de ses pairs africains. Mais, surtout, sa probité et sa lutte sincère pour la fin des injustices en Afrique l'ont placé au-dessus de la mêlée, sur un *« piédestal politique »*. De plus, l'attrait du pouvoir ne semble pas avoir guidé sa carrière, ce qui a renforcé encore sa popularité. Il l'a prouvé en 1985, par son départ volontaire à la retraite, à l'âge de soixante-trois ans.

Tout compte fait, il apparaît comme un chef d'Etat qui a su, malgré les contraintes de sa fonction, rester suffisamment fidèle à ses idéaux socialistes et chrétiens – la tolérance et l'égalité – pour conserver son autorité morale, dans son pays et à l'étranger. En cinquante ans de carrière politique, il n'a pas vraiment démérité.

Son véritable engagement militant date de la fin des années 40. Sur le campus de Makerere, la fameuse université de Kampala (Ouganda), où il rêve de devenir médecin, il fonde sa première association, *« pour amener les gens à travailler ensemble »*. Il poursuit ses études à Edimbourg, où il *« prend conscience de son identité africaine »*, et son séjour en Ecosse lui donne l'occasion de *« démythifier les Britanniques »*. Sans goût aucun pour le dogmatisme idéologique, il se rappelle qu'il préférait les bibliothèques aux réunions étudiantes marxistes.

EN 1952, son diplôme d'enseignant en poche, il rentre au pays, trouve un poste d'instituteur, mais l'appel de la politique le pousse bientôt à démissionner pour se consacrer uniquement à l'Union nationale africaine du Tanganyika (TANU) et porter à travers le pays la bonne parole de l'émancipation.

Sous sa houlette, la popularité croissante de la TANU oblige l'autorité coloniale à céder peu à peu. Le 8 décembre 1961, le Tanganyika accède à l'indépendance. Julius Kambarage Nyerere devient président de la République en janvier 1962. En 1964, première épreuve : il la surmonte en réagissant avec réalisme. Il ravale son nationalisme et appelle un contingent militaire britannique à la rescousse pour mater une mutinerie fomentée à Dar es Salaam par *« une de ces armées mercenaires formées par les colons »*. *« J'en ai encore honte »*, avoue le Mwalimu, qui, la même année, sera l'artisan de l'union entre le Tanganyika et Zanzibar, d'où naît la Tanzanie.

En 1967, il fait adopter par la TANU (parti unique) la *« déclaration d'Arusha »*, restée célèbre autant pour ses principes humanistes que pour ses échecs économiques : un socialisme à l'africaine dont le programme est basé sur l'*« Ujaama »* (*« l'esprit de famille »*) et le *« Kujitegemea »* (*« compter sur ses propres forces »*), en clair la solidarité et l'autosuffisance.

Aujourd'hui, pour oublier les ravages causés par ce système dans l'économie, marqué par d'interminables pénuries et la chute de la production, et par respect pour le *« Sage de l'Afrique »*, les Tanzaniens préfèrent penser qu'il *« fallait sans doute en passer par là pour forger l'unité nationale »*. Sur cet échec, le Mwalimu fait volontiers son autocritique, sans toutefois renier la philosophie du socialisme, qui, *« comme la démocratie, est un état d'esprit »*. *« Nous avons eu le tort de tout étatiser plutôt que de créer des entreprises mixtes,* reconnaît-il, *et de collectiviser les terres contre le gré des paysans, au lieu de se limiter à mettre en commun les outils de production. »*

Socialiste de cœur, non-aligné passionné, il cherche une *« troisième voie »* adaptée à l'Afrique. *« La priorité pour l'Afrique,* dit-il, *n'est pas le socialisme, mais le développement et l'unité. »* Sur ce point, les rêves de panafricanisme de Nyerere n'ont jamais trouvé preneur. Néanmoins, la renaissance en 1996 de la Communauté d'Afrique de l'Est pourrait en être une esquisse réconfortante.

Dans le camps des critiques, Edwin Mteï, son ancien ministre des finances (démissionnaire en 1982 devant l'entêtement de Nyerere à poursuivre dans la voie de l'économie socialiste), le décrit comme un *« idéaliste inflexible et peu pragmatique »*. Il déplore qu'aujourd'hui encore les dirigeants tanzaniens, élevés dans le respect du Mwalimu, n'osent contester les choix de celui qui reste réticent aux privatisations.

L'anti-impérialisme de Julius Nyerere ne s'est pas atténué avec l'âge, et il fustige toujours, avec un certain bon sens, le *« manque de démocratie à l'échelle mondiale »* : *« Au FMI et à la Banque mondiale, le pouvoir reste proportionnel à la richesse des membres. C'est la loi de la jungle, alors même qu'on affirme aux dirigeants des pays du Sud que les inégalités entre riches et pauvres sont une menace pour la paix civile et la stabilité politique ! »*

Il ne déteste pas relever, par des anecdotes savoureuses, les contradictions de ses interlocuteurs occidentaux : *« A l'époque où la Banque mondiale exigeait qu'on réduise nos dépenses, McNamara, président de l'institution, est venu me voir à Butiama. Il est arrivé furieux d'avoir été secoué sur la piste, incapable de comprendre pourquoi je n'avais pas encore fait construire de route asphaltée jusqu'à mon village ! »* Farouchement nationaliste, le Mwalimu rejette les *« diktats extérieurs »*, surtout en matière d'ouverture politique : *« La démocratie n'est pas un plat tout préparé. »*

Mais le Chama cha Mapinduzi – le CCM, qui a succédé à la TANU en 1977 –, sur lequel M. Nyerere exerce toujours une influence déterminante, a su évoluer à temps. Devançant intelligemment les exigences de l'après-guerre froide des bailleurs de fonds, il a opté, dès 1992, pour le multipartisme.

Julius Nyerere n'est pas crispé sur son temps. Il reconnaît que l'Afrique évolue, qu'elle est entrée dans une *« deuxième phase »* : *« Nous, les premiers dirigeants de l'Afrique indépendante – et encore fragile –, nous respections peut-être trop le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres. Aujourd'hui, la nouvelle génération remet en cause cette idée et se pose, à juste titre, la question de savoir qui détient la souveraineté : est-ce le peuple ou une junte ? Voilà ce qui a motivé leurs sanctions à l'encontre de la junte burundaise. »* Des sanctions décidées le 31 juillet par les chefs d'Etat d'Afrique de l'Est et dont le maître d'œuvre est, bien qu'il s'en défende, le retraité de Butiama, qui a conservé toute son autorité morale dans la région et sur le continent noir.

« J'espérais avoir enfin pris ma retraite », soupire-t-il d'un air peu convaincant

DANS ses combats contre l'injustice, celui qu'il a mené contre le racisme afrikaner a marqué sa carrière. *« Mais, à l'époque,* se souvient-il, *des amis occidentaux me disaient : « Pourquoi vas-tu combattre l'apartheid en Afrique du Sud, alors qu'il en existe aussi un sur ton palier, au Burundi » ? Et cela m'embarrassait terriblement. »* Ce qui explique sans doute la ténacité de celui que l'on considère souvent comme la *« conscience de l'Afrique noire »* dans son dernier défi de médiateur dans la crise burundaise, mission qu'il veut poursuivre, dit-il, *« jusqu'à ce que l'on trouve une réponse aux problèmes du Burundi »*, où Tutsis et Hutus se livrent une sanglante lutte pour le pouvoir.

« Il faudrait qu'ils commencent par arrêter de se diaboliser réciproquement, ce qui est une forme de culture chez eux, conseille M. Nyerere. *Ils se traitent qui de génocidaires, qui d'assassins, et, de ce fait, rendent extrêmement difficile, voire impossible, toute tentative de dialogue. »* Il se souvient d'avoir conseillé le prince Rwagasore – héros de l'indépendance burundaise, vénéré par les deux communautés, assassiné en 1961 – lorsqu'il a créé le parti Uprona, à l'époque où l'ancien royaume du Burundi était déjà une nation. *« S'il revenait aujourd'hui, il me dirait : "Mwalimu, vous avez su bâtir une nation en Tanzanie à partir de toutes vos tribus, alors que nous, au Burundi, nous en avons inventé ! " »*

Il a su convaincre tous les chefs d'Etat de la région d'isoler la junte burundaise, mais rien ne dit encore qu'il rétablira la confiance entre Hutus et Tutsis. Pourtant, même s'il échoue, sa stature est telle qu'il restera sans doute, avec Nelson Mandela, comme une des plus grandes figures de l'Afrique contemporaine.

Jean Hélène

Dessin : Zoran Orlic

Laurent Bouvet, Stéphane Israël, Frédéric Martel, Marc-Olivier Padis, chercheurs

La génération de la crise ne peut pas imiter celle des « trente glorieuses »

Quatre jeunes « thésards » engagés à gauche – trois d'entre eux étant membres ou anciens membres du PS – s'interrogent sur les espoirs et les engagements des 20-35 ans. Marqués par la crise économique, ils sont revenus des illusions collectives de leurs aînés de 1968

A L'OCCASION du Forum de Grenoble, consacré du 18 au 20 octobre à la génération des 20-35 ans, quatre chercheurs de moins de trente ans analysent les nouvelles formes de rapport à la politique et à la société propres à leur classe d'âge.

« Avez-vous le sentiment de faire partie d'une génération politiquement déterminée par un événement – par exemple, les grèves étudiantes de 1986 – comme les générations précédentes l'ont été par 1968, la guerre d'Algérie ou la Libération ?

– **Stéphane Israël.** A la différence de la génération de 1968, la nôtre rassemble une multiplicité de micro-générations : génération Mitterrand, « bof génération », génération « morale ». Du point de vue politique, je discerne trois « événements fondateurs ». D'abord, évidemment, la gauche au pouvoir. Ensuite, la fin du communisme – disons la chute du Mur de Berlin. Enfin, la crise sociale.

» Ce qui caractérise ces trois événements, c'est leur durée, puisque la gauche est au pouvoir pendant quatorze ans, que la crise dure depuis plus de vingt ans, et que la fin du communisme, c'est un processus évidemment plus long que la chute du Mur de Berlin. Il n'y a donc pas d'événement massif qui permettrait à cette génération de s'éveiller, même si, ponctuellement, des rendez-vous ont pu jouer, pour les uns ou pour les autres, un rôle important : les manifestations étudiantes de 1986, les combats de SOS-Racisme, la lutte homosexuelle autour d'Act Up... Ce qui me frappe, c'est la diversité des parcours et des expériences militantes. L'effet de génération, c'est peut-être, finalement, cette capacité à se mobiliser sur toutes ces causes, sans vouloir pour autant sauter le pas vers la politique – aller, comme moi, au PS.

– **Laurent Bouvet.** Il faut noter que les jeunes de 18-25 ans, ou de 18-30 ans, ont voté majoritairement, et pour la première fois dans l'histoire présidentielle au suffrage universel, pour le candidat de la droite au second tour. Mais la « désidéologisation » avait eu lieu avant que notre génération n'arrive à la conscience politique. La perte de prégnance du marxisme a commencé au milieu des années 70 : quand nous avons commencé à voter – pour la plupart d'entre nous en 1988 – tous les avatars du marxisme qui avaient survécu ou qui s'étaient développés après 1968 avaient déjà fait long feu. Il n'y a pas de désillusion, parce qu'il n'y a pas eu d'utopie.

– **Marc-Olivier Padis.** Pour nous, les communistes étaient déjà morts avant la chute du Mur. L'effondrement du bloc soviétique nous pose davantage la question de la transition démocratique que la question du totalitarisme.

– Face à la crise sociale, vos aînés avaient des réponses politiques relativement simples. Quelle est votre réponse à vous ?

– **Laurent Bouvet.** Quatre éléments ont changé par rapport aux générations précédentes. D'abord, le contexte économique : les « trente glorieuses », marquées par la croissance et le progrès social, étaient plus favorables à l'engagement politique, on avait moins à s'occuper de ce que serait sa vie économique et matérielle. Ensuite, l'absence d'événement fondateur fort, impliquant un engagement direct. Troisièmement, l'écroulement des « structures d'accueil idéologiques » : plus de grille de lecture toute prête, réinterprétée ou à réinterpréter. Enfin, ce sont les structures d'accueil organisationnelles – partis, associations, syndicats – qui se sont effondrées.

» L'accession de la gauche au pouvoir, particulièrement jusqu'au tournant de 1983-1984, s'est traduite par l'arrivée à des postes de commande, dans la politique, la presse, etc., de toutes ces générations successives qui s'étaient engagées à gauche. Il y a donc eu à la fois arrivée de la gauche au pouvoir, désidéologisation, appauvrissement des structures d'accueil partisanes et durcissement de la crise. Donc les principaux éléments du contexte ont changé. On a été obligés de les accepter comme des acquis.

– **Marc-Olivier Padis :** Du coup, notre rapport à la politique a changé. Je crois que, pour notre génération, la présence de la rue est importante. S'il y a, malgré tout, une expérience de la politique, elle passe un peu par les manifestations : 1986, mai 1990, 1994, 1995, et il y aura peut-être 1996 ! Il n'y a pas tellement de raisons que cela s'arrête, tant est grave la situation de l'université et, chez les étudiants, l'angoisse des débouchés. Pour le sida, pour la Bosnie, les seules formes de mobilisation qui ont existé ont été, pratiquement, les manifestations de rue, ou alors des envois de vêtements. De même, dans les mobilisations étudiantes, ce sont les coordinations qui ont mené le jeu plus que les syndicats. Cette mobilisation spontanée, ces délégations de pouvoir ponctuelles (retrait du CIP, rien de plus) témoignent d'une certaine idée de la représentation politique.

– Ne peut-on imaginer que ces nouvelles structures d'accueil (Act Up, associations antiracistes) se déplacent de la société vers la politique, ou servent un engagement plus politique ?

– **Frédéric Martel.** Je pense qu'Act Up est un mouvement qui dépasse sa cause originelle. C'est peut-être même l'un des lieux de la renaissance d'une extrême gauche en France. Ses militants, on les verra resurgir dans d'autres endroits sous d'autres formes et dans vingt ans, ils seront à *Libération* ou à la direction du PS, si on peut résoudre le problème de la maladie un de ces jours.

– **Stéphane Israël.** Je crois qu'il y a deux sortes d'engagement dans notre génération. Il y a l'engagement de l'urgence, sur une cause précise, qui concerne le gros des troupes militantes. En même temps, il y a le besoin d'un engagement plus global qui, à un moment ou à un autre, passera par les partis ou par un discours plus général. Le problème est que ces deux engagements ne communiquent pas. Je crois que nous commençons à éprouver les limites de ce premier engagement lié aux urgences, et on aimerait retrouver un engagement plus global.

– Avez-vous le sentiment d'une faillite de la classe politique aujourd'hui ?

– **Laurent Bouvet.** Je crois qu'il y a eu défaut dans la transmission des compétences – puisque en politique, comme dans beaucoup de domaines, il n'y a pas de génération spontanée. C'est l'une des responsabilités essentielles des gens qui ont aujourd'hui quarante, cinquante ans, et qui forment le centre de décision de la société. Cela a eu pour conséquence l'éclatement dans l'urgence, dans la spécialisation, dans la parcellisation de l'action politique de notre génération, alors que la politique implique de la généralité. Il nous faut retrouver non pas un projet de société tout empaqueté, mais une manière de voir et d'analyser la société pour essayer de casser à terme, par une nouvelle idéologie – nous n'avons pas peur du mot –, l'idéologie libérale.

– Vous demandez à la génération précédente de faire son autocritique ?

– **Frédéric Martel.** Alors que la plupart des communistes ont fait leur autocritique, les anciens gauchistes ne l'ont pas faite. Ils se sont assez bien adaptés à la nouvelle donne médiatique des années 80, ils sont passés facilement de Che Guevara à la pause néo-libérale, mais, en même temps, ils ont gardé une sorte de nostalgie pour un paradis perdu, ils vivent dans une sorte d'illusion.

– Dans votre classe d'âge, y a-t-il une réactivité comparable à la génération de mai 68 ?

– **Marc-Olivier Padis.** La génération de 68 a le sentiment d'avoir libéré les individus. Moi, je ne connais pas grand monde qui ait été libéré concrètement par cette époque-là, même si, au niveau symbolique et utopique, cela a beaucoup fonctionné. Là-dessus certainement cette génération 68 a à faire son autocritique.

– **Stéphane Israël.** 1968 intervient toujours comme un écran dès lors qu'il est question de la jeunesse en France. Tout se passe comme si, étant jeunes, il fallait ressembler forcément à ce qu'a été la jeunesse en 68 et dans les années 70. Or je pense qu'une jeunesse qui n'avait connu que les « trente glorieuses » ne peut constituer un modèle pour une jeunesse qui n'a connu que la crise. On est obligé de rompre avec cette image du jeune, à la fois avant-garde politique et inventeur de nouveaux modes de vie ; du jeune figure de rebelle, mais en même temps critique de la société de consommation, etc. Mais on ne peut s'en défaire facilement tant le prestige de la provocation, de l'utopie qui y restent attachées est puissant.

– Est-ce que, finalement, le sentiment fondateur des 20-35 ans, ce n'est pas précisément ce double rapport – admiratif et critique – avec la génération précédente ?

– **Laurent Bouvet.** Il est clair qu'on a un rapport ambigu. On est ébahi devant l'œuvre de libération accomplie pour casser une société égoïste. En même temps, cela s'est fait dans un esprit d'illusion, de pacotille, de poudre aux yeux, à laquelle on ne peut adhérer.

– Y aurait-il une adhésion instinctive à l'individualisme démocratique par opposition à une génération 68 plus marquée par le marxisme ?

– **Stéphane Israël.** Que propose-t-on pour « continuer » ? L'individualisme démocratique c'est la base de la réflexion, c'est une toile de fond. Aujourd'hui, je crois, le danger est ailleurs. Il provient de la fragmentation, de la parcellisation, il faut essayer de trouver un moyen de réintroduire du collectif porteur d'avenir. Des questions restent posées à l'ensemble de la collectivité, et, si on n'y réfléchit pas sérieusement, d'autres peuvent réintroduire le collectif de façon plus dangereuse, sous la forme de l'intégrisme par exemple. C'est cela qui m'inquiète...

– **Laurent Bouvet.** Les problèmes de l'individualisme démocratique et de la génération 68, à mon avis, sont étroitement liés. La génération 68 nous a légué la possibilité d'une libération de l'homme, individualiste, avec des tendances hédonistes même. Mais elle l'a fait dans un grand vent d'illusion en affirmant que ce sont les engagements collectifs qui produisent cette libération. Or nos parents se sont aperçus que la libération individuelle était possible par l'accession à la propriété, par l'augmentation du pouvoir d'achat, etc. Ne retombons pas dans cette illusion, mais soyons également conscients que nous ne nous en sortirons pas contre les autres ou sans les autres. »

Propos recueillis par ***Ariane Chemin*** *et* ***Nicolas Weill***

DESSIN NICOLAS VIAL

Relève intellectuelle

LES QUATRE jeunes chercheurs que nous avons interrogés ont participé à la préparation du Forum de Grenoble, qui portera, les 18, 19 et 20 octobre, sur la génération des 20-35 ans. Ils y animeront chacun une table ronde. Organisé par la revue *Esprit*, la Fondation Saint-Simon, la ville de Grenoble et *Le Monde*, ce forum, intitué « RéGénérations », s'interrogera notamment sur la représentation de cette génération et sur la possibilité d'une régénération des pratiques politiques en France. *Esprit* consacre à ce dossier une partie de son numéro d'octobre, sous le titre « Les orphelins des trente glorieuses ».

Laurent Bouvet, vingt-huit ans, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un DEA d'économie. Il est ancien membre du PS. Stéphane Israël, vingt-cinq ans, est ancien élève de l'Ecole normale supérieure (Ulm) et agrégé d'histoire ; il a été membre du PS. Marc-Olivier Padis, vingt-huit ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de lettres modernes, est secrétaire de rédaction d'*Esprit* ; il a publié *Marcel Gauchet, la genèse de la démocratie* (Michalon, 1996). Frédéric Martel, vingt-huit ans, membre du PS, est titulaire de plusieurs DEA, en droit public, philosophie politique, sciences politiques et sociologie politique ; il a publié *Le Rose et le Noir. Les homosexuels en France depuis 1968* (Seuil, 1996)

★ Renseignements auprès de Delphine Gorges, au (1) 42-22-38-52 ou Françoise Dessertine (76-76-33-99).

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale

« L'école doit accepter d'assumer une éducation civique et morale »

Le dirigeant centriste estime que la République impose aux citoyens un espace commun de laïcité

INVITÉ, dimanche 13 octobre sur France-Culture, du « Rendez-vous des politiques », une émission mensuelle organisée en association avec Le Monde, *François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, était interrogé par Blandine Kriegel, philosophe, Danièle Sallenave et Philippe Sollers, écrivains, sur la « crise des valeurs ».*

« LE MONDE. **Dans un livre à paraître prochainement,** *Le Droit au sens* **(Flammarion), vous évoquez la crise morale des sociétés modernes. Comment analysez-vous cette crise ?**

– Nous pouvons tous sentir que le discours sur la crise économique et sociale provoque une sorte de surdité chez les citoyens, comme s'il y avait sous cette crise une autre crise. Lorsque vous essayez d'embrasser l'ensemble de l'histoire récente – les deux ou les quatre derniers siècles –, vous vous apercevez que la question posée par l'Occident a été celle des raisons de vivre : Quel homme construisons-nous ? Il me semble que nous avons oublié quelle incroyable originalité a représenté l'humanisme dans l'histoire des civilisations. Notre univers, centré sur l'économie de marché et sur les rapports médiatiques, nous l'a fait perdre de vue, comme si notre société n'avait plus de but. De la drogue aux sectes, on peut y lire ce que j'appelle le désert du sens. La politique doit tenter de faire retrouver à nos concitoyens le sens de ce qu'est l'aventure de notre civilisation.

PHILIPPE SOLLERS. **Vous parlez d'une société qui n'a pas de but. Mais elle offre un but visible par tout le monde et qui s'appelle l'affairisme, le profit. Prenons une question très précise, celle de l'amiante, qui concerne l'homme au sens concret, c'est-à-dire son corps. Que va-t-il advenir de Jussieu, de cette université humaniste, prise entre un danger de mort physique et le désordre des esprits ?**

– Il y a vingt-cinq ou trente ans qu'on sait que l'amiante constitue un danger, il y a vingt-cinq ans ou trente ans qu'on n'a rien fait. Pour la première fois, un gouvernement décide de faire, c'est-à-dire d'isoler l'ensemble des plafonds et ensuite de procéder au désamiantage complet de l'université, afin de la rendre à ses activités d'enseignement et de recherche. Tout le monde a dit oui. Connaissez-vous beaucoup de sujets aussi difficiles qui aient été réglés avec l'assentiment des acteurs ? Cette méthode est une des voies pour redonner du sens à notre société. Il faut réinventer la démocratie de participation, celle qui donne de la responsabilité aux citoyens.

BLANDINE KRIEGEL. **Ne faut-il pas reconsidérer le partage entre la morale et le droit ? Dans les sociétés républicaines libérales, on a laissé aux individus un vaste champ de décision et on a choisi de ne régler par le droit que les questions d'ordre public. Aujourd'hui, l'Etat ne doit-il pas réinvestir un secteur laissé à la morale privée ? Suffit-il de développer à l'école l'instruction civique ? N'est-il pas indispensable d'y enseigner le droit ?**

– L'école doit accepter d'assumer de nouveau une éducation civique et morale. Cela n'est possible que si, dans la société où nous vivons et où vivent des athées, des agnostiques, des chrétiens, des juifs, des musulmans, nous avons le courage de dire que la République impose un espace commun. Cet espace commun, c'est l'espace de la laïcité, que j'appelle la laïcité de réconciliation. La question que pose l'éducation civique et morale, c'est de savoir si la laïcité est un lieu vide. Je réponds, comme Jules Ferry, qu'il y a une morale, qu'elle nous appartient à tous, une morale qui considère que l'homme n'est pas un moyen, mais une fin. Nous devons dire à nos enfants qu'ils ne vivent pas dans un monde qui commence aujourd'hui. Ce qui est en jeu, c'est l'idée même de nation française. Si nous ne sommes pas capables de dire que nous avons des valeurs communes, alors c'en est fini de l'intégration.

DANIÈLE SALLENAVE. **On pourrait dire que, du point de vue de la transmission des valeurs, l'école aura eu cent ans. Avant l'école, jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'essentiel est transmis par la tradition, la famille, le milieu, le village, la paroisse. Aujourd'hui, un certain nombre de valeurs sont relayées par tout autre chose que l'école. Nous vivons un changement de monde et même la fin de l'idée de monde, au sens d'Hannah Arendt. Le monde, c'est ce que trouvent les naissants à leur arrivée. La tâche de l'éducation, des adultes, c'est d'assurer la conservation de ce monde. Pour moi, la transmission de ce monde passe par une certaine valeur, que vous appelez le sens et que j'appellerais la liberté. Or le monde nouveau tend à combattre cette liberté, par sa double dimension de mondialisation et d'informatisation, qui vise à faire éclater les cadres nationaux, territoriaux, et les cadres de solidarité, pour mettre en place une circulation sans borne des produits. Notre revendication d'un retour au sens peut-elle aboutir face à cette prodigieuse machine à faire du profit ?**

– S'il fallait analyser les rapports de forces, je vous dirais : on a perdu. Mais, l'histoire de l'humanité, c'est celle de sa capacité à inverser les rapports de forces. Nous avons à conduire un immense combat, non pas contre des forces organisées, mais contre le désordre naturel. Ce combat va se livrer à l'échelle de la planète, mais il va se jouer en Europe, parce que l'Europe est la communauté de civilisation qui a posé, dès l'origine, ces questions ; il va se jouer en France, parce que la France est, en Europe, la seule nation de l'intégration ; il va se jouer à l'école, parce que c'est l'espace où l'on refuse la loi du plus fort. »

Propos recueillis par ***Thomas Ferenczi***

هكذا من الأصل

L'Ukraine est digne de l'Europe

Suite de la première page

La longue période soviétique et les erreurs de gestion des débuts de notre indépendance continuent de peser. Même cette année, notre produit intérieur brut poursuit sa chute, bien que dans des proportions moindres par rapport aux trois dernières années.

La consolidation de l'économie a du même coup facilité la stabilité politique. Plus personne n'envisage désormais un démembrement de l'Ukraine, ou son retour à la Russie. Le 26 juin, le Parlement a, dans le calme, adopté une nouvelle Constitution démocratique qui garantit les libertés fondamentales et un véritable et juste équilibre institutionnel. L'intégrité et l'indépendance nationale ne sont plus remises en cause.

L'accession de notre pays à la stabilité et à la démocratie, son ouverture sur l'extérieur, soulèvent inévitablement la question de sa place dans le monde, notamment sur le continent européen. L'Ukraine est, après la Fédération de Russie, la plus grande des nations à s'être libérée de l'ancienne Union soviétique. L'indépendance de l'Ukraine apporte la garantie que la Russie ne redeviendra pas un empire.

Mon pays a reçu à ce jour de l'extérieur à peine plus d'un milliard de dollars pour l'ensemble des investissements privés, alors qu'il lui faudrait plusieurs milliards de dollars chaque année

Nous souhaitons entretenir de bonnes relations avec tous nos voisins, mais plus particulièrement avec l'Europe, à laquelle nous avons le sentiment naturel d'appartenir par l'Histoire et par la culture. Nous désirons nouer avec elle des liens politiques, stratégiques, économiques et culturels aussi étroits que possible. Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'objectif que nous nous sommes fixé au printemps dernier d'adhérer à l'Union européenne au siècle prochain.

Le principal défi aujourd'hui, sur le plan intérieur, est le retour à la croissance économique. Les pays qui sortent d'un régime économique soviétique enregistrent d'ordinaire une amélioration dans l'année qui suit leur stabilisation financière. Nous espérons, pour notre part, une croissance modeste de 1,7 % l'an prochain. Afin de passer ensuite à une croissance rapide et soutenue, à l'instar de ce qui a été réalisé dans les pays d'Europe centrale les plus dynamiques, nous préparons une seconde phase structurelle de nos réformes économiques. Je lie mon avenir politique à la réussite de ce plan, et j'annonce ici même mon intention de me représenter à l'élection présidentielle, à présent fixée au mois d'octobre 1999.

Il y a urgence à remettre de l'ordre dans notre système fiscal. On estime aujourd'hui que la moitié de l'économie ukrainienne échappe à l'impôt et produit trop peu. Nous voulons que l'activité clandestine devienne officielle. Il nous faut pour cela diminuer les taux d'imposition. Les charges sociales, en particulier – qui sont de 52 % –, doivent être réduites de moitié. Le système fiscal exige également d'importants aménagements législatifs.

Un autre problème se pose avec la pléthore de réglementations que nous ont laissée les communistes. Nous avons supprimé les obstacles les plus flagrants, mais beaucoup d'entraves subsistent. A l'heure actuelle, mon gouvernement prépare un projet de loi visant à simplifier l'enregistrement des sociétés. Il faut que soient créées beaucoup d'affaires dans le secteur privé ; que l'esprit d'entreprise des Ukrainiens apparaisse au grand jour. Nous projetons également d'accélérer la restructuration des sociétés et de lancer une réforme agraire.

Tout cela nécessite des investissements étrangers. L'Ukraine a reçu à ce jour de l'extérieur à peine plus d'un milliard de dollars pour l'ensemble des investissements privés, alors qu'il lui faudrait plusieurs milliards de dollars chaque année. L'amélioration du système fiscal, une dérégulation et une privatisation accrues dans les ventes, notamment aux investisseurs étrangers, devraient contribuer à les susciter.

La transformation économique du pays s'est opérée en coopération avec les instances internationales, le Fonds monétaire international en particulier. L'Ukraine a sérieusement besoin d'autres financements de ce type. Pour la seule année 1997, nous aurons à déduire des recettes budgétaires que le gouvernement a en tant de mal à trouver 626 millions de dollars pour les premiers remboursements de l'ancienne dette gazière à la Russie et au Turkménistan. Un groupe consultatif de donateurs internationaux doit se réunir à Paris les 24 et 25 octobre prochains afin d'étudier les besoins de l'Ukraine pour l'année qui vient. Nous avons l'espoir que l'Union européenne et les nations qui la composent investiront dans la phase suivante de nos réformes, en nous aidant à acquitter ces paiements.

Une autre de nos préoccupations est le commerce. Les exportations de l'Ukraine sont en progression, mais nous nous heurtons à des pressions protectionnistes croissantes, à l'Est comme à l'Ouest. Nos entreprises rencontrent une concurrence sévère sur les marchés. Or nous ne leur versons plus de subsides, et les anciennes mesures anti-dumping prises à l'encontre des pays communistes ne se justifient plus pour les produits ukrainiens. Pourtant, nous continuons d'en être les victimes.

L'Union européenne considère comme « sensibles » pas moins des deux tiers de nos exportations. De même que nous menacent les quotas à l'importation, pour la simple raison que nos produits sont trop bon marché. En dépit de notre demande d'adhésion, voilà deux ans, à l'Organisation mondiale du commerce, nous restons à la merci de mesures protectionnistes injustifiées. Ceci n'est pas loyal sur le plan commercial.

La leçon que je tire de ces deux années est que les demi-mesures n'apportent pas de solution. Il nous faut aller jusqu'au bout de l'économie normale de marché en nous intégrant à l'Europe aussi pleinement que possible, si nous voulons que notre peuple connaisse un certain bien-être économique. Notre réussite contribuera, à son tour, à la prospérité économique de l'Europe et à sa stabilité politique.

Leonid Koutchma

Il est avisé d'interdire

par Antoine Hennion

A propos de l'opportunité d'une loi sur le racisme, Bruno Latour a défendu (*Le Monde* du 4 octobre) de façon provocante la particularité du politique. Il ne veut pas de politique où se mêlerait de la science (ni du marché, ni du sondage). Dans la logique de cet effort pour définir le politique sans l'asservir à d'autres logiques, il affirme que combattre Le Pen avec une loi, c'est lui laisser le monopole du discours politique et donc le renforcer. Mais son texte risque, à un moment où ce renfort est bien inutile, de conforter l'idée que Le Pen est le seul à dire tout haut ce que les Français pensent tout bas, d'où la vanité de légiférer.

Je voudrais prolonger le débat, en m'appuyant en partie sur les idées mêmes de Bruno Latour : cette déduction dangereuse découle d'un purisme inattendu chez le philosophe des sciences qui nous a appris qu'on ne fait pas de science sans faire de la politique, du droit, de l'éthique, de la communication, de l'économie, même si tous ces régimes mettent l'accent sur divers modes de validation et ne se confondent pas.

Le purisme politique conduit, lui, à un diagnostic inquiétant : il n'est en France qu'un seul véritable homme politique, Le Pen (même s'il met sa compétence au service d'une mauvaise politique), tous les autres sont des profs et des affairistes. Quant aux Français séduits par ses idées, ils sont les seuls à savoir ce que c'est que la cité : un débat tous azimuts, où tout peut être dit du moment que cela compose des volontés. On ne dit pas ce qu'on dit comme un contenu, on construit avec des mots la France qu'on veut ; si vous n'êtes pas d'accord, dites une autre phrase et voyez qui vous suit. « *Je n'aime pas les Arabes* », « *touche pas à mon pote* », tout peut être dit et contredit, qui compose des volontés et les met en concurrence. On verra qui s'associe, se refait, se refond à travers ces « *expressions* » de volontés, d'identités en train de se chercher...

Ce n'est pas de politique qu'il s'agit là, mais de libéralisme économique transposé au politique. Même si le politique n'est pas la science, il ne dessine pas l'autonomie d'un univers sans rapport avec la science et la morale, mais bien au contraire un espace qui ne fonctionne que s'il est capable de se faire borner par des espaces concurrents, que lui-même borne en retour : le marché, le droit, la morale, la science.

Une politique n'est pas illusoire lorsqu'elle intègre et traduit aussi la prise en considération de tels éléments hétérogènes à son régime principal ; au contraire, c'est ainsi qu'elle est forte comme politique. Elle ne quitte pas la pureté du politique pour se dévoyer dans le scientisme ou l'affairisme, elle devient une réalité, en effet composée. Dans ces conditions, est-il interdit d'interdire ? Oui, si le politique est pur, comme la race. Non, bien au contraire, s'il compose avec des bornes hétérogènes à lui-même.

La science interdit de dire que les races sont inégales – et il est essentiel au débat politique qu'elle le dise, qu'elle répète que le recours à elle échoue à démontrer la supériorité de la race blanche, malgré la réquisition de Le Pen. Quant à la morale, elle seule interdit de désigner l'autre comme coupable du fait de sa race ou de sa religion – il y a, hélas, bien peu d'endroits où la composition des volontés aurait pu imposer un tel arrêt. Adopté, il a changé toute la politique.

Le purisme politique conduit à un diagnostic inquiétant : il n'est en France qu'un seul véritable homme politique, Le Pen ; tous les autres sont des profs et des affairistes

Seul le libéralisme américain, ce mélange d'optimisme béat sur la nature humaine et de banlieues ravagées par la drogue et le crime, croit qu'il suffit de composer des volontés individuelles pour composer, dans le même geste, un peuple et un marché, une société et des règles du jeu. L'Europe a assez vécu pour savoir qu'il faut des bornes et qu'elles ne s'auto-engendrent pas.

Aucun espace pur (le marché pas plus que le politique, la religion pas plus que l'art) ne suffit à garantir que les débordements de la haine collective ou les effondrements des individus dans l'autodestruction se limiteront d'eux-mêmes. Le Pen d'un côté, la drogue et la violence de l'autre : il faut savoir dire non. Et dire non en violant le politique, pour faire de la politique. Comme on l'a toujours fait.

Une vraie question : Avons-nous encore les moyens de dire non à certaines choses ? L'abandon des médias au seul jeu de la concurrence est-il capable de produire des règles du jeu minimales qui empêchent par exemple, sans avoir à retourner à la censure, que le lendemain du jour où Le Pen parle de « *détail* », ou de races, délibérément, pour qu'on lui tende un micro, il soit à la « une » de tous les journaux et l'invité de toutes les tribunes ?

Mais, fixer des limites, dire la loi, interdire : sommes-nous si loin du politique ? Au nom de quoi celui-ci se limiterait-il à un libéralisme des volontés cherchant à s'exprimer ? Faire une loi (et aussitôt la voir débattue dans les médias, critiquée à partir de savoirs scientifiques, évaluée moralement...), n'est-ce pas hautement politique, même si, en effet, la loi fixe aussi au politique une limite ?

« *Tu ne tueras point* », l'abolition de l'esclavage : tous ces moments ont été éminemment politiques parce qu'ils mêlaient du non-politique au politique – du droit, de la morale, de l'économie, tous redéfinis par la borne externe ainsi posée à l'impérialisme de chacun. Aujourd'hui, de la libéralisation de la drogue à la marchandisation sexuelle des enfants, de l'euthanasie à la génétique, partout, comme Latour l'a si bien décrit, la prolifération de réseaux enchevêtrés impose de formuler en termes différents de nouveaux arrêts, les limites à ne pas dépasser, qui ne sont plus données soit par la seule nature, soit par la seule autorité.

Loin de s'être stabilisé, ce problème de l'arrêt à rendre n'a jamais été aussi crucial. Ce n'est pas le moment de reculer devant une des tâches essentielles du politique, à sa frontière avec le législatif.

Je comprends qu'on se lasse des discours horrifiés devant Le Pen, si prompts à se draper de leur indignation vertueuse : cet « effort pour rendre l'autre fasciste » relève du refoulement, dissimulant une fascination complaisante aussi incapable de reconstruire l'unité perdue d'une gauche déboussolée que de freiner l'ascension d'un Le Pen ainsi grandi de l'horreur même qu'il cristallise à plaisir.

Il n'y a aucun profit à refouler Le Pen. Mais le refoulement n'est pas l'interdit. Et il y a en revanche toutes les raisons d'interdire un discours raciste. Il est on ne peut plus opportun de se demander si la Constitution y pourvoit déjà, d'étudier les façons d'appliquer plus sévèrement la loi, ou d'envisager la rédaction d'une nouvelle loi.

Je ne sais si une loi, en l'occurrence, est la meilleure solution : le politique, c'est aussi un opportunisme bien tempéré, précisément parce qu'il doit composer avec d'autres réalités que la sienne. Interdire, cela doit être fait avec doigté et mesure, là où il faut, à la bonne dose, et non devenir la panacée face au débordement, ce qui serait à nouveau un purisme dévastateur, celui de la réaction.

Mais il faut oublier 68 et son interdiction d'interdire ; les temps sont trop risqués. La possibilité d'interdire est une nécessité, elle n'a rien de scélérat et ne peut être éliminée d'un revers de main au nom d'une définition du politique, ou comme erreur scientiste : il est souvent avisé, parfois urgent et toujours très politique de savoir interdire. Et interdire à temps.

***Antoine Hennion** est directeur du Centre de sociologie de l'innovation (Ecole des mines de Paris).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE VIDE

Il est presque amusant, si le sujet n'était grave, de voir M. Balladur réclamer aujourd'hui d'importantes baisses d'impôt, alors que l'emprunt Balladur renouvelé en 1997 va alourdir le poids de la dette accumulée.

Au-delà du cas de l'ancien premier ministre, c'est la classe politique dans son ensemble qui a un certain culot. Ici, M. Fabius parlera de l'urgence d'une nouvelle politique. Là, M. Chirac découvre que notre pays a une administration lourde.

On croit rêver. Tous ces responsables occupent des fonctions gouvernementales et parlementaires depuis trente ans, et si la France va mal, c'est en grande partie le résultat de leur gestion passée.

L'absence de relève dans la classe politique est inquiétante, et, hélas, facilite le jeu du Front national. On a besoin d'honnêtes hommes.

Alain Missoffe, Paris

LES HOMOSEXUELS NE SONT PAS DES « BLESSÉS DE LA VIE »

Parmi les « *blessés de la vie* » que le pape a rencontrés à Tours figuraient des homosexuels. Cet amalgame est archaïque et révoltant ! Non, mille fois non, les homosexuels ne sont pas des « *blessés de la vie* », et ils n'ont aucun besoin du réconfort papal.

Certains esprits en sont donc restés à l'image de l'homosexuel-malade, victime d'une tare dont il n'est pas responsable, et qui doit être plaint plutôt que condamné ? Sera-t-il un jour possible d'échapper à l'alternative compassion/mépris ?

Beaucoup savent heureusement que les homosexuels sont des gens normaux, qui aiment et qui souffrent comme les hétérosexuels, ni plus, ni moins, ni autrement. Mais les préjugés sont tenaces, et pour trop de gens encore, l'homosexualité reste objet de moquerie ou de rejet.

Leur fait-elle peur à ce point ? Ont-ils si profondément refoulé la part homosexuelle qui est en chacun, et que l'on peut admettre sans perdre pour autant son identité sexuelle ? [...]

Les mentalités ont progressé, il faut le reconnaître, et c'est heureux. Pourtant, combien de personnages publics cachent encore leur homosexualité ?

Pas plus que l'on n'a à cacher ni à exhiber ses appartenances religieuses ou culturelles, l'on ne devrait avoir honte – ni être fier – de son appartenance sexuelle. [...]

Laurent Wajnberg, Paris

radiotéléphonie
Carrefour
Jusqu'au 11 Nov. 96
Carrefour propose son abonnement promotionnel à 49 F TTC/mois.
Existe en 6 couleurs
49 F TTC/mois jusqu'au 31/03/97, au delà 99 F TTC/mois
1,21 F TTC/mn En heures creuses
4,83 F TTC/mn En heures pleines
Frais de mise en service : 422,10 F TTC
MOTOROLA FLARE
2 Watts, carte Sim, 1h45 en conversation, 17h en veille, 142 x 59 x 27 mm, 215 g. Garantie 1 an.
190 F TTC
AVEC SOUSCRIPTION D'ABONNEMENT
1690 F TTC - 1200 F TTC - 300 F TTC = 190 F TTC
Avec Carrefour je positive!
SFR

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre.
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Fiallaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurent (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le gouvernement à l'épreuve du feu syndical

LE GOUVERNEMENT doit faire face, dans les semaines qui viennent, à une nouvelle série de tensions sociales. A moins d'un mois du premier anniversaire du mouvement de novembre-décembre 1995, et un an après la grève générale des fonctionnaires du 10 octobre, qui avait enregistré un « pic » de participation, la « *journée nationale d'action, de grève et de manifestations* » à laquelle appellent, jeudi 17 octobre, sept fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO, FSU, UNSA) pourrait se révéler un « jeudi noir » pour Alain Juppé. Pis, c'est l'ensemble du secteur public qui est mobilisé contre le gouvernement, après les appels lancés par quatre syndicats (CGT, CFDT, FO et CFE-CGC) à EDF-GDF et quatre syndicats (CGT, CFDT, FO et SUD) à la SNCF. Le mouvement devrait toucher également La Poste, France Télécom et l'audiovisuel public. Au total, près de cinq millions d'agents sont concernés.

Le secteur privé pourrait, dans certaines branches, prendre part au mouvement : déjà, la CGT a déposé un préavis de grève à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime). Trois syndicats de médecins libéraux (CSMF, FMF, SML), hostiles au plan Juppé, ont aussi invité leur profession à observer une « *grève générale des soins* » ce jour-là.

La grève du 17 octobre est précédée, mardi 15, par une nouvelle journée d'action dans les banques, notamment au CIC, et sera suivie par une manifestation nationale des retraités, le 22 octobre, au sujet de la prestation d'autonomie, et par une journée d'action des salariés du textile, le 30 octobre. Les personnels des arsenaux devraient organiser de nouveaux arrêts de travail dans leurs sites, les 21 et 22 octobre.

La CGT a invité les autres syndicats à construire « une puissante initiative d'action nationale » courant novembre

Alors que se succèdent, depuis septembre, des journées d'action intersyndicale unitaires, les élections professionnelles qui auront lieu dans la fonction publique hospitalière, le 24 octobre, puis dans l'éducation nationale, à la mi-décembre, offrent un terrain privilégié à l'expression des revendications syndicales.

Présent samedi 12 octobre aux côté d'Alain Deleu, président de la CFTC, et de Marc Blondel, secrétaire général de FO, à la manifestation contre les restructurations et les suppressions d'emplois dans l'armement, Louis Viannet a tout lieu d'être satisfait. Avec près de vingt mille salariés de la défense qui ont calmement battu le sol parisien, cette marche semblait une bonne répétition générale.

En retrait par rapport à Marc Blondel, qui répète inlassablement depuis août que « *tous les ingrédients sont là pour que ça pète* », Louis Viannet poursuit plutôt une stratégie de développement de la « *pression sociale* ». Persuadé qu'un mouvement social ne se décrète pas du haut d'une centrale, il a apporté depuis septembre son soutien aux salariés en lutte, comme à la SFF, ou s'est rendu dans les hôpitaux, comme à la Salpêtrière, à Paris, avant les élections professionnelles.

En spectateur neutre mais non muet, il a aussi observé la bataille que se sont livrée FO et la CFDT pour les présidences de la Caisse nationale d'assurance-maladie, puis de l'Unedic, et qui s'est soldée par deux revers pour M. Blondel. N'étant à l'origine d'aucune mobilisation syndicale depuis la rentrée, la CGT s'est enfin jetée à l'eau, jeudi 10 octobre. Sa commission exécutive a invité les autres confédérations à construire « *une puissante initiative d'action nationale, interprofessionnelle, unitaire* », courant novembre.

Absente samedi de la manifestation des arsenaux, en raison de sa participation le lendemain à « 7 sur 7 », sur TF 1, Nicole Notat a annoncé qu'elle sera présente, en revanche, jeudi, à la manifestation des fonctionnaires. La secrétaire générale de la CFDT s'est livrée à une critique assez sèche de l'action menée par le gouvernement, lui adressant « *un carton jaune* » sur la réforme de l'assurance-maladie, dénonçant les « *deux décisions de trop* » au sujet des ambulanciers et des tarifs de nuit des médecins. Elle s'est aussi montrée très pressante sur l'ouverture d'un dialogue dans la fonction publique et s'est fait l'écho du « *ras-le-bol* » des Français.

Pour Mme Notat, dont le syndicat Santé-sociaux est à la fois le plus important de sa confédération, un de ses plus fidèles soutiens et le premier dans la fonction publique hospitalière, les élections du 24 octobre constituent un test d'importance. La secrétaire générale de la CFDT a multiplié les déplacements dans les CHU à Paris et en province. Avec les présidences de la CNAM et de l'Unedic, la CFDT occupe désormais la place de pivot de la politique contractuelle. Le durcissement du discours de Mme Notat vise donc à éclaircir un message brouillé par l'image d'une CFDT qui serait devenue l'auxiliaire, voire la simple courroie de transmission, du gouvernement. La CFDT n'est « *ni l'adversaire ni l'alliée d'un gouvernement* », a-t-elle répété sur TF 1.

Entre M. Viannet et Mme Notat, M. Blondel n'a plus d'espace. Sitôt battu à l'Unedic, le secrétaire général de FO a éprouvé le besoin de définir sa situation. « *J'ai cette place un peu curieuse entre la CFDT et la CGT* », a-t-il expliqué, qui n'est « *ni le syndicalisme lié au gouvernement ni le syndicalisme du négativisme permanent* ». Si M. Blondel bénéficie pour l'instant d'un réflexe unitaire d'autant plus fort que la centrale semble atteinte dans ses bases, FO est tiraillée entre une minorité qui pousse à marche forcée vers un rapprochement avec la CGT et une majorité tétanisée.

M. Blondel est un « *homme blessé* », précise un de ses proches. Si « *FO est morte, Marc Blondel ne l'est pas* », ajoute le sociologue Henri Vaquin. Coincée entre la CGT et la CFDT, qui affichent autour de six cent mille adhérents, FO connaît, avec moins de trois cent mille syndiqués – pour neuf cent mille revendiqués –, une chute dans la plupart des élections professionnelles. M. Blondel, qui possède un grand sens de la météo sociale, a déclaré dimanche, au « Club de la presse d'Europe 1 », qu'« *il y a tout pour que ça pète, mais je ne suis pas sûr que ça va péter* ».

Dans ces conditions, le mécontentement réel des Français, nourri par une inquiétude croissante face à l'aggravation du chômage, comme le montre un sondage paru dans *Les Echos* de lundi 14 octobre, et appuyé par une pression de la majorité des syndicats de salariés, pourrait ébranler l'assise d'un gouvernement déjà fragilisé.

Alain Beuve-Méry

Le Monde
ÉDITORIAL

L'Europe contestée dans les urnes

LES gouvernements européens, qui préparent le passage à la monnaie unique en 1999, ont-ils conscience que, dans leur dos, l'Union économique et monétaire est contestée parmi les peuples ? Non sans succès. En Autriche – ce n'est pas vraiment une surprise –, la droite nationaliste du populiste Jörg Haider a réussi, lors des premières élections européennes, dimanche 13 octobre, à canaliser les mécontentements suscités à la fois par la politique d'austérité du chancelier social-démocrate Franz Vranitzky et par l'adhésion à l'Union européenne il y a moins de deux ans.

Pour M. Haider, qui a recueilli quelque 29 % des suffrages, Bruxelles et Maastricht sont à l'origine de tous les maux dont souffrirait l'Autriche : il est allé jusqu'à réclamer la renégociation des versements annuels nets de Vienne à l'Union. Dans la capitale, ce discours résolument populiste l'a donc emporté et cache le fait, plutôt encourageant, qu'en dépit de l'euroscepticisme ambiant, une large majorité d'électeurs – plus de 60 % – ont soutenu des partis favorables à la construction européenne et que le groupe parlementaire autrichien à Strasbourg sera dominé par des « pro-Maastricht ».

En France, l'élection législative partielle de Gardanne est dominée par les adversaires de Maastricht, tandis que le seul partisan du traité, Bernard Kouchner, échoue cruellement dans sa tentative pour succéder à Bernard Taple. Arrivé en tête, le maire de la ville, Roger Meï, communiste plutôt critique par rapport à la direction de son parti, dénonce la monnaie unique et bénéficie, pour ce faire, de l'appui de Robert Hue, bien sûr, mais aussi de Jean-Pierre Chevènement, des Verts locaux et de l'extrême gauche. Son rival d'extrême droite est encore plus hostile à l'Europe, et la droite était représentée par un partisan de Philippe de Villiers, autre zélateur du « non » à Maastricht.

La faible participation des électeurs incite à relativiser la portée de ce scrutin, qui pose néanmoins une question grave à la droite et une autre à la gauche.

Alain Juppé, président du RPR, a-t-il mesuré le danger qu'il y avait pour lui à laisser un quasi-adversaire du gouvernement – l'unique député villiériste avait voté contre la « confiance » le 2 octobre – représenter la majorité dans cette élection ?

La direction du PS, qui ne semble pas autrement émue de l'échec de M. Kouchner, n'est-elle pas inquiète de constater que son choix en faveur du candidat radical-socialiste a été, pour le moins, inégalement respecté par les élus et les militants socialistes sur place ?

Les « partis de gouvernement » ont, à droite, déserté le combat – aucun dirigeant national n'est allé à Gardanne –, et le PS ne s'est guère mobilisé derrière son candidat. Les jeux locaux ont eu leur part dans cette tactique de l'absence, mais, à jouer au plus fin, les principaux responsables politiques font courir un risque à la cause qu'ils ont pourtant, les uns et les autres, adoptée – celle de l'Union européenne – et un autre à la démocratie, puisque l'extrême droite en tire profit.

La sirène *par Ronald Searle*

La race humaine, une et indivisible

LA RÉACTION, cette fois, fut à la hauteur de l'outrage. Jeudi 10 octobre, à Paris, dans une salle comble du Musée de l'homme, une assemblée de généticiens parmi les meilleurs au monde ont donné leur réponse aux récentes déclarations de Jean-Marie Le Pen sur l'inégalité des races. L'intitulé de leur conférence, « Les races : un faux concept », en disait assez la teneur et le but : rappeler, par les données actuelles de la biologie, que fonder un racisme sur la science est une imposture.

Jean Dausset et François Jacob (tous deux prix Nobel de médecine), Jacques Ruffié (Collège de France), Axel Kahn (CHU Cochin-Port-Royal), André Langaney (Musée de l'homme), Luca Cavalli-Sforza (université de Stanford, Etats-Unis) et Alberto Piazza (université de Turin, Italie), tous ont uni leurs voix pour réaffirmer l'un des principaux enseignements de leur discipline : du point de vue biologique, il n'existe qu'une race humaine.

Génétiquement parlant, on qualifie en effet de « race » une population qui se définit par des marqueurs « absolus » – autrement dit, par des caractères biologiques présents chez tous les individus de cette population et pas chez les autres. Or, « *qu'elles concernent les groupes sanguins, les groupes d'histocompatibilité ou les facteurs enzymatiques, les analyses effectuées un peu partout dans le monde depuis un demi-siècle ont démontré que la grande majorité des caractères génétiques de l'espèce humaine sont présents dans la quasi-totalité des populations* ». Il n'existe donc qu'une race humaine, et non plusieurs. Quant à la notion d'« *inégalité* », elle ne saurait être, selon les généticiens, que « *politique, sociale ou juridique* ». Elle n'a, en revanche, aucun sens en biologie – pas plus, d'ailleurs, que la notion d'« égalité ».

Si les experts de notre patrimoine héréditaire prennent aujourd'hui la parole pour dénoncer un exécrable amalgame, c'est parce qu'ils connaissent l'Histoire et savent que les propos de M. Le Pen ne doivent rien au hasard. Par ses deux composantes, « inégalité » et « races », ils renvoient précisément au double fondement de ce qui devint naguère un véritable « racisme scientifique », dont l'Allemagne hitlérienne poussa la logique au comble de l'horreur.

Ce courant de pensée, qui naquit au siècle dernier, avait pour objectif de justifier le racisme par le raisonnement scientifique. Il s'appuyait sur deux types d'arguments. Le premier prétendait donner à l'existence des races humaines des fondements biologiques et anthropologiques (tel l'« indice céphalique », qui mesurait le rapport entre la largeur et la longueur du crâne), ce qui permettait de cautionner les comparaisons entre races différentes. Le second procédait d'une interprétation tendancieuse de la théorie de l'évolution, et soutenait que les êtres humains sont par nature inégaux dans la « lutte pour la vie ». Une application des principes darwiniens à la société humaine, par laquelle il devenait possible de justifier les différences sociales ou économiques par la « nature des choses ».

PROGRÈS À DOUBLE TRANCHANT

Associé dans un premier temps à une défense de la société capitaliste, le darwinisme social, ajouté à la notion de races, conforta rapidement les idéologies eugénistes et racistes du début de ce siècle. Pour fonder le culte de la race aryenne et légitimer l'élimination des races prétendument inférieures, le nazisme, on le sait, s'est massivement appuyé sur la science. On comprend alors le souci des généticiens d'expurger du racisme ambiant toutes les fausses bases scientifiques.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que les fantastiques progrès de la biologie moléculaire au cours des vingt dernières années sont, à cet égard, à double tranchant. S'ils ont ôté toute validité à la multiplicité des races humaines, ils ont ouvert une boîte de Pandore tout aussi dangereuse. Aux Etats-Unis, notamment, les travaux se multiplient qui tentent de corréler les aptitudes intellectuelles ou artistiques des individus avec la présence de certains gènes. Une façon nouvelle et pernicieuse de réactiver le pangénétisme (qui voudrait que les gènes expliquent tout de l'homme), sur lequel pourraient à nouveau se greffer les pires dérives idéologiques.

Un exemple ? L'un des plus éloquents est déjà derrière nous. Paru aux Etats-Unis en 1994 sous le titre *The Bell Curve*, le livre de deux universitaires américains, Charles Murray et Richard Herrnstein, vise à convaincre en plus de 800 pages de raisonnements « scientifiques » que les Noirs sont par nature moins intelligents que les Blancs, et que toute tentative pour les promouvoir socialement (ainsi que toute autre minorité) est donc vaine. Le postulat de départ étant que l'intelligence est le facteur explicatif essentiel des différences sociales, il suffit à ces auteurs de réduire ladite intelligence à ce qu'en mesure le QI (ou « quotient intellectuel », test élaboré au début du siècle par Alfred Binet dans l'unique but de déceler les inaptitudes à l'étude parmi les écoliers), puis de suggérer fortement l'origine héréditaire des inégalités intellectuelles pour que le tour soit joué.

Pour combattre de telles approximations, que peuvent faire les biologistes, si ce n'est répéter ce que la science sait et ce qu'elle ignore ? « *Les tests comme le QI mesurent des performances et non des aptitudes*, affirme André Langaney. *Les prétentions de chercheurs en psychométrie, en particulier de ceux que financent des organisations explicitement racistes, de mesurer des différences d'aptitudes génétiques entre individus ou entre populations relèvent donc d'abus évidents d'interprétation.* »

GRANDS EFFORTS DIDACTIQUES

« *Aucun des travaux qui ont été consacrés à ce jour à la quantification des capacités mentales ne soutient une analyse scientifique rigoureuse*, confirme Axel Kahn, qui précise qu'environ « *un tiers de nos gènes interviennent sans doute d'une manière ou d'un autre dans le développement de ces capacités* ». A supposer que, parmi ces milliers de gènes, quelques-uns soient spécifiquement impliqués dans telle ou telle aptitude créatrice ou intellectuelle, ils ne représenteraient que la couche la plus superficielle d'un gigantesque iceberg.

De même, ce n'est que sur une infime partie de l'expression de nos gènes, celle qui détermine la couleur de la peau – d'ailleurs éminemment variable – ou la texture des cheveux, que se fonde dans l'opinion l'idée fausse de la pluralité des races. Mais la croyance populaire s'appuie sur ce qu'elle voit, et les chercheurs ne se font guère d'illusion sur la possibilité de faire comprendre vite et bien, à un public non spécialiste, les résultats compliqués et souvent contraires à l'intuition de la génétique. Leurs arguments ne pourront toucher l'opinion qu'au prix de grands efforts didactiques, menés de l'école à l'université. Ce qui implique, avant tout, une forte volonté politique.

Catherine Vincent

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ACQUISITIONS Les dirigeants de groupes français craignent une reprise des offres publiques d'achat (OPA) en France. Plusieurs associations patronales ont demandé que la durée des OPA soit allongée et que les assaillants annoncent leurs intentions dès qu'ils ont plus de 10 % du capital d'une entreprise. ● LA LÉGISLATION française serait l'une des plus favorables au monde pour les attaquants. ● LES DEMANDES des Français, qui ont naguère lancé des OPA partout dans le monde, peuvent apparaître comme un plaidoyer pro domo. Mal valorisées par la Bourse et parfois mal gérées, les entreprises françaises sont vulnérables. Elles sont aujourd'hui plus attrayantes qu'elles ne l'étaient, au début des années 90, après leurs coûteuses acquisitions ou avant la crise immobilière. ● L'EFFONDREMENT du système financier français et la disparition progressive des noyaux durs font de ces groupes des proies tentantes.

Les dirigeants français craignent des attaques hostiles des étrangers

Plusieurs associations patronales ont demandé une modification de la réglementation des offres publiques d'achat (OPA), pour pouvoir mieux se défendre en cas de raid. La législation française serait l'une des plus favorables aux assaillants

LES PATRONS français ont peur des OPA (offres publiques d'achat). Ils craignent que de grands groupes étrangers ne fassent une razzia à la Bourse de Paris, achetant à bon prix les sociétés françaises. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, paru le 5 octobre, le chef de l'Etat, Jacques Chirac, a fait part de son intention de demander au gouvernement une réforme du droit des OPA pour éviter une attaque de prédateurs. *« S'il ne s'agit pas de revenir à un quelconque protectionnisme, nous ne devons pas pour autant être "offerts"* », a affirmé le chef de l'Etat.

L'intervention de M. Chirac a eu lieu dans la foulée de la remise de deux documents patronaux, l'un par l'Association française des entreprises privées (AFEP), animée par Ambroise Roux, le second par Entreprise et Cité, l'association de Claude Bébéar, patron d'AXA. Entreprise et Cité regroupe des patrons français qui ont été ravis, en leur temps, de lancer des OPA dans des pays étrangers. A commencer par Claude Bébéar, outre-Atlantique. Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, a successivement attaqué en Bourse les laboratoires pharmaceutiques Rorer aux Etats-Unis et Fisons en Grande-Bretagne. Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, a lancé un raid en France contre Télémécanique, puis contre Square D aux Etats-Unis.

Leur discours – à l'exception de M. Bébéar, AXA étant protégé par son statut mutualiste – apparaît comme un plaidoyer pro domo. Schneider n'a pas d'actionnaire de référence. Les rumeurs d'OPA se sont multipliées autour de Rhône-Poulenc, à l'heure où les laboratoires pharmaceutiques se sont lancés dans une vague de concentrations sans précédent. Henri Lachmann, PDG de Strafor-Facom (meubles, outillage), fait partie des plaignants, au moment où un fonds américain s'est invité dans son capital et lui demande de mieux soigner ses actionnaires.

> « Je ne demande pas plus que ce qui existe à l'étranger. C'est très bien d'être libéral, mais il ne faut pas être naïf », explique M. Pineau-Valencienne

Pour ces patrons, le droit français serait plus favorable aux attaquants que le droit des autres pays de l'OCDE, y compris des Anglo-Saxons. *« Les entreprises britanniques disposent d'une golden share* [action préférentielle] *qui permet de contrôler une entreprise. Les sociétés américaines peuvent mettre en place des pilules empoisonnées qui permettent d'émettre de nouvelles actions à la moitié de leur cours de Bourse. Les groupes néerlandais ont des droits de vote multiples, tandis que les titres des sociétés suisses doivent être enregistrés par le conseil d'administration de l'entreprise pour avoir des droits de vote* », explique un banquier d'affaires français. Enfin, les industriels allemands sont protégés par leurs actionnaires financiers. *« Quel que soit le prix proposé, les grandes banques allemandes ne céderaient pas leurs titres* », explique M. Pineau-Valencienne, qui ne se fait guère d'illusion sur la solidité des noyaux durs à la française.

En France, les patrons – à moins qu'ils n'adoptent le statut de société en commandite par actions, comme Michelin ou le groupe Lagardère qui les met définitivement à l'abri de toute OPA – n'ont droit qu'au droit de vote double. La France est sur le papier un eldorado pour mener des raids. Dans la pratique, aucun étranger n'y a jamais mené réellement d'OPA hostile depuis la bataille que se sont livrée les Agnelli et Nestlé pour reprendre Perrier en 1992. *« Il vaut mieux prévoir et se préparer. Je ne demande pas plus que ce qui existe à l'étranger. C'est très bien d'être libéral, mais il ne faut pas être naïf* », explique M. Pineau-Valencienne.

Les mesures du patronat, révélées par *La Tribune Desfossés* du 4 octobre, pourraient être adoptées lors de l'élaboration du règlement du conseil de marché financier, chargé par le ministre des finances, Jean Arthuis, de réfléchir à une nouvelle réglementation (*Le Monde* du 11 octobre). L'AFEP préconise de faire passer de 20 % à 10 % le seuil du capital au-delà duquel un actionnaire est contraint de déclarer ses intentions. Entreprise et Cité plaide pour un seuil à 5 %, comme aux Etats-Unis. Auchan a, par exemple, pu prétendre au printemps que sa montée dans le capital des Docks de France n'était qu'un placement financier, alors qu'il en possédait plus de 10 %. Quelques semaines plus tard, il a lancé une OPA hostile, sans encourir la moindre sanction. Certains minoritaires, qui ont vendu leurs titres en Bourse, auraient certainement attendu l'OPA s'ils avaient connu plus tôt les intentions d'Auchan.

Seconde proposition : le patronat, qui constate que les OPA durent longtemps en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, veut rallonger la période d'offre publique d'achat, aujourd'hui limitée à vingt-cinq jours, à cinquante, voire soixante jours. L'objectif est de permettre à la cible de trouver un « chevalier blanc » pour voler à son secours. *« Si Schneider était attaqué par un américain, j'aurais des solutions en Europe. Encore faut-il avoir le temps de les trouver* », explique M. Pineau-Valencienne.

« Les propositions patronales ont des relents protectionnistes et ne vont pas améliorer la crédibilité de la place de Paris », se plaint un banquier d'affaires. Pour ses promoteurs, ces mesures n'auraient pour objectif que de rendre la tâche des raiders plus difficile et de susciter des surenchères. *« Il est normal que celui qui attaque n'ait pas la partie facile* », indique M. Pineau-Valencienne. *« Il faut que l'entreprise ait le temps de se défendre et de rendre l'OPA la plus coûteuse possible*, approuve Amaury Daniel de Sèze, membre du directoire de la Compagnie financière de Paribas, *c'est l'intérêt des actionnaires.* » En espérant qu'ainsi les étrangers paieront très cher leurs acquisitions, comme l'ont fait naguère les Français.

Arnaud Leparmentier

Le patronat s'inquiète de la faiblesse du capitalisme

LA DEMANDE d'une révision de la législation sur les OPA (offres publiques d'achat), présentée au même moment par deux grands clubs patronaux, l'Afep et Entreprise et Cité, est un peu surprenante. Jusqu'alors, peu de dirigeants semblaient s'inquiéter de la situation. Pourquoi souhaitent-ils maintenant une réforme ?

« Les entreprises françaises sont belles mais nues », constate un lobbyiste patronal. Le fait est nouveau. Jusqu'alors, peu de groupes pensaient attirer les convoitises étrangères : leurs comptes, plombés par des acquisitions payées trop cher et des diversifications hasardeuses, leur garantissaient une sorte de protection naturelle contre d'éventuels attaquants. Ce rempart s'effondre. Après plusieurs années de remise en ordre, les entreprises ont fini par digérer les excès commis à la fin des années 80.

PROBLÈME DE TAILLE

Mais ce redressement les laisse dans un état de faiblesse préoccupant. *« Les entreprises françaises sont un tiers plus petites que les groupes allemands* », souligne Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider. Comparés à leurs concurrents étrangers, les groupes français font figure de nains dans tous les secteurs. Considéré comme la réussite française dans l'agroalimentaire, Danone affiche une capitalisation boursière de 54 milliards de francs, quand celle de Coca-Cola atteint 123 milliards de dollars (633 milliards de francs). PSA Peugeot-Citroën et Renault sont tous les deux évalués par le marché financier à 29 milliards de francs, face au constructeur américain General Motors, pesant 38 milliards de dollars. Le groupe d'assurance UAP est estimé à 33 milliards de francs, face à l'allemand Allianz, fort de ses 61 milliards de deutschemarks (200 milliards de francs).

Les sociétés françaises ont le sentiment d'être des proies potentielles. D'autant que tout le système des « noyaux durs », mis en place il y a dix ans, est en train de se dissoudre. La reconfiguration du capital de Suez, marquée par le décroissement de participations entre le groupe pétrolier Elf et la compagnie financière et la montée en puissance du Crédit agricole et du groupe financier Albert Frère, illustre ces changements.

La Société générale, AXA, les AGF, Rhône-Poulenc, Alcatel-Alsthom ont aussi commencé à vendre, dans la plus grande discrétion, tout ou partie de certaines de leurs participations croisées. Le mouvement ne peut que s'accélérer. Pressés par leurs actionnaires et leurs concurrents, les présidents n'ont plus les moyens d'immobiliser des centaines de millions de francs pour protéger des entreprises amies.

Ce démaillage progressif des « noyaux durs » déstabilise la plupart des groupes. Tous se heurtent aux mêmes difficultés pour reconstruire un actionnariat stable. Aucun relais n'existe : pour trouver une solution française – acceptable – au rachat de la participation de l'homme d'affaires Carlo de Benedetti dans l'équipementier automobile Valeo, il a fallu plusieurs semaines. Les banques comme les assurances, soucieuses de retrouver une rentabilité financière, ne peuvent plus voler au secours des groupes. Les industriels, engagés dans une concurrence féroce, se refusent à distraire des capitaux de leur activité principale. Les fonds de pension, qui seraient susceptibles de reprendre le flambeau, n'ont toujours pas été autorisés.

Le renforcement de la réglementation apparaît dès lors comme un palliatif pour faire face aux manques cruels du capitalisme français. *« Mais le souci de préserver l'économie française risque de se traduire une nouvelle fois par la protection des équipes dirigeantes en place* », note François Morin, professeur à l'université de Toulouse, qui étudie depuis des années les relations ambigües des actionnaires en France. Le doute sur les intentions des patrons n'existerait pas, s'ils n'avaient bénéficié d'une totale impunité sur leur gestion ces dernières années.

Martine Orange

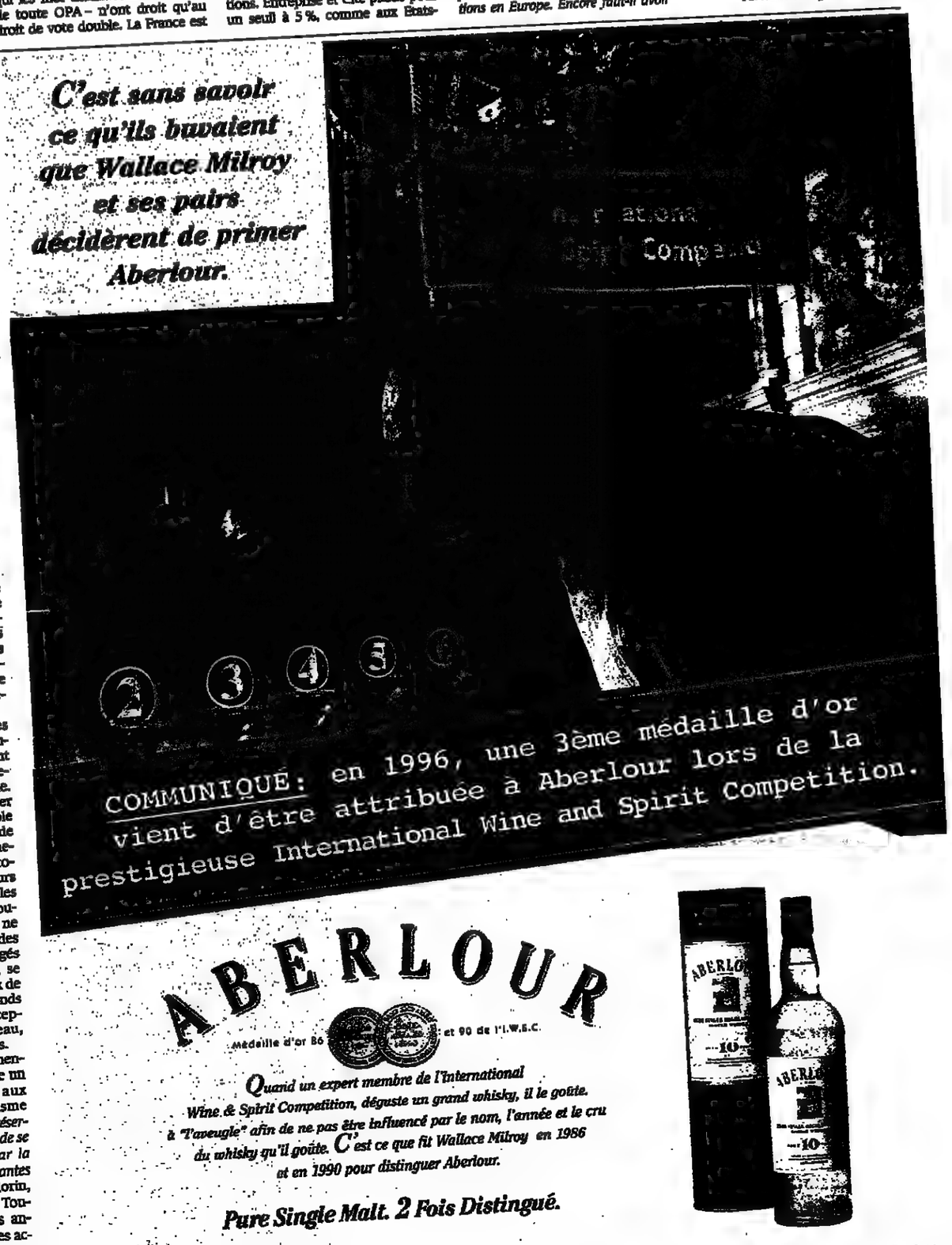

Le gouvernement maintient la grande distribution sous surveillance

Le gel des demandes d'ouverture de nouvelles surfaces commerciales s'est terminé dimanche 13 octobre. Mais les projets des distributeurs ne pourront redémarrer concrètement que dans quelques semaines

Instauré en avril pour une durée de six mois, le gel des grandes surfaces a permis au gouvernement de limiter à moins de 700 000 le nombre de mètres carrés autorisés en 1996. Un chiffre qui doit être comparé aux 815 000 m² de 1995 et aux deux millions accordés en 1992, avant le premier gel instauré par Edouard Balladur. La grande distribution attend maintenant avec impatience la publication, début novembre, du décret d'application de la loi Raffarin, qui réforme la loi Royer sur l'urbanisme commercial. De nouvelles commissions départementales et nationale d'équipement commercial seront mises en place. Le ministre publiera ensuite un texte définissant la doctrine gouvernementale concernant la modernisation des surfaces existantes et la création de nouveaux magasins.

LE GEL législatif des grandes surfaces, instauré pour six mois *en avril, a officiellement pris fin ce* dimanche 13 octobre. Il est pourtant prorogé *de facto* jusqu'à la publication du décret d'application de la loi Raffarin sur l'urbanisme commercial. Les distributeurs devront donc attendre entre deux et trois semaines pour pouvoir à nouveau déposer des demandes d'autorisation de création ou d'extension de surfaces commerciales.

Le décret n'est parti au conseil d'Etat que vendredi 11 octobre, en raison de tractations de dernière heure. Jusqu'au bout, les représentants de la grande distribution ont essayé de préserver leurs possibilités d'agrandissement des surfaces existantes. S'ils ont réussi à faire mettre hors surfaces de vente les laboratoires de préparation des rayons alimentaires (viande, boulangerie...), en revanche, le décret y incluera des surfaces non directement affectées à l'exposition de produits, comme les espaces de caisses.

Ce problème n'est pas anodin. Il sera au coeur de la problématique des grandes surfaces dans les prochains mois et les prochaines années, lorsque le gel aura cédé la place à la nouvelle loi Raffarin. Celle-ci prévoit en effet l'examen obligatoire, par des commissions départementales d'équipement commercial (CDEC), de tout projet d'extension ou de création de surface envisagé pour des magasins de 300 m² ou plus. La loi Royer fixait ce seuil à 1000 m².

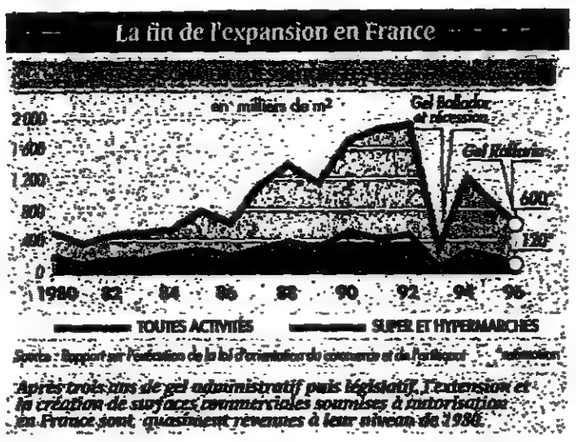

Après trois ans de gel administratif puis législatif, l'extension et la création de surfaces commerciales soumises à autorisation en France sont quasiment revenues à leur niveau de 1986.

Aussi, à défaut de pouvoir créer facilement de nouveaux magasins, les professionnels sont bien décidés à réaménager ceux qui existent. *« Nos adhérents vont présenter à nouveau aux commissions départementales tous les projets de modernisation de surfaces existantes qui ont été annulés par le gel »*, affirme Jérôme Bédier, président de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD).

Jean-Pierre Raffarin, le ministre du commerce et de l'artisanat, se dit pour sa part disposé à examiner *« la modernisation des hypermarchés et supermarchés de plus de dix ans »*. Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot « modernisation ». Là où les professionnels entendent *« extension des surfaces de vente »* pour pouvoir répondre à l'évolution de la demande et l'arrivée de nouveaux produits (informatique, etc.), le ministre répond *« agrandissement des espaces de caisses, des allées »*, bref, toute extension qui *« améliore le bien-être des salariés et des consommateurs »*. Le gel se termine, mais le dialogue de sourds, manifestement, continue...

Pour préciser la doctrine gouvernementale, le ministère publiera à la fin de l'année un *« programme national de développement et de modernisation »*, qui sera diffusé sous forme de circulaire auprès des préfets et des administrations concernées par l'urbanisme commercial. Ce document *« guidera l'Etat dans sa politique de recours »*, prévient Jean-Pierre Raffarin.

Le ministre n'entend pas relâcher la pression au moment où, pense-t-il, elle commence à porter ses fruits. Techniquement, le gel de six mois devrait avoir ramené le nombre de mètres carrés autorisés en 1996 entre 500 000 et 700 000, contre plus 800 000 en 1995. Il culminait en 1992, avant le premier gel administratif décidé par le gouvernement d'Edouard Balladur, à près de 2 millions.

BILAN MITIGÉ

Politiquement, le bilan est moins évident. *« Nous sortons enfin de la politique du tout-hyper en périphérie des villes qui a tenu lieu de stratégie à la grande distribution ces dernières années »*, se félicite le ministre. Quant au rapport de forces entre la distribution et ses fournisseurs, *« il est en train de changer. Regardez la dernière campagne de publicité de Carrefour sur "le juste prix qui respecte le consommateur et le producteur", c'est une victoire culturelle énorme ! »*

Reste que certains projets ont pu obtenir des autorisations ces six derniers mois, parce qu'ils avaient été déposés auprès des commissions départementales avant le gel. Le message gouvernemental de fermeté en a été un peu brouillé. D'où l'usage du recours que compte bien exercer le ministre chaque fois que nécessaire. Quitte à remettre en cause, de fait sinon de droit, l'indépendance des commissions d'équipement commercial départementales (CDEC) et nationale (CNEC), dont la loi Raffarin réforme le fonctionement et la composition.

Ainsi, dans l'affaire de l'hypermarché Casino de La Riche près de Tours, Jean-Pierre Raffarin a procédé à *« une première juridique »*, de l'aveu d'un de ses conseillers, en saisissant le Conseil d'Etat sur le feu vert donné par la Commission nationale, alors que la Commission départementale avait refusé l'autorisation d'ouverture.

Quant à la dernière autorisation en date, elle est aussi dans le collimateur du ministre. Donnée le 2 octobre par la commission départementale de Seine-et-Marne, elle concerne le projet de centre commercial Val-de-France présenté par Eurodisney et la Ségécé, filiale de la Compagnie Bancaire : 90 000 m², dont un hypermarché Auchan de 16 000 m².

Un dossier délicat à double titre pour le ministre. D'abord, il bénéficie de l'exemption accordée aux villes nouvelles, ensuite la création de ce centre était inscrite dans les conventions signées entre l'Etat et Disney entre 1986 et 1988, sous les gouvernements de Laurent Fabius et de... Jacques Chirac. Les professionnels font de ces deux dossiers un test de l'utilisation que fera Jean-Pierre Raffarin de sa propre loi. Une loi dont il reconnaît lui-même qu'il ne sait pas encore *« si ce sera une loi de sévérité ou de respiration »* pour la grande distribution.

Pascal Galinier

Plusieurs offres pour la reprise d'Air Liberté

LONDRES
de notre correspondant dans la City

British Airways et Virgin Express ont préparé, ce week-end, leurs projets concurrents de reprise d'Air Liberté, placée en redressement judiciaire le 26 septembre, *qui devaient être remis avant lundi* 16 heures au tribunal de commerce de Créteil. A moins de cinq mois de l'ouverture totale du ciel européen à la concurrence, face aux deux projets britanniques, un troisième devait s'ajouter à la liste : celui du français Nouvelles Frontières.

British Airways, qui possède déjà 100 % du capital de TAT, s'intéresse en particulier aux créneaux de décollage et d'atterrissage *(slots)* détenu à Orly par Air Liberté. *« Nous nous efforçons de déterminer la manière dont Air Liberté s'intégrerait à notre stratégie européenne »*, a déclaré un porte-parole de la compagnie britannique, celle-ci confirmant son intention, en cas de succès, de ne pas fusionner Air Liberté et TAT.

Pour sa part, Virgin Express, basée à Bruxelles, présidée par Richard Branson, semblait hésiter à s'engager dans cette épreuve de force. *« Nous aimerions développer nos activités en France. Mais actuellement, nous ne sommes pas certains qu'une reprise d'Air Liberté soit la meilleure manière de s'implanter dans ce pays »*, souligne un porte-parole du groupe Virgin. La seule présence française de cette compagnie aérienne est une liaison quotidienne entre Bruxelles et Nice. Or des lignes comme Paris-Nice, Paris-Marseille ou Paris-Toulouse font partie des cinq liaisons européennes les plus fréquentées, juste derrière Paris-Londres. De quoi faire réfléchir.

Mais peut-être Richard Branson considère-t-il ne pas avoir suffisamment de chances de l'emporter *face à l'offre que s'apprêtait à* déposer lundi Nouvelles Frontières, déjà propriétaire de la compagnie Corsair. Les pouvoirs publics ayant fait savoir qu'ils favoriseraient la constitution d'un second pôle aérien français face à Air France, ce dernier paraît aujourd'hui le mieux placé pour reprendre Air Liberté. Même si son PDG, Jacques Maillot, avouait, dans *Le Journal du dimanche* daté du 13 octobre, être beaucoup plus intéressé par le rachat d'AOM. Gérée par le Consortium de réalisation (CDR), dont la vocation est de céder les anciens actifs du Crédit Lyonnais, AOM pourrait, selon le schéma privilégié par l'Etat, se rapprocher d'Air Liberté.

Marc Roche

Gehe envisage de se séparer de ses productions de médicaments

DEPUIS le mois de février, une bataille boursière opppose en Grande-Bretagne le britannique Unichem, numéro trois de son pays dans la distribution pharmaceutique, et l'allemand Gehe, premier grossiste mondial de médicaments. La cible est Lloyds Chemists, qui dispose de la deuxième chaîne d'officines du pays avec 900 pharmacies. Avant de donner son accord à l'une de ces offres concurrentes, le ministère de l'industrie britannique a prévenu que le vainqueur devrait céder certaines activités de distribution pour éviter d'enfreindre la loi anti-trust. Ils devront préciser leurs intentions d'ici au 18 octobre.

Parallèlement, pour financer cette OPA estimée à 650 millions de livres (5,3 milliards de francs), Gehe s'apprête à engager un programme de cessions. Le groupe allemand a décidé de se désengager d'une de ses activités, la fabrication de médicaments génériques, *ces copies de molécules dont le* brevet est tombé dans le domaine public et qui peuvent être commercialisées à des tarifs moins chers que ceux des originaux.

Dans son édition du 14 octobre, le quotidien *Handelsblatt* détaille ce désengagement qui devrait rapporter à Gehe 800 millions de DM (2,6 milliards de francs). En France, GNR Pharma, la filiale constituée au début de l'année pour fabriquer des génériques, sera cédée à Knoll, société du groupe BASF. En Allemagne, Azupharma GmbH, producteur de produits pharmaceutiques notamment dans le domaine cardio-vasculaire, rhumatologique et urologique, devrait être repris par le suisse Sandoz. De même,le fabricant Allud Pharma GmbH doit passer dans le giron de l'allemand Stada.

Déjà, à la mi-septembre, la Commission européenne a donné son accord à Gehe pour la cession d'une autre filiale, Jeanapharm. Le principal producteur d'hormones, en particulier de contraceptifs, de l'ex-Allemagne de l'Est, est vendu à l'allemand Schering. Le secteur production de médicaments de Gehe avait enregisuré une hausse de son chiffre d'affaires de 15,3 % à 252,5 millions de DM (833 millions de francs) au premier semestre 1996 par rapport aux six premiers mois de 1995.

Gehe, dont le siège est à Stuttgart, est contrôlé par le groupe familial Haniel. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 65 milliards de francs en 1995 et son bénéfice a atteint 500 millions de francs. Le groupe se recentre donc sur la répartition pharmaceutique, qui représente plus de 80 % de son activité, le reste provenant des produits génériques, de l'hospitalisation à domicile et de la vente par correspondance de fournitures de bureau. Le métier de répartiteur consiste à servir d'intermédiaire entre les laboratoires pharmaceutiques et les officines pour fournir des médicaments. En France, Gehe a ainsi racheté en 1993 le numéro un du secteur, *FOCP*, et a créé au début de l'année GNR Pharma, firme fabriquant des génériques.

Dominique Gallois

Guillaume Hannezo devient directeur financier de la Générale des eaux

DIRECTEUR de la stratégie et du contrôle de gestion aux AGF, Guillaume Hannezo, trente-cinq ans, va prendre la direction financière de la Compagnie générale des eaux. Il succède à Jean-Marc Espalioux, recruté par les fondateurs du groupe hôtelier Accor, Paul Dubrule et Gérard Pélisson, afin d'en devenir le président du directoire. Normalien, énarque, Guillaume Hannezo est inspecteur des finances. Nommé en 1989 conseiller technique au cabinet du ministre de l'économie et des finances, Pierre Bérégovoy, il a succédé, en 1991, à Isabelle Bouillot comme conseiller économique de l'Elysée. En 1993, il est devenu directeur aux AGF. Connaissant bien les investisseurs internationaux, il est aussi un proche de Jean-Marie Messier, le PDG de la Générale des eaux, qu'il connaît depuis plus de dix ans.

DÉPÊCHES

■ **BOURSE DE PARIS : après Bruxelles au mois d'avril 1995 et Toronto,** au mois de novembre de la même année, la Bourse de Paris vient de remporter un nouveau succès commercial en imposant, face à Chicago, son système de négociation NSC-Super CAC à la Bourse de Sao Paulo, première place d'Amérique latine. En décembre 1997, la Bourse brésilienne disposera d'un carnet d'ordre électronique pour négocier ses valeurs et, par la suite, du système Stamp, utilisé par le Monep pour moderniser la cotation des options.

■ **GAZ : le gazoduc Maghreb-Europe sera inauguré** dans *« deux ou trois semaines »*, a annoncé, dimanche 13 octobre, le ministre algérien de l'énergie, Amar Makhloufi. Ce gazoduc, dont les travaux ont été lancés en 1994, doit relier le gisement gazier de Hassi R'Mel (Algérie) à Séville (Espagne) via le Maroc et le détroit de Gibraltar et permettre à l'Algérie de doubler ses exportations de gaz.

■ **AUTOMOBILE : Volkswagen a inauguré une usine au Brésil,** samedi 12 octobre. Construite dans la ville de San Carlos (100 km de Sao Paulo), elle aura une capacité de production de 1 200 unités par mois. Le constructeur allemand a investi 1,25 milliard de francs pour ce site de fabrication de moteurs.

■ **DAEWOO : le groupe sud-coréen** va accroître ses investissements en Chine pour les porter à 5 milliards de dollars (25 milliards de francs) au cours des cinq prochaines années, a annoncé, le 13 octobre, son PDG, Kim Woo Choong. Cette augmentation des investissements, qui concernera les secteurs de l'automobile, du fer-acier, des télécommunications, de la construction et de l'industrie lourde chimique, fera passer à 100 le nombre de filiales et à 40 000 le nombre d'employés.

■ **MONDIAL DE L'AUTOMOBILE : 1,1 million de visiteurs** se sont rendus au Mondial de l'automobile 1996, durant les dix jours de son ouverture, du 3 au 13 octobre. C'est le deuxième meilleur chiffre de fréquentation, après le record de 1992.

Vos placements : obtenir un conseil sur mesure

Le Forum de l'Investissement ouvrira ses portes les 18, 19, 20 octobre au Palais des Congrès de Paris, Porte Maillot. Ce grand rendez-vous annuel entre épargnants et professionnels donnera l'occasion de faire le point sur les nouveautés en matière de placements et de fiscalité

Depuis le début de la décennie, le paysage de l'épargne s'est profondément modifié. La Bourse n'est plus le placement miracle des années 80. Les taux d'intérêt à court terme, anormalement élevés, ont fini par refluer et sont aujourd'hui nettement inférieurs à ceux des obligations à long terme.

Les contraintes et avantages fiscaux qui conditionnent le rendement des différents produits de placement ont aussi beaucoup évolué : la volonté du gouvernement Juppé étant de baisser les revenus de l'épargne à court terme (livret A, Sicav monétaires...) pour inciter les épargnants à investir avec plus de risques sur une plus longue durée (actions, SICAV, FCP...).

La grande réforme fiscale est loin de constituer le bouleversement qui était attendu.

Pendant ce temps, l'offre des produits d'épargne n'a cessé de se développer au point que la gestion de son épargne par un particulier devient un véritable casse-tête. Obtenir une information fiable sur les produits de placement : leurs avantages, leurs inconvénients et leurs risques, apparaît plus que jamais nécessaire. Le Forum de l'Investissement répond à cette attente.

En venant rencontrer les professionnels réunis sur plus de 200 stands, les visiteurs auront la possibilité de se documenter, s'informer, recevoir des conseils personnalisés, comparer les produits d'épargne français et internationaux. En un mot, obtenir un conseil « sur mesure ».

Les épargnants pourront aussi entendre l'avis de spécialistes qui interviendront dans 30 conférences pour faire le point sur les différents types de placement et leurs probabilités d'évolution. Bourse, assurance-vie, immobilier, retraite, fiscalité, successions, placements internationaux... Tous les secteurs seront analysés et le public pourra intervenir et poser des questions.

D'autres ateliers et animations se succéderont tout au long de ces trois jours : la Parole au Public, l'École du MONEP, vente aux enchères, consultations notariales...

Organisation : Agence Win
46, rue Sainte-Anne - 75002 Paris
Tél. : 01 42 96 64 50

LE PLUS COURT CHEMIN D'UNE ENTREPRISE A UNE AUTRE

KOMPASS SUR VOTRE MINITEL

Pour segmenter vos cibles, il vous faut des données de qualité. A jour. Fiables. Comme celles qui composent chacun de nos fichiers. Toutes validées par les dirigeants des entreprises qui y sont répertoriées. Quoi de plus simple ? 3617 KOMPASS* sur votre Minitel pour découvrir 400 000 établissements en Europe dont 115 000 en France. Ou plus d'un million dans 59 pays, sur le 36 29 12 34**. Avec KOMPASS sur MINITEL, n'atteignez pas le monde qui vient chez vous.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les compagnies minières sud-africaines investissent l'Afrique francophone

Leur position dominante avive les craintes d'une hégémonie économique sur le continent

Le conglomérat Anglo American, premier groupe minier mondial, ainsi que ses rivaux sud-africains Gencor, Angloval, JCI et Gold Fields, profitent du démantèlement de l'apartheid et de l'ouverture de leur pays pour étendre leurs positions sur le continent. Première zone visée, l'Afrique de l'Ouest et les pays liés à la France. Les compagnies sud-africaines y profitent de la sous-exploitation générale des ressources du sous-sol.

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

« *LE POTENTIEL de l'Afrique de l'Ouest est au cœur de la stratégie d'un groupe comme le nôtre, dont l'or est au centre des activités* »... David Ranlin, président du conseil d'administration de la Société d'exploitation des mines d'or de Sadiola (Semos) et membre du conseil d'administration de l'Anglo American Corporation (AAC), prend soin de mettre en avant la stratégie industrielle qui préside aux investissements de la maison mère.

Quand l'AAC, première compagnie minière mondiale, l'« hydre » aux centaines de sociétés, investit dans des pays amis de la France, le vieux fantasme de l'impérialisme des milieux d'affaires sud-africains, toujours dominés par les Blancs, resurgit aussitôt. Aussi M. Ranlin insiste-t-il lourdement sur le rôle de premier plan joué par l'Etat malien (18 % du capital) dans l'exploitation de ce gisement en surface, dont la production annuelle devrait atteindre 10 tonnes, et le recours à des sous-traitants français.

La mine de Sadiola est le symbole, par excellence, de la ruée des entreprises minières sud-africaines, menée par l'Anglo American, en Afrique francophone. Depuis Abidjan, ses géologues prospectent sans relâche la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso et s'intéressent de près au Niger, à la Mauritanie ainsi qu'au Ghana anglophone.

L'AAC, qui contrôle déjà 7 % de Lonrho, gros actionnaire de la société ghanéenne Ashanti, premier producteur d'or hors Afrique du Sud, dispose d'une option d'achat supplémentaire qui pourrait faire passer sa participation à 30 %. Pour sa part, la société soeur de Beers, numéro un mondial du diamant, déjà présente en Guinée, est en train de réactiver ses réseaux au Zaïre, où l'Anglo est actuellement candidate à l'exploitation de gisements de cuivre, de zinc et de cobalt, mis aux enchères par la Gecamines.

> « Dépourvue de grands groupes miniers, la France s'est surtout intéressée au commerce des denrées »

Plusieurs facteurs expliquent cette ambition hégémonique de l'Anglo comme de ses rivaux Gencor, Angloval, JCI ou Gold Fields : le démantèlement progressif de l'apartheid, suivi de l'avènement du pouvoir noir en 1994, a coïncidé avec le processus de démocratisation dans de nombreux pays africains francophones, la mise en route d'une politique de libéralisation économique visant à attirer les investissements étrangers et la progression de la langue anglaise dans la zone CFA. Le prestige de Nelson Mandela, l'image « africaine » de ces groupes par rapport aux concurrents britanniques ou australiens, l'avantage du même fuseau horaire et leur impressionnant savoir-faire technologique sont autant d'atouts. L'étroite coopération entre les grandes maisons minières sud-africaines, au sein de la Chambre des mines de Johannesburg ou des clubs sélects de la banlieue nord, accentue le caractère quasi diplomatique de cette mission. Sur les ordres des autorités de Pretoria, la banque centrale, dit-on, ferme opportunément les yeux sur certaines entorses au contrôle des changes. La médiocrité des perspectives s'ouvrant aux mines en profondeur, comme c'est le cas en Afrique du Sud, cible de mouvements sociaux, et les craintes d'une réaction hostile des pays voisins de la République face à sa suprématie économique aiguillonnent également les dirigeants.

« *L'Afrique de l'Ouest a été sous-exploitée sur le plan des minerais. Dépourvue de grands groupes miniers, la France s'est surtout intéressée au commerce des denrées. Or, après l'Amérique latine et l'Australie, ce continent est l'eldorado du prochain millénaire* », s'enthousiasme un analyste du Johannesburg Stock Exchange.

Malgré le manque de transparence des opérations de l'Anglo American, sa structure complexe et la persistance d'un « risque sud-africain », les grandes banques internationales se pressent pour financer cette expansion. Le récent succès de la levée par l'anglo-américain, aidé par Paribas, de 1 milliard de dollars de capitaux pour se constituer un trésor de guerre illustre ce soutien.

L'offensive des « majors » sud-africains n'est pourtant pas sans risques. La nature de la géologie, les conditions d'exploitation à ciel ouvert, et la norme dans cette région limitent la taille des projets. Des groupes comme Anglo ou Genkor, qui privilégient les entreprises gigantesques, sont pour la première fois contraints de s'associer avec des « juniors », surtout canadiens. Malgré une politique très dynamique en faveur de l'avancement des dirigeants noirs, l'Anglo reste, dans bon nombre d'esprits, le symbole d'une caste anglophone blanche.

L'arrivée au ministère des finances sud-africain de Trevor Manuel, dont l'hostilité au conglomérat est légendaire, les accusations contre les milieux d'affaires lancées par certains éléments radicaux de l'ANC, la formation au pouvoir, de négliger l'industrie et l'économie sud-africaine pour se consacrer aux activités internationales plus rentables, sont autant d'obstacles. Sans parler des incertitudes de l'après-Mandela...

En Afrique francophone, les intérêts réciproques laissent toutefois subsister des attitudes, des réflexes, des préjugés. « *Nous avons parfois du mal à comprendre la lourde bureaucratie héritée de la colonisation française, les textes de loi rigides, la mentalité...* », soupire un responsable de l'AAC.

Sans sous-estimer ces difficultés, un analyste étranger se veut résolument optimiste : « *Dans dix ans, l'Anglo American sera la première maison minière du continent africain. Ses adversaires n'ont aucune chance dans ce qui est en train de devenir la chasse gardée des Sud-Africains* », et de s'interroger : « *Où s'arrêteront-ils ?* »

M. R.

Julian Ogilvie Thompson, président de l'Anglo American De Beers

« Les investisseurs étrangers ne font pas assez preuve d'esprit d'aventure »

« *PLUS ANGLAIS que nature* », « *arrogant* », « *courtois* », « *brillant* », « *froid* » : tels sont les qualificatifs le plus fréquemment utilisés par ceux qui le connaissent pour décrire Julian Ogilvie Thompson, soixante-deux ans, président de l'Anglo American Corporation De Beers. Elancé, d'allure très sportive, ce diplômé d'Oxford, fils de magistrat sud-africain, formé au lycée privé de Bishops, est entré jeune à l'Anglo American. Remarqué parmi l'élite anglo-saxonne, le légendaire Harry Oppenheimer en fait son bras droit. « *JOT* » prend les commandes du premier groupe privé sud-africain en 1990.

L'Anglo American contrôle aujourd'hui 40 % des titres cotés à la Bourse de Johannesburg. Près de 40 % de son capital sont contrôlés par la De Beers, dont Julian Ogilvie Thompson est également le chef. Le conglomérat s'est engagé récemment dans un recentrage sur ses intérêts miniers qui devrait lui permettre de financer ses projets de développement, en particulier en Afrique de l'Ouest francophone, devenue le terrain de prédilection d'un groupe qualifié par ses opposants de « *pieuvre omnivore* ».

« La percée actuelle de l'Anglo American Corporation dans le reste de l'Afrique commence à en inquiéter certains, qui accusent l'Afrique du Sud de succomber à une tentation hégémonique ?

– Quand nous investissons en Amérique du Sud, personne ne parle d'impérialisme sud-africain. La nature de l'activité minière mondiale nous oblige à explorer les nations où la volonté divine a placé les gisements. Nos rivaux, comme RTZ-CRA ou BHP, ont également acquis des concessions en dehors de leur pays d'origine. Au cours des dernières décennies, l'Afrique a été négligée en raison du climat politique difficile prévalant sur l'ensemble du continent. La conjonction de l'adhésion de ces pays à la libre-entreprise et la fin de l'isolement de l'Afrique du Sud expliquent nos efforts actuels dans toute la région.

– Hypercentralisé, doté d'une structure complexe et d'une direction n'ayant pas de comptes à rendre aux actionnaires, le groupe Anglo American De Beers déplaît aux analystes ?

– La description de cette entreprise est inexacte. Nos résultats sont rendus publics. Nous tenons des assemblées générales annuelles. Notre structure permet de mener une politique à long terme et non pas au coup par coup.

– Vu les impératifs de la transparence financière, ne pensez-vous pas qu'il est temps de démembrer un tel conglomérat ?

– Aujourd'hui, le démantèlement des grands ensembles est à la mode, mais pas en ce qui nous concerne. Nous avons créé de toutes pièces les différentes sociétés de notre groupe, au lieu de nous contenter de les acquérir par le truchement des raids boursiers. La fringale d'acquisitions n'a jamais été notre manière de faire. Anglo, De Beers, Minorco doivent travailler ensemble, une mise en concurrence serait un désastre.

– La cession à un consortium d'hommes d'affaires noirs de l'une de vos filiales, Johnnic, n'est-elle pas un geste purement symbolique, alors que l'économie sud-africaine reste très largement aux mains des Blancs ?

– La communauté noire est en train de mobiliser ses ressources financières provenant notamment de ses fonds de pension, des syndicats, des Eglises, etc. Je ne crois pas qu'une cession gratuite d'une partie importante de nos avoirs eût été équitable à l'égard de nos actionnaires.

– Comment jugez-vous l'évolution de l'économie sud-africaine ?

– Plutôt favorablement. Sous le précédent gouvernement, le pays était sur le chemin du désastre économique, moral, politique. De 1990 à 1994, nous avons connu une transition très complexe, mais les problèmes ont été réglés par les Sud-Africains eux-mêmes sans l'intervention extérieure d'un Clinton leur indiquant la marche à suivre. C'est une bonne chose. Les réalisations économiques du nouveau gouvernement, au pouvoir depuis deux ans, dont beaucoup de membres, par essence, étaient démunis de toute expérience ministérielle, sont encourageantes. La stratégie budgétaire et fiscale est sage et saine.

– Comment expliquez-vous le manque d'ardeur des investisseurs étrangers vis-à-vis de l'Afrique du Sud ?

– Après un tel bouleversement politique, il est normal qu'on ait assisté à une période d'euphorie. On a pu observer un phénomène identique au Brésil ou en Argentine. Les investisseurs étrangers ne font pas suffisamment preuve d'esprit d'aventure en Afrique du Sud. Certes, la violence reste préoccupante. La lutte contre la criminalité est aujourd'hui l'absolue priorité de l'action gouvernementale. Non seulement les agressions découragent les entrepreneurs étrangers, mais elles provoquent un exode des cerveaux d'Afrique du Sud. »

Propos recueillis par Marc Roche

Le premier groupe minier mondial

● **Bénéfice net**, en 1995-1996 (exercice clos le 31 mars) : 4,39 milliards de rands (4,96 milliards de francs), en hausse de 30 % par rapport à l'exercice précédent.
● **Capitalisation boursière :** 60,3 milliards de rands (68 milliards de francs).
● **Activités minières :**
– 16,6 % de Gold Fields, 39,5 % de JCI, 44,3 % de Minorco, cuivre zambien, etc.
– Or et uranium : Amgold (261 millions de rands de bénéfices – 295 millions de francs).
– Diamants : De Beers Centenary (18,2 %), De Beers Consolidated Mines (20,1 %) ; charbon : Amcoal (51,6 %).
– Platine, métaux : Amplats (35,8 %).
● **Participations :** industrie, commerce : AMIC, SA Breweries, Del Monte...; banque, assurances.
● **Nombre d'employés** de l'ensemble Anglo American - De Beers : 250 000 (dont 140 000 mineurs d'or).

Le Brésil privatise le premier producteur d'or latino-américain

La cession de Vale do Rio Doce s'annonce délicate

RIO DE JANEIRO
de notre envoyée spéciale

Le gouvernement vient de lancer la plus importante mais aussi la plus délicate privatisation jamais réalisée au Brésil : celle du géant minier Vale do Rio Doce (CVRD).

Importante, car le conglomérat est le premier producteur et exportateur mondial de minerai de fer, le premier producteur d'or d'Amérique latine et le plus grand transporteur ferroviaire. Ses activités vont de l'industrie minière et de la métallurgie (or, manganèse, engrais, aluminium, acier) à l'exploitation du bois et de la cellulose, en passant par les transports ferroviaires, maritimes et les activités portuaires.

Premier contributeur à la balance commerciale du pays, ses activités atteignant près de 13 milliards de dollars (65 milliards de francs), il est valorisé à quelque 10 milliards de dollars. Son capital est actuellement détenu par l'Etat (à 76 %) et des fonds de pension brésiliens (16 %), le reste étant largement éparpillé.

Délicate, parce que sa cession au privé va nécessairement avoir des conséquences sociales et économiques. A l'instar de nos maîtres des forges, Vale do Rio Doce a construit autour de ses unités de production des logements pour l'hébergement de son personnel, des crèches et a favorisé les infrastructures. Des investisseurs privés n'auront peut-être pas les mêmes priorités. La mise en vente de l'un des fleurons de l'industrie brésilienne a provoqué des polémiques chez les plus nationalistes des Brésiliens, sur la vente, bien sûr, d'une entreprise qui est rentable, mais aussi sur le sort des gisements qui ne sont pas encore exploités.

MISE AUX ENCHÈRES

La définition de l'appel d'offres, qui a paru au Journal officiel le vendredi 11 octobre, reflète le souci du gouvernement, bien que résolument libéral, de conserver un droit de regard sur l'évolution de la société. Pour les entreprises appartenant à l'Etat fédéral, le processus de privatisation se déroule selon un schéma immuable : publication de l'appel d'offres, pré-qualification des candidats, le prix minimum étant proposé par les banques d'affaires choisies par le Conseil national de privatisation (en l'occurrence, Merrill Lynch et la banque britannique de Rothschild) et approuvé par ce dernier.

Vale do Rio Doce sera mis sur le marché en trois tranches. La première concerne 40 % du capital. La recette attendue est aux alentours de 2,5 milliards de dollars (12,5 milliards de francs). Les pré-qualifications devraient intervenir en décembre et la mise aux enchères en février 1997. Ce bloc de contrôle sera détenu par une holding créée pour la circonstance, Valecom. Aucun des investisseurs ne pourra en détenir plus de 40 %.

Pour la première fois dans l'histoire du Brésil, le gouvernement fédéral conservera une *golden share* (action préférentielle), cette dernière octroyant à l'Etat un droit de veto sur, notamment, l'éclatement du conglomérat et sur la vente des actions détenues par Valecom. Sa durée est de cinq ans. Par ailleurs, pendant deux ans, les investisseurs ne pourront céder leurs actions.

De grandes compagnies minières canadiennes, sud-africaines et coréennes se sont déjà montrées intéressées par l'acquisition d'une partie du capital de Vale do Rio Doce. Depuis le vote, en août 1995, d'un amendement constitutionnel, toute discrimination entre le capital étranger et le capital national a été abrogée.

Le processus de privatisation des entreprises publiques brésiliennes a été entamé en 1991. Au-delà de la redéfinition du rôle de l'Etat dans l'économie, il s'est fixé pour objectif de réduire la dette publique interne et externe. Fin 1996, une cinquantaine d'entreprises auront ainsi été privatisées pour un total de près de 18 milliards de dollars. Les premières privatisations et concessions de service public de 1996 ont vu l'arrivée d'investisseurs non brésiliens, notamment américains, dans le secteur ferroviaire et électrique.

La cession de sociétés de distribution d'électricité fait partie du processus de restructuration de la dette des Etats de la Fédération, qui sont pratiquement tous au bord de la faillite. Après le secteur de l'électricité, celui des télécommunications devrait suivre : la CRD, compagnie de téléphonie appartenant à l'Etat du Rio Grande do Sul, devrait offrir son capital (35 %) en novembre prochain, une opération qui intéresse France Télécom. En 1997, les Etats et les municipalités devraient céder les services publics (assainissement de l'eau, distribution de gaz), ainsi que les ports et les routes.

Babette Stern

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

Synthélabo

CHIFFRE D'AFFAIRES DES 9 PREMIERS MOIS ET PERSPECTIVES 1996

Le chiffre d'affaires provisoire des 9 premiers mois est de 7 582,5 millions de francs, en progression de 10,4% soit 11,0% à données comparables.

En 1996, la croissance du chiffre d'affaires devrait être de l'ordre de 10% et la marge nette (résultat net corrigé des plus et moins-values exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires) devrait être supérieure à celle de 1995.

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1996
Compte de résultat consolidé

En millions de francs	30 juin 1996	30 juin 1995	évolution
Chiffre d'affaires	5.122,6	4.648,8	+ 10,2%
Résultat d'exploitation après part revenant au partenaire Searle	763,5	601,8	+ 26,9%
Résultat avant impôt, participation, plus et moins values	710,3	591,8	+ 20,0%

La forte progression des résultats est due à la bonne performance des produits stratégiques en Europe et au succès de Stilnox® aux Etats-Unis.

EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 1996

Synthélabo a renforcé sa présence en Europe avec plusieurs acquisitions :
- la société allemande Henning Berlin GmbH (chiffre d'affaires 1995 : 275 millions de francs) spécialisée dans le traitement des troubles de la thyroïde qui permettra à Synthélabo de réaliser en 1997 un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs en Allemagne et de détenir 1% du premier marché pharmaceutique européen
- la société suisse Giuliani SA (chiffre d'affaires 1995 : 45 millions de francs) spécialisée en gastro-entérologie qui permettra à Synthélabo de détenir 1,2% du marché pharmaceutique suisse
- les marques et dossiers de Ditropan® (traitement de l'incontinence urinaire) pour son exploitation directe ou indirecte en Europe notamment ; ce produit est déjà commercialisé par Synthélabo, sous licence, dans certains pays
- les marques et dossiers d'un antiarythmique et d'un anxiolytique (chiffres d'affaires total 1995 : 115 millions de francs) pour leur exploitation en France.

D'autre part, Synthélabo a repris les équipes du centre de recherche Hoechst Marion Roussel de Strasbourg spécialisées dans les nouvelles technologies, ainsi que les locaux et équipements correspondants. Ces technologies sont nécessaires pour compléter les accords récemment conclus dans le domaine de l'étude du génome humain.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 14 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ −0,46 %
CAC 40 : 2137,18

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	901	901	—	− 3,94
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	835	—	+ 1,21
Renault (T.P.)	1660	1659	− 0,06	− 13,18
Rhone Poulenc(T.P)	1800	1810	+ 0,55	− 10,61
Saint Gobain(T.P.)	1188	1188	—	+ 4,66
Thomson S.A (T.P)	980	980	—	− 9,25
Accor	633	636	+ 0,47	+ 0,51
AGF-Ass.Gen.France	155	153,80	− 0,77	− 6,23
Air Liquide	776	779	+ 0,38	+ 5,67
Alcatel Alsthom	455,60	452,10	− 0,76	+ 7,08
Axa	312,20	309,60	− 0,83	− 3,28
Axime	500	495	− 1	+ 31,29
Bail Investis.	770	771	+ 0,12	− 7,33
Bancaire (Cie)	521	523	+ 0,38	− 4,56
Bazar Hot. Ville	458	456	− 0,43	+ 2,25
Bertrand Faure	181	179,70	− 0,71	+ 43,76
BIC	740	731	− 1,21	+ 46,78
BIS	575	556	− 3,30	+ 53,16
B.N.P.	196,30	195,90	− 0,20	− 11,31
Bollore Techno.	495	505	+ 2,02	+ 18,54
Bongrain	2095	2080	− 0,71	− 17,09
Bouygues	508	510	+ 0,39	+ 3,38
Canal +	1248	1236	− 0,96	+ 34,34
Cap Gemini	230	232,30	+ 1,08	+ 68,47
Carbone Lorraine	769	769	—	+ 83,09
Carrefour	2894	2857	− 1,27	+ 44,17
Casino Guichard	226	226,50	+ 0,22	+ 52,45
Casino Guich.ADP	156,50	159,70	+ 2,04	+ 48,62
Castorama Dl (Li)	873	859	− 1,60	+ 7,10
C.C.F.	235	235,10	+ 0,04	− 5,92
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,20	43	− 0,46	− 6,52
Cegid (Ly)	487	486	− 0,20	+ 31,35
CEP Communication	393,70	393,50	− 0,05	− 3,02
Cerus Europ.Reun	125	127,50	+ 2	+ 118,74
Cetelem	1130	1128	− 0,17	+ 22,74
CGIP	1175	1165	− 0,85	+ 20,35
Chargeurs Intl	207	203,60	− 1,64	—
Christian Dior	605	601	− 0,66	+ 13,82
Ciments Fr.Priv.B	175	179	+ 2,28	− 8,20
Cipe France Ly #	580	571	− 1,55	+ 94,21
Clarins	697	687	− 1,43	+ 65,83
Club Mediterranee	381,40	383	+ 0,41	− 2,04
Coflexip	232,10	233	+ 0,38	+ 27,67
Colas	641	645	+ 0,62	− 21,54
Comptoir Entrep.1	9,40	9,50	+ 1,06	+ 12,96
Comptoir Moder.	2535	2549	+ 0,55	+ 68,31
CPR	414,50	418	+ 0,84	+ 4,52
Cred.Fon.France	68,95	69	+ 0,07	− 2,58
Credit Local Fce	440	440,20	+ 0,04	+ 12,25
Credit Lyonnais CI	138,50	140,90	+ 1,73	− 40,08
Credit National	234,70	234,50	− 0,08	− 34,86
CS Signaux(CSEE)	231,20	232	+ 0,34	+ 16
Damart	4294	4290	− 0,09	+ 10,16
Danone	749	742	− 0,93	− 8,16
Dassault-Aviation	1046	1025	− 2	+ 221,91
Dassault Electro	364	361,50	− 0,68	+ 123,28
Dassault Systemes	207	207,80	+ 0,38	—
De Dietrich	196,80	193	− 1,93	− 1,34
Degremont	378,90	384	+ 1,34	+ 8,68
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,50	41,05	− 1,08	− 26,95
DMC (Dollfus Mi)	150	151	+ 0,66	− 24,66
Docks France	1227	1228	+ 0,08	+ 65,85
Dynaction	126,10	128,40	+ 1,82	+ 41,09
Eaux (Gle des)	587	586	− 0,17	+ 19,86
Eiffage	274,90	269	− 2,14	− 29,86
Elf Aquitaine	405	404	− 0,24	+ 11,87
Eramet	256	260	+ 1,56	− 18,75
Eridania Beghin	791	791	—	− 5,83
Essilor Intl	1319	1320	+ 0,07	+ 41,02
Essilor Intl ADP	1012	1012	—	+ 47,95
Esso	535	535	—	+ 9,18
Eurafrance	2090	2086	− 0,19	+ 33,20
Euro Disney	10,85	10,80	− 0,46	− 3,13
Europe 1	1040	1040	—	+ 5,05
Eurotunnel	7,90	7,90	—	+ 18,98
Filipacchi Medias	1061	1058	− 0,28	+ 34,98
Fimalac SA	476	463	+ 1,47	+ 50,93
Finextel	81,50	80,80	− 0,85	+ 33,64
Fives-Lille	469	445	− 5,11	+ 20,93
Fromageries Bel	4420	4420	—	− 4,98
Galeries Lafayette	1630	1620	− 0,61	+ 35,67
GAN	122	122	—	− 31,98
Gascogne (B)	448,50	452,90	+ 0,98	− 3,86
Gaumont #	382,90	388	+ 1,33	+ 23,17
Gaz et Eaux	2048	2049	+ 0,04	+ 26,60
Geophysique	332,80	337,40	+ 1,38	+ 115,18
G.F.C.	413	419	+ 1,45	+ 13,85
Groupe Andre S.A.	386	385	− 0,25	+ 3,60
Gr.Zannier (Ly) #	100,40	100,30	− 0,09	+ 70
GTM-Entrepose	229	227,10	− 0,82	− 33,88
Guilbert	800	805	+ 0,62	+ 30
Guyenne Gascogne	1850	1848	− 0,10	+ 38,42
Havas	344,90	344,50	− 0,11	− 11,32
Havas Advertising	576	574	− 0,34	+ 43,50
Imetal	730	731	+ 0,13	+ 28,32
Immeubl.France	321	322,30	+ 0,46	+ 10,44
Ingenico	66,70	66	− 1,04	+ 83,84
Interbail	219	220	+ 0,45	+ 16,66
Intertechnique 1	661	659	− 0,30	+ 53,97
Jean Lefebvre	275	266	− 3,27	− 5,67
Klepierre	641	647	+ 0,93	+ 12,52
Labinal	783	780	− 0,39	+ 39,96
Lafarge	300	300	—	− 4,91
Lagardere	129,60	129	− 0,46	+ 43,33
Lapeyre	262,50	262,50	—	+ 7,58
Lebon	197	196,50	− 0,25	+ 5,88
Legrand	854	854	—	+ 12,96
Legrand ADP	535	540	+ 0,93	+ 10,20
Legris indust.	197	195	− 1,01	+ 22,35
Locindus	686	692	+ 0,87	− 16,62
L'Oreal	1799	1788	− 0,61	+ 30,08
LVMH Moet Vuitton	1125	1118	− 0,62	+ 5,60
Lyonnaise Eaux	457	455,80	− 0,26	− 3,32
Marine Wendel	464,10	465	+ 0,19	+ 29,88
Metaleurop	52,30	51,15	− 2,01	+ 32,66
Metrologie Inter.	14,10	14	− 0,70	+ 4,47
Michelin	259,60	259,30	− 0,11	+ 32,77
Moulinex	96,70	95,10	− 1,65	+ 41,94
Nord-Est	124,50	125	+ 0,40	+ 38,22
Nordon (Ny)	341,80	350	+ 2,39	+ 41,46
NRJ #	650	658	+ 1,23	+ 33,19
OLIPAR	87,90	87,98	—	− 22,70
Paribas	331	330,40	− 0,18	+ 29,05
Pathe	1417	1420	+ 0,21	[illegible]
Pechiney	214,10	214	− 0,04	+ 26,03
Pernod-Ricard	276,10	274,10	− 0,72	− 1,50
Peugeot	588	580	− 1,36	− 10,27
Pinault-Prin.Red.	1936	1920	− 0,82	+ 96,91
Plastic-Omn.(Ly)	463	450	− 2,80	+ 33,92
Primagaz	573	574	+ 0,17	+ 47,95
Promodes	1386	1394	+ 0,57	+ 21,11
Publicis	442	440	− 0,45	+ 32,24
Remy Cointreau	129,10	130	+ 0,69	− 16,66
Renault	122,80	120,50	− 1,87	− 14,53
Rexel	1435	1435	—	+ 73,51
Rhone Poulenc A	139,50	140,50	+ 0,71	+ 33,93
Rochette (La)	24,25	24,20	− 0,20	− 26,55
Roussel Uclaf	1183	1178	− 0,42	+ 41,92
Rue Imperiale(Ly)	4503	4550	+ 1,04	+ 28,45
Sade (Ny)	184	184	—	+ 5,88
Sagem SA	3160	3155	− 0,15	+ 14,72
Saint-Gobain	700	693	− 1	+ 29,77
Saint-Louis	1281	1276	− 0,39	− 1,84
Salomon (Ly)	4560	4545	− 0,32	+ 59,47
Salvepar (Ny)	386,10	393	+ 1,78	+ 25,65
Sanofi	442,60	441,70	− 0,20	+ 40,71
Sat	1650	1684	+ 2,06	+ 3,60
Saupiquet (Ns)	749	729	− 2,67	+ 18,53
Schneider SA	242,60	242,40	− 0,08	+ 34,80
SCOR	206,40	204,50	− 0,92	+ 33,66
S.E.B.	985	976	− 0,71	+ 64,36
Sefimeg	391,90	391,90	—	+ 20,58
SEITA	205	203,50	− 0,73	+ 14,68
Selectibanque	73,05	72,50	− 0,75	− 27,53
SFIM	1071	1099	+ 2,61	+ 29,29
SGE	88,70	88,95	+ 0,28	− 17,25
Sidel	311	312,80	+ 0,57	− 18
Simco	446,80	448,40	+ 0,35	− 3,56
S.I.T.A	1088	1085	− 0,27	+ 26,30
Skis Rossignol	140	138	− 1,42	+ 22,88
Sligos	493	497,60	+ 0,93	+ 23,16
Societe Generale	567	564	− 0,52	− 6,77
Sodexho	2600	2605	+ 0,19	+ 88,98
Sommer-Allibert	150	152	+ 1,33	+ 12,01
Sophia	186	186	—	+ 40,14
Spir Communication	512	512	—	+ 18,03
Strafor Facom	404	400,60	− 0,84	+ 33,48
Suez	207,50	207,50	—	+ 2,72
Synthelabo	440	446,60	+ 1,54	+ 45,63
Technip	475	472,50	− 0,52	+ 40,20
Thomson-CSF	159,90	159	− 0,31	+ 45,73
Total	412,40	410,10	− 0,55	+ 34,08
UAP	108,40	107,50	− 0,83	− 13,94
UFB Locabail	440	440	—	+ 10
UGC DA (M)	239	236	− 1,25	+ 7,12
UIC	41,20	41,30	+ 0,24	− 29,88
UIF	422	420	− 0,47	− 0,94
UIS	163	164,50	+ 0,92	+ 26,53
Uniball	512	510	− 0,39	+ 0,79
Union Assur.Fdal	597	595	− 0,33	+ 1,70
Usinor Sacilor	80,40	80,20	− 0,24	+ 23,86
Valeo	289,90	288	− 0,65	+ 26,98
Vallourec	243	246	+ 1,23	+ 42,37
Via Banque	135,50	136,50	+ 0,73	+ 8,38
Worms & Cie	263	262,10	− 0,34	+ 13,21
Zodiac ex.dt divid	1379	1380	+ 0,07	+ 10,67
Elf Gabon	1145	1150	+ 0,43	+ 33,87

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	294	293	− 0,34	+ 32,57
Adecco S.A.	1486	1482	− 0,26	[illegible]
Adidas AG #	500	507	+ 1,40	+ 88,04
American Express	■ 242,80	243	+ 0,08	+ 19,70
Anglo American #	329	333	+ 1,21	+ 18,39
Amgold #	456,90	—	—	+ 18,05
Arjo Wiggins App.	13,55	13,40	− 1,10	+ 2,68
A.T.T. #	201,50	201,50	—	− 31,34
Banco Santander #	269	271,50	+ 0,92	+ 14,30
Barrick Gold #	137	138	+ 0,72	+ 8,40
B.A.S.F. #	167,60	168,80	+ 0,71	+ 53,45
Bayer #	196,80	197,90	+ 0,55	+ 57,64
Blenheim Group	39,25	39	− 0,63	+ 107,44
Cordiant PLC	8,80	8,85	+ 0,56	+ 32,08
Crown Cork ord.	243,50	244,80	+ 0,53	—
Crown Cork PF CV.	242,40	239,40	− 1,23	—
Daimler Benz #	278,90	284,50	+ 2	+ 34,47
De Beers #	167,90	168,90	+ 0,59	+ 14,97
Deutsche Bank #	243,90	244	+ 0,04	+ 4,22
Dresdner Bank #	136,90	—	—	+ 4,34
Driefontein #	62,10	61,20	− 1,44	− 0,48
Du Pont Nemours #	492	499	+ 1,42	+ 46,63
Eastman Kodak #	390	393,40	+ 0,87	+ 19,21
East Rand #	2,60	2,57	− 1,15	− 1,15
Echo Bay Mines #	45,60	45,70	+ 0,21	− 3,65
Electrolux #	294,20	—	—	+ 46,36
Ericsson #	135,80	135,70	− 0,07	+ 42,84
Exxon Corp. #	448	445,80	− 0,49	+ 11,22
Ford Motor #	163,90	—	—	+ 16,78
Freegold #	48,65	48,25	− 0,82	+ 29,35
Gencor Limited #	19,60	19,15	− 2,29	+ 12,64
General Elect. #	478,30	488,60	+ 2,15	+ 35,72
General Motors #	261,90	261	− 0,34	+ 7,33
Gle Belgique #	385	385,50	+ 0,12	− 3,62
Grd Metropolitan	39	39,10	+ 0,25	+ 5,52
Guinness Plc #	36,15	36,25	+ 0,27	+ 2,46
Hanson Plc	6,65	6,60	− 0,75	− 23,07
Harmony Gold #	41,90	42	+ 0,23	− 2,77
Hitachi #	48,35	48,30	− 0,10	− 3,40
Hoechst #	197,20	198,50	+ 0,65	+ 49,37
I.B.M #	667	673	+ 0,89	+ 53,63
I.C.I #	66,05	66,15	+ 0,15	+ 17,07
Ito Yokado #	277,90	275,50	− 0,86	− 9,37
Matsushita #	87,35	86,40	− 1,08	− 9,58
Mc Donald's #	240	239,50	− 0,20	+ 8,46
Merck and Co #	365	363,90	− 0,30	+ 32,98
Mitsubishi Corp.#	61,50	61,50	—	+ 2,50
Mobil Corporat.#	607	608	+ 0,16	+ 9,54
Morgan J.P. #	445,90	439,70	− 1,39	+ 14,50
Nestle SA Nom. #	5750	5770	+ 0,34	+ 6,06
Nipp. MeatPacker #	70	70	—	− 4,76
Nokia A	232	231	− 0,43	+ 21,57
Norsk Hydro #	245,50	247	+ 0,61	+ 21,88
Petrofina #	1532	1540	+ 0,52	+ 2,69
Philip Morris #	480,10	484	+ 0,81	+ 18,65
Philips N.V #	195	[illegible]	− 6,05	+ 4,37
Placer Dome Inc #	126,10	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Procter Gamble #	495	490,10	− 0,98	+ 19,53
Quilmes	306	310	+ 1,30	+ 44,18
Randfontein #	31,70	[illegible]	− 0,63	− 4,25
Rhone Poul.Rorer #	368,40	371,80	+ 0,92	+ 48,72
Royal Dutch #	838	[illegible]	+ 1,07	+ 23,64
R T Z #	79,50	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Sega Enterprises	219	—	—	− 15,86
Saint-Helena #	32	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Schlumberger #	454	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
SGS Thomson Micro.	254,40	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Shell Transport #	84	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Siemens #	273,10	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Sony Corp. #	321,70	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Sumitomo Bank #	90	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
T.D.K #	917	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	97,75	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Toshiba #	34,80	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Unilever #	808	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
United Technol. #	624	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Vaal Reefs #	428	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Volkswagen A.G #	1920	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	109,20	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Western Deep #	173,50	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Yamanouchi #	106,20	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Zambia Copper	5,55	[illegible]	− 2,70	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 14 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	8,557
CEPME 8,5% 88-97CA	102,40	2,515 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	112,16	1,455 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	119	2,860
CFD 9,7% 90-03 CB	121,42	6,758
CFD 8,6% 92-05 CB	117,50	5,824
CFF 10% 88-98 CA#	110,67	9,863 o
CFF 9% 88-97 CA#	104,49	8,383 ↓
CFF 10,25%90-01 CB#	118,45	6,066 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,56	3,462 d
CLF 9%88-93/98 CA#	106,32	6,369
CNA 9% 4/92-07	121,05	4,093 d
CRH 8,6% 92/94-03	115,85	2,592 d
CRH 8,5% 10/87-88#	109,70	5,263 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,11	3,737
EDF 8,6% 92-04 #	116,86	4,500
Emp.Etat 6%93-97 #	101,68	1,529
Finansder 9%91-06#	121,25	8,016 ↑
Finansd.8,6%92-02#	115,81	6,286 o
Flora9,75% 90-99#	113,60	2,271
OAT 8,5% 87-97CA#	103,18	3,653 ↓
OAT 9,90%85-97 CA#	106,75	8,358
OAT 88-98 TME CA#	102,20	4,187
OAT 9/85-98 TRA	—	0,263 o
OAT 9,50%88-98 CA#	109,14	2,962
OAT TMB 87/99 CA#	99,78	2,908
OAT 8,125% 89-99 #	109,80	3,228
OAT 8,50%90/00 CA#	112,79	4,727
OAT 85/00 TRA CA#	106,67	0,608
OAT 10%5/85-00CA#	117,80	3,918
OAT 89-01 TME CA#	104,22	6,187
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,48	7,594
OAT 8,50% 89-19 #	120,58	6,916
OAT.8,50%92-23 CA#	121,15	4,825 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	109,36	6,209 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	932	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		148	150
Bains C.Monaco		522	530
B.N.P.Intercont.		508	493,90
Bidermann Intl	♦	110	110
B T P (la cie)	♦	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		355	352
Champex (Ny)	♦	17	17
CIC Un.Euro.CIP		342	342
C.I.T.R.A.M. (B)	♦	1870	1870
Concorde-Ass Risq		851	880
Darblay	♦	475	587,10 o
Didot Bottin		868	868
Eaux Bassin Vichy		3501	3410
Ecia		655	655
Ent.Mag. Paris		1100	1130
Fidei		31	30,60
Finalens	♦	350	350
F.I.P.P.	♦	109,50	109,50
Fonciere (Cie)		505	510
Fonciere Euris		225	225
Foncina #	♦	421	421
France I.A.R.D.	♦	1006	1221 d
France S.A.		1300	1245
From. Paul-Renard	♦	2050	2050
Genefim		123	125,10
Gevelot	♦	996	996
G.T.I (Transport)		264,10	260
Immobail		105	105
Immobanque		594	566
Lucia	♦	35,50	35,50
Monoprix	♦	168,60	168,60
Metal Deploye	♦	365,20	365,20
Mors #		8	7,48
Navigation (Nle)		72,10	75
Paluel-Marmont		280	280
Exa.Clairefont(Ny)	♦	1198	[illegible]
Parfinance		216,20	216,50
Paris Orleans		256	252
Piper Heidsieck	♦	1720	1720
Promodes (CI)	♦	915	915
PSB Industries Ly		330	330
Rougier #		362	[illegible]
Saga	♦	90	90
Salins du Midi		439	439
Silic		689	687
S.I.P.H.		212	[illegible]
Sofal	♦	46,10	46,10
Sofragi	♦	3975	3975
Sovabail	♦	230,60	230,60
Taittinger		1500	1485
Tour Eiffel	♦	250	250
Vicat		400,10	400

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	130,60	[illegible]
Commerzbank AG	117	[illegible]
Fiat Ord.	17,30	[illegible]
Gevaert	299	[illegible]
Gold Fields South	150	[illegible]
Kubota Corp.	29	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	40,50	[illegible]
Robeco	397,20	[illegible]
Rodamco N.V.	142,20	[illegible]
Rolinco	422,90	[illegible]
Solvay SA	3000	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 14 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	●	49,80	49,50
AFE #		317	310
Aigle #		160	160
Albert S.A (Ns)	♦	126	126
Altran Techno. #		1355	1359
Montaignes P.Gest.	♦	730	730
Assystem #		393	393
Bque Picardie (Li)	♦	375	375
Bque Tarneaud(B)#		231	229
Bque Vernes	♦	160	160
Beneteau #		540	540
B I M P	♦	79	[illegible]
Boiron (Ly) #		580	584
Boisset (Ly)#		252,90	246
But S.A.		328	330
Cardif SA		700	699
C.E.E #		212	212
CEGEP #	♦	250	250
Cermex # (Ly)		342	340
CFPI #		241	240
Change Bourse (M)		287	287
Christ.Dalloz #		1510	1505
CNIM CA#		174	166,50
Codetour		295,10	297
Comp.Euro.Tele-CET		402	402
Confiandey S.A.		255	255
C.A.Haute Normand.		345	345
C.A. Paris IDF		790	790
C.A.Ile & Vilaine		343,50	343,60
C.A.Morbihan (Ns)		326,50	326,40
C.A.du Nord (Li)		528	525
C.A. Oise CCI		269,60	269,60
Creeks	♦	33,30	[illegible]
Devanlay		480	481
Devernois (Ly)		440	438
Ducros Serv.Rapide		70	70
Ecco Trav.Tempo Ly		440	430
Europ.Extinc.(Ly)#		293,90	294
Europ Propulsion		485	488
Expand s.a		300,10	291
Factorem		659	650
Faiveley #		307	307
Finacor		91,70	91,70
Fininfo		534	535
Fructivie		610	610
Gautier France #		269	269
Gel 2000		51,30	50,20
GFI Industries #		615	625
Girodet (Ly) #		31	32
GLM S.A.		331	331,60
Grandoptic.Photo #		789	790
Gpe Guillin # Ly		155	155
Kindy #		150	149,90
Guerbet		263	264
Hermes Internat.1#		1280	1295
Hurel Dubois		460	460
ICBT Groupe #		207	208
I.C.C.		131	130
Idianova		76,05	76
Int. Computer		133,90	130,10
IPBM		78	75
M6-Metropole TV		453	448
Manitou #		543	532
Manutan		400	400
Marie Brizard		900	888
Maxi-Livres/Profr.		200	201
Mecelec (Ly)		78	79
MGI Coutier		235,50	235,50
Monneret Jouet Ly#	♦	83	83
Naf-Naf #		52	49
NSC Schlum. Ny		645	650
Onet #		881	870
Paul Predault #		170	168
P.C.W.	♦	19	19
Petit Boy #	♦	86,30	86,30
Pochet	♦	815	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		230	[illegible]
Radiall #		520	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		207	[illegible]
Reydel Indust.Li	♦	1045	[illegible]
Robertet #		1185	[illegible]
Rouleau-Guichard		350	[illegible]
Securidev #		75	[illegible]
Smoby (Ly)#		560	[illegible]
Sofco (Ly)		84	[illegible]
Sofibus	♦	356	[illegible]
Sogepag #		150	[illegible]
Sogeparc (Fin)		681	[illegible]
Sopra		297	[illegible]
Steph.Kelian #	♦	70,95	[illegible]
Sylea		535	[illegible]
Teisseire-France		199	[illegible]
TF1-1		556	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		278	[illegible]
Trouvay Cauvin #		76,60	[illegible]
Unilog		490	[illegible]
Union Fin.France		610	[illegible]
Viel et Cie #		118,50	[illegible]
Vilmorin et Cie #		465,50	[illegible]
Virbac		561	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 14 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	125	[illegible]
Coil	226	[illegible]
Electronique D2	486	[illegible]
FDM Pharma n.	195	[illegible]
Genset	278,50	[illegible]
High Co.	230	[illegible]
Infonie	150	[illegible]
Joliez-Regol	99	[illegible]
Mille Amis	100	[illegible]
Picogiga	157,90	[illegible]
Proxidis	53	[illegible]
Stelax	4,60	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 14 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	♦	700	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	♦	29	[illegible]
Générale Occidentale	♦	67	[illegible]
Momm	♦	1380	[illegible]
Sema Group. SA	♦	750	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	♦	151	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,20	116,38
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	♦	2464,57	2428,15
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9546,80	9546,80
Arbitr. Première		9463,18	9369,49
Arbitr. Sécurité		17512,16	17425,09
BNP			
Antigone Trésorerie		865056	865056
Natio Court Terme		13896	13896
Natio Court Terme2		377384	377384
Natio Epargne		2230,03	2207,95
Natio Ep. Capital C/D		16263,56	16102,55
Natio Ep. Croissance		2401,85	2354,75
Natio Ep. Obligations		223,07	218,70
Natio Epargne Retraite		138,58	135,86
Natio Epargne Trésor		10920,38	10898,58
Natio Epargne Valeur		567,59	556,46
Natio France Index		1154,49	1131,85
Natio Immobilier		1210,36	1186,63
Natio Inter		1914,37	1876,83
Natio Monétaire C/D		5387,59	5387,59
Natio Opportunités		158,52	155,41
Natio Patrimoine		1535,53	1505,42
Natio Perspectives		1266,01	1241,19
Natio Placements C/D		77242,55	77242,55
Natio Revenus		1116,38	1105,33
Natio Sécurité		11707,83	11707,83
Natio Valeurs		1071,70	1050,69
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monecien		90354,21	90354,21
Oblig. tres caté.		245,17	240,55
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D	◇	664,69	645,33
Le Livret Portefeuille D	◇	889,91	863,99
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	♦	2250,49	[illegible]
Patrimoine Retraite C	◇	303,94	297,98
Sicav Associations C	◇	2383,93	2383,93
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	19223,18	19223,18
Mutual. dépôts Sicav C	◇	18748,10	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D	◇	217,24	212,98
Ecur. Capicourt C	◇	226,41	226,41
Ecur. Capitalisation C	◇	235,27	235,27
Ecur. Distrimonétaire D	◇	10384,74	10384,74
Ecur. Expansion C	◇	81072,41	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	◇	2927,67	2870,26
Ecur. Investis. D	◇	177,89	174,40
Ecur. Monépremière	◇	11086,84	11086,84
Ecur. Monétaire C/D	◇	12810,55	12810,55
Ecur. Trésorerie C/D	◇	315,07	315,07
Ecur. Trimestriel D	◇	2011,60	1995,63
Eparcourt-Sicav D	◇	195,90	195,90
Géoptim C	◇	12121,95	[illegible]
Géoptim D	◇	11797,03	11622,69
Horizon C	◇	1765,67	1731,05
Prévoyance Ecur. D	◇	101,79	101,79
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C	◇	11580,76	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	◇	11680,34	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	◇	12484,48	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	117222,31	117222,31
Atout Amérique		141,55	[illegible]
Atout Asie		99,11	96,63
Atout Futur C		611,41	596,50
Atout Futur D		583,24	569,01
Coexis		1886,81	1851,63
Dieze		1919,13	1883,35
Elicash	◇	929667,40	929667,40
Epargne-Unie		171,07	166,90
Eurodyn		1914,63	1867,93
Indicia	♦	1285,10	1263,53
Moné.JC	◇	11722,82	11722,82
Moné.JD	◇	11722,82	11722,82
Oblifutur		518,03	508,37
Oraction		1733,35	[illegible]
Revenu-Vert		1227,52	1204,83
Sévéa	♦	107,69	105,06
Synthésis		16920	16508,24
Uni Foncier		1226,70	1196,78
Uni France		677,81	661,28
Uni Garantie C		1792,84	1759,81
Uni Garantie D		1457,70	1430,52
Uni-Régions		1555,20	1517,27
Univar C	◇	303,83	303,83
Univar D	◇	298,05	298,05
Univers Actions		189,78	185,15
Univers-Obligations		226,11	[illegible]
CIC — CIC BANQUES			
Francic		570,60	[illegible]
Francic Pierre	♦	117,08	[illegible]
Francic Régions		1629,38	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1317,91	[illegible]
Converticic		361,02	[illegible]
Ecocic		1458,37	[illegible]
Oblicic Mondial		3439,55	[illegible]
Oblicic Régions		1177,83	[illegible]
Rentacic		168,29	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1358,73	[illegible]
Lion 20000		16871,01	[illegible]
Lion Association		11478,14	[illegible]
Lion Plus		1478,58	[illegible]
Lion Trésor		2434,27	[illegible]
Oblilion		1896,80	[illegible]
Sicav 5000		591,25	[illegible]
Slivafrance		992,40	[illegible]
Slivam		490,72	[illegible]
Slivarente		235,26	[illegible]
Slivinter		607,69	[illegible]
Trilion		5280,51	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2140,91	[illegible]
Créd.Mut.Act.France		127,84	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		888	888
Créd.Mut.Ep.Ind.C		107,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22550,61	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		241,44	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	♦	1258,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1789,89	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1113,15	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		695,09	[illegible]
Saint-Honoré Capital		18790,73	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		654,54	[illegible]
St-Honoré Pacifique		747,97	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1804,03	[illegible]
Stratégie Actions		970,52	[illegible]
Stratégie Rendement		1853,34	[illegible]
Amplitude Monde C	◇	818,76	[illegible]
Amplitude Monde D	◇	797,61	[illegible]
Amplitude Europe C/D	◇	117,03	[illegible]
Eliancial D	◇	135,34	[illegible]
Emergence Poste D	◇	112,93	[illegible]
Géobilys C	◇	634,28	[illegible]
Géobilys D	◇	605,38	[illegible]
Intensys C	◇	115,49	[illegible]
Intensys D	◇	110,60	[illegible]
Latitude C	◇	145,86	[illegible]
Latitude D	◇	137,22	[illegible]
Obligys D	◇	602,59	[illegible]
Plénitude D	◇	161,61	[illegible]
Poste Gestion C	◇	43654,80	[illegible]
Revenus Trimestr. D	◇	5340,68	[illegible]
Solstice D	◇	2357,60	[illegible]
Thésora C	◇	943,15	[illegible]
Thésora D	◇	858,49	[illegible]
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37298,71	[illegible]
Actimonétaire D		31745,64	[illegible]
Cadence 1 D		1070,80	[illegible]
Cadence 2 D		1074,29	[illegible]
Cadence 3 D		1061,89	[illegible]
Capimonétaire C		403,66	[illegible]
Capimonétaire D		375,05	[illegible]
Sogeoblig C		8790,94	[illegible]
Interoblig C		6683,47	[illegible]
Intersélection France D		591,05	[illegible]
S.G. France oppor. C		1686,04	[illegible]
S.G. France oppor. D		1625,91	[illegible]
Sogenfrance C		1513,08	[illegible]
Sogenfrance D		1396,40	[illegible]
Sogépargne D		321,43	[illegible]
Soginter C		[illegible]	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	♦	1181,23	[illegible]
Sogellance D	♦	1665,62	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	♦	148,26	[illegible]

SYMBOLES
◇ *cours du jour;* ♦ *cours précédent.*

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SPORTS

FORMULE 1 Damon Hill est devenu champion du monde des conducteurs après sa victoire, dimanche 13 octobre à Suzuka, lors du Grand Prix du Japon. A trente-six ans, le pilote britannique remporte son premier titre après deux échecs en 1994 et 1995, derrière l'Allemand Michael Schumacher ● LA COURSE a été marquée par l'abandon du Canadien Jacques Villeneuve, son coéquipier sur Williams-Renault, qui était le seul à pouvoir l'empêcher de devenir champion du monde ● L'ÉCURIE FERRARI réussit à enlever la deuxième place du championnat des constructeurs, derrière Williams-Renault, à l'écurie Benetton-Renault. La deuxième place à Suzuka de Michael Schumacher et la sortie de route au premier tour de Jean Alesi ont facilité cette accession ● LES BRITANNIQUES saluent *« la victoire d'un type bien »*, jugé digne de son père Graham, qui avait été sacré en 1962 et 1968.

Damon Hill fête son titre de champion du monde des conducteurs à Suzuka

En remportant le Grand Prix du Japon, le pilote britannique a conclu par une huitième victoire une saison qu'il a largement dominée. Une réussite digne de Fangio et de Prost pour ce pilote atypique

UNE PART du mystère est levée. Damon Hill a su dominer ses démons, dimanche 13 octobre à Suzuka, pour enlever ce titre de champion du monde qui semblait lui échapper depuis trois ans. En remportant, sans commettre la moindre erreur, sa huitième course d'une saison de seize Grands Prix, le pilote britannique a enfin montré sa capacité à être au rendez-vous de l'histoire du sport automobile. Il efface ainsi les doutes sur son talent, liés à une carrière atypique et au privilège d'avoir toujours disposé de la meilleure monoplace du plateau.

AUTOMOBILISME

Plus peut-être qu'en 1994, où il était tombé dans un piège tendu par Michael Schumacher dans un virage d'Adélaïde, Damon Hill avait tout à perdre au Japon. En Australie, il y a deux ans, il n'avait pas profité de la faute de son adversaire direct au championnat du monde. En jetant sa Williams dans les roues de la Benetton en dérive de l'Allemand, il avait perdu l'occasion inespérée d'enlever le titre *que Michael Schumacher a su conserver en 1995... en profitant de ses bévues.*

La situation était différente dimanche au Japon. Pour être sacré champion du monde, Damon Hill risquait d'avoir à lutter directement contre Jacques Villeneuve, son coéquipier de l'écurie Williams-Renault (*Le Monde* du 12 octobre). Un combat fratricide, un de ces affrontements que semble détester ce père de famille modèle, qui ne perd pas une occasion durant les sept mois de la saison *de formule 1, de rejoindre à Dublin sa femme Georgie et ses trois enfants.*

Damon Hill avait trop souvent fait preuve de précipitation ou de renoncement dans les situations difficiles pour qu'on ne s'interroge pas encore. Chacun avait en tête son abandon peu glorieux sous la pluie de Barcelone, sa succession de départs ratés dans les Grands Prix de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Hongrie et de Belgique, alors qu'il dominait largement le championnat du monde cette année, après six victoires en neuf courses. Sa bévue au 6e tour du Grand Prix d'Italie, qui lui avait fait abandonner la tête de la course, avait *justifié après coup* la *décision de Frank Williams de le remplacer* par l'Allemand Heinz-Harald Frentzen, en 1997.

Cette fois, c'est cette écurie Williams, qui l'a remercié sans ménagement, qui lui a offert la victoire et le titre mondial avant même la fin du Grand Prix du Japon. Il restait quinze tours à parcourir. Damon Hill n'avait pas quitté la tête de la course depuis le début de l'épreuve, mais tout restait possible. Après un départ raté, Jacques Villeneuve *était remonté de la septième à la quatrième place. Un nouveau record du tour* pour le jeune Québécois montrait que celui-ci n'avait pas renoncé à son ambition de coiffer sur le fil son coéquipier. Tout le bénéfice d'une pole-position acquise, samedi, devant Damon Hill, au cours des essais, était perdu. Le titre mondial lui était théoriquement interdit. Mais le Canadien savait qu'en remontant sur Damon Hill il se gardait une chance de voir ce dernier commettre une erreur, sous sa menace.

Une fois de plus le pilote britannique pouvait être victime de ses nerfs. Une sortie de route, ou même un abandon sur incident mécanique, aurait alors empêché Damon Hill de ramasser ce dernier point qui pouvait lui assurer le titre en cas de victoire de son coéquipier. *Mais malgré sa nouvelle démonstration* de pilotage dans le dépassement de la Ferrari d'Eddie Irvine, Jacques Villeneuve avait Michael Schumacher et Mika Hakkinen devant lui. Et, comme en Australie, dans le premier Grand Prix de la saison, c'est sa Williams-Renault qui l'a trahi. La roue arrière droite de la monoplace s'est détachée à plus de 300 km/h. Damon Hill n'avait plus qu'à gérer sa course jusqu'à la ligne d'arrivée.

UN STYLE COULÉ ET EFFICACE

Le titre conquis à Suzuka remet donc le champion à sa juste place dans le palmarès de la formule 1. Avec 320 points, 21 victoires et autant de pole-positions en 67 Grands Prix, le pilote se hisse au niveau de réussite des grands, c'est-à-dire entre Fangio et Prost, mais devant Senna. Ses qualités de pilote sont dignes de ses aînés. Un style coulé, peu spectaculaire, mais efficace, en particulier dans ce que les golfeurs appellent le « petit jeu », ces passages lents où les dixièmes gagnés ont autant de poids que ceux arrachés à la force *centrifuge dans les courbes rapides.*

Cette couronne mondiale ne fera sans doute pas rentrer pour autant Damon Hill dans un moule qui n'est pas le sien. *Il conservera à son casque une sobriété incompatible avec les stickers publicitaires.* Ce bleu oxford aux bandes blanches, les couleurs d'un club d'aviron de Londres, était celui de son père, Graham, champion du monde des conducteurs en 1962 et en 1968. *« Il m'a transmis la passion du pilotage et de la vitesse, un esprit de compétition et la rapidité de réaction,* dit Damon Hill. *Il possédait un code de conduite et un certain charisme. Appelez ça "être un homme" si vous voulez... »*

La disparition de Graham Hill dans un accident d'avion en 1975, alors que Damon n'avait que quinze ans, avait laissé sa famille sans ressources. *Le jeune homme s'était alors passionné pour les courses de moto qu'il finançait en travaillant comme coursier.* C'est pour rassurer sa mère qu'il avait accepté en 1984 de passer de deux à quatre roues. Un sacrifice récompensé par une première victoire en formule Ford à Brands Hatch. De formule 3 en formule 3 000, il faudra sept ans à Damon Hill pour toucher son premier volant de formule 1. Il devient pilote-essayeur chez Williams, en 1991, et effectue sa première course dans une Brabham, l'année suivante.

C'est aux côtés d'Alain Prost qu'il pilote la Williams-Renault pendant une saison entière, en 1993. Sa 3e place au championnat du monde, à quatre points d'Ayrton Senna, lui vaut l'admiration des spécialistes. Mais, avec son allure empruntée – on moque ses grands pieds –, il trouve difficilement sa place dans le paddock. On découvre qu'il s'est rajeuni de deux ans en prenant sa super-licence de pilote de formule 1.

HUMOUR TRÈS BRITANNIQUE

Son humour, souvent teinté d'autodérision, passe mieux auprès des journalistes britanniques que des promoteurs du succès médiatique de la formule 1, toujours à la recherche de génies charismatiques pour remplir le vide laissé par Ayrton Senna. Il faut attendre cette fin de saison 1996 pour voir parfois Damon Hill mettre tout le monde dans sa poche. *« Cela devient réellement fascinant d'avoir deux Schumacher en formule 1, je pensais qu'un seul était largement suffisant »*, disait-il à l'annonce de l'arrivée du frère du champion du monde chez Jordan-Peugeot, en 1997.

Mais celui qui montre ses talents de guitariste sur une scène après le Grand Prix de Silverstone devra se faire une raison. C'est plutôt contre Ralf Schumacher, de quinze ans son cadet, que contre Michael, qu'il devra lutter l'an prochain. Damon Hill a choisi de monnayer au prix fort son titre et ses talents reconnus de metteur au point, dans une écurie pleine d'ambition. Mais la volonté de Tom Walkinshaw, le moteur Yamaha et les moyens de Bridgestone, le manufacturier de pneus japonais, ne permettront pas de sitôt à Arrows, de quitter l'enfer du « Bronx », ces fonds de grille et de stands où sont parquées les écuries de second plan. Damon Hill se retrouvera alors dans la situation que lui a méchamment promise Michael Schumacher. Celle de défendre honorablement son titre par son seul talent de pilote. Un talent sur lequel cette fin de championnat du monde, sans affrontement direct avec Jacques Villeneuve, par la faute d'une roue mal serrée, n'a pas levé toutes les interrogations.

Christophe de Chenay

« Un type bien »

John Major, le premier ministre britannique, a été le premier à féliciter Damon Hill. *« Il occupe désormais une place à part entière dans la glorieuse lignée des champions automobile britanniques »*, a indiqué le chef du gouvernement dans un message adressé au champion du monde. La presse britannique salue également *« Diamond (« diamant ») Hill »*, comme le titre du *Sun*, lundi. *« Tel père, tel fils »*, indique le *Telegraph*, qui cite Bette Hill, la mère de Damon : *« Graham aurait été très fier de lui. »*

***Le Times* résume aussi l'ensemble de la presse dans son hommage au personnage Damon Hill : ce titre, estime le quotidien, est la *« belle victoire d'un type bien »*. Autant que le succès, poursuit le *Times*, c'est la personnalité de Hill qui a conquis les Britanniques : *« Sa modestie, sa décence, son humour et sa sportivité »*.**

La renaissance de Ferrari

FLAVIO BRIATORE a perdu son pari. Celui de faire de Benetton-Renault la première écurie italienne au championnat du monde des constructeurs. Fort du titre de 1995, qui devait beaucoup à la domination de Michael Schumacher sur les autres pilotes, le président de Benetton avait enregistré son équipe, établie en Angleterre, *sous les couleurs de la Péninsule. Derrière des Williams-Renault intouchables, Benetton-Renault n'avait qu'un point d'avance sur Ferrari avant Suzuka.*

Le Grand Prix du Japon a donc vu une course dans la course pour la deuxième place des constructeurs. Après la sortie de route de Jean Alesi dans le premier tour, Gerhard Berger s'est employé à tenter de consolider la position de son équipe. Une première attaque hasardeuse sur Damon Hill l'obligeait à rentrer au stand pour changer d'aileron avant. Après une formidable remontée, l'Autrichien tentait en fin de course une nouvelle manœuvre contre Eddie Irvine... dans la même chicane. Il envoyait la Ferrari en tête à queue, recevait une sévère réprimande des commissaires et ne pouvait faire mieux que quatrième.

Pendant ce temps, toujours aussi opportuniste, Michael Schumacher assurait sa deuxième place devant la McLaren-Mercedes de Mika Hakkinen. Avant de céder son titre de champion du monde des conducteurs, l'Allemand permettait ainsi à la Scuderia d'arracher la deuxième place du championnat des constructeurs. Les Italiens de Maranello peuvent se féliciter d'avoir engagé à prix d'or le double champion du monde. Celui-ci aura privé les quasi-invincibles Williams-Renault de trois des quatre victoires qui leur ont échappé cette saison. L'obstination de Michael Schumacher a également permis aux techniciens italiens de se remettre d'une incroyable série d'abandons de leurs voitures à la suite d'incidents mécaniques en milieu de saison. La collaboration du très professionnel pilote allemand et de Jean Todt a alors fait merveille dans l'adversité. *« Notre deuxième place au championnat va nous permettre de travailler cet hiver avec plus de sérénité et moins de pression,* affirmait le directeur de l'écurie Ferrari au Japon. *Je suis certain que nous serons encore plus dans le coup l'an prochain. »* Michael Schumacher et Ferrari savent qu'ils ont les moyens de ne plus se battre en 1997 pour une place d'honneur, mais pour des titres.

C. de C.

Carlo Molinari préside le FC Metz « à l'ancienne »

Le club lorrain affronte le Sporting du Portugal pour le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA

METZ
de notre envoyé spécial

Carlo Molinari arrive les mains dans des poches avachies. Il porte un costume bleu fatigué et un polo noir, les mêmes que la veille, lors de la défaite (0-1), samedi 12 octobre, de son équipe face au Paris Saint-Germain. Comme chaque lendemain de match, sur le coup des 11 heures, il passe faire le tour du propriétaire, discuter avec l'entraîneur, Joël Muller, marcher un peu au milieu des papiers gras qui jonchent encore la ligne de touche. Il doit ensuite rentrer pour le déjeuner familial.

Le président du FC Metz n'a pas le temps de s'apitoyer sur la défaite. Après quelques mots doux pour l'arbitre de la rencontre, et déjà on sollicite son jugement sur le futur adversaire des Messins, le Sporting du Portugal, mardi 15 octobre, lors du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. *« Une équipe expérimentée, pas forcément talentueuse, mais qui n'aura pas besoin de dix occasions de but pour marquer. »* Rien de fracassant, surtout dans un milieu habitué aux petites phrases convenues. Pourtant, l'opinion de Carlo Molinari a l'estampille du sérieux.

A soixante-trois ans, *« Carlo »* représente peu à peu une exception dans le football français. Par la longévité, d'abord. Loin des turbulences et des limogeages en série qui frappent tous les dirigeants de club, il accumule les mandats depuis 1967. Par sa connaissance précise du jeu et des joueurs, ensuite. Les dossiers le lassent vite, alors il délègue. *« Je représente la rigueur et l'organisation que le président ne possède pas »*, explique Patrick Razurel, directeur administratif du club. Carlo Molinari aime surtout bourlinguer sur tous les terrains de France et d'Europe pour dénicher le futur chouchou du stade Saint-Symphorien.

EXIL À NANCY

Patrick Battiston, Bernard Zénier, Carmelo Micciche, Jules Bocandé, Michel Ettore, la liste des joueurs révélés par Carlo Molinari est fournie. Pourtant, quelques méprises de taille nourrissent encore des regrets. Mario Kempès, l'international argentin vainqueur de la Coupe du monde 1978, proposé au FC Metz alors qu'il n'avait que dix-neuf ans, mais estimé trop cher par le président. Un peu plus tard, Marco Van Basten, un temps hésitant, a dû rejoindre les rangs de l'Ajax d'Amsterdam, à nouveau pour des raisons financières. L'histoire de Michel Platini, en revanche, est plus rocambolesque. En stage de détection au FC Metz, le fils d'Aldo Platini plaît, mais sans plus. Lorsque, à l'issue des tests physiques, un médecin le déclare inapte à la pratique du sport professionnel, Carlo Molinari n'insiste pas. Son grand ami, Claude Cuny, fondateur de l'AS Nancy Lorraine, a bénéficié du diagnostic erroné.

Mais Carlo Molinari n'est pas homme à geindre sur les quelques faux pas d'une longue carrière. Les jeunes dirigeants, comme Jean-Michel Aulas, le président de Lyon, ou Guy Scherrer, son homologue nantais, ne l'ont pas encore convaincu. *« Il leur manque la véritable sensibilité sportive, même dans la défaite. Un club ne se gère pas avec la même logique qu'un plan comptable »*, assène-t-il, fier d'être *« l'un des derniers présidents à passer dans le vestiaire des visiteurs pour féliciter ou réconforter les adversaires »*.

Fils d'un immigré italien venu s'installer en Moselle en 1933, Carlo Molinari a rapidement noué une longue histoire d'amour avec le FC Metz. Champion de France de moto-cross en 1955, à vingt-deux ans, il soigne alors sa condition physique en courant chaque matin avec les footballeurs professionnels. Son père, Hector, supporteur de Nancy, se montre réticent au projet du rejeton de se présenter à la présidence du club. Carlo doit convaincre les notables locaux de soutenir sa candidature. Finalement, le père Molinari, propriétaire de camions, apportera lui-même le gazole pour dégeler la pelouse, un soir de derby entre les deux clubs-phares de la région. La nouvelle destinée du petit est adoptée par l'autorité paternelle.

Au cours de cette carrière prospère, seules quatre années lui laissent un goût amer. Ecarté, en 1978, de la présidence au profit d'élus locaux proches de Jean-Marie Rausch, le maire (div. d.) de la ville, Carlo Molinari est encore la victime malheureuse de Claude Cuny, le président de Nancy. *« Sans me prévenir, il m'a nommé au conseil d'administration de son club »*, se souvient-il. Mal ressenti à Metz, ce coup de main provisoire au rival prend fin lorsque les caisses du club messin accusent un passif de 18 millions de francs. L'exilé ne se fait pas longtemps prier pour venir redresser la barre du club, en 1982. Quatre ans plus tard, il est même élu meilleur dirigeant de l'année, après une victoire en Coupe de France en 1984.

Mardi, Carlo Molinari prendra une nouvelle fois place sur le banc des remplaçants. Près de lui, Joël Muller, présenté comme son fils spirituel, dirigera les troupes. *« Au lieu de faire appel à des chefs d'entreprise, les clubs devraient faire en sorte que les bons entraîneurs deviennent des présidents délégués »*, explique Carlo Molinari. L'avenir de Joël Muller semble tout tracé.

Fabrice Tassel

Le championnat de France de football de D1

12e journée

Metz - Paris SG	0-1
Bastia - Monaco	0-0
Auxerre - Lens	1-0
Bordeaux - Nancy	0-1
Le Havre - Lyon	4-1
Marseille - Caen	0-1
Strasbourg - Guingamp	2-1
Lille - Nantes	3-3
Nice - Montpellier	1-1
Rennes-Cannes	3-0

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff.	Clt.	Séries
1 Paris-SG	28	12	8	4	0	[illegible]	[illegible]	GNNGG
2 Auxerre	21	12	5	6	1	[illegible]	[illegible]	NNGNG
3 Monaco	20	12	5	5	2	[illegible]	[illegible]	GNPGN
4 Bastia	20	12	5	5	2	+3	[illegible]	GNNPN
5 Strasbourg	19	12	6	1	5	-1	[illegible]	NGGGG
6 Bordeaux	18	12	4	6	2	+5	[illegible]	NNPNP
7 Metz	18	12	4	6	2	+3	[illegible]	NNNNP
8 Rennes	18	12	5	3	4	+2	[illegible]	PPGPG
9 Lyon	17	12	4	5	3	+1	[illegible]	GGNPP
10 Lille	17	12	4	5	3	-3	[illegible]	NPGNN
11 Marseille	16	12	4	4	4	+1	[illegible]	GNPPP
12 Guingamp	16	12	4	4	4	0	[illegible]	NNPGP
13 Cannes	16	12	4	4	4	-3	[illegible]	PGNNP
14 Lens	15	12	4	3	5	-5	=	PPNNP
15 Le Havre	12	12	3	3	6	-2	[illegible]	PPNPG
16 Montpellier	12	12	2	6	4	-4	[illegible]	NNPGN
17 Nantes	9	12	1	6	5	0	=	NNNGN
18 Nice	9	12	2	3	7	-12	=	NGGPN
19 Caen	8	12	1	5	6	-9	=	NPPNG
20 Nancy	7	12	1	4	7	-8	=	PNPNG

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Paris SG	0	21
2	Caen	0	21
3	Lens	0	22
18	Lille	2	32
19	Le Havre	3	24
20	Marseille	5	27

Les buteurs

1 Guivarc'h (Rennes) ... 10 buts
2 Zitelli (Strasbourg) ... 9 buts
3 Drobnjak (Bastia) ... 8 buts

Les attaques

1 Nantes ... 20 buts
2 Paris-S-G ... 18 buts
Monaco ... 18 buts

Les défenses

1 Paris-S-G ... 3 buts
2 Auxerre ... 5 buts
3 Bordeaux ... 6 buts

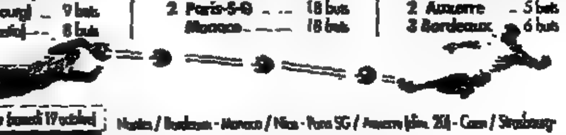

13e journée (samedi 19 octobre) : Nantes / Bordeaux - Monaco / Nice - Paris SG / Auxerre (dim. 20) - Caen / Strasbourg - Lens / Rennes - Nancy / Marseille - Cannes / Bastia - Guingamp / Le Havre - Montpellier / Lille

Caen et Nancy, les deux équipes les plus mal classées du championnat de France de D1, ont remporté leur première victoire lors de la douzième journée. Les Nancéiens se sont imposés au parc Lescure, à Bordeaux (1-0), et les joueurs de Caen ont défait l'Olympique de Marseille au stade vélodrome sur le même score. Cette nouvelle déconvenue de l'OM a provoqué la fureur de quelques supporteurs marseillais qui, après avoir hué leurs favoris, ont jeté pierres et barrières métalliques à la sortie du stade. Victorieux à Metz (1-0), le Paris-SG prend ses distances avec ses poursuivants. Le club parisien compte désormais sept points d'avance sur Auxerre, vainqueur de Lens (1-0). Après sa quatrième victoire consécutive (2-1 face à Guingamp), le RC Strasbourg se rapproche de la onzième à la cinquième place.

Johan Museeuw a usé de toute sa science pour devenir champion du monde sur route

Discret dans sa préparation et au fil des kilomètres, le Belge a mené une course tactique

Le Belge Johan Museeuw est devenu champion du monde, dimanche 13 octobre à Lugano. Il a devancé le Suisse Mauro Gianetti et l'Italien Michele Bartoli. Un autre Belge, Axel Merckx, le fils du quintuple vainqueur du Tour, termine quatrième. Les Français se sont montrés discrets. Richard Virenque termine cinquième et Laurent Jalabert septième. Chez les dames, Jeannie Longo n'a pu réaliser le doublé ; après sa victoire dans l'épreuve contre la montre, elle a été détrônée sur route, samedi 12, par la Suissesse Barbara Heeb.

LUGANO
de notre envoyé spécial

Johan Museeuw parle peu, mais d'or. La haine des mots pousse ce taiseux à épurer ses propos de toutes les formules de politesse ou circonlocutions. Ainsi ramassées, ses phrases deviennent des sentences dures comme des balles. *« Je n'étais pas le plus fort aujourd'hui, mais j'étais le plus intelligent. Dans une course, la tête doit aussi travailler. »* La leçon sans floritures porte d'autant mieux qu'elle est professée par un homme revêtu d'un maillot arc-en-ciel. Dimanche 13 octobre, à Lugano, en Suisse, le Belge a en effet fait prévaloir la roublardise sur la puissance.

CYCLISME

Un championnat du monde échappe à la nomenclature classique du cyclisme. La division du peloton en équipes nationales et le renouvellement permanent du parcours lui donnent une extrême volatilité. Une science consumée du peloton peut permettre de décrypter plus vite que les autres les énigmes de la course. Au moins par trois fois, dimanche, Johan Museeuw aura usé de son discernement et démêlé l'écheveau de cette journée.

Il le fit une première fois en s'immisçant discrètement dans la bonne échappée, vers le cent soixantième kilomètre d'un parcours qui en comptait deux cent cinquante-deux. Le Flamand avait suivi le Tessinois Mauro Gianetti, dont il avait fait son poisson pilote. Le coureur helvétique avait lui-même dessiné le parcours. Il ferait un bon guide. Il décida donc de le suivre et se garda bien, dès lors, d'assumer le moindre relais. *« Devant son public, il était bien obligé de mener »*, expliqua le Belge. Ce que fit en effet Mauro Gianetti avec deux de ses coéquipiers, Oskar Camenzino et Felice Puttini.

Une deuxième fois, Johan Museeuw fit preuve de sagacité dans l'avant-dernier tour. Même s'il était intrinsèquement le plus rapide au sprint, le coureur estima que douze associés multipliaient d'autant les risques d'embrouillaminis. Il porta donc une attaque, son seul fait d'arme de la journée, dans la montée de Comano, la première de cette boucle de 16,8 kilomètres qui comptait également la redoutable montée de la Crespera. Seul Mauro Gianetti parvint à accrocher sa roue. Le discours se clarifiait.

Enfin la dernière subtilité du vainqueur ne le grandira pas. Dans les dix derniers kilomètres, Johan Museeuw refusa pratiquement les relais. C'était là un joli coup de poker meuteur comme le Flamand en a réussi tant dans sa carrière. Tenaillé par le risque de tout perdre si l'armada italienne, qui s'était enfin mise en branle, revenait de l'arrière, Mauro Gianetti accepta donc de conduire son bourreau jusqu'au billot. *« Entre une médaille d'argent ou rien, je n'avais pas le choix »*, se justifiait le Suisse. Le sprint ne fut plus qu'une exécution.

Dans les dix derniers kilomètres, le Belge Johan Museeuw refusa pratiquement les relais

Mais Johan Museeuw avait bien préparé son affaire. Il était arrivé à Lugano, mercredi, un jour avant le gros du peloton belge, conduit par Eddy Merckx. Plutôt que de pédaler en solitaire, il avait roulé pendant sept heures avec Laurent Jalabert, qui avait également rallié la Suisse tessinoise en avant-garde de la troupe française. Dans les noms de favoris jetés à la volée, « Jaja » figurait d'ailleurs en bonne place. Un sérieux client, assurément. On avait simplement omis un nom à cette liste devenue soudain d'une intolérable frivolité.

Comment avoir oublié un des plus beaux palmarès du peloton dans les courses d'un jour ? Quelle négligence d'avoir ainsi ravalé au rang de faire-valoir un coureur qui a engrangé au fil des ans presque toutes les grandes classiques qui se peuvent courir de mars à novembre. Le Belge avait bien caché son jeu. Après son échec dans Paris-Tours, dimanche 6 octobre, il avait joué au vieillard cacochyme. Le Flamand affirmait clairement son intention d'abandonner le vélo. *« Les soirées d'étape sont longues et ma famille me manque énormément »*, se lamentait-il depuis quelque temps devant sa valise ouverte, dans sa chambre d'hôtel. Sa femme Véronique et son fils Gianni trouvaient que le soutien de famille avait assuré les arrières de la maisonnée. Il était temps de rentrer.

Depuis des années, une grande course échappait au Flamand, qui le remettait en selle en plein cœur de l'hiver : Paris-Roubaix. Johan Museeuw avait finalement obtenu cette consécration en 1996, dans la plus grande des confusions. De sa voiture, après de longues palabres, Patrick Lefévère avait désigné son compatriote belge comme le vainqueur de l'étape plutôt que les deux coéquipiers italiens qui l'accompagnaient. Le directeur sportif savait combien cette reine des classiques tenait au cœur du champion.

On estimait donc le vieux lion de Gistel rassasié. Lui ne disait rien d'autre, même si aujourd'hui ce maillot arc-en-ciel l'incite à prolonger son bail d'une année. Le madré coureur sait pertinemment qu'il convient de voiler ses ambitions dans le peloton. On avait donc passé par pertes et profits ce championnat du monde qui manquait encore à son curriculum vitae, et qui tombait le jour de ses trente et un ans.

L'équipe de Belgique, d'ailleurs, n'affichait guère d'intentions belliqueuses. Eddy Merckx avait peiné à mobiliser ses troupes. Jeudi, le temps étant exécrable, les coureurs avaient refusé de sortir s'entraîner. Vendredi, la météo n'étant guère plus clémente, personne ne voulait enfourcher son vélo. Il y avait de la fronde dans l'air frisquet de Lugano. Le grand Eddy a dû faire tonner sa grosse voix pour que sa bande accepte en maugréant de rouler un peu. Un homme, un silencieux, n'avait pas râlé ce jour-là.

Benoît Hopquin

■ **Erwan Menthéour a battu**, samedi 12 octobre, sur le vélodrome de Bordeaux, le record de France de l'heure. Le Breton a parcouru 52,543 kilomètres, établissant la sixième performance mondiale de tous les temps. Il détenait le précédent record depuis le 28 septembre 1995 avec 50,545 kilomètres.

Jeannie Longo rate un douzième titre

Jeannie Longo n'est pas parvenue à conserver son titre de championne du monde sur route, samedi 12 octobre à Lugano. Elle a terminé à la septième place d'une épreuve remportée par la Suissesse Barbara Heeb.

Trois concurrentes s'échappaient un peu avant le cinquantième kilomètre d'une journée qui en comportait 100,8 au total. Derrière, Jeannie Longo n'est jamais parvenue à s'extraire d'un peloton qui la surveillait trop. *« J'avais une pancarte »*, a-t-elle expliqué. A trente-huit ans, la Française repart tout de même de Lugano avec un onzième titre de championne du monde, celui du contre-la-montre, acquis mercredi 9. Elle s'est montrée évasive quant aux suites qu'elle comptait donner à sa carrière.

Les Italiens ont de solides espoirs

L'équipe d'Italie a placé quatre hommes aux quatre premières places, dans la catégorie des moins de 23 ans, samedi 12 octobre, à Lugano. Le titre est revenu à Giuliano Figueras, un Napolitain de vingt ans. Il a devancé ses compatriotes Roberto Sgambelluri, Gianluca Sironi et Paolo Bettini. Les quatre hommes se sont retrouvés seuls en tête dans le dernier tour. Ils ont profité notamment du travail préparatoire du cinquième coureur de la Péninsule, Salvatore Commesso, parti longtemps en échappée solitaire. Cet écrasant succès confirme l'ascendant déjà ancien des coureurs « *azzuri* » chez les jeunes.

Le remplacement de la catégorie « amateurs » (tous âges confondus) par celle d'« espoirs » a permis de mieux mesurer encore cette supériorité. Les deux représentants italiens avaient déjà pris les deux premières places de l'épreuve du contre-la-montre des moins de 23 ans, mercredi 9. Quatre des cinq coureurs qui se sont illustrés samedi ont déjà signé des contrats professionnels. Seul le nouveau champion du monde restera encore une année amateur.

■ **TENNIS : la Suissesse Martina Hingis a remporté**, dimanche 13 octobre à Filderstadt, en Allemagne, son premier tournoi professionnel, en s'imposant devant l'Allemande Anke Huber en trois manches 6-2, 3-6, 6-3. Avec ce premier titre, la jeune prodige suisse devait gagner une place au classement WTA (9e). – *(AFP, Reuter.)*

■ **BASKET-BALL : Yvan Mainini a été réélu** à la présidence de la Fédération française de basket-ball, samedi 12 octobre. Le nouvel élu, qui a obtenu 90 % des suffrages, a notamment précisé qu'il envisageait de remanier la direction technique nationale du basket français.

■ **RUGBY : François Pienaar ne fait pas partie de la sélection sud-africaine** de trente-six joueurs pour la tournée prévue en novembre en Argentine, en France et au pays de Galles. Le capitaine et héros des Springboks, champions du monde en 1995, *« n'entre pas, en l'état actuel, dans ma conception de l'avenir du rugby sud-africain »*, a expliqué l'entraîneur André Markgraaf, qui a également écarté l'ouvreur Joël Stransky.

■ **FOOTBALL : l'Euro 96, qui a eu lieu en juin en Angleterre**, aurait dégagé le bénéfice record de 69 millions de livres (environ 550 millions de francs), selon les organisateurs de la compétition. Cette somme devrait revenir en grande partie à l'UEFA, qui recevra 47 millions de livres (environ 375 millions de francs). L'Allemagne, vainqueur de l'épreuve, touchera 6 millions de livres (48 millions de francs).

■ **Le footballeur brésilien Romario** a des ennuis avec le fisc de son pays. Selon le quotidien populaire *O Dia*, dans son édition de dimanche 13 octobre, une enquête a été ouverte par un tribunal de Rio de Janeiro sur les biens et les comptes bancaires du joueur de Valence (Espagne). La justice brésilienne s'intéresserait notamment à une société fondée aux îles Vierges britanniques par Romario. – *(AFP.)*

■ **Le gardien de but d'Aston Villa, Mark Bosnich, devrait être** sanctionné par la Fédération anglaise de football pour avoir adressé un salut nazi aux supporteurs de Tottenham, samedi 12 octobre, lors de la rencontre de première division Tottenham-Aston Villa. Le joueur a été interrogé par Scotland Yard, qui a annoncé qu'une enquête pour geste raciste était en cours. Bosnich a immédiatement présenté ses excuses au public de Tottenham, un club réputé pour compter de nombreux supporteurs dans la communauté juive de Londres. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix du Japon

1. D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 304,728 km en 1 h 32 min 33 s 791 ; 2. M. Schumacher (All., Ferrari) à 1 s 883 ; 3. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes) à 3 s 212 ; 4. G. Berger (Aut., Benetton-Renault) à 28 s 526 ; 5. M. Brundle (G-B, Jordan-Peugeot) à 1 min 07 s 120 ; 6. H-H. Frentzen (All., Sauber-Ford V10) à 1 min 21 s 188.

Classement final du Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 97 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 78 ; 3. M. Schumacher (All.), 59 ; 4. J. Alesi (Fra.), 47 ; 5. M. Hakkinen (Fin.), 31 ; 6. G. Berger (Aut.), 21.

Classement final du Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 175 pts ; 2. Ferrari, 70 ; 3. Benetton-Renault, 68 ; 4. McLaren-Mercedes, 49 ; 5. Jordan-Peugeot, 22 ; 6. Ligier-Mugen Honda, 15.

BASKET-BALL

Championnat de France (ProA)
(Sixième journée)

PSG-Racing-Levallois	84-81
Besançon-Antibes	95-80
Cholet-Villeurbanne	84-65
Evreux-Limoges	64-80
Nancy-Pau-Orthez	71-87
Gravelines-Le Mans	66-82
Dijon-Strasbourg	97-100
Montpellier-Chalon-sur-Saône	82-76

Classement : 1. Limoges, 12 pts ; 2. Pau-Orthez et Villeurbanne, 11 ; 4. Cholet, Le Mans, PSG-Racing, Nancy et Montpellier, 10 ; 9. Besançon et Dijon, 11 ; Strasbourg, 8 ; 12. Chalon-sur-Saône, Antibes, Gravelines et Levallois, 7 ; 16. Evreux, 6.

CYCLISME

Championnats du monde sur route à Lugano
■ **Hommes**
1. J. Museeuw (Bel) ; 2. M. Gianetti (Sui.) à 1 s ; 3. M. Bartoli (Ita.), 29 s ; 4. A. Merckx (Bel.) à 29 s ; 5. R. Virenque (Fra.) à 30 s.
● **Dames**
1. B. Heeb (Sui.) ; 2. R. Polliévskaia (Lit.) à 17 s ; 3. L. Jackson (Can.) à 37 s ; 4. L. Charanda (EU) à 1 min 51 s ; 5. J. Polliévskaia (Lit.) m. t.
● **Espoirs**
1. G. Figueras (Ita.) ; 2. R. Sgambelluri (Ita.) à 1 s ; 3. L. Sironi (Ita.) à 29 s ; 4. P. Bettin (Ita.) à 29 s ; 5. R. Andrle (Rép. Tch.) à 49 s.
■ **Par nations**
1. *Italie* ; 2. *Suisse* ; 3. *France*.

FOOTBALL

Championnat de France D2
(Quatorzième journée)

Toulouse-Saint-Etienne	3-1
Le Mans-Lorient	0-3
Châteauroux-Sochaux	1-0
Epinal-Niort	1-3
Amiens-Laval	1-0
Martigues-Perpignan	2-1
Saint-Brieuc-Troyes	1-1
Toulon-Gueugnon	2-0
Mulhouse-Valence	1-2
Red Star-Charleville	0-0
Louhans-Cuiseaux-Beauvais	2-1

Classement : 1. Martigues, 25 pts ; 2. Niort, 25 ; 3. Toulouse, 25 ; 4. Châteauroux, 25 ; 5. Troyes, 23 ; 6. Red Star, 22 ; 7. Saint-Etienne, 22 ; 8. Saint-Brieuc, 22 ; 9. Le Mans, 20 ; 10. Sochaux, 20 ; 11. Toulon, 20 ; 12. Lorient, 19 ; 13. Gueugnon, 19 ; 14. Perpignan, 19 ; 15. Amiens, 17 ; 16. Louhans-Cuiseaux, 17 ; 17. Laval, 15 ; 18. Valence, 15 ; 19. Mulhouse, 14 ; 20. Epinal, 12 ; 21. Beauvais, 12 ; 22. Charleville, 8.

Championnat d'Allemagne
(Dixième journée)

SC Fribourg-Borussia Moenchengladbach	1-0
Munich 1860-FC St. Pauli	4-2
Borussia Dortmund-MSV Duisbourg	2-0
SV Hamburg-Arminia Bielefeld	2-2
Werder Brême-FC Schalke 04	3-0
SC Karlsruhe-Bayer Leverkusen	1-1
Hansa Rostock-VfB Stuttgart	2-2
FC Cologne-Bayern Munich	2-4
Fortuna Dusseldorf-VfL Bochum	2-2

Classement : 1. VfB Stuttgart, 23 pts ; 2. Bayern Munich, 23 ; 3. Bayer Leverkusen, 22 ; 4. Borussia Dortmund, 19 ; 5. SC Karlsruhe, 17 ; 6. Werder Brême, 16 ; 7. FC Cologne, 16 ; 8. VfL Bochum, 16 ; 9. Fortuna Dusseldorf, 14 ; 10. Munich 1860, 13 ; 11. Borussia Moenchengladbach, 11 ; 12. SV Hamburg, 11 ; 13. Schalke 04, 10 ; 14. Hansa Rostock, 9 ; 15. SC Fribourg, 9 ; 16. MSV Duisbourg, 8 ; 17. FC Saint-Pauli, 6 ; 18. Arminia Bielefeld, 7.

Championnat d'Angleterre
(Neuvième journée)

Manchester United-Liverpool	1-0
Blackburn-Arsenal	0-2
Derby County-Newcastle	0-1
Everton-West Ham	2-1
Leeds United-Nottingham Forest	2-0
Leicester-Chelsea	1-3
Tottenham-Aston Villa	1-0
Wimbledon-Sheffield Wednesday	4-2
Coventry-Southampton	1-1
Sunderland-Middlesbrough (lundi)	

Classement : 1. Newcastle, 21 pts ; 2. Arsenal, 20 ; 3. Liverpool, 20 ; 4. Manchester United, 19 ; 5. Wimbledon, 18 ; 6. Chelsea, 16 ; 7. Sheffield Wednesday, 13 ; 8. Aston Villa, 12 ; 9. Everton, 12 ; 10. Middlesbrough, 11 ; 11. Tottenham, 11 ; 12. Leicester, 11 ; 13. Derby County, 10 ; 14. Leeds United, 10 ; 15. Sunderland, 9 ; 16. West Ham, 8 ; 17. Nottingham Forest, 7 ; 18. Southampton, 6 ; 19. Coventry, 6 ; 20. Blackburn, 3.

Championnat d'Espagne
(Septième journée)

Séville-Valence	0-2
Compostelle-Barcelone	1-5
Ténérife-Valladolid	1-3
Saragosse-Athlétic Bilbao	1-1
Espanyol Barcelone-Celta Vigo	0-0
Atlético Madrid-Betis Séville	2-2
Logrones-Sporting Gijon	0-2
Réal Sociedad-Extremadura	3-0
Racing Santander-Réal Madrid	2-2
Oviedo-Deportivo La Corogne	0-1
Rayo Vallecano-Hercules	2-1

Classement : 1. FC Barcelone, 17 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 15 ; 3. Réal Madrid, 15 ; 4. Betis Séville, 14 ; 5. Réal Sociedad, 14 ; 6. Atlético Madrid, 11 ; 7. Valladolid, 11 ; 8. Racing Santander, 11 ; 9. Sporting Gijon, 11 ; 10. Ténérife, 10 ; 11. Rayo Vallecano, 10 ; 12. Valence, 10 ; 13. Logrones, 10 ; 14. Oviedo, 9 ; 15. Espanyol, 8 ; 16. Celta Vigo, 8 ; 17. Athlétic Bilbao, 8 ; 18. Saragosse, 7 ; 19. Compostelle, 7 ; 20. FC Séville, 4 ; 21. Hercules Alicante, 2 ; 22. Extremadura, 0.

Championnat d'Italie
(Cinquième journée)

Fiorentina-Lazio	0-0
Inter Milan-Piacenza	2-0
AS Rome-Milan AC	3-0
Bologne-Sampdoria Gênes	2-1
Cagliari-Parme	0-1
Naples-Udine	1-1
Pérouse-Atalanta Bergame	3-1
Reggiana-Vicence	2-2
Vicence-Juventus Turin	2-1

Classement : 1. Inter Milan, 11 pts ; 2. AS Rome, Parme, Bologne et Juventus Turin, 10 ; 6. Vicence et Milan AC, 9 ; 8. Udine et Naples, 8 ; 10. Sampdoria Gênes et Pérouse, 6 ; 12. Fiorentine, Lazio et Piacenza, 5 ; 15. Cagliari, 4 ; 16. Reggiana, 3 ; 17. Vicence et Atalanta Bergame, 2.

GOLF

Dunhill Cup
Finale

Etats-Unis-Nouvelle-Zélande	2-1

Open de France (dames)
1. T. Johnson (G-B), 200 ; 2. R. Cantado-Towns (Esp.), 210 ; 3. M-L. De Lorenzi (Fra.), G. Stewart (Eco.) et M. Hagemen (N-Z), 212.

HANDBALL

Championnat de France (N1)
(Cinquième journée)

Créteil-Ivry	27-23
Montpellier-Paris SG	20-20
ACBB-Bordeaux	23-22
Pontault-Combault-Massy	20-22
Besançon-Istres	25-25
Dunkerque-Chambéry	26-20
Toulouse-Villeneuve-d'Ascq	25-20

Classement : 1. Créteil, 15 pts ; 2. Ivry, 13 ; 3. Paris 96, 12 ; 4. Toulouse, 12 ; 5. Bordeaux, 10 ; 6. Chambéry, 10 ; 7. ACBB, 9 ; 8. Montpellier, 9 ; 9. Massy, 9 ; 10. Istres, 9 ; 11. Pontault-Combault, 8 ; 12. Besançon, 8 ; 13. Dunkerque, 7 ; 14. Villeneuve-d'Ascq, 7.

HOCKEY-SUR-GLACE

Championnat de France (N 1A)
(Huitième journée)

Rouen-Megève	13-1
Epinal-Gap	5-4
Angers-Reims	2-4
Grenoble-Amiens	5-2
Brest-Lyon	9-1
Bordeaux-Viry-Châtillon	14-1

Classement : 1. Brest, 16 pts ; 2. Rouen, 14 ; 3. Reims, 12 ; 4. Grenoble, 11 ; 5. Amiens, 10 ; 6. Bordeaux, 9 ; 7. Angers, 8 ; 8. Lyon, 6 ; 9. Gap, 4 ; 10. Epinal, 3 ; 11. Viry-Châtillon, 2 ; 12. Megève, 1.

RUGBY

Coupe d'Europe
(Première journée)
■ **Poule A**

Pontypridd (PdG)-Trévise (Ita.)	36-22
Bath (G-B)-Edimbourg (Eco.)	53-26

Exempt : Dax (Fra.).
■ **Poule B**

Llanelli (PdG)-Leinster (Irl.)	34-17
Pau (Fra.)-Scottish Borders (Eco.)	55-29

Exempt : Leicester (G-B).
■ **Poule C**

Brive (Fra.)-Neath (PdG)	34-19
Caledonia (Eco.)-Ulster (Irl.)	34-41

Exempt : Harlequins (G-B).
■ **Poule D**

Munster (Irl.)-Milan (Ita.)	23-5
Wasps (G-B)-Cardiff (PdG)	24-26

Exempt : Stade toulousain (Fra.)

Conférence européenne
(Première journée)
● **Poule A**

Newbridge (PdG)-Glasgow (Eco.)	38-62
Sale (G-B)-Montferrand (Fra.)	12-17
Agen (Fra.)-Newport (PdG)	32-13

● **Poule B**

Bridgend (PdG)-Castres (Fra.)	23-36
Bristol (G-B)-Treorchy (PdG)	53-5
Narbonne (Fra.)-Bucarest (Rou.)	73-22

● **Poule C**

Connaught (Irl.)-Padoue (Ita.)	34-12
Orrell (G-B)-Dunvant (PdG)	32-29
Toulon (Fra.)-Northampton (G-B)	29-38

■ **Poule D**

Swansea (PdG)-London Irish (G-B)	83-38
Gloucester (G-B)-Ebbw Vale (PdG)	59-7
Bourgoin (Fra.)-Bègles-Bordeaux (Fra.)	45-22

RUGBY À VII

Tournoi de Paris
● **Finale**

Fidji-France	38-19

TENNIS

Tournoi de Filderstadt
● **Simple dames**
Finale : M. Hingis (Sui., n° 8) b. A. Huber (All., n° 5) 6-2, 3-6, 6-3.
Tournoi de Vienne
● **Simple messieurs**
B. Becker (All., n° 5) b. J. Siemerink (P-B) 6-4, 6-7 (7-9), 6-2, 6-3.

Publicités

JAPAUTO HONDA
Garantie 12 à 24 mois
- Prélude 4WS 2.3 95
- Concerto TD 96 - Civic 1.6 94
- Civic BA 92 - Cpé Accord 2.0 94
- Subaru Impreza 96
- Subaru Legacy 94
- Familly 94 - Familly 96
- AX Diesel 93 - Audi 80 TDI 93
Véhicules de collaborateurs
- Civic 1.6 i LS 5 ptes 96
- Civic 1.5 i i LS Auto 96
- Civic 1.4 i 5 ptes 96
- Accord 2 l i LS Auto 96
700, Aut. de Verdun - 92400 COURBEVOIE
☎ (1) 41.88.30.33

Vente de véhicules récents
Faibles kilométrages
Millésime 96
Garantie 1 an ou 12 000 km
Possibilité d'essai ou financement intéressant
AVIS CENTRE OCCASIONS
5, rue Bixio - 75007 PARIS
(1) 44.18.10.65
Port. 07.84.10.33
Pascal Bonnet

NEXIA GTX 5 Portes 96
13 500 km, - 25 %
MERCEDES C 220 D Classic 96
BA, Clim., 4 600 km, - 18 %
A4 110 TDI Pack 96
14 000 km, - 20 %
AVIS CENTRE OCCASIONS
(1) 44.18.10.65
Port. 07.84.10.33

Part. vend GOLF GL 3P. 90 ch.
Avril 89 - Bleu foncé métal,
très bon état, entretien régulier.
125 000 km - 21 000 F
Tél. bur. : 44.43.76.15
dom. : 47.78.18.79

FORD SADEVA
150 véhicules disponibles
MONDEO 1800 i 1994
Airbag, AC, 48 000 km, 66 000 F
MONDEO TDI 1995
Airbag, AC, 34 000 km, 79 000 F
Tél. : 47.39.71.13

CARS CHEAP
Voitures neuves
- 8 % et - 20 %
- Coupé BMW, 93
- Coupé MERCEDES E 200, 95
Tél. : 45.31.96.00 - Fax : 48.56.68.80

PARTICULIER VEND PEUGEOT 205 Diesel 93
Blanche - T.B.E.G. - 83 000 km - Prix : 32 000 F / Tél. : 30.37.75.37

CHAQUE LUNDI RETROUVEZ LA RUBRIQUE "AUTOMOBILE" pour vos annonces publicitaires auto/moto
Paula GRAVELOT : ☎ 44.43.76.23 - (Fax : 44.43.77.31)

l'agence AUTOMOBILE
267, rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 PARIS
Tél. : 43.56.22.77
Vendez vite...! Vendez plus cher ! - Achat comptant sur l'heure
tout véhicule bon état. Déplacement, expertise à domicile.
Vente toutes occasions à des conditions très préférentielles.

هكذا من الأصل

McDonald's ouvre la bataille du petit déjeuner

Face au géant du fast-food qui défie le café-croissant, les patrons de bar semblent pris au dépourvu

LES INCONDITIONNELS du « manger français » devront bientôt prendre le maquis. Après avoir bousculé les habitudes alimentaires pour convertir la jeunesse au hamburger, voici que McDonald's part à l'assaut d'une autre institution : le petit déjeuner.

Après avoir tenté l'expérience dans une demi-douzaine de villes, le géant américain a généralisé depuis le 11 octobre dans la totalité de ses quelque cinq cents établissements (franchisés pour la plupart) le McMorning.

Désormais ouverts dès 7 h 30 (au lieu de 10 heures pour ceux installés hors des centres-villes), les restaurants proposent deux formules. Pour 17 francs, on peut opter pour le McMorning sucré (*« deux pancakes chauds au sirop goût érable, deux demi-muffins toastés, beurre, confiture de fraise, jus d'orange, thé, café, chocolat à volonté »*,) ou le McMorning salé (*« œuf cuit à point, tranche de bacon, tranche de cheddar fondu dans un muffin toasté, jus d'orange et boisson chaude »*).

Les consommateurs pourront entamer la journée dans une *« ambiance musicale calme et gaie »* tout en se plongeant dans la lecture de quotidiens nationaux et régionaux gracieusement mis à leur disposition. Les quelques McDonald's de centre-ville qui, depuis un an, proposaient des formules café et croissants ont été – très mollement – autorisés à poursuivre ce service parallèlement au McMorning. Pour les autres, la consigne est claire : ni croissant ni baguette !

Pour le groupe américain, qui réalise un chiffre d'affaires de plus de 150 milliards de francs à travers le monde (dont 7 milliards en France), il ne s'agit pas de réaliser un « coup » mais de créer un marché. Un secteur qui devrait représenter, à terme, 50 millions d'achats annuels. Conscient que les 15-25 ans, coeur de sa clientèle, sont statistiquement les plus ouverts à l'idée de prendre leur petit déjeuner à l'extérieur, le roi du fast-food a décidé de sauter le pas. Nombre d'enfants et d'adolescents d'aujourd'hui n'ont-ils pas été élevés aux corn flakes ?

RÉPARTIR LA FRÉQUENTATION

La création d'un nouveau créneau horaire entre 7 h 30 et 11 heures permettra de mieux répartir la fréquentation des établissements au cours de la journée et d'accroître la durée de travail de ses nombreux salariés employés à temps partiel.

En France, les trois quarts de la clientèle (un million de personnes chaque jour) se rendent dans un « McDo » entre 12-14 heures et 19-21 heures, alors que, dans les pays anglo-saxons, il n'existe pratiquement pas d'heures creuses. Peut-être, le McMorning vaincra-t-il les réticences de ceux qui, allergiques à la cohue des heures d'affluence, évitaient jusqu'alors de venir jouer des coudes pour accéder au comptoir.

« Actuellement, il n'existe pas de véritable offre de qualité à un prix compétitif, estime Pierre Woreczek, directeur du marketing chez McDonald's. *Nous parions donc sur une tendance émergente, qui ne deviendra une tendance lourde qu'à plus long terme. »*

Faute d'avoir su occuper le terrain, les bistrots vont donc devoir s'adapter. *« L'expérience montre que, lorsqu'un McDonald's s'installe quelque part, toute la zone de chalandise en profite, y compris dans le secteur de la restauration »*, assure Pierre Woreczek.

Les cafetiers, eux, sont moins rassurés face à une concurrence qui leur paraît d'autant plus sérieuse qu'ils ont déja pu en mesurer l'ampleur. *« Le café-croissant sur le coin du zinc est une activité qui a énormément décliné. De plus, les prix ne sont pas adaptés*, constate un professionnel du secteur. *Dans une grande ville, il faut compter 30 francs pour un café-croissant-jus d'orange. Dans un contexte de guerre du petit déjeuner, c'est évidemment trop cher. »*

L'amendement parlementaire visant à astreindre les produits de vente à emporter des fast-foods à une TVA de 20,6 % – identique à celle des cafés – au lieu de 5,5 % (*Le Monde* du 11 octobre) peut-il aider le commerce traditionnel à résister ? *« Un alignement de la TVA est nécessaire – mieux vaudrait d'ailleurs généraliser un taux de 5,5 %, ce qui permettrait de baisser les prix –, mais l'essentiel n'est pas là »*, fait valoir Jean Biron, président de la Fédération nationale des cafés et restaurants.

« Cette nouvelle concurrence m'inquiète, mais elle était inévitable car nous vivons dans un monde concurrentiel. L'important, poursuit-il, *c'est que les cafés gagnent la bataille de la qualité et des prestations. Il faut rester nous-mêmes et jouer la convivialité. Le métier ne consiste pas seulement à distribuer des assiettes... »*

COURSE AUX NOUVEAUX CLIENTS

Comment faire ? *« Un établissement parisien a déjà réagi*, insiste Jean Biron. *Il offre systématiquement, avec le café, un petit croissant, ou un petit pain au chocolat. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté. »*

Quelle que soit son issue, cette course aux nouveaux clients tombe à point. En effet, tel qu'il est pratiqué en France, le petit déjeuner ne répond pas aux canons de l'équilibre alimentaire. *« En France, un petit déjeuner nutritif et équilibré est encore très rare »*, conclut une étude réalisée en 1994 par le Centre français pour l'éducation et la santé (CFES). *« Il faudrait que ce repas représente 25 % de l'apport énergétique quotidien avec du lait, des fruits, du pain ou des céréales et une boisson. Or nous en sommes encore très loin »*, explique Béatrice Bressac, nutritionniste au CFES. Cette spécialiste, qui discerne *« une prise de conscience, surtout chez les jeunes »*, jure que café au lait-croissant-jus d'orange et breakfast complet se valent tout à fait.

Cette rivalité autour du petit déjeuner ne marque sans doute qu'une étape. Depuis le printemps, certains établissements de la firme américaine ont discrètement mis en place le McCafé, une sorte de coin « café-thé-pâtisseries », à mi-chemin entre le salon de thé et le bistrot, que le groupe a l'intention de développer progressivement.

Jean-Michel Normand

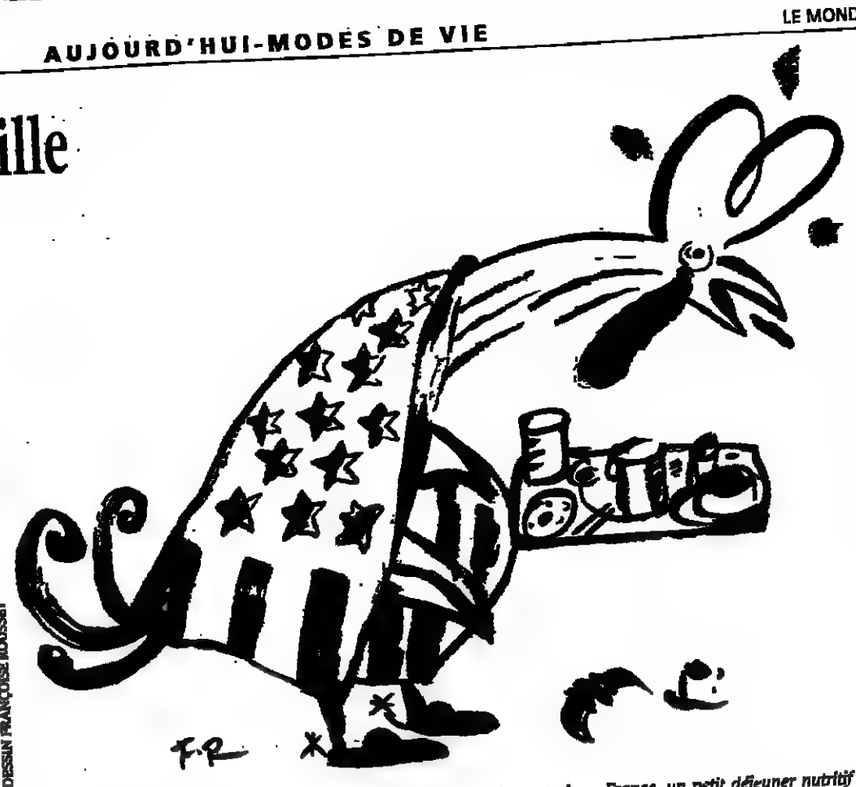

DESSIN FRANÇOISE BOUSSET

A Strasbourg, la paix règne en centre-ville

STRASBOURG
de notre correspondant régional

« La difficulté de cohabitation entre piétons et cyclistes est doublement caractérisée ; elle émane d'une rencontre entre deux êtres humains : il se produit d'abord une réaction psychologique, éventuellement prolongée d'une réaction physique. » La question est suffisamment sérieuse pour que la communauté urbaine de Strasbourg ait réalisé une étude à ce sujet.

L'agglomération alsacienne, forte de plus de 200 kilomètres de pistes cyclables et d'un centre-ville largement livré au tramway, aux vélos et aux piétons, se devait de trouver la parade aux éventuels conflits. D'autant que le code de la route n'évoque jamais directement le problème de la coexistence piétons-vélos en zone mixte et, donc, ne prescrit pas le comportement à adopter par les uns et les autres.

Selon l'étude, la majorité des adeptes de la « petite reine », parfaitement conscients de pouvoir constituer une gêne pour les piétons, réduisent leur vitesse à l'approche de ces derniers, optant pour une conduite *« flexible »* ou *« adaptative »*. Les statistiques justifient cet optimisme. De 1989 à 1994, douze accidents se sont produits à Strasbourg sur voie cyclable, piétonne ou mixte, représentant 0,2 % du total des dommages corporels et 1,4 % des collisions où un vélo était impliqué. En outre, la gravité des accidents est limitée : un seul blessé grave en six ans.

Aussi, depuis le 1er juillet, un arrêté municipal offre le libre accès aux cyclistes dans les zones piétonnes, à la condition qu'ils roulent au pas. Et, pour les mauvaises têtes qui aiment à slalomer entre les piétons, douze policiers municipaux chevauchant des vélos sont là pour dresser procès-verbal.

Marcel Scotto

Un temps pluvieux

UN SYSTÈME perturbé complexe traverse lentement la France, dans un flux général de sud. Ce flux implique que ce sera le quart sud-est de notre pays qui sera le plus affecté par les pluies, tandis qu'un début d'amélioration se produira au contraire sur les régions de l'Ouest ; l'autre conséquence sera la douceur des températures dans l'ensemble du pays.

Mardi, les régions du Sud-Est – Roussillon, Languedoc, Provence, Côte d'Azur et Corse – connaîtront un temps médiocre, avec un ciel couvert, et des pluies le plus souvent modérées, parfois fortes sous les orages dans les Alpes-Maritimes et la Corse. Le temps s'améliorera à partir de la mi-journée dans le Roussillon puis dans le Languedoc, avec l'établissement d'une violente tramontane (les rafales atteindront 90 à 110 km/h) ; quant au mistral, il se lèvera en fin de journée. Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'ensemble du Bassin parisien, le Massif Central, la région Midi-Pyrénées et le massif des Pyrénées, on se réveillera sous un ciel gris et faiblement pluvieux ; une légère amélioration se produira par l'ouest en cours de journée : les pluies se raréfieront, et le soleil tentera de percer. Dans les Vosges, en Alsace et dans le Jura, le scénario sera inverse : les nuages, déjà présents en début de matinée, s'épaissiront rapidement, pour donner un peu de pluie au début de l'après-midi. En Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne, dans la vallée de la Saône et la région Rhône-Alpes, on doit s'attendre à un ciel gris accompagné d'un peu de pluie durant la majeure partie de la journée ; cette pluie sera un peu plus soutenue dans la vallée du Rhône et sur les Alpes du Sud. Dans les régions de la façade ouest – Bretagne, Normandie, Pays-de-Loire, Charentes-Poitou, Limousin et Aquitaine –, le temps sera correct, avec certes des passages nuageux, et le risque d'une petite averse au cours de la journée, mais aussi des apparitions du soleil. Le vent d'ouest sera assez sensible sur les côtes de la Manche, avec des rafales atteignant jusqu'à 60 km/h.

Les températures seront stationnaires ou en légère baisse ; elles se situeront néanmoins encore au-dessus des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 9 et 11 degrés dans l'intérieur de la moitié nord, entre 12 et 14 sur les zones littorales et le Sud-Ouest, jusqu'à 15 ou 16 sur les rivages méditerranéens ; quant aux maximales, elles seront très homogènes, comprises le plus souvent entre 16 et 18 degrés, avec cependant encore 20 ou 21 degrés dans les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

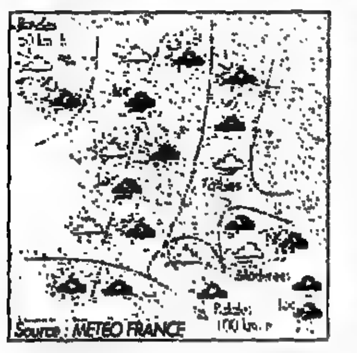

Prévisions pour le 15 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

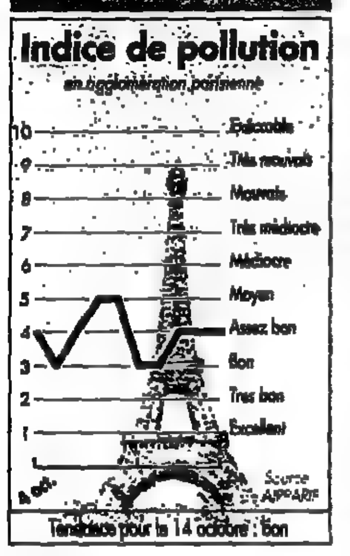

Tendance pour le 14 octobre : Bon

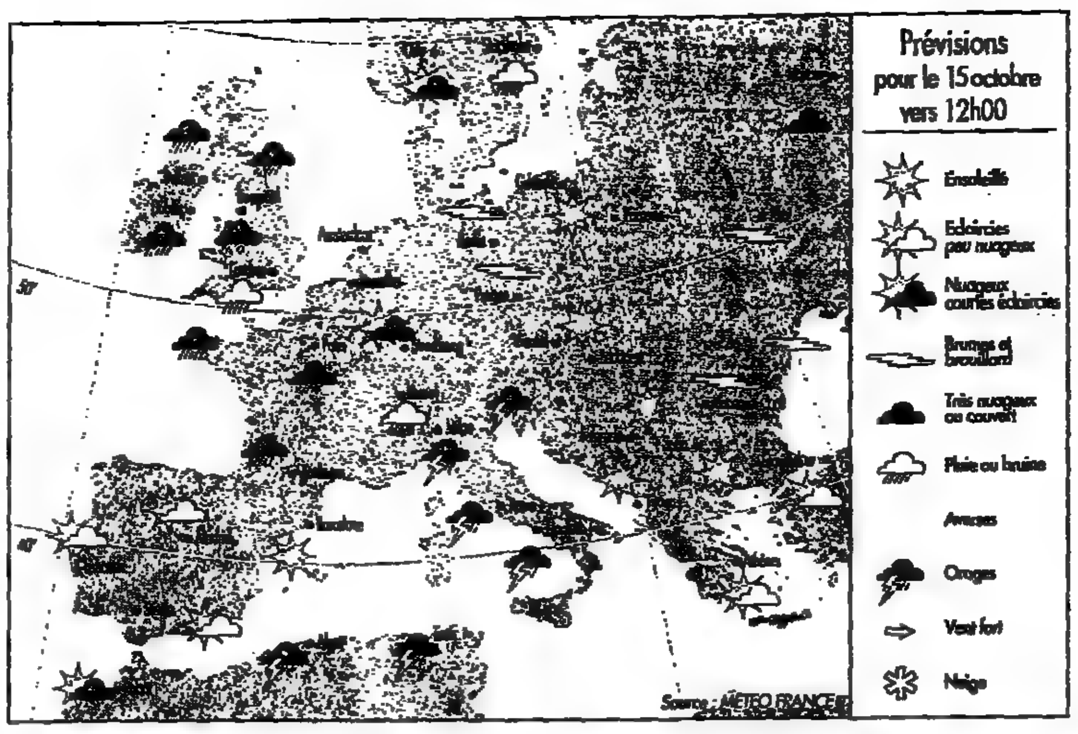

TEMPÉRATURES du 13 octobre maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	23/13
BIARRITZ	24/15
BORDEAUX	22/15
BOURGES	22/13
BREST	19/14
CAEN	21/12
CHERBOURG	21/11
CLERMONT-F.	18/14
DIJON	21/7
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	20/7
LILLE	19/11
LIMOGES	22/15
LYON	23/9
MARSEILLE	23/13
NANCY	22/4
NANTES	23/15
NICE	21/16
PARIS	22/11
PAU	24/12
PERPIGNAN	18/16
POINTE-À-PIT.	31/24
RENNES	22/14
ST-DENIS-RÉUNION	27/20
ST-ÉTIENNE	20/10
STRASBOURG	19/5
TOULOUSE	21/16
TOURS	22/11
ÉTRANGER	
ALGER	28/16
AMSTERDAM	17/11
ATHÈNES	22/13
BANGKOK	34/28
BARCELONE	21/16
BELGRADE	21/8
BERLIN	19/6
BOMBAY	36/24
BRASILIA	27/21
BRUXELLES	19/12
BUCAREST	20/1
BUDAPEST	19/7
BUENOS AIRES	21/10
CARACAS	29/20
CHICAGO	22/14
COPENHAGUE	14/10
DAKAR	32/24
DUBAI	35/24
DUBLIN	15/13
FRANCFORT	19/6
GENÈVE	17/4
HANOÏ	31/25
HELSINKI	11/-3
HONGKONG	29/25
ISTANBUL	14/12
JAKARTA	31/23
JÉRUSALEM	25/20
KIEV	13/3
KINSHASA	27/22
LE CAIRE	27/19
LIMA	19/15
LISBONNE	20/14
LONDRES	20/11
LOS ANGELES	21/14
LUXEMBOURG	20/9
MADRID	17/9
MARRAKECH	26/15
MEXICO	23/12
MILAN	18/13
MONTRÉAL	13/9
MOSCOU	10/5
MUNICH	17/1
NAIROBI	26/15
NEW DELHI	33/20
NEW YORK	17/11
PALMA DE M.	22/14
PÉKIN	22/8
PRAGUE	6/5
PRETORIA	23/18
RABAT	27/17
RIO DE JAN.	25/20
ROME	22/15
SAN FRANC.	20/15
SANTIAGO	17/7
SÉVILLE	18/14
ST-PÉTERS.	10/0
STOCKHOLM	12/6
SYDNEY	21/12
TENERIFE	27/23
TOKYO	24/17
TUNIS	25/17
VARSOVIE	18/4
VENISE	-/12
VIENNE	17/9

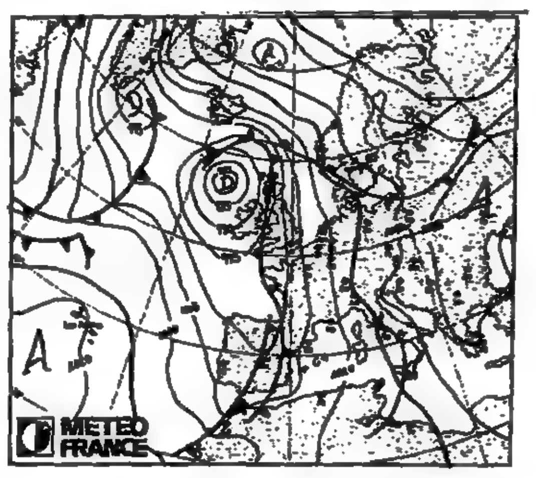

Situation le 14 octobre, à 0 heure, temps universel

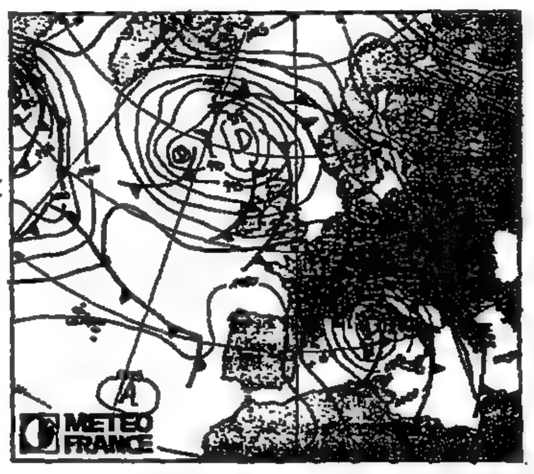

Prévisions pour le 16 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

La Constitution approuvée

ÉTONNANT pays que celui qui s'emploie à faire mentir les prophéties les plus assurées. En mai dernier, on ne pensait pas que le projet de Constitution pût être repoussé. Il le fut. Hier, on imaginait généralement que le nouveau projet serait ratifié avec une majorité substantielle. Il ne l'a pas été. Une très faible majorité de « non » avait fait échouer le texte du 5 mai (52,9 %). Une majorité comparable de « oui » (52,87 %) a fait réussir celui que la deuxième Assemblée constituante lui avait substitué.

Un peu plus de la moitié seulement des suffrages exprimés (9 120 000) se sont donc prononcés pour la Constitution. Mais l'on doit tenir compte du nombre des inscrits (25 468 000). Ce n'est donc que par un peu plus du tiers des Français en âge et capacité de voter que la Constitution a été acceptée. C'est assez pour qu'elle n'ait pas subi le sort malheureux de sa devancière. Ce n'est peut-être pas assez pour que son autorité soit incontestée et pour que soit évitée une campagne de révision (...).

Le projet de Constitution était défendu par les trois grands partis. Sans faire une campagne très active, le Parti communiste, le Parti socialiste et le Mouvement républicain populaire avaient très fermement invité leurs électeurs à répondre « oui ». Ces trois partis avaient obtenu 14 976 588 voix lors des élections générales du 2 juin. Si l'on tient compte de la diminution du nombre des suffrages exprimés entre le 2 juin et le 13 octobre, le nombre théorique des voix que le « oui » aurait dû recueillir si les consignes des trois partis avaient été rigoureusement suivies est de 12 800 000. Une première conclusion s'impose : les consignes données par les chefs et les militants des trois grands partis ont été loin d'être observées par la foule des électeurs qui les avaient suivies le 2 juin.

Jacques Fauvet
(15 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6930

SOS jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV								■	■
V				■			■		
VI			■			■			
VII									
VIII				■	■	■			
IX									
X								■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Qui absorbent beaucoup de liquide. – II. La reprise des affaires. – III. Où il y a deux éléments. Ce peut être un gros pâté. – IV. Substance organique. – V. Noble, autrefois. Pronom. Note. – VI. Symbole. Points opposés. Babe dans un conte. – VII. Qu'on ne sait pas par où saisir. – VIII. Pronom. Cri hostile. – IX. A transformé les paysages anglais. – X. Ancienne capitale dans l'Inde. – XI. Vue les yeux fermés. Bien remué.

VERTICALEMENT

1. Un homme à qui on laisse tout régler. – 2. Qu'on ne peut pas prendre pour de l'argent. – 3. Bien ouvert. Sont mis en portefeuille. – 4. Tout dernier cri. Langue ancienne. Bas de l'échelle. – 5. Ville de France. Nappe. Trou dans un mur. – 6. Ancienne capitale. Participe. – 7. Petit, chez le charcutier. Bien établi. – 8. Moi, pour le psychologue. Ne se presse pas pour arriver. – 9. Manche. Utilisé pour couvrir.

SOLUTION DU N° 6929

HORIZONTALEMENT

I. Surprise. An. Art. – II. Amie. Tige. Ee. – III. Ne. Ch. Fanerions. – IV. Chômeur. Volet. – V. Acheter. Ino. – VI. Léautaud. Essaim. – VII. Engrène. Agir. Ne. – VIII. Sar. Ed. Abot. Van. – IX. Cid. Rapaces. Ct. – X. Eine. Epice. Arts. – XI. Messe. As. Lai. – XII. Os. SM. Es. Bubon. – XIII. Mées. Tapée. Ne. – XIV. Arrosoir. No. – XV. Footing. Toiture.

VERTICALEMENT

1. Sandales. Emotif. – 2. Urne. Cénacles. – 3. Rl. Chagrins. Mao. – 4. Pêcheur. Dessert. – 5. Hottée. Emeri. – 6. Il. Méandre. Son. – 7. Férue. Apte. SG. – 8. Etau. Api. STO. – 9. INRI. Abaca. Ak. – 10. Age. Négoces. Pro. – 11. Nervosité. Be. – 12. Io. SR. Saluent. – 13. Olga. Rab. Où. – 14. Rêne. Inaction. – 15. Testaments. Névé.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SERBIE.** Une ligne régulière d'autobus entre Belgrade et Sarajevo, via Bijeljina et Tuzla, sera mise en service mercredi 16 octobre. Des autobus de la société belgradoise de transport routier Lasta et de la compagnie bosniaque Centrotrans assureront quotidiennement la liaison dans les deux sens. Le prix d'un aller simple Belgrade-Sarajevo a été fixé à 110 francs environ.

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne TAT, filiale de British Airways, va réduire le nombre de ses vols entre Orly et Marseille et envisage même de fermer la ligne. Ce désengagement fait suite à la décision d'Air France de doubler ses vols sur cette liaison en mettant en service des navettes aériennes aux heures de pointe. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie USAir a été autorisée à agrandir son terminal à l'aéroport bostonien de Logan. Les travaux devraient être achevés en 1998. – *(Bloomberg.)*

■ **SUÈDE.** La compagnie de ferries suédoise Stena Line a transporté 13 millions de passagers au cours des neuf premiers mois de 1996, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à la même période de l'année dernière. Dans le même temps, le nombre des voitures particulières est passé de 2,2 millions à 2,4 millions (+ 8 %). Sur la route Douvres-Calais, le trafic passagers a enregistré une progression de 52 % et celui des voitures particulières une hausse de 70 %. – *(AFP, Bloomberg.)*

■ **SÉCURITÉ.** Dans quelques semaines, des chiens renifleurs de bombes vont officier dans tous les aéroports américains, qui ont décidé de mettre en place de nouveaux dispositifs visant à renforcer la sécurité et la détection des explosifs. – *(Bloomberg.)*

■ **VIETNAM.** Royal Air Cambodge assurera le 2 novembre une liaison Phnom Penh-Guangzhou (Chine) à raison de deux vols par semaine. La compagnie cambodgienne compte entamer rapidement des négociations pour obtenir des droits de trafic avec Osaka, Séoul et Taïpeh. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 16 octobre

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Monet (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; une œuvre à voir, *Les Quatre Parties du monde soutenant la sphère céleste*, de Carpeaux (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : Les portraits du Fayoum, 12 h 30 ; le paysage hollandais exotique et italianisant, 14 h 30 ; *La Vénus de Milo*, 19 h 30 ; l'Orient et la Bible, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **GRAND PALAIS** : exposition « Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien », 13 heures (50 F + prix d'entrée), en bas des marches (Odyssée) ; 18 h 30 (34 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les thermes de Lutèce et les galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DELACROIX** : exposition « La Grèce en révolte » (50 F + prix d'entrée), 14 h 20, 6, place de Furstenberg (Mme Cazes).

■ **AUTOUR DE SAINT-GERVAIS** (50 F), 14 h 30, devant la façade de Saint-Gervais (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée de l'église, côté rue Monge (Institut culturel de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (45 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée sur le parvis de Notre-Dame (Monuments historiques).

■ **DE LA RUE MONTORGUEIL** à la butte aux Gravois (50 F), 15 heures, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris balades).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

JEUX

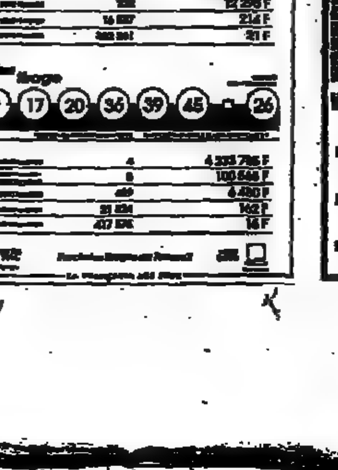

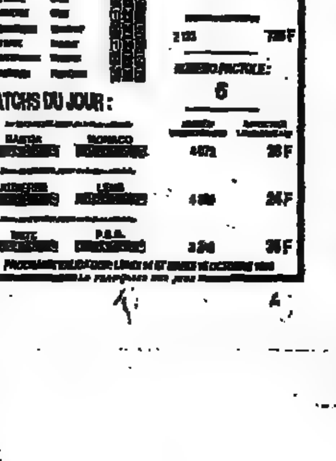

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde Service abonnements* 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - TÉL. : 16 (1) 42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MO 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire ....

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet :	GO LEMONDE http://www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
TÉL. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

LECTURE La troisième édition du « Temps des livres » propose, depuis le samedi 12 octobre, et jusqu'au 27, plus de quatre mille manifestations destinées à favoriser l'accès au livre et à la lecture, dans toute la France et dans quelque soixante autres pays. ● DE CETTE INITIATIVE, qui a remplacé le week-end de « La Fureur de lire », inventé naguère par le ministre socialiste de la culture, Jack Lang, Philippe Douste-Blazy, l'actuel ministre de la culture, attend qu'elle montre « à tous les adolescents, à tous les adultes, qu'ils sont eux-mêmes des acteurs de l'écrit ». ● « SI NOUS n'y croyons pas nous-mêmes, les étrangers y croiront encore moins », insiste le ministre, à propos de la littérature française. Il affirme son souci de défendre le « pluralisme » de la culture contre toutes les intolérances et les extrémismes, notamment en organisant, à Orange au printemps 1997, un « Forum de l'écrit ».

Deux semaines pour vivre à l'heure de l'écrit

Du 12 au 27 octobre, la troisième édition du « Temps des livres » propose quatre mille manifestations en France et à l'étranger. Dans le même temps, une enquête va être rendue publique sur les habitudes de lecture des étudiants des cinq principaux pays européens

LE MINISTRE de la culture, Philippe Douste-Blazy, a ouvert symboliquement vendredi 11 octobre la troisième édition du « Temps des livres » à l'occasion de la présentation d'un recueil de textes d'André Malraux : *La Politique, la culture : discours, articles et entretiens, 1925-1975* (« Folio », Gallimard). « Le Temps des livres », qui a succédé à « La Fureur de lire », lancée par Jack Lang en 1989, propose, jusqu'au 27 octobre, plus de quatre mille manifestations autour du livre et de la lecture en France et dans une soixantaine de pays (de la Belgique à la Colombie). Le thème central de cette année, « L'imagination », met l'accent sur la francophonie (de l'Afrique au Québec) et sur les jeunes.

Le Salon de la Plume noire, consacré aux littératures francophones d'Afrique noire, des Antilles et de l'océan Indien, s'est tenu à Paris les 12 et 13 octobre à la Bibliothèque nationale de France (BNF). En présence d'une cinquantaine d'auteurs – notamment Edouard Glissant, Cheik Hamidou Kane, Henri Lopès, Francis Bebey –, le salon a rendu hommage à Léopold Sédar Senghor et à Jean Rouch. « Le Temps du Québec », qui s'ouvrira le 15 octobre à Paris et se poursuivra dans toute la France, permettra de débattre de littérature et d'actualité avec dix-huit écrivains québécois, notamment Yves Beauchemin, Claude Beausoleil, Lise Bissonnette et Marie-Claire Blais. Des « transfrontalières » associeront enfin dans des communes proches des frontières des écrivains belges, luxembourgeois, suisses et français.

SARTRE A L'ÉTRANGER

Le second accent du « Temps des livres » est mis sur la jeunesse. Une « tribune des jeunes lecteurs » est lancée cette année grâce à des partenariats entre classes, bibliothèques, journaux et radios qui publieront les articles des élèves. Ceux-ci seront également invités à écrire « à la manière d'Alphonse Daudet », dont on célébrera en 1997 le centième anniversaire de la mort.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, deux cents hôpitaux proposeront des animations littéraires. L'administration pénitentiaire et le ministère de la défense organiseront des lectures et des expositions. Quant aux librairies de Paris et d'Ile-de-France, elles resteront ouvertes le 20 octobre pour le « Dimanche des libraires ».

La troisième édition du « Temps des livres » s'accompagne de la publication des résultats d'une enquête (menée par la Sofres pour la Direction du Livre et France-Loisirs) sur la lecture des étudiants des cinq principaux pays européens et sur leur connaissance des littératures de leurs voisins. Si l'on en juge par le nombre d'ouvrages lus au cours des douze derniers mois, les Anglais, suivis de près par les Français, sont les champions incontestables de la lecture : plus d'un sur deux a lu au moins un livre par mois. Un sur six en Angleterre et un sur sept en France est un gros lecteur (au moins deux livres par mois), contre un sur vingt-cinq en Espagne et un sur trente-trois en Italie. Les Français et les Italiens demeurent les plus intéressés par les œuvres classiques, les Espagnols et les Allemands par les romans contemporains étrangers, auxquels les Anglais demeurent réfractaires, ce qui n'est guère étonnant puisqu'ils sont aussi les plus faibles traducteurs.

L'accès au livre varie grandement selon les pays : 73 % des Allemands et 71 % des Italiens les achètent en librairie, alors qu'ils ne sont que 45 % en France, où de grandes surfaces type Fnac (sans équivalent ailleurs) attirent 37 % des lecteurs. En Allemagne et en Italie, une minorité significative (12 % et 11 %) les achète en kiosque. Les bibliothèques municipales sont largement mises à contribution en Grande-Bretagne (36 %), Allemagne (31 %) et France (26 %), trois pays qui sont aussi les utilisateurs majeurs des bibliothèques universitaires. De l'avis général, le livre est considéré comme le support le plus adapté à l'apport des connaissances et au rêve, même si la télévision reste le média le plus distrayant.

La connaissance réciproque des littératures est sans rapport avec celle de la langue. Parmi les Anglais, 84 % ont étudié le français à l'école, mais plus d'un sur deux se révèle incapable de citer spontanément le nom d'un seul auteur français. Sartre, suivi de Camus et de Zola, arrive en tête du tiercé des auteurs les plus connus en Allemagne et en Grande-Bretagne, tandis que les Italiens choisissent Baudelaire, Zola et Flaubert et les Espagnols Molière, Sartre et Rousseau.

Parmi les ouvrages cités, *Astérix*, *Le Petit Prince* et *Vingt mille lieues sous les mers* arrivent en tête, sauf chez les Italiens – pourtant champions dans la lecture de bandes dessinées, – qui relèguent *Astérix* loin derrière *Madame Bovary* et *Les Fleurs du mal*. Les écrivains étrangers cités en premier par les Français sont Shakespeare, Goethe, Cervantès, et... Umberto Eco pour l'Italie.

Jean-Louis Perrier

Quelques rendez-vous

● **Automne Malraux :** Daniel Mesguich lira *Saturne* et *Essai sur Goya* à la BNF (le 15). Lectures également à l'issue de la projection de *L'Espoir* au Théâtre national de la Colline (le 21 à 18 h 30).

● **Le Temps du Québec :** à Paris, la Librairie du Québec (30, rue Gay-Lussac, 75005) sera le cadre d'une soirée-fête (le 20). La librairie The Abbey bookshop (29, rue Parcheminerie, 75005) accueille des débats sur « Sexe et pouvoir » (le 21 à 20 heures) ou « L'indépendance de l'auteur au Québec » (le 23 à 20 heures). Débat également à la Maison des écrivains (le 22), où une brochure exhaustive est disponible (53, rue de Verneuil, 75007, Paris, tél. : 49-54-68-64).

● **L'enquête :** « Regards croisés, lire en Europe : une comparaison France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne » sera l'objet d'une table ronde réunissant des éditeurs des pays concernés à la BNF (auditorium Colbert, le 16).

● **La tribune des jeunes lecteurs.** Vingt quotidiens, six radios et deux stations de France 3 de treize régions se sont associés à des bibliothécaires, des enseignants et des libraires pour sensibiliser de jeunes lecteurs à l'actualité littéraire. *Le Monde* sera partenaire du collège André-Maurois de Limoges. France-Inter rend compte des opérations chaque mercredi à 7 h 15 jusqu'au 20 novembre.

■ **Un marché de l'édition théâtrale** s'installera sur le parvis de l'Odéon à Paris (les 19 et 20). Aux mêmes dates, Salon du livre de cinéma au palais de Chaillot, à l'occasion de 60e anniversaire de la Cinémathèque française.

★ Rens. : Minitel 3615 *Culture*. Numéro Azur 36-63-04-84 jusqu'au 17 octobre, et 08-01-63-04-84 à partir du 18 octobre.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture

« On doit continuer à aider ce qui sert la pensée et qui est menacé »

« Qu'attendez-vous de cette troisième édition du Temps des livres ?

– Avec 4 000 manifestations – contre 3 500 en 1995 –, le Temps des livres s'enracine non seulement en France, mais dans plus de 60 pays. C'est l'initiative qui a le plus d'impact dans les zones rurales et les petites villes. Ce succès est très lié au réseau que forment nos 2 500 bibliothèques et nos 20 000 librairies. En passant du week-end de la Fureur de lire aux deux semaines du Temps des livres, les manifestations ont pu prendre une « respiration » et toucher ainsi un public plus nombreux avec plus de trois millions de personnes en 1995.

– Mais dans certains pays étrangers, la demande de culture française est plus importante qu'on ne le dit, et pourtant la France est curieusement absente...

– C'est vrai. On a trop souvent confondu langue française et francophonie. Or, c'est un ensemble. Il faut, certes, se battre pour que le français ne « s'abîme » pas. Mais il faut être présents et offensifs, ne pas laisser passer l'ère du numérique, ne pas laisser les Américano-Australiens déverser partout leurs programmes. Ce n'est pas uniquement un problème de langue, c'est un problème de dynamisme culturel.

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY

– Mais comment faire, dans un pays qui possède à part égale un fort chauvinisme et une bizarre haine de soi, de sa culture ?

– Certes, nous avons là un effort à faire. J'ai mis en place des aides. J'ai rencontré des éditeurs afin que nous soyions plus actifs à l'étranger. Mais il n'en reste pas moins que, si nous ne croyons pas nous-mêmes à notre propre littérature, les étrangers y croiront encore moins. Le Temps des livres, pour moi, vise à expliquer à tous les adolescents, à tous les adultes, qu'ils sont eux-mêmes des acteurs de l'écrit.

– Le Temps des livres inclut un « Dimanche des libraires ». Comment votre souci de soutenir les librairies se traduit-il concrètement ?

– Depuis le début des années 70, la situation économique des librairies est fragile. Une étude menée en 1993 a montré que leur rentabilité moyenne était de 0,5 % du chiffre d'affaires, ce qui prouve que, si l'on ne fait rien, les librairies risquent de subir le même sort que les disquaires. C'est pourquoi je demeure favorable à une évolution législative pour plafonner les rabais sur les prix des livres consentis aux collectivités. Encore faut-il que tous nos autres partenaires, y compris ministériels, soient d'accord. Je sais que vous aimeriez que je dise : « Je vais présenter un projet de loi ». Je dis seulement : « Je suis, moi, pour une modification législative, mais je ne suis pas le seul à décider. »

– La Cour des comptes vient de sévèrement mettre en cause le manque de netteté dans les attributions de différents services de votre ministère. Allez-vous assainir la situation ?

– Je constate d'abord que la Cour reconnaît la légitimité d'une politique du livre. Mais nous devons veiller à ce qu'elle soit cohérente et efficace. Je vois trois conditions à la cohérence : que la politique soit guidée par des valeurs communes que l'on pourrait résumer par le mot de diversité ; qu'elle agisse en faveur de l'ensemble de la chaîne du livre ; que les différents outils de l'action publique soient adaptés aux besoins d'intervention.

» En ce qui concerne l'efficacité, il faut savoir que les aides du ministère de la culture ne représentent que 270 millions de francs (le chiffre d'affaires global de l'édition est de 23 milliards). On doit continuer à aider ce qui sert la pensée et qui est menacé. Mais il faut être sûr que les prêts ne se transforment pas en dons. J'ai demandé à la direction du Livre et de la lecture que les subventions aillent à des projets culturels, pas à des entreprises en difficulté. Les subventions du Centre national du livre (CNL) ne sont pas faites pour cela, sinon nous serions dans un système de plus en plus étatisé. Or, l'Etat est là pour servir l'art, non pour le diriger. C'est Malraux qui l'a dit, il avait raison.

– Cet équilibre entre « servir » et « diriger » renvoie à un cas qui vous préoccupe depuis qu'à Orange le maire Front national a fait retirer un certain nombre d'ouvrages de la bibliothèque municipale. Vous venez d'annoncer un Forum de l'écrit, à Orange, en mai ou juin 1997.

– L'objectif de ce Forum, dont le thème sera « Ecrit et pluralisme », est de montrer que le seul garant d'une civilisation, c'est l'ouverture aux autres. C'est symboliquement que j'ai choisi la seule municipalité en France qui, depuis la décentralisation, a remplacé dans sa bibliothèque des ouvrages sur la deuxième guerre mondiale, des bandes dessinées dont les protagonistes ne sont pas des Blancs, par des publications prônant l'intolérance. Par ailleurs, cette affaire d'Orange a montré la nécessité d'empêcher toute atteinte à la mission des bibliothèques publiques, qui est de diffuser le plus largement l'ensemble de la production éditoriale. C'est pourquoi je suis favorable à une loi sur le pluralisme des bibliothèques publiques. Celle-ci garantirait, plus que les textes actuels, la présence de professionnels à la tête de ces établissements, et permettrait à l'Etat de prendre des sanctions effectives contre ceux qui s'autoriseraient des actes de censure. Ce projet de loi est compliqué à élaborer car il doit être parfaitement compatible avec la décentralisation. Mais j'espère pouvoir le présenter d'ici à la fin du premier semestre 1997.

– Parallèlement à ces dispositions législatives, vous insistez sur la nécessité que la culture soit un « moteur psychologique » de la lutte contre l'exclusion. Quelle est la place du livre dans ce domaine ?

– Parmi les vingt-neuf projets qui font participer des habitants de quartiers « difficiles » à un processus de création culturelle et artistique conduit par un artiste, j'en évoquerai deux, en raison du haut niveau d'exigence avec lequel ils ont été conduits. A Lorient, dans le quartier de Kervanec, le projet s'est articulé autour de la réalisation collective d'un livre par une quinzaine de personnes en grande difficulté d'insertion, bénéficiant d'un contrat emploi-solidarité. Leur texte est un roman policier que Gallimard va publier dans la « Série noire ». Le deuxième projet est une opération « livre et cinéma » réalisée dans le quartier des Coteaux à Mulhouse. Le film, *Zone franche*, sortira le 25 novembre.

– L'accès au livre, dites-vous, doit être favorisé de toutes les manières. Pourquoi alors est-il de plus en plus absent des chaînes publiques de télévision ?

– Un Français passe en moyenne trois heures par jour devant la télévision. Pour un enfant, ce chiffre est plus élevé. Il est donc nécessaire que la télévision renvoie sur le livre. Le président de France-Télévision montre, dans ce domaine, une réelle ambition, traduite dans la programmation. Sur France 3, outre « Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? », qui devient hebdomadaire, « Soir 3 » présente chaque jour un « Livre de chevet ». Enfin, un magazine philosophique mensuel sera proposé, à partir de la fin de cette année.

» De plus, je souhaite faire aboutir le projet « 3615 LIVRE » : je veux qu'à l'occasion du plus grand nombre d'émissions possibles, documentaires mais aussi fictions, un bandeau renvoie le spectateur vers une base bibliographique de 350 000 titres. Ainsi, par exemple, un téléspectateur qui vient de voir *L'Adieu aux armes* pourra prendre connaissance de tous les livres disponibles en librairie de et sur Hemingway, la guerre d'Espagne, les Brigades internationales, Malraux... ».

Propos recueillis par Florence Noiville et Josyane Savigneau

Lire en gros caractères

L'HÔPITAL de l'Hôtel-Dieu, à Paris, offre, mardi 15 octobre, aux éditeurs de livres en gros caractères l'occasion de présenter un grand choix de leurs productions. Afin que les personnes atteintes de déficience visuelle ne soient pas privées de lecture, des éditeurs ont conçu des livres (en corps 16) facilement déchiffrables sur un papier mat évitant les reflets. Certes ils existent depuis une trentaine d'années, mais le marché est en constante expansion, en dépit de problèmes de diffusion non encore résolus.

Venue d'Amérique, l'édition en gros caractères est arrivée en France grâce à Olivier Four, qui créa en 1974 la collection « Large vision ». Depuis, ce sont quatre maisons d'édition qui ont vu le jour : VDB en 1983, Findakly et Feryane en 1991, et Corps 16 en 1992.

Leurs catalogues se sont diversifiés progressivement pour satisfaire un large lectorat. Outre les rééditions de textes classiques, qui constituent la base de leur production, ces éditeurs se sont ouverts aux nouveautés. Ainsi Feryane publie Jean Rouaud et Daniel Picouly, Corps 16 édite Paul Auster, Michel del Castillo, et a créé au printemps une collection jeunesse. Olivier Four, lui, sort chaque année deux ou trois inédits. Seule ombre au tableau, due à la diffusion : les tirages excèdent rarement 1 000 exemplaires. Feryane a développé la vente par correspondance. Mais tous ces éditeurs insistent sur la difficulté de faire connaître leurs titres, en partie bannis des librairies pour qu'ils ne concurrencent pas les mêmes ouvrages imprimés en caractères « normaux ». Et ils se battent pour que ces livres, destinés aux mal- voyants, personnes âgées ou enfants, mais aussi à des personnes à la vue simplement « fatiguée », ne soient pas désignés comme des « *éditions pour handicapés* ».

Anne Routin

★ Une sélection de livres en gros caractères est disponible depuis le 11 octobre sur Minitel. 3615 Le Monde, rubrique LIV.

Le rap fragmenté des Fugees

Le groupe américain d'origine haïtienne, en concert au Zénith, a soulevé l'enthousiasme du public

SUR SCÈNE, les Fugees illustrent en partie les théories d'Adorno. Le philosophe allemand avait pressenti la fragmentation de la pensée, que les abus de la télévision ou le *surfing* sur Internet ont confirmée. Mais cet éclatement a réussi à créer une esthétique, un cinéma « zappeur » et vif (Quentin Tarentino), ou de la musique en morceaux (les Fugees). Ces bribes mises bout à bout parviennent finalement à rendre compte de la réalité présente. En 1994, *Blunted on Reality* (« Défoncés au réel »), premier album des Fugees, groupe de rap formé par trois jeunes Américains du New Jersey d'origine haïtienne, prenait ainsi la forme de regards éclair jetés sur le quotidien d'un ghetto, d'un immense ghetto, l'Amérique, où tout le monde est le réfugié de quelqu'un.

Les Fugees sont venus à Paris, au Zénith, les 12 et 13 octobre, donner des nouvelles du « camp » (Fugees est un condensé de *refugees camp*) et régler son compte à une impossible continuité. Leur concert est un immense collage, à la fois chaotique (le *scratch* aux platines) et relax, où s'intercalent de fugitives mélodies (dont *Fu-gee-la*, quatre notes joueuses qui ont bâti leur notoriété), les reprises sur une rythmique hip-hop de tubes soul ou reggae (*Killing Me Softly*, succès de Roberta Flack, ou *No Woman, No Cry*, de Bob Marley). Dans le public, majoritairement adolescent et ethniquement mélangé, l'enthousiasme se propage au même rythme, par flambées. Ce perpétuel exercice de coupé-collé n'évite pas l'enlisement dans un hip-hop sans début ni fin prévisibles, malgré l'intervention d'une basse à rythme d'enfer, d'une batterie maximaliste et d'une guitare (une innovation, presque un crime de lèse-majesté dans l'univers sans instruments du hip-hop).

Les Fugees ne font pas de la provocation une recette. Ils n'ont pas la vision nihiliste du gansta rap ordinaire. Ils ont la foi, leur Dieu ressemble à celui de Bob Marley ou de Jimmy Cliff. Leur propos est de « *prêcher l'autodétermination à une communauté* [les Afros-Américains] *qui n'en a pas beaucoup* ». Accusée de racisme anti-Blancs, après une émission de radio avec le présentateur-choc Howard Stern, la belle Lauryn Hill, vingt et un ans, actrice et chanteuse à la voix superbe – autre incongruité dans la planète rap – avait dû s'expliquer. Au Zénith, Prazakel « Pras », fils de catholiques stricts, Wyclef, fils de pasteur nazaréen, et Lauryn, enfant de la balle, déclinent le credo annoncé : « *Ce n'est pas une histoire de Noir ou de Blanc, c'est une histoire de race humaine.* » La salle approuve en hurlant.

Mais ce rap des profondeurs (de la culture caribéenne ; à Paris, le trio rend hommage à Kassav en samplant *Zouk se sel medicamen la* de Jacob Desvarieux) est agréable, chaleureux comme ce « *Yo Mona Lisa, can I get a date on friday* » que tout Brooklyn s'était mis à fredonner en 1994, juste avant le tout simple « *whoooeela, la la la* » de *Fugee-la* qui a porté le chiffre de ventes de leur deuxième album, *The Score* (chez Smal/Sony) à plus de sept millions dans le monde. Invité à Paris par le trio caribéen, le jeune rapper new-yorkais Nas, excellent, s'imagine déjà sur des hauteurs similaires.

Véronique Mortaigne

Edgard Varèse « revient » avec succès au Théâtre des Champs-Elysées

Les images de Bill Viola accompagnent pour la première fois la musique du compositeur franco-américain

Le Festival d'automne a ouvert sa saison au Théâtre des Champs-Elysées en présentant l'Ensemble Modern de Francfort dirigé par Peter Eötvös. Au programme : *Edgard Varèse* (1883-1965), précurseur de la musique électroacoustique qui, incompris en France, choisit la nationalité américaine. *Conformément au souhait de* l'auteur, des images (celles de Bill Viola) accompagnaient pour la première fois sa musique.

Edgard Varèse : *Intégrales. Ionisation. Déserts* (version avec interpolations et film de Bill Viola). Ensemble Modern, Peter Eötvös (direction). Théâtre des Champs-Elysées, samedi 12 octobre.

L'affluence des grands soirs suscitée par le concert d'ouverture du Festival d'automne ne s'est pas manifestée uniquement dans la salle. Le placement des pupitres en rangs serrés parmi une foule envahissante d'instruments de percussion et d'accessoires laissait pressentir que sur la scène exiguë du Théâtre des Champs-Elysées, il faudrait aussi jouer des coudes pour se faire entendre. Dans ces conditions, la vedette était promise aux plaques de tôle, aux chaînes ou à l'enclume, favoris d'un effectif qui attribuait au piano (reléqué dans un coin derrière deux haut-parleurs) le rôle de source sonore insolite !

Ce qu'Edgard Varèse (le Festival d'automne a restitué au prénom du Français incompris dans sa terre natale le *d* dont le futur Américain se débarrassa en traversant l'Atlantique) a souhaité en établissant une nouvelle hiérarchie des valeurs musicales, Peter Eötvös l'a réalisé dans son exécution d'*Intégrales* de manière excessive, sans doute par la faute d'une disposition inconfortable des instruments.

Ainsi la dimension mélodique de l'œuvre, assimilable à une succession de signaux d'alerte lancés par les bois et les cuivres en perdition face à l'avancée vorace des percussions, a-t-elle été rapidement éludée au profit d'une expression globalement agressive. Les problèmes de dosage posés par *Intégrales* (par exemple, pour un solo de cor submergé par les vagues apocalyptiques d'un gong trop enthousiaste) ne devaient pas réapparaître avec *Ionisation*, composition n'utilisant de manière visionnaire que des instruments de percussion à hauteur indéterminée (même le piano ne produit que des taches sonores connues sous le nom de clusters).

L'ESPRIT ET LA LETTRE

L'interprétation de l'Ensemble Modern de Francfort s'est révélée exceptionnelle par sa combinaison idéale de l'intransigeance rythmique et de la liberté de matière, provoquant une chaleureuse adhésion du public. La présentation de *Déserts* avait donc toutes les chances de réparer l'affront infligé à Varèse par les auditeurs parisiens dans cette même salle en 1954 lors d'une création houleuse. D'autant que, conformément à un souhait oublié du compositeur, des images avaient été prévues pour la première fois en accompagnement de la musique. Comme la partition de Varèse (qui alterne séquences orchestrales et « interpolations » sur bande magnétique), le film de Bill Viola s'appuie sur des idées simples évoluant vers le dépassement d'antagonismes tels que celui de l'eau et du feu, fondus dans une même projection onirique de qualité à la fois floue et fluide.

L'artiste connu pour ses nombreuses vidéos originales (une bonne partie de la salle provenait du milieu des arts plastiques et de la danse) n'a évidemment pas tenté de suivre plan par plan l'activité musicale. Il en a toutefois parfaitement saisi l'esprit (une quête d'éternité traduite par la notion de voyage infini) et la lettre (le recours au ralenti pour les scènes associées à des « interpolations » qui relèvent du temps musical particulier à l'électroacoustique).

Une seconde interprétation – toujours audiovisuelle – de *Déserts* était proposée après l'entracte. Elle déboucha sur un constat très rassurant pour l'avenir de l'œuvre. Des images de Bill Viola, l'on ne trouva presque rien à approfondir ; tout avait été clairement communiqué dès la première approche. En revanche, les sons filés par l'orchestre comme des javelots étincelants et leurs contreparties hybrides enfantées dans la frénésie du studio conservaient intact le mystère de la création selon Varèse, développée, comme il le déclara à propos de *Déserts*, dans « *ce lointain espace intérieur qu'aucun télescope ne peut atteindre* ».

Pierre Gervasoni

Concert de Yehudi Menuhin en hommage à l'Orchestre de Sarajevo

LE VIOLONISTE Yehudi Menuhin a donné, samedi soir 12 octobre, au Théâtre national de Sarajevo un concert en hommage à l'Orchestre philharmonique de la capitale, en présence notamment du président bosniaque Alija Izetbegovic et du ministre allemand des affaires étrangères Klaus Kinkel. Des musiciens de l'Orchestre philharmonique de Pologne ont participé à ce récital diffusé en direct par la télévision bosniaque. Ils ont joué des œuvres de Mozart et de Beethoven, ainsi qu'une création d'un compositeur français, Eric Breton, pot-pourri de musiques traditionnelles bosniaques.

M. Kinkel, venu rencontrer dans la journée les trois membres de la présidence collégiale, a assisté au concert aux côtés du président Alija Izetbegovic, du secrétaire général de l'Unesco Federico Mayor et du président du Parlement européen, l'Allemand Klaus Haensch. L'ancien premier ministre bosniaque Haris Silajdzic, candidat à l'élection présidentielle et passé à l'opposition après sa démission au mois de janvier, également présent, était séparé de quelques sièges du président Izetbegovic.

La majeure partie des places avaient été réservées par les représentants de la communauté internationale présents à Sarajevo. Ce concert a bénéficié du soutien financier du gouvernement allemand, de l'Unesco et de la Commission européenne. Arrivé vendredi dans la capitale bosniaque, Yehudi Menuhin a également inauguré une fondation vouée à la formation de jeunes musiciens en Bosnie-Herzégovine. Il a lancé à cette occasion un appel à la paix et à la réconciliation entre les trois communautés du pays. – (*AFP*.)

Deux heures de grande musique au Festival de jazz de Rive-de-Gier

FESTIVAL DE JAZZ DE RIVE-DE-GIER. Jusqu'au 19 octobre. Prochains concerts : Benny Golson Orchestra ; Marc Ducret ; Steve Coleman ; impro Soli ; Ahmad Jamal, Hubert Dupont Altissimo ; Carmen Lundy. Tél. : (04) 77-83-07-94.

RIVE-DE-GIER (Loire)
de notre envoyé spécial

En jazz, on ne va pas contre le désir des musiciens. Mais il est parfois possible de le susciter. Le directeur du festival de jazz de Rive-de-Gier et des pays du Gier, Jean-Paul Chazalon, évoque, il y a deux ans, avec le contrebassiste Barre Phillips, *Alors ! ! !*, à la fois titre d'un disque enregistré en 1970 à l'initiative du producteur Gérard Terronès et identité du quintette qui en créa la musique. Outre Barre Phillips, Michel Portal et John Surman y jouaient des saxophones et des clarinettes, Jean-Pierre Drouet étaient aux percussions et Stu Martin, mort en 1980, à la batterie.

Alors, les points d'exclamation, c'était à ce moment-là un peu pour dire « on y va ». C'est un des repères pour les musiques improvisées en France et en Europe. Les circonstances et ce désir, justement, peut-être resté en route n'ont pas permis à la formation de vivre en concert. Les musiciens disent parfois qu'« il faudrait le faire », ça ne va pas plus loin. Et puis ce déclic, toujours ce désir, le bon moment. Samedi 12 octobre, salle Jean-Dasté à Rive-de-Gier, *Alors ! ! !* devient *Alors bis ! ! !* Le Suisse Pierre Favre est à la batterie.

Et là, en deux heures, le quintette passe à côté de tous les périls. Il n'est question que de musique, sauvage, émouvante, fraîche de bout en bout, vierge, au-delà des références et des histoires fortes de chacun. Les cinq musiciens sont des maîtres, ils n'ont rien à se prouver les uns aux autres. La nostalgie n'est dans aucune tête, et surtout pas celle du public. C'est ce qui pouvait arriver de mieux.

Il y eut une répétition dans l'après-midi, Barre Phillips a apporté quelques compositions, Michel Portal aussi, il a prévenu : « *On ne fera pas tut tut pouet pouet.* » Il y a bien au début du concert deux ou trois minutes pour se trouver. Et puis ça file, pour ce désir – toujours – formidable de jouer ensemble, à la fois détendus et concentrés, pour Stu Martin rappelé discrètement par Barre Phillips. Pierre Favre et Jean-Pierre Drouet ont des gestes de toute beauté, Barre Phillips est toujours ce pivot étonnant par lequel passent toutes les propositions, Surman et Portal jouent en frères. C'est un moment unique, sans symbole – l'acte fondateur c'était en 1970, les temps ne sont plus les mêmes –, deux heures de grande musique.

Sylvain Siclier

ON A TOUT CHANGÉ SAUF VOUS.

EUROPE 1 RÉINVENTE EUROPE 1 AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ :
- une info plus riche, plus dense, plus complète
- une info qui laisse davantage de place aux reportages et vous fait vivre l'actualité en direct
- une info qui fait appel aux acteurs, aux témoins, à ceux qui vivent l'actualité et peuvent en parler.

EUROPE 1 RÉINVENTE LA RADIO DE PROXIMITÉ :
- une radio plus proche de vous, qui prend le temps de vous écouter
- une radio qui laisse les auditeurs s'exprimer
- une radio qui vous permet de dire ce que vous pensez.

QUAND EUROPE 1 RÉINVENTE EUROPE 1, LA RADIO DEVIENT :
- une radio rigoureuse et indépendante
- une radio sur laquelle on entend mieux ce qui se passe ailleurs
- une radio plus ouverte sur le monde
- une radio qui prend la parole et qui la donne
- une radio sans stress ni paillettes.

EUROPE 1

Toutes les fréquences FM Minitel 3615 EUROPE 1 (2,23 F la minute) tél. : 36 65 73 74 (3,71 F l'appel)

EUROPE 1 RÉINVENTE EUROPE 1.

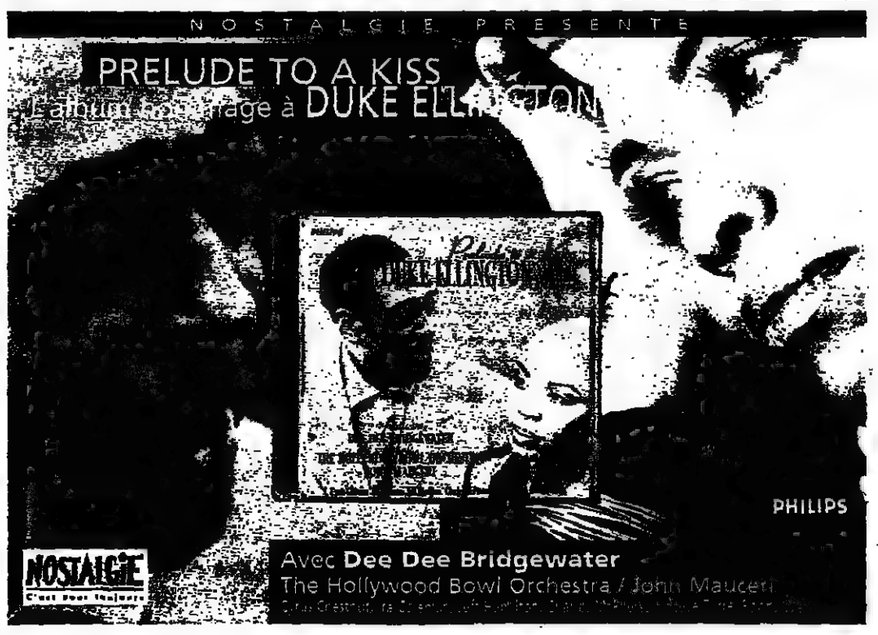

هكذا من الأصل

Branle-bas de combat au Théâtre des arts de Rouen pour la comédie musicale de Philippe Découflé

Créée à Tokyo, « Dora », énorme machine, s'est installée en France pour quatre représentations

Dora, le chat qui a vécu un million de fois, la comédie musicale chorégraphiée par Philippe Découflé et créée au Japon au printemps, a été programmée, du vendredi 11 au dimanche 13 octobre en France, dans le cadre d'Octobre en Normandie, manifestation de musique et de danse. Adapter ce spectacle à la scène du Théâtre des arts de Rouen s'est révélé une entreprise périlleuse.

ROUEN
de notre envoyée spéciale

Ce ne fut pas une petite affaire ! Le Théâtre des arts de Rouen se souviendra longtemps de *Dora, le chat qui a vécu un million de fois*. Tout est japonais dans cette comédie musicale. Le livret, la musique, les acteurs, les chanteurs, les danseurs, les costumes, les techniciens, l'argent. Tout, sauf la mise en scène qui a été confiée à Philippe Découflé. Qui s'est lancé dans l'aventure avec pour seuls complices Pascale Henrot, son assistante, et Jean Rabasse, son décorateur. Depuis qu'ils ont découvert le travail du Français en regardant la retransmission des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992, les Japonais ne jurent que par Découflé.

Le jeune « prodige » français est immédiatement mis à prix. Il refuse tout. Non pas pour faire monter les enchères. Tout simplement parce qu'il aime chercher ses idées à La Chaufferie, lieu d'expérimentation qu'il a créé à Saint-Denis. Celle qui l'a convaincu de venir au Japon s'appelle Miyako Kanamori, de la société Horipro Inc, femme d'affaires jusqu'au bout de ses ongles laqués de nacre beige ; pas peu fière d'être arrivée à ses fins. Elle veille à tout.

Cela n'a pas été simple d'adapter *Dora* à la scène du théâtre. A Rouen, on a vu des techniciens japonais prêts à grimper au rideau. Des décors n'entraient pas sur le plateau. Il fallut supprimer des tableaux. Improviser d'urgence des enchaînements. Là, on a vu combien Découflé était dans son élément. Tout changer au dernier moment : le comble de l'excitation. Atsushi Fukuzawa, dans son déguisement de rat bien noturl, accepte de chanter *L'Hymne à l'amour* d'Edith Piaf en japonais. Assis au bord de la scène, accompagné d'un accordéoniste, il secoue ses grandes oreilles roses. On en redemanderait. Tête-à-queue culturel, comme les aime le chorégraphe. Les changements de décors posent problème : Manabu Uehara, étonnant percussionniste d'Okinawa (il joue du tyco), se déchaîne dans la fosse pour combler le manque de rytime.

Kenji Sawada, idole absolue au Japon, est Dora. Il a les cheveux jaunes, un maquillage de chat, un air las. Il porte un pantalon à rayures or et bleu, une jaquette assortie, couverte de poils. Une des traductrices, pouffant derrière sa main, murmure : *« Kenji nous rendait folles. Il était si beau, maquillé comme un dieu, et tellement décadent. »* L'ex-pop star des années 70 est aussi acteur (il a joué dans plus de vingt films, il a tenu le rôle d'un masochiste dans *Mishima* de Paul Schrader) et comédien (il joue Tchekhov, Shakespeare, se produit en one-man-show). Il arrive sur le plateau en roulé-boulé, se déhanchant à quatre pattes, reniflant. L'idole prend des risques avec son image. Sa voix est très grave. Son manager le suit partout. Plutôt gonflé, à près de cinquante ans, de se mettre à jouer au chat. D'autant que l'histoire, gentiment niaise, n'est pas de celles qui flanquent la migraine ! Sawada est le pilier de *Dora*.

La Chatte Blanche, l'amour de Dora, fume dans sa loge. Ravissante, tout en tulle et en plumes. Mami Yamase est une star de la chaîne de télévision TBS : le samedi soir, à 22 heures, elle commente l'actualité. Quand elle parle, on dirait qu'elle avoue une bêtise. Quand elle rit, elle a douze ans. On comprend les raisons de son succès : une Lolita des infos, équipée d'un radar en guise d'instinct. En fait, elle a vingt-sept ans et les pieds sur terre. *« Je ne suis pas très douée pour avoir des relations avec les autres, mais dès que je suis à la télévision, je deviens un personnage. A vrai dire, je ne sais plus qui je suis. Le public japonais a été étonné de me trouver dans* Dora. »

Philippe Decouflé, Mami Yamase, Kenji Sawada : *Dora, le chat qui a vécu un million de fois* est une grosse machine commerciale. Coût : 20 millions de francs. Créé le 21 juin à Tokyo, le spectacle a également été joué à Nagoya (*Le Monde* du 19 juillet). Plus de quatre-vingts représentations. Près de cent mille spectateurs. Des places à 400 francs. Joli exploit pour un conte d'enfant. C'est la scénariste, bardée de récompenses, Tomomi Tsutsui qui a réalisé l'adaptation. *« J'ai eu l'idée de* Dora *en la racontant à ma fille Kao. Je crois déjà avoir amorti mon investissement. Philippe Decouflé n'a pas de préjugés, ça facilite le travail. Il s'amuse des différences culturelles »*, estime Miyako Kanamori, prête à continuer l'expérience avec le chorégraphe. Panique sur le plateau. Le cirque, installé sur scène avec difficulté, n'arrive pas à tourner sur lui-même. Les machinistes le poussent. La femme-panthère, la fleur, le zèbre coiffé à l'iroquois, l'échassière, la méchante cochonne rose, le magicien, les fauves à fourrure blanche regardent la trapéziste. Janie Allan est anglaise : le trapèze est probablement une des rares spécialités qu'on ne trouve pas au Japon. Les musiciens jouent la parade. Tuba, clarinette, accordéon, trompette. Les partitions ont été écrites par Seignen Ono et Rinken Teruya.

« MANGÉ PAR LE SYSTÈME »

Quelques couacs, côté français. *« Je voulais découvrir les méthodes de travail des Japonais. Et j'ai pratiquement fait une comédie musicale à l'américaine. C'est ça qui me désole. Je me suis fait manger par le système pour lequel j'ai travaillé »*, reconnaît le chorégraphe. Même frustration chez Jean Rabasse, le décorateur : *« Avec Philippe, on venait avec l'idée de travailler sur place, d'inventer au fur et à mesure. D'utiliser les notions d'espace et les couleurs du kabuki, du théâtre no. Les Japonais voulaient une comédie à l'occidentale. On n'a jamais réussi à dépasser ce malentendu du désir. »* Trop tard pour les regrets. Le jour de la première représentation est arrivé. L'affluence dépasse les prévisions. Tous les programmateurs se sont déplacés. Le cirque n'a toujours pas voulu tourner. Les machinistes, sur le plateau, lui ont donné un coup de pouce. Laurent Langlois, directeur d'Octobre en Normandie, refusait de s'énerver. Il en a vu d'autres avec *Dora*. Il y a moins de quinze jours, il a pensé annuler le spectacle, devenu trop cher pour son budget !

Dominique Frétard

Autocritiques

Miyako Kanamori, la productrice, est trop fine pour ne pas tirer, elle aussi, les leçons de *Dora* : *« Depuis que j'ai visité La Chaufferie à Saint-Denis, son lieu de travail, j'ai compris que Philippe Decouflé a besoin de plus de temps de préparation, de liberté aussi. Il ne faut pas fixer les choses trop tôt. J'aimerais reprendre* Dora, *à Tokyo, dans deux ans, puis à Osaka. »* S'il pense à une nouvelle comédie musicale, Philippe Decouflé voudrait la réaliser au cinéma avec Charles Gassot, le producteur. Mais le bon scénariste reste introuvable. Quant à Jean Rabasse, son décorateur, il rêve : *« J'adorerais refaire* Dora *maintenant, car on frait à l'essentiel. Cette expérience, nous a fait réfléchir sur nos méthodes de travail face à des grosses productions. »*

A la Colline, les balais des babouchkas rythment la valse des apparatchiks

SLAVES !, de Tony Kushner. Mise en scène : Jorge Lavelli. Avec Roland Bertin, Isabelle Sadoyan, Jean-Claude Jay, Isabelle Carré, Yann Collette...
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, 20e. Me Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 1er décembre.

Moscou, 1985, Gorbatchev succède à Tchernenko et il va lancer la perestroïka. Sur les marches de l'un des bâtiments du Kremlin, deux femmes balaient la neige. C'est « une chose vue ». A Moscou, avant l'explosion du bloc, les travailleuses municipales, l'hiver, balayaient la neige et, l'été, arrosaient les hautes branches des tilleuls des boulevards avec les lances des pompiers (arrosaient aussi, très énergiquement, les moteurs des camions, pour les rafraîchir vite et bien).

Au lieu de se raconter, comme toujours, le prix des pommes de terre au marché kolkhozien, celui du saucisson au magasin d'Etat, et la varicelle du petit dernier, nos deux balayeuses, sous la plume de Tony Kushner, déclament des slogans politiques, avec autant d'ardeur qu'elles font valser la neige. C'est comique, presque clownesque, c'est tout de suite le ton de cette pièce, *Slaves !*, qui est une satire du pouvoir soviétique, quand même terrifiante par moments, démocratie oblige, mais sans du tout la dimension et le génie brûlant d'un Maïakovski par exemple, oui, une amusante satire, avec les précautions d'usage (style *« Quelle déconvenue tout de même que cette utopie ait si mal tourné ! »*, ou : *« En revenir aux misères de l'économie de marché, bigre ! »*).

LE GIGANTISME DE LAVELLI

Oui, une bonne et modeste comédie satirique, or sa présentation par Jorge Lavelli, au Théâtre de la Colline, est marquée par le gigantisme. Un gigantisme très beau, d'une invention déchaînée, sans temps morts, des acteurs au jeu presque plus aigu et plus précisément stylisé-décomposé que celui des marionnettes, des effets de lumières superbes, un véritable summum de maestria spectaculaire, qui plus est intelligent, mais qui surdimensionne les cartes distribuées par Tony Kushner, qui les distord, d'autant plus que le colossal de la mise en scène de Lavelli impose aux comédiens de hurler à tue-tête leur texte.

Les phrases moins tonitruantes sont le fait de deux jeunes femmes, une doctoresse qui soigne les enfants de Tchernobyl, une gardienne de nuit du musée des cerveaux des dirigeants du parti (encéphales conservés dans des bocaux bien alignés). Ces deux jeunesses s'aiment d'amour et s'étreignent à la folie sur les tapis rouges socialistes, car Toni Kushner tient à alterner, dans ses œuvres, deux grandes victimes, la classe ouvrière et les invertis (il oublie de dire, dans sa pièce, que, du temps de Gorbatchev encore, les homosexuels de Moscou les mieux baraqués étaient volontiers recrutés comme gardiens de la paix, ils étaient beaux, avenants, aidaient les petits écoliers à traverser hors des clous, laissaient les petites « piomières » cueillir à profusion, sous les yeux des camarades jardinières impuissantes, tous les dahlias, toutes les pivoines, des massifs devant la façade du Bolchoï, tout cela est de l'histoire ancienne).

Prises de catch entre dirigeants dès qu'un camarade-ministre passe l'arme à gauche, déluges de langue de bois, coups de gueule de babouchkas mécontentes de ne pas trouver de choux au *« Gastronom »* de la « chaussée des Enthousiastes », torrents de vodka – les bouteilles planquées dans les gros ventres des samovars... Mais Lavelli a manqué un bon détail de mise en scène, c'est que les allumés soviétiques ont un geste bien à eux pour ouvrir les bouteilles de vodka, c'est sûr et expéditif : ils les prennent d'une main et, de l'autre, ils donnent un coup de poing, très sec et violent, dans le cul de la bouteille, et le bouchon saute en l'air. Toutes ces constantes des jours et des nuits soviétiques, croquées par Tony Kushner, se terminent chez Dieu le Père : deux centenaires du stalinisme, morts sous Brejnev ou juste après, bien calés sur un nuage, jouent à la belote slave, et n'osent pas regarder, au télescope, ce qu'est devenu le pays, mais volent arriver une petite fille de Tchernobyl. Ils ne trouvent à dire que le titre d'un célèbre roman russe de 1863, de Tchernychevski, titre qu'avait repris Lénine : *Que faire ?*

C'est joué par de grands acteurs, dont plusieurs sont des habitués du Théâtre de la Colline : Roland Bertin (« le plus vieux bolchevik encore vivant »), Isabelle Sadoyan (« une balayeuse de neige »), Yann Collette (« un apparatchik d'une certaine importance, amer »), Isabelle Carré et Isabelle Karajan (les deux jolies petites damnées), Jean-Claude Jay (« un apparatchik de moindre importance, nerveux »), Michel Peyrelon (« membre de haut rang du Politburo, pessimiste »)...

Rideau, grandes vagues d'applaudissements, mais les cœurs gros : personne n'admettait de croire que Jorge Lavelli va bientôt quitter ce Théâtre de la Colline dont il a su faire une merveille, et une merveille sans précédent puisqu'il a eu le courage de n'y donner que du théâtre vivant, du théâtre contemporain, sans jamais appeler en renfort *Œdipe-Roi*, *Hamlet*, *Dom Juan*, les locomotives...

Jorge Lavelli aux mises en scène flambantes, inattendues, généreuses, neuves, depuis son éblouissant *Mariage*, de Gombrowicz, qui lui valut le Grand Prix du concours des jeunes compagnies en 1963, jusqu'à son arrivée, en 1987, à la Colline, où il donna, dès la première saison, l'une de ses créations les plus poignantes, le chef-d'œuvre de Copi sur le sida, *Une visite inopportune*. Consolons-nous : nous aurons désormais Lavelli sans la Colline ; Lavelli quand même, pour longtemps.

Michel Cournot

Chœur de Radio France
Mercredi 16 octobre, 20h - Notre-Dame du Travail
Bach, Ligeti, Pärt, Reger
Eric Ericson, direction
Location 42 30 15 16
Radio France

Nouvelles sélections pour les prix littéraires

LE JURY du prix Renaudot a rendu publique, vendredi 11 octobre, sa première liste pour le prix, qui sera attribué le 12 novembre. Quatorze romans ont été retenus : *Bambous*, de Jean-Marc Aubert (Fayard) ; *La Maison Germanicus*, de Jeanne Champion (Grasset) ; *Le Coin du voile*, de Laurence Cossé (Gallimard) ; *La Guerre*, de Philippe Dagen (Grasset) ; *Un cercle de famille*, de Michèle Gazier (Seuil) ; *Un paysage de cendres*, d'Elisabeth Gille (Seuil) ; *Du côté de Zanzibar*, de Robert de Goulaine (Bartillat) ; *Mademoiselle Chambon*, d'Eric Holder (Flammarion) ; *Ode à la reine*, de Jean-François Kervean (Calmann-Lévy) ; *Les Confins du jour*, de Martine Le Coz (Rocher) ; *L'Enfant perdu*, de Cédric Morgan (Phébus) ; *La Perspective amoureuse*, de Claude Mourthé (Rocher) ; *Bartoldi le comédien*, de Bernard Pingaud (Seuil) ; *Un silence d'environ une demi-heure*, de Boris Schreiber (Cherche-Midi).
Pour le Grand Prix du roman de l'Académie française, qui sera décerné jeudi 24 octobre, la dernière sélection retient *Les Honneurs perdus*, de Calixthe Beyala (Albin Michel), *La Perspective amoureuse*, de Claude Mourthé (Le Rocher) et *Rastenberg*, de Christiane Singer (Albin Michel).

■ **ÉDITION : Larousse vient d'engager une procédure judiciaire** devant le tribunal de commerce de Paris contre Maxi-Livres pour « contrefaçon et concurrence déloyale ». L'assignation, précise Larousse dans un communiqué, a été délivrée pour une première audience fixée par le tribunal au 21 octobre. Maxi-Livres Profrance, plus connu comme distributeur de livres à prix réduits, a lancé cet automne Maxidico, dictionnaire encyclopédique illustré, vendu 129 F en librairie et 99 F dans les hypermarchés (contre 249 F pour *Le Petit Larousse*).
■ **CHANSON : l'hebdomadaire américain *Billboard* met Charles Aznavour en couverture** de son numéro du 12 octobre. La bible des professionnels de l'industrie du spectacle consacre quinze pages à l'auteur de *Sur ma vie* à l'occasion de ses cinquante ans de carrière. Aznavour est le premier artiste français à être ainsi consacré par *Billboard*. Agé de soixante-douze ans, le chanteur s'apprête à partir en tournée aux Etats-Unis.

CONCERTS

MERCREDI 16 OCTOBRE - 12 h 45
THÉÂTRE DU CHÂTELET
MIDIS MUSICAUX
Lars Vogt, piano
BEETHOVEN - KOMAROVA

MERCREDI 16 OCTOBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Josef SUK
violon
Josef HALA
piano
Janacek - Beethoven - Brahms
Tél. rés. : 49-53-05-07

Salle Pleyel
mer 16, jeu 17 oct - 20 h 30
ORCHESTRE DE PARIS
Kurt Sanderling
direction
Antje Weithaas
violon
Michael Sanderling
violoncelle
BRAHMS
60 à 240 F - Tél : 45.61.65.69

VENDREDI 18 OCTOBRE - 12 h 45
THÉÂTRE DU CHÂTELET
MIDIS MUSICAUX
Lars Vogt, piano
Antje Weithaas, violon
Michael Santerling, violoncelle
KOMAROVA, BRAHMS

VENDREDI 18 OCTOBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Françoise THINAT
Jacques BERNIER
piano
Franck - Burgan - Debussy - Brahms
Tél. rés. : 49-53-05-07

SAMEDI 19 OCTOBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
ENSEMBLE INSTRUMENTAL D'ANJOU
PYGMALION
A.S. SCHMIDT, soprano
J.-P. ARMENGAUD, piano
J.-F. MONOT, dir.
Mozart - Matter (création mondiale)
Tél. rés. : 49-53-05-07

DIMANCHE 20 OCTOBRE - 11 h 30
THÉÂTRE DU CHÂTELET
DIMANCHES 11 h 30
Musiciens de l'Orchestre de Paris
Philippe Aïche, direction
François Le Roux, baryton
Pascal Le Corre, piano
STRAVINSKY, POULENC, RAVEL

LUNDI 21 OCTOBRE - 12 h 45
THÉÂTRE DU CHÂTELET
MIDIS MUSICAUX
« Grands Prix Internationaux »
Margarita Shevchenko, piano
SCARLATTI, RACHMANINOV

LUNDI 21 OCTOBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Annick MASSIS
soprano
Denis Pascal
piano
Bellini - Schubert - Strauss - Bernstein
Tél. rés. : 49-53-05-07

MARDI 22 OCTOBRE - 19 h 30
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
RINALDO, opéra seria en Concert
Georg Friedrich Haendel
Direction Musicale :
Christophe Rousset
LES TALENTS LYRIQUES
Sara Mingardo
Sandrine Piau
Maria Costanza Nocentini
Roberto Scaltriti
Laura Polverelli
Pascal Bertin, Pierre Sciama
Anne Grimm
Tél. rés. : 49-52-50-50

MARDI 22 OCTOBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Dominique MERLET
piano
Mendelssohn - Chopin - Brahms
Tél. rés. : 49-53-05-07

MERCREDI 23 OCTOBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
MIAMI QUARTET
Haydn - Ginastera - Dvorak
Tél. rés. : 49-53-05-07

LUNDI 25 NOVEMBRE
GIDON KREMER
HOMMAGE A PIAZZOLLA
25 NOVEMBRE : BATACLAN
LOCATION : BATACLAN 47 00 30 12, FNAC VIRGIN, FRANCE BILLET 42 31 31 31

Deux familles et nul horizon

« La Baye », la première pièce de Philippe Adrien, est à l'affiche au Théâtre de Saint-Denis

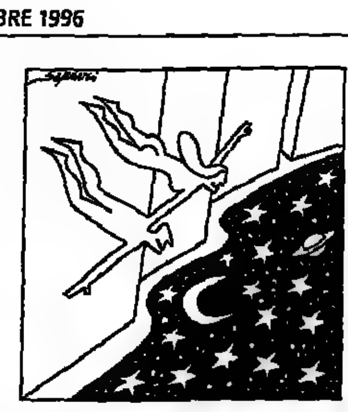

IL S'AGIT d'une pièce, *La Baye*, qui avait galvanisé, en 1967, le Festival d'Avignon. L'auteur, Philippe Adrien, un comédien au chômage, allait devenir l'un des titans de notre théâtre. Antoine Bourseiller avait assuré la mise en scène. L'action de *La Baye* n'est en soi presque rien. Une famille, le père, la mère, cinq enfants, les « Louis », ont invité à déjeuner les « Jean ». Père, mère, grand-père, trois enfants. Attente et préparation du repas, de la table, puis le déjeuner proprement dit, enfin le départ des « Jean », c'est tout.

Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, le metteur en scène, Laurent Pelly, a réalisé une vision débranchée, d'une animation déchaînée, dans un décor immense et onirique de Chantal Thomas. La sarabande est conduite par l'une des plus fortes actrices françaises, Christine Murillo, fiévreuse, autoritaire, désespérée. Hervé Briaux, Bernard Jousset ou Patrick Zimmermann, tous sont emportés dans le cyclone.

★ Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis. Mº Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Du 15 octobre au 24 novembre. Tél. : 48-13-70-00. 70 F et 110 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Pandit Jasraj
C'est le premier concert au Théâtre de la Ville de ce maître du chant khyal (Inde du Nord). Pandit Jasraj sait tenir ses notes jusqu'à la limite du souffle. Il aime naviguer dans les figures rythmiques les plus complexes. C'est un chanteur étonnant par sa gestuelle et le registre d'émotions qu'il traverse.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-74-22-77. 90 F.

Dewey Redman
Après Steve Turre, le festival New York Is Now, consacré à la diversité du jazz dans la Grosse Pomme, accueille le saxophoniste Dewey Redman. La France est tombée amoureuse de ce musicien longtemps méconnu. Sonorité ample, des idées venues du free : un artiste.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 14. Tél. : 40-50-66-98. 140 F.

Asko Ensemble, Schoenberg Ensemble
Claude Vivier, compositeur canadien, n'a pu aller au bout de sa vie de créateur. Assassiné à Paris en 1983, il a laissé une oeuvre peu abondante, mais dont la liberté formelle et de langage le grandit de jour en jour. Les pièces réunies par le Festival d'automne seront une découverte qui coupera le souffle à plus d'un mélomane.
Vivier : *Prologue pour un Marco-Polo, Shiraz, Lonely Child, Zipangu, Glaubst du an die Unsterblichkeit der Seele.* Susan Narucki, Tannie Willemstijn (sopranos), Helena Rasker (alto), Adrian Thompson (ténor), James Ottaway (baryton), Jaco Huijpen (basse), Johan Leysen (récitant), Louis-Philippe Pelletier (piano), Reinbert de Leeuw (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 15. Tél. : 42-96-96-94. 100 F.

Till Fellner
Vainqueur du Concours Clara-Haskil il y a trois ans, le jeune pianiste Till Fellner est autrichien. Ce n'est évidemment pas sa nationalité qui lui fait bien jouer Schubert, mais une sensibilité particulière pour une musique sans cesse entre ciel et bière.
Schubert : *Sonate pour piano D 784, Moments musicaux.* Liszt : *Années de pèlerinage, 2e année.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 15. Tél. : 49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BREAKING THE WAVES (*)
Film danois de Lars von Trier, avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett (2 h 38).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

CAMELEONE
Film français de Benoît Cohen, avec Chiara Mastroianni, Seymour Cassel, Jackie Berroyer, Antoine Chappey, Alban Guitteny, Eddie Bunker (1 h 32).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e.

LES ENFANTS DE LA NATURE
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson, avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz, Egill Olafsson (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE JAGUAR
Film français de Francis Veber, avec Jean Reno, Patrick Bruel, Harrison Lowe, Patricia Velasquez (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
Film chinois de Ning Ying, avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu (1 h 42).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UNE VIE NORMALE
Film britannique d'Angela Pope, avec Martin Donovan, Joely Richardson, Jason Flemyng, Ian Hart, Sam Bould (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

WALKING AND TALKING
Film américain de Nicole Holofcener, avec Catherine Keener, Anne Heche, Liev Schreiber, Todd Field, Randall Batinkoff, Kevin Corrigan (1 h 23).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 14 OCTOBRE

London Symphony Orchestra
Berlioz : *Harold en Italie.* Stravinsky : *Petrouchka.* Yuri Bashmet (alto), Kent Nagano (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 20 heures, le 14. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Chœur et orchestre Colonne
Ravel : *Daphnis et Chloé, suite nº 2, Concerto pour piano et orchestre en sol, Boléro, Pavane pour une infante défunte.* Bacri : *Folia.* Marie-Josèphe Jude (piano), Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-33-72-89. Location Fnac. De 65 F à 195 F.

MARDI 15 OCTOBRE

Ensemble orchestral de Paris
Haydn : *Symphonie nº 44.* Mozart : *Air de concert.* Lutoslawski : *Chantefleurs et Chantefables.* Ravel : *Ma mère l'Oye.* Donna Brown (soprano), Armin Jordan (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 15. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 350 F.

MERCREDI 16 OCTOBRE

Lars Vogt (piano)
Komarova : *Sonate pour piano, Thème et variations.* Beethoven : *Sonates pour piano op. 10 nº 1 et op. 13 « Pathétique ».*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 12 h 45, le 16. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Orchestre de Paris
Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, Symphonie nº 1.* Antje Weithaas (violon), Michael Sanderling (violoncelle), Kurt Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 17 OCTOBRE

Nelson Goerner (piano)
Schumann : *Arabesque, Carnaval de Vienne.* Chopin : *Préludes pour piano op. 28.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 17. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

Katia Kabanova
de Janacek. Nancy Gustafson (Katia), Peter Straka (Boris), Eva Randova (Kabanicha), Ian Caley (Tikhon), Magali Damonte (Varvara), Stefan Margita (Kudrjas), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Ingo Metzmacher (direction), Götz Friedrich (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 17, 19, 22 et 24 ; 15 h 30, le 27. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 530 F.

Orchestre de musique ancienne du CNSMDP
Mozart : *Divertissement KV 136, Symphonie KV 201, Concerto pour piano et orchestre KV 271 « Jeune homme ».* Arthur Schoonderwoerd (pianoforte), Johannes Leertouwer (violon, direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17. Tél. : 40-40-46-46. Entrée libre.

VENDREDI 18 OCTOBRE

Antje Weithaas (violon), Michael Sanderling (violoncelle), Lars Vogt (piano)
Brahms : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.* Komarova : *Trio pour piano, violon et violoncelle.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. 12 h 45, le 18. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Ensemble Contrechamps
Nunes : *Minnesang, Omnia Mutantur, création.* Chœur Soli-Tutti, Emilio Pomarico (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 18. Tél. : 42-96-96-94. 100 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 4.* Bruckner : *Symphonie nº 4 « Romantique ».* Horacio Gutierrez (piano), Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 18. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Chœur de chambre Accentus
Sweelinck. Pachelbel. Buxtehude. Brahms. Alain : *Pièces pour orgue.* Bach : *Motets.* Schoenberg : *Chœur a capella.* Mark Davies (orgue), Laurence Equilbey (direction).
Le Vésinet (78). Eglise Sainte-Marguerite. 21 heures, le 18. Tél. : 34-80-19-69. 100 F.

SAMEDI 19 OCTOBRE

Quatuor Amati
Mozart : *Quatuor à cordes KV 80.* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 127.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 19. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Janos Starker (violoncelle), György Sebök (piano)
Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 38.* Chopin : *Sonate pour violoncelle et piano.* Mendelssohn : *Sonate pour violoncelle et piano op. 58.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 19. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Quatuor Mosaïques
Jadin : *Quatuor à cordes nº 2.* Balbastre : *Marche des Marseillais.* Dussek : *La Mort de Marie-Antoinette.* Boely : *Trio à cordes op. 5.* Boccherini : *Quintette pour pianoforte et cordes op. 57.* Patrick Cohen (pianoforte).
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 18 heures, le 19. Tél. : 01-42-30-15-16. De 80 F à 100 F.

Don Giovanni
de Mozart. Nicolas Rivenq (don Giovanni), Hubert Claessens (Leporello), Danielle Borst (donna Anna), Véronique Gens (donna Elvira), Sophie Marin-Degor (Zerline), Simon Edwards (Ottavio), Patrick Donnelly (Masetto, le commandeur), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgloire (direction), Pierre Constant (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, les 19, 21, 23 et 25. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 490 F.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

Pascal Bertin, Andreas Scholl, Dominique Visse (hautes-contre), François Couturier (piano).
Œuvres de Bizet, Offenbach, Massenet, Purcell et Donizetti.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 20. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Nnenna Freelon Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

François Laudet Big Band
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 14. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Michel Bismut Ur
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18 et 19. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

John Lurie and the Lounge Lizards
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 40-50-66-98. 140 F.

Bob Wilber et Dany Doriz Quintet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 15, 16, 17, 18 et 19. Tél. : 01-43-26-65-05. 70 F.

Olivier Robin Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 15. Tél. : 42-36-01-36. 80 F.

Tommy Flanagan Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 15 et 16. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Mingus Big Band
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 16 et 17. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Hubert Dupont Altissimo Sextet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 16. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Gulf String de Pierre Blanchard
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 16 et 17. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Steve Coleman, Von Freeman Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 17. Tél. : 40-50-66-98. 140 F.

Howard Johnson and Gravity
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 17. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Christophe Laborde et Luc Rebelle Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 17. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Steve Coleman & Five Elements
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.

Carmen Lundy
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 18. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Spanky Wilson Quartet
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Belmondo Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Xavier Richardeau, Franck Oberson
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Triple Bill Sextet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 20. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Dany Doriz Quartet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, le 20. Tél. : 01-43-26-65-05. 70 F.

Collectif Mu
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 20 et 21. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Le Monde salon Barth
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél. : 42-87-25-91.

Gianni Gebbia, Myriam Palma, Steve Arguelles
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-87-25-91.

Dominique Pifarely, Carlos Zingaro
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-42-87-25-91.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Robben Ford & Blue Line
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 19 h 30, le 14. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

The Cure
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 15. Tél. : 44-68-44-68. 185 F.

Kula Shaker
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 16. Tél. : 44-92-77-66.

K'S Choice
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 17. Tél. : 44-85-45-45.

The Wedding Present
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 17. Tél. : 53-79-00-11. De 90 F à 100 F.

Rockers Hi-Fi, Meat Beat Manifesto
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 19. Tél. : 01-53-79-00-11. De 90 F à 100 F.

Midnight Oil
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 20. Tél. : 01-44-92-45-45.

Def Leppard
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.

Deviate, Thugs, Wampas
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 19 heures, le 18. Tél. : 47-81-69-02. 80 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Hommage à Georges Brassens
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 14. Tél. : 45-08-55-25. Entrée libre.
Salle Adyar, 4, square Rapp, Paris 7e, 20 h 30, le 15. Salle Jean-Dame, 17, rue Leopold-Bellan, Paris 2e, 20 h 30, le 16. Mairie du IIIe arrondissement, 20 h 30, le 18.

Georgette Lemaire
Comédie de Paris, 12, rue Fontaine, Paris 9e. Mº Blanche. 20 h 30, les 14 et 21. Tél. : 01-42-81-00-11. De 120 F à 240 F.

Laloux-Racaille
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, du 15 au 19. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Sylvie Vartan
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, du 15 au 26 ; 16 heures, les 20 et 27. Relâche les 21 et 22. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F.

Philippe Léotard
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, du 15 au 19 ; 17 heures, le 20. Tél. : 01-49-95-99-99. De 100 F à 180 F.

Catherine Ribeiro
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, du 15 au 26 ; 17 heures, les 20 et 27. Relâche lundi. Tél. : 01-47-27-81-15. 160 F.

Michèle Atlani et la Môme
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Magali Noël : « Soleil blanc »
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25 et 29 ; 16 h 30 et 20 h 30, les 19 et 26 ; 14 h 30, les 20 et 27, jusqu'au 30 novembre. Tél. : 01-53-23-99-19. 200 F.

Antoine Tomé
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 15, 22 et 29. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.

Les Portugaises ensablées, Gérard Blanchard
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Nicoletta & the Gospel Voices
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Tuileries, Pyramides. 20 h 30, les 18 et 19. Location Fnac, Virgin. De 150 F à 180 F.

Leny Escudero
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 45, les 18, 19, 25 et 26 octobre ; 14 h 45, le 20. Jusqu'au 10 novembre. Tél. : 01-43-27-75-75. De 120 F à 170 F.

Michèle Atlani
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 18 et 25. Tél. : 01-44-59-82-82.

Louis Bertignac
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 18. Tél. : 69-43-03-03. Tél. : 49-95-99-99. De 160 F à 280 F.

Catherine Boulanger, Mörice Bénin
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Soldat Louis, Glaz
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-47-00-55-22. De 135 F à 150 F.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ikram Khan, Hanif Khan
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-89-01-60. 80 F.

Les Yeux noirs, Jacinta
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-36-37-27. 120 F.

Compay Segundo, Septeto Santiaguero
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 16. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Rido Bayonne
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 17. Tél. : 42-36-37-27. 100 F.

La Nouvelle Vague celte
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-47-00-55-22. Location Fnac, Virgin. De 135 F à 150 F.

Israel Vibration
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-44-92-45-45.

Orchestre de Fès
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Fernanda Abreu
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-23-15-15. De 100 F à 120 F.

Coco Robicheaux
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Ensemble Ishiro Yoshimura
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Vicente Amigo
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide Briand. 20 h 45, le 17. Tél. : 01-46-67-70-00. De 110 F à 130 F.

Cheb Mami
Ris-Orangis (91). Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants. 20 h 45, le 18. Tél. : 01-69-02-72-72. 120 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Bernard Glandier
Faits et gestes.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 14, 15, 16, 17 et 18. Tél. : 42-74-44-22.

Etoiles et Ballet de l'Opéra de Paris
Paul Taylor : *Auréole.* Jerome Robbins : *A Suite of Dances.* Angelin Preljocaj : *Annonciation.* Roland Petit : *Le Jeune Homme et la Mort.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 14, 16, 17 et 19. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 270 F.

Compagnie Larsen
Stéphanie Aubin : *Presto, Subito.*
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. 20 h 30, les 14, 17 et 18 ; 18 heures, le 19 ; 17 heures, le 20. Tél. : 01-45-89-38-69. 110 F.

Notre-Dame de Paris
Marie-Claude Pietragalla : *Esmeralda.* Kader Belarbi : *Quasimodo.* Yann Bridard : *Phoebus.* Manuel Legris. Wilfried Romoli : *Frollo.* Ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. David Garforth : direction. Roland Petit : *mise en scène, chorégraphie.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 15, 21, 26 et 29 ; 15 heures, le 20, jusqu'au 11 novembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Alvin Ailey American Dance Theater
Hans Van Manen : *Polish Pieces.* George Faison : *Suite Otis.* Alvin Ailey : *Cry.* Jawole Willa : *Shelter.*
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 15, 16 et 17. Tél. : 53-32-32-00. De 245 F à 345 F.

Isabelle Dubouloz
Danses blanches.
Bagnolet (93). Théâtre l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle. Mº Gallieni. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18 et 19 ; 16 heures, le 20. Tél. : 01-43-62-71-20. 70 F.

Christian Trouillas
Hello Mister, interpellation.
Bagnolet (93). Théâtre des Malassis, 36, rue Pierre-Curie. 21 heures, les 18 et 19 ; 17 heures, le 20. Tél. : 01-43-63-51-71.

Joël Lenniel
Miracle par hasard.
Châtillon (92). Théâtre, 3, rue de la Gare. 20 h 45, les 18, 19, 21, 22 et 23. Tél. : 01-46-57-22-11. 100 F.

Tokyo Ballet
Maurice Béjart : *Le Sacre du printemps, Boléro, L'Oiseau de feu.*
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, les 18 et 19 ; 15 h 30, le 20. Tél. : 01-30-96-99-00. 160 F.

(Publicité)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Jean-Michel Baylet estime qu'un « complot politique » est à l'origine de sa mise en examen

TOULOUSE
de notre correspondant

La mise en examen de Jean-Michel Baylet, PDG de La Dépêche du Midi (Toulouse) et président du parti radical socialiste (PRS) n'a guère surpris dans les couloirs de la rédaction du quotidien, ni dans la capitale de Midi-Pyrénées (*Le Monde* daté 13-14 octobre). Le juge Henri Cabrol avait déjà procédé, lundi 7 octobre, à une perquisition dans les locaux du journal régional ainsi qu'au domicile du PDG, président du conseil général du Tarn-et-Garonne. Plusieurs pièces comptables ont été emportées par le magistrat, spécialiste des affaires financières.

« *J'ignore toujours les griefs précis qui me sont reprochés* », a fait savoir M. Baylet, en précisant qu'une dizaine d'autres personnes seraient concernées par la même procédure, des membres de la famille Baylet ainsi que des responsables d'une société de nettoyage, le Groupe service France (GSF).

QUERELLE FAMILIALE ?

Le juge semble vouloir vérifier si des employé de GSF n'auraient pas travaillé au service de certaines personnes mises en examen, alors que les factures étaient réglées par une filiale de *La Dépêche*. Le magistrat a mené son enquête dans les locaux toulousains de GSF. Il s'est aussi rendu au domicile de Me Evelyne-Jean Baylet, 83 ans, mère de l'actuel PDG et toujours principale actionnaire du groupe de presse qu'elle a présidé jusqu'en 1995.

La dimension essentiellement familiale de l'affaire ne manque pas de rappeler la longue bataille juridique qui oppose Jean-Michel Baylet à sa sœur aînée Danièle, à propos de la succession de la *Dépêche du Midi*. Depuis 1988, Danièle Malet-Baylet tente – en vain – de faire valoir ses droits devant les tribunaux. En 1994, son avocat avait même envisagé de porter plainte au pénal, en dressant la liste d'une série de griefs qui auraient pu tomber sous le coup de l'abus de biens sociaux. Mais cette plainte n'a officiellement jamais été déposée, et donc jamais instruite. Aujourd'hui encore, Jean-Paul Escudier, avocat de Danièle Malet-Baylet, nie être à l'origine de l'instruction en cours. Sa cliente a été elle-même mise en examen.

La querelle familiale n'en demeure pas moins profonde, avivée par un désaccord politique majeur : Danièle Malet-Baylet était, jusqu'en 1995, conseillère municipale de Toulouse, élue sur la liste du maire Dominique Baudis (CDS). Le président du Parti radical socialiste n'a d'ailleurs pas manqué d'évoquer la thèse du « *complot politique* » devant les salariés de *La Dépêche*. Après la réunion d'un comité d'entreprise extraordinaire qui a eu lieu vendredi 11 octobre, à l'initiative du PDG, les représentants du personnel ont évoqué la possibilité de se porter partie civile dans cette affaire.

Stéphane Thepot

Eiffel 95.2 veut redevenir la radio des Parisiens

Décidée à couper les liens avec la mairie de la capitale, la station va privilégier dans ses programmes la circulation, les spectacles et le sport

DEPUIS le mois d'août, elle n'existait plus que sous la forme d'un programme musical de transition. Mais, mardi 15 octobre, Eiffel 95.2 va réapparaître sur les ondes parisiennes. Elle s'offre pour cela un visage neuf, une nouvelle identité – 95.2 – et surtout un nouveau slogan, « *la radio qui vous rend la ville plus facile* ».

La station n'aura plus guère de ressemblance avec celle que contrôlait la Ville de Paris (*Le Monde* du 13 février). Depuis le mois de juillet, la municipalité ne possède plus que 40 % du capital de la station. Le reste a été cédé à la Générale d'images, pôle média de la Générale des eaux (25 %), à une filiale de la RATP, Urbiel (15 %), à Canal Plus (10 %) et à Metro Traffic Control (10 %). A terme, ce nouvel actionnariat devrait permettre à la radio de couper définitivement le cordon avec l'Hotel de Ville.

Les 8,5 millions de francs de subventions que la municipalité parisienne s'était engagée à verser de manière décroissante devraient d'ailleurs s'arrêter d'ici trois ans. « *La Ville de Paris entretient désormais avec Eiffel 95.2 le même esprit d'indépendance qu'avec Paris Première* », fait remarquer Eric Baptiste, nouveau directeur général de la radio, qui espère que l'équilibre financier sera atteint à la fin de l'année 1999. Actuellement, 95.2 bénéficie d'un budget de 10 à 12 millions de francs par an, « *celui d'une radio musicale moyenne* », selon son directeur.

Les équipes et le format ont été modifiés. Les journalistes de la station sont restés mais les animateurs, eux, sont partis. Appelé par la Générale des eaux, Eric Baptiste, qui était auparavant conseiller du président de Radio-France Internationale (RFI), est venu diriger la station avec Franck Matthiau, qu'il a nommé directeur d'antenne. Celui-ci a mis en place une grille qui s'articule autour de trois axes : la circulation, les spectacles et le sport.

AU SERVICE DES AUDITEURS

Car 95.2 veut surtout devenir une radio au service des Parisiens. Elle souhaite également redonner aux Franciliens le désir de venir dans la capitale, en favorisant son accès. Les conseils sur la circulation occuperont plus de la moitié de l'antenne en « *prime time drive* », c'est-à-dire aux heures de trafic important (6 h 30 - 9 h 30, 12 heures - 13 heures et 17 heures - 20 h 30). La station bénéficiera des services de la RATP, qui a lancé son propre service d'information sur les horaires et le taux d'occupation des rames du métro, et de Metro Traffic Control.

Des informations pratiques sur la météo – avec un flash chaque quart d'heure –, sur la qualité de l'air, mais aussi sur le taux de pollution atmosphérique seront fournies régulièrement au sein de ces tranches horaires. L'après-midi sera davantage axé sur les spectacles et sur le sport, avec un disque tous les quarts d'heure, qui fera la part belle aux nouveautés et aux artistes qui se produisent en concert dans la capitale. Les soirées seront consacrées aux retransmissions sportives en direct, ou au cinéma, deux sujets qui intéressent particulièrement le nouvel actionnaire : Canal Plus.

Vers 22 h 30, 95.2 diffusera « Solitude urbaine », une émission à l'écoute des auditeurs qui ont un problème. Le week-end, lorsque les informations sur la circulation sont moins importantes, l'antenne s'ouvrira aux émissions concernant l'emploi, la voiture, l'informatique, etc.

Pour son lancement, 95.2 devrait bénéficier d'une campagne publicitaire (affichage et presse écrite) de 2 millions de francs. La radio parisienne, qui compte séduire les annonceurs locaux mais aussi accueillir des campagnes nationales, est en quête d'une régie publicitaire, celle de NRJ et celle de Ian Travaillé, qui s'occupe notamment de Voltage FM, faisant figure de favorites.

Eric Baptiste souhaite atteindre 2,5 % à 3 % d'audience d'ici trois ans. Il va tenter d'ouvrir son antenne aux courses hippiques, en association avec Canal Plus, dont la chaîne consacrée aux courses vient d'être lancée sur Canalsatellite. La station est aussi candidate au DAB (Digital Audio Broadcasting), sur le bloc de la Sogetec qui comporte cinq programmes (NRJ, Chérie FM, Rires et chansons, Skyrock et 95.2).

Véronique Cauhapé

Des journalistes en grève dans les quotidiens

PLUSIEURS journaux devaient ne pas paraître, mardi 15 octobre, après le vote de leurs rédactions en faveur d'une grève, le même jour, pour protester contre le projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 %, dont les journalistes bénéficient depuis 1934 (*Le Monde* du 12 octobre). Il en est ainsi du *Télégramme de Brest* et du *Dauphiné libéré*. *L'Equipe* devait être absente des kiosques le lendemain de la journée de grève.

La rédaction du *Télégramme de Brest* a voté majoritairement, samedi 12 octobre, le boycottage des parlementaires favorables à ce projet de réforme fiscale, comme les journalistes de *La Montagne* et des journaux d'Eure-et-Loir (*L'Echo républicain*, *La République du centre*, *L'Action républicaine*). La direction du quotidien de Morlaix a indiqué que ce « *boycott constituait une faute professionnelle* » et que ceux « *qui la commettraient seraient sanctionnés* ». Des journalistes d'Eure-et-Loir, ainsi que des rédacteurs du *Provençal* (Marseille), ont appelé leurs confrères à apposer leur nom sur une « liste Péricard ». Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a demandé que des poursuites judiciaires soient engagées contre ceux qui feraient ainsi « *pression sur les parlementaires* ».

Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, a évoqué l'éventualité de « *contre-parties financières* », sous forme « *d'une aide supplémentaire de l'Etat* ».

LUNDI 14 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
15.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le complot de famille.
15.30 Hôtel. Série. Retrouvailles.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi... t. Série. Un père et manque.
18.10 Le Rebelle. Série. Pièces à conviction.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50 TÉMOIN N° 1
Magazine présenté par Jacques Pradel et Patrick Meney. Yasmina ; vendues par leurs pères ; l'incendiaire ; un policier parle ; la petite Haïtienne ; tué par la mafia ; affaire résolue 63640849
(140 min).

23.10 L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui. Invités : Cristiana Reali, Henri Leconte, Sophie Duez, Danyboon, Didier Bourdon (110 min). 9361191
1.00 F1 Magazine. Spécial Grand Prix du Japon. Résumé.
1.35 Football. Présentation de la 3e journée de la Ligue des champions.
2.10 Journal, Météo.
2.20 7 sur 7 (rediff.). Invités : Nicole Notat, Jimmy Goldsmith. 3.30 et 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 3.20 et 5.05 Histoires naturelles. 4.20 Cas de divorce. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.05 et 5.00 La Chance aux chansons. Les parents de la télé.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Au revoir Bayside (1/2).
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Gros Nounours a les oreilles sales.
19.24 et 4.00 Studio Gabriel. Invités : Rosemarie La Vaullée, Bruno Wolkowitch.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55 DANS UN GRAND VENT DE FLEURS
Feuilleton (5/7) de Gérard Vergez 8437801
(105 min).
Sorenza finit par découvrir la vérité sur le vol de bijoux dont fut accusée sa mère et accepte d'épouser Félix...

22.40 LA FRANCE EN DIRECT
Magazine présenté par Benoît Duquesne dans le cadre des « lundis de l'information ». Parents qu'avons-nous fait de nos enfants ? 215725
(90 min).
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Littérature. Invités : Françoise Sagan, (*Le Miroir égaré*) ; Stéphane Zagdanski, (*Les Intérêts du temps*) (70 min). 5169283
1.40 Une aspirine pour deux. Théâtre. De Woody Allen, mise en scène de Francis Perrin (125 min). 25565950
3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.30 D'un soleil à l'autre (rediff.).

France 3

12.19 et 12.58 Télévision régionale.
12.32 Journal,Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : C. Jérôme.
14.30 Le Traquenard. Téléfilm d'Armand Mastroianni, avec Tracey Gold (100 min). 8084827
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Du pays des Amazones aux îles Indigo*, de François Place.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50 LA CASTAGNE ■
Film de George Roy Hill 83682172
(1976, 125 min).
L'entraîneur d'une équipe de hockey sur glace en pleine décadence donne leur chance à trois zozos à lunettes qui usent de brutalités.
22.55 Journal, Météo.

23.25 LE GUÊPIER ■
Film de Roger Pigaut avec Claude Brasseur, Marthe Keller (1975, 91 min). 9317627
Comédie policière intelligente et très amusante. Marthe Keller irrésistible en faiseuse d'embrouilles.
1.00 Libre court. François vous aime. Court métrage de Frédéric Tachou avec Francis Renaud, Dorothée Blanck (10 min). 6057221
1.10 Capitaine Furillo. Série. Plein feu sur Rico. 2.00 Musique Graffiti. Jazz. Super Swing Machine (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 La France aux mille villages. Le Var. 12.55 Attention santé. 13.00 Légendes vivantes d'outre-mer. Les pêcheurs et les Saintes. 13.30 Demain le travail. L'automobile.
14.00 Nos plus belles années ■■ Film de Sydney Pollack avec Barbra Streisand (1979, 110 min). 143648
16.00 Gaïa. Les Déchets. 16.30 Les Forêts du monde (6/10). 17.30 Alf. 18.00 Un monde nouveau (4/13). 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. (25/52) Passage dangereux (30 min). 3527
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher. L'Autriche entre l'Europe et l'extrême-droite (30 min). 9808
20.00 La Légende du sport. Documentaire. (1/2) Graham Hill ou l'âge d'or du sport automobile, de Joe Churchill (30 min). 9848
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 LES ENFANTS VOLÉS ■■
Film de Gianni Amelio avec Enrico Lo Verso, Valentina Scalici (1991, v. o., 110 min). 113714
Constat d'une société à la dérive rejetant les exclus du système économique. Ce film tendre, dur, émouvant, reçut au Festival de Cannes 1992 le Grand Prix du jury et le Prix œcuménique.
22.30 Kinorama. Magazine.

22.40 LA TROISIÈME RIVE DU FLEUVE
Téléfilm de Nelson Pereira Dos Santos, avec Ilya Sao Paulo, Sonjia Saurin (v.o., 70 min). 3448714
Un conte fantastique dans le Brésil des années 1990. Guidé par une vache, un jeune homme fait la connaissance d'une jolie blonde dont il tombe amoureux. De leur union va naître une fille douée de pouvoirs surnaturels.
23.55 Court-circuit. Le Troisième Roman de Michelle, court métrage australien de Karryn de Cinque, avec Marguerite Lingard (1995, 5 min). Deus ex machina, court métrage français de Vincent Mayrand, avec Patrick Paroux, Géraldine Cotte (1993, 18 min). 8871714
0.15 L'annonce faite à Marie ■ Film d'Alain Cuny (1990, 91 min). 2731825
1.45 Nanouk l'Esquimau ■■■ Film de Robert Flaherty (1922, N., muet, 60 min). 2911554

M 6

12.25 Les Routes du paradis. (1/2) Une chanson pour Jason. Série.
13.25 Une dangereuse histoire d'amour. Téléfilm de Jerry London (88 min). 8236172
15.05 Drôles de dames.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.00 Faites comme chez vous. Invitée : Catherine Lara.
18.00 Space 2063. Série. Un colonel venu d'ailleurs.
18.55 Highlander. Série. Le chant du bourreau.
19.45 et 0.30 Mode 6. Magazine. Chanel.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50 DEUX FLICS À CHICAGO ■
Film de Peter Hyams (1986, 102 min). 546714
Une comédie où les poursuites sont rythmées par du rock, une sorte de dérision des séries télé, avec deux acteurs sympathiques.

22.40 BODY
Film d'Uli Edel avec Madonna (1993, 96 min). 2027627
Projet construit et réalisé sur la personnalité de Madonna. Ce prétendu polar sulfureux n'a véritablement troublé que la censure puritaine des Etats-Unis.
0.35 Culture pub. Magazine (rediff.).
1.10 Jazz 6. Magazine. Bo Diddley (50 min). 3680931
2.00 Best of Nirvana. Musique. 3.45 Fréquenstar. Magazine. Jean-Marie Bigard. 4.25 Aventure en océan indien. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Amour, sexe et sang-froid. Téléfilm de Harry S. Longstreet, avec Joseth Williams (83 min). 7782356
14.55 TV plus (rediff.).
15.50 Maverick ■ Film de Richard Donner avec Mel Gibson (1994, 122 min). 29854088
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Valérie Lemercier, Philippe Léotard, les Cranberries.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 PULP FICTION ■■
Film de Quentin Tarantino avec John Travolta, Bruce Willis (1994, 148 min). 9122088
Deux amoureux décident de braquer une cafétéria. Ils vont se trouver en présence de deux tueurs professionnels.
23.00 Flash d'information.

23.10 LE COUVENT ■■
Film de Manuel De Oliveira avec Catherine Deneuve, John Malkovich (1995, v. o., 87 min). 9433172
Un conte philosophique dont les images sont teintées de fantasmagorie, de satanisme, de freudisme.
0.45 Les Grandes Dames du strip-tease. Documentaire de Françoise Levie (52 min). 9833573
1.35 Le Journal du hard.
1.40 Devil in miss Jones 5 Film de Gregory Dark (1995, 74 min). 3463115
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. Les nationalisations d'après-guerre (2).
21.30 Fiction : Premier roman-Première dramatique. Les Petits Soldats, de Yannick Haenel.
22.40 Accès direct. Jacques Lucan commissaire de l'exposition Paris des faubourgs.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe De La Genardière (Gazo) et (La Peinture de l'amour). 0.45 Les Cinq du Music Hall. Journées du 30 et 31 mars 1945 (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Le théâtre en campagne ; Le voyage des comédiens ; 2.34 Lydie Dattas (Le Livre des anges) ; 2.53, Sonia Wieder-Atherton ; 3.03, Le Banquet : le désir ; 4.04, Coup de feu, par Marie-Hélène Bernard ; 6.03, La famille à travers les âges (4) ; A qui la victoire ? La Femme et le Pantin.

France-Musique

20.00 Concert. Festival des cathédrales de Picardie. Donné le 12 septembre, à la cathédrale de Senlis, par A Sei Voci, la Maîtrise de Notre-Dame, Les Sacqueboutiers et l'Ensemble Labyrinthes, dir. Bernard Fabre-Garrus : Missa hercules dux ferrariae, de Des Prés.
22.30 Musique pluriel. Les compositeurs français à la Cas Velasquez. Concert donné le 19 juin, au studio 106 de Radio-France, à Paris, par le Quatuor Rosamonde : Fantaisie pour quatuor à cordes, de Marchand ; Quatuor à cordes n° 4 op. 44 (création mondiale), de Looten.
23.07 Entre les lignes. Avec Martin Penet (Mistinguett, la Reine du Music-Hall).
0.00 La rose des vents. Festival des Musiques sacrées de Fès, au Maroc. Concert donné le 27 mai, au palais Bab Makina, par Adib Daykh et l'Ensemble Al Kindi de Julien Weiss.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le compositeur Carl Loewe. Ballades, de Loewe, Prey, Baryton, Deutsch, piano ; Quatuor pour clarinette et cordes, de Hummel, par l'Archibudelli, Neidich, clarinette ; Erlkönich, de Schubert, Erlkönig, de Lowe, Fischer-Dieskau, baryton, Moore, piano ; La Vestale, de Spontini, par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Muti ; Rondo Brillante, de Weber, Martin, piano ; Œuvres de Loewe : Symphonie en ré mineur, par la Philharmonie de Lorraine, dir. Houtmann ; Ballades, Ridderbusch, basse, Trimborn, piano ; Chœurs, de Wolf, par la Chorale de Chambre des Pays-Bas ; dir. Gronostay.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Graun, Avel, Haydn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 11/10/96).
21.00 Enjeux - Le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous.
0.00 Concert : Festival Franco
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Manga.
21.35 La Carrese.
22.35 Les minots du Panier dégainent leurs automatiques.
23.25 Les Hauts Lieux spirituels français. (2/10) Le long silence.

Paris Première

21.00 Coup de torchon ■■■ Film de Bertrand Tavernier (1981, 125 min) 22840627
23.05 Le J.T.S.
1.20 Stars en stock (30 min).

LA FRANCE EN DIRECT
Qu'avons-nous fait de nos enfants ?
Ce soir 22h40
2 France

France Supervision

20.30 Parole de flic ■ Film de José Pinheiro (1985, 125 min) 49164288
22.35 Ecran large.
23.15 Première escale.
23.55 C'est à dire. Invités : Alain Mamou Mani et Corinne Lepage.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Congrès des belles-mères Film d'Emile Couzinet (1954, N., 90 min) 9312086
22.00 Franc jeu ■■ Film de Jack Conway (1941, N., v.o., 110 min) 6290153
23.50 Les Lumières de la ville ■■ Film de Charles Chaplin (1931, N., 85 min) 39068627

Ciné Cinémas

20.30 Un assassin qui passe ■■ Film de Michel Vianey (1981, 105 min) 4395527
22.15 Guérillas ■ Film de Fritz Lang (1950, v.o., 100 min) 7446337
23.55 Papa est en voyage d'affaires ■■ Film d'Emir Kusturica (1985, v.o., 130 min) 76516424

Série Club

20.45 L'Homme du Picardie.
21.40 et 0.45 Médecins de nuit. Amalgine.
22.30 Sherlock Holmes. L'héritage de Peter Cunningham.
23.00 Commando Garrison. Le cadeau empoisonné.
23.50 Quincy. Au cœur du problème.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir - Top à Joe Dassin.
21.35 New York Police Blues. L'honneur peut attendre.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Rusty James ■■ Film de Francis Ford Coppola (1983, N., 95 min) 96428085
0.00 Quatre en un.
0.30 Concert : Joe Cocker : Night Calls. Enregistré au Westfalenhalle de Dortmund (Allemagne) en 1992 (60 min). 68441793

Eurosport

19.00 Formule 1.
20.00 Speedworld.
22.00 Course de camions.
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Ta mère ou moi ! Film de Chris Columbus (1991, 110 min). Avec John Candy. *Comédie.*
22.20 La Duchesse et le Truand. Film de Melvin Frank (1976, 110 min). Avec George Segal. *Comédie.*

TMC

20.35 Comment voler un million de dollars. Film de William Wyler (1966, 125 min). Avec Audrey Hepburn. *Comédie.*
22.40 L'Eté des roses blanches. Film de Rajko Grlic (1989, 100 min). Avec Tom Conti. *Comédie dramatique.*

TSR

20.05 La Fille de d'Artagnan. Film de Bertrand Tavernier (1994, 140 min). Avec Sophie Marceau. *Aventures.*

La danse macabre de Hitler-Arturo Ui

Arte présente la dernière mise en scène du dramaturge allemand Heiner Müller. Une farce sanglante, un spectacle historique du Berliner Ensemble

***LE 30 DÉCEMBRE 1995,** Heiner Müller mourait, laissant orphelin* le Berliner Ensemble – dont il était le directeur artistique et l'auteur, comme Bertolt Brecht, fondateur de la troupe mythique de Berlin-Est. Dix mois auparavant, le dramaturge signait sa dernière mise en scène, avec *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Bertolt Brecht. Ainsi se bouclait une histoire, théâtrale, artistique et politique : le Berliner Ensemble s'était édifié sur les ruines de Berlin, en 1949, pour témoigner à sa manière de la croyance en l'utopie communiste, à laquelle, cinquante ans plus tard, Heiner Müller n'avait pas renoncé.

Bertolt Brecht a écrit *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* en 1941, alors qu'il était en exil en Finlande. C'est une lettre ouverte qu'il envoie à ses concitoyens *« pour expliquer au monde capitaliste l'ascension de Hitler en la transposant »*. L'action se passe en 1932 à Chicago. Arturo Ui est un petit gangster qui décide de s'allier au trust du choux-fleur pour mettre main basse sur la ville. Il y arrive, en manipulant le maire, le vieux Dogsborough – figure à peine masquée du chancelier Hindenburg – et en asseyant son pouvoir sur les cadavres de ceux qui lui résistent.

Heiner Müller aimait dépecer les oripeaux de l'Histoire. La vision qu'il a laissée de la pièce restera dans les mémoires pour cette raison : c'est une opérette sanglante, une farce poussée à son extrême, là où elle danse avec le macabre. Un carnaval des morts – mort-nés à la manière de ces gangsters qui ne voient pas plus loin que leur browning –, morts-vivants comme Dogsborough (Stefan Lisewski), statue de sel que des hommes manipulent, et que Ui écrase sur le sol pour en faire une couche sur laquelle il fait l'amour à la veuve d'Ignace Dollfoot (le chancelier autrichien Dolfuss, joué par Dieter Knaup). Cette scène est un monument : ayant violenté le corps blanc, Arturo Ui se relève, et regarde sous la robe de la femme – comme s'il y cherchait son propre sexe.

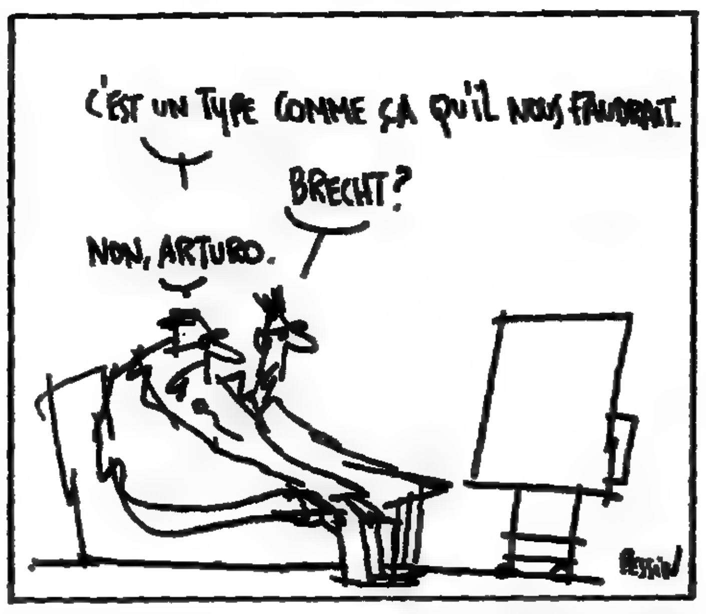

Amour animal, bestial : Hitler, sous le regard de Heiner Müller, ne se départit pas d'une carcasse zoologique. Il commence d'ailleurs comme un chien, qui lape, à quatre pattes, avec sa langue rouge, son torse nu, et ses yeux effarés.

JEU SUR LE JEU

Peu à peu, il se relève, apprend le maintien et la diction sous le regard d'un comédien (Bernhard Minetti), dans une scène qui constitue le second morceau d'anthologie de cette représentation : à quatre-vingt-dix ans, Bernhard Minetti, l'acteur allemand le plus célèbre, transmet son savoir à Martin Wuttke, trente-quatre ans, le plus grand acteur de sa génération. C'est une leçon magistrale sur l'art du jeu, doublée d'un renvoi à l'Histoire assez vertigineux : du temps du nazisme, Bernhard Minetti était membre du Prussischer Theater, la troupe « officielle » du régime, protégée par Goering.

La mise en images de la mise en scène de Heiner Müller – par Andreas Missler-Morell – ne laisse aucune zone d'ombre sur ce « jeu sur le jeu ». C'est ce qui fait sa force. Si la réalisation gomme la profondeur du plateau, impressionnante pour qui a eu la chance d'assister à une représentation à Berlin, elle n'atténue pas la pugnacité du propos. La langue sanguinolente d'Arturo Ui rampant vers son ascension, son bras tendu en un salut hitlérien quand le pouvoir lui est acquis – ces gestes d'une horreur annoncée emplissent le spectateur d'effroi. Et quand, à la toute fin, Arturo Ui-Martin Wuttke envoie un baiser, c'est la mort qui s'inscrit sur l'écran.

D'habitude, la restransmission d'un spectacle cesse quand le rideau tombe. Andreas Missler-Morell laisse entendre les applaudissements, ce qui lui permet, pour une fois, d'éloigner sa caméra du plateau. Alors on découvre les ors de la salle berlinoise, avec sa loge impériale surmontée d'un aigle. Quand il prit la direction du Berliner Ensemble, Bertolt Brecht fit une croix rouge sur cet aigle : ainsi commença le combat.

Brigitte Salino

★ « La Résistible Ascension d'Arturo Ui », Arte, mardi 15 octobre, 21 h 35.

La grande lessive

par Agathe Logeart

LA MAISON prend l'eau. Ce furent d'abord des gouttes de soupçon, qui perlaient sur les murs. Et tombaient par terre, en faisant des plic et des ploc. On essuyait, en espérant que cela passerait. Puis on mit des seaux, et des serpillières. On suréleva les meubles, on enfila des bottes en caoutchouc, pour barboter dans ce cloaque. Ce n'était plus une mauvaise fuite, mais déjà une inondation qui noyait peu à peu ce qu'on avait mis des années à construire. Ecoper ne servait plus à rien. Il fallait raser la maison, si l'on voulait sauver encore quelque chose. Et reconstruire, du neuf, du sec, du propre. Tarir aussi, bien sûr, la source de cette eau sale qui défigurait tout sur son passage.

C'est à cette tâche difficile que se sont attelés les nouveaux dirigeants de l'ARC. Ce n'est pas allé sans casse. On a vu ces visages défigurés par la haine, au sortir de conseils d'administration aux allures de drames antiques. On a assisté à ce déballage sordide, à coups de millions détournés au profit de quelques-uns. On a écarquillé les yeux devant les révélations, faites d'additions bancales de chiffres si gros qu'on en avait le tournis. On s'est étonné du silence, si longtemps gardé, de ceux qui avaient pour rôle de contrôler l'attribution des fonds de la générosité publique. Chercheurs, représentants de l'Etat, ils avaient gravement péché, par intérêt ou par lâcheté. On avait aussi vu la dégringolade d'un homme qui se croyait tout-puissant et avait cru pouvoir s'affranchir de toute règle morale, saisi par on ne sait quel vertige de pouvoir, par on ne sait quelle frénésie de luxe. Jacques Crozemarie en prison, ses complices en escroquerie identifiés, la justice passerait, sans doute. Mais l'ARC reste à sauver, si c'est encore possible.

Aux grands maux, les grands remèdes : l'ARC, tout en faisant sa grande lessive intérieure, décida donc de parler franc aux hypothétiques donateurs qui lui restent encore, par le biais de la publicité. Un spot fut élaboré. *« Des villas sur la côte, des chasses en Sologne : comment ces types ont-ils pu oublier leur mission ? (...) Tout ça au nom de la recherche, c'est honteux ! »*, s'y indigne un ancien cancéreux d'une voix lasse, écœurée. Il ne dit là rien d'autre que ce que tout un chacun a pu dire, à la maison, au boulot, au bistro, ou lire dans les journaux. Mais, par crainte de procès, la plupart des chaînes de télévision – à la notable exception de Canal Jimmy et de Planète – ont refusé de le diffuser. Il paraît que cela aurait gravement nui au sacro-saint principe de la présomption d'innocence à laquelle ont droit tous les accusés avant d'être jugés. C'est, évidemment, l'honneur des démocraties de protéger ainsi jusqu'aux pires crapules. N'empêche : le procédé laisse rêveur. On ne se rappelle pas qu'une telle prudence ait été déployée, quand, à chaque fois qu'il lui fallait remplir et ses caisses et sa tirelire, Jacques Crozemarie, déjà gravement mis en cause, venait parader devant les caméras pour nous convaincre d'être généreux.

MARDI 15 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La porte-malheur.
15.30 Hôtel. Série. Obsessions.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Série. Faux départ.
18.10 Le Rebelle. Série. Le vent noir.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.35

FOOTBALL
En direct de Beckelberg. Coupe de l'UEFA, 16e de finale aller : Borussia Moenchengladbach (Allemagne) - AS Monaco; 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Météo ; 21.45, 2e Période (125 min). 8724370

22.40

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 9826028
Une famille, toutes générations confondues, réagit à l'actualité et fait part de ses craintes et de ses espoirs en rencontrant des personnalités politiques ou du spectacle.
0.30 Journal, Météo.
0.40 Reportages (rediff.). 1.10 et 1.45, 2.20, 3.25, 4.25 TF 1 nuit. 1.20 et 1.55, 2.30, 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. 5.05 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons. Les parents de la télé.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong. Au revoir Bayside (2/2).
17.55 Hardey cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Je suis Gros Nounours.
19.25 et 2.10 Studio Gabriel. Invités : Sandrine Kiberlain et Gérard Darmon.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

ROMUALD ET JULIETTE ■ ■
Film de Coline Serreau (1988, 108 min). 173488
Le PDG d'une entreprise, trompé par sa femme et mené à la ruine par ses collaborateurs, s'éprend d'une femme de ménage antillaise.

22.55

TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. Sylvie Vartan et Richard Cocciante, Marc Morgan (70 min). 9225825
0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Magazine. 5e Biennale internationale du film sur l'art au Centre Georges-Pompidou (80 min). 9082326
1.45 Histoires courtes. Vacances à Biériot, de Burno Bontzolakis, avec Alexandre Carrière, Jenny Cleve. 2.40 Urti. Les sentiers de la favelle. 3.30 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Coups de chien. 4.10 Autoroutes.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Marie Sara.
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver (rediff.).
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. La Machine d'eau de Manhattan, de E.L. Doctorow.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL FA, SI, LA CHANTER
Divertissement présenté par Pascal Brunner. Tous en chaîne. Les joueurs : Julien Lepers, Philippe Gildas, Michel Drucker, Laurent Boyer, Patrick Sabatier, Michel Cymes (120 min). 181841
22.50 Journal, Météo.

23.20

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 1087047
0.50 Saga-Cités (rediff.). 1.20 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.35 Capitaine Furillo. Série. Un peu de cœur. *Furillo est inquiet d'être obligé de laisser Washington faire équipe avec un flic aussi peu scrupuleux que Benetton. Celui-ci profite de la bonne volonté de son jeune partenaire afin de s'en servir comme appât pour attirer un dangereux dealer responsable de plusieurs meurtres.* 2.25 Musique Graffiti. Sonate nº 3, de Schubert, par Philippe Bride, violon, Jacques Rouvier, piano (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Défi. Pour les yeux d'Elsa. 12.55 Attention santé. Le tétanos. 13.00 Chercheurs d'aventure. 13.30 Demain les jeunes. Premier emploi, la comptabilité. 14.00 Le Massachusetts. 15.00 ▶ Les Enfants d'abord 16.30 La Magie du climat. Le vent et les vagues. 17.30 Alf. 18.00 Histoire personnelle de la littérature. Stendhal. 18.15 L'Œuf de Colomb. Le pain. 18.30 Le Monde des animaux. Les géants : l'hippopotame.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. (26/52) La Bataille du riz (30 min). 5988
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Vivienne Radermacher (30 min). 5870
20.00 Archimède. La fourmi (30 min). 2283
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : SOUS LES JUPES DE LA MADONE
Documentaire de R Esposito (50 min). 8457390
Philomène Esposito, réalisatrice de Toxic Affair, donne la parole à des femmes calabraises que la société, dominée par une mafia exclusivement masculine, a réduites au silence et à la soumission.

21.35

COMEDIA. LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI
Pièce en quinze tableaux de Bertolt Brecht, mise en scène de Heiner Müller (150 min). 3777370
La performance de Martin Wuttke - qui a succédé à Heiner Müller à la tête du Berliner ensemble - dans le rôle d'Arturo Ui. L'histoire d'un petit gangster de Chicago qui, en manipulant le maire de la ville, a pris le contrôle du trust du chou-fleur. Le rôle a valu à Wuttke le titre d'« acteur de l'année » en Allemagne.
■ Lire ci-dessus.
0.05 A propos d'Heiner Müller. Documentaire de Carla et Jörn Kalkbrenner (35 min). 9539581
Depuis la mort de Brecht et celle de Müller, qu'est devenu le Berliner Ensemble ?
0.40 O l' Man River. Documentaire de Christian Bauer (rediff., 95 min). 4489535

M 6

12.25 Les Routes du paradis. (2/2) Une chanson pour Jason. Série.
13.25 Coup de grisou. Téléfilm de Walter Doniger, avec Cheryl Ladd, Peter Weller (92 min). 5203844
15.05 Drôles de dames. Une vie de chien. Série.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 3.50 Faites comme chez vous. Jocelyne Béroard.
18.00 Space 2063. Le complot. Série.
18.55 Highlander. Série. Marqué par le destin.
19.45 et 2.15 Mode 6. Magazine. Givenchy.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. Les dauphins.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série, avec Jane Seymour. (110 min). 4805778
L'Expédition. *En souvenir de Sam, le docteur Mike décide d'escalader, en compagnie de trois amies, le Pike's Peak*

22.45

MEURTRE À CENTRAL PARK
Téléfilm de John Herzfeld, avec Danny Aiello (91 min). 3798080
Un petit escroc est accusé du meurtre d'une jeune étudiante. Selon sa version des faits, elle serait morte accidentellement alors qu'elle tentait de l'agresser.
0.25 Capital. Magazine présenté par Emmanuel Chain. Les milliards de la Chine (rediff., 110 min). 8454429
2.30 Culture pub. Magazine. 2.50 Best of 100 % français. Musique. 4.40 Hot Forme. Magazine. 5.05 Jeux et combats. Documentaire (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Le Couvent ■ ■ Film de M. De Oliveira avec Catherine Deneuve (1995, 87 min). 7782116
15.00 Le Vrai Journal (rediff.).
15.50 Mi-fugue mi-raisin ■ Film de F. Colomo (1994, 98 min). 8622738
17.25 Mannequins à l'italienne.
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat.
▶ En clair jusqu'à 19.00
18.40 Football. En direct. Match de 2e tour aller de la Coupe d'Europe de l'UEFA : Metz-Sporting Lisbonne. 19.00, coup d'envoi.

20.55

L'AMOUR CONJUGAL ■
Film de Benoît Barbier avec S. Frey (1995, 90 min). 989826
Un chevalier qui a perdu femme et enfants s'engage dans les troupes d'un seigneur.
22.25 Flash d'information.
22.30 Fausses pubs.

22.35

EL MARIACHI ■
Film de Robert Rodriguez avec Carlos Gallardo (1992, v.o., 82 min). 8721028
Vêtu de noir et portant un étui de guitare bourré d'armes, un tueur à gages évadé de prison arrive dans une petite ville de la frontière mexicaine.
0.00 L'Enfant noir ■ Film de Laurent Chevallier avec Baba Camara (1993, 88 min). 74290
1.30 L'Ame des guerriers ■ ■ Film de Lee Tamahori (1995, v.o., 99 min). 25441326

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Aléas de l'œuvre musicale avec Françoise Escal. 2. Captures.
20.30 Archipel Sciences. La mécanique céleste.
21.30 Grand angle. (rediff.). Les traducteurs en filigrane.
22.40 Nuits magnétiques. Haitiville, New York. 1. Je suis fils d'une île inquiète.
0.05 Du jour au lendemain. Christian Giudicelli (Celui qui s'en va). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées du 30 et 31 mars 1945 (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 14 septembre, au Centre Kennedy, à Washington, par l'Orchestre symphonique national de Washington, dir. Leonard Slatkin : Candide (ouverture), de Bernstein ; Adagio pour cordes, de Barber ; Symphonie nº 2 Romantic, de Hanson ; Création, de Baker; Harlem, arrangement de Henderson, de Ellington.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Schnittke, Stiebler.
23.07 Atout Chœur. Œuvre de Schütz, Mendelssohn, Bach.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvre de Arnold, Paganini, Britten, Frescobaldi. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Rudolf Kempe. Euryanthe, ouverture, de Weber, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, Symphonie nº 6, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Munich ; Duett Concertino, de Strauss, par le Staatskapelle de Dresde ; Parsifal, l'Enchantement du Vendredi Saint, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Messe Glagolitique, Veruju, de Janacek, par la Chorale du Festival de Brighton, et le Royal Philharmonic Orchestra ; Sinfonia da requiem, de Britten, par la Staatskappelle de Dresde.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvre de Bruch, Brahms, J. Strauss fils. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture.
23.45 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Le monde est à vous. Invitée : Sylvie Vartan ; autres invités : Les Cosaques de l'Oural, Chico et les Gypsies, Hélène Segara, Michèle Torr, Les Back Street Boys, le chœur du Patriarcat russe (90 min).

Planète

20.05 Gary Hemming, le beatnik des cimes.
20.35 La Légende des bateaux volants. (3/6).
21.30 Espace des regards.
22.15 C'était hier. (1/13) Les lendemains qui déchantent.
23.15 Manga.
0.20 La Carrese.
1.15 Les minots du Panier dégainent leurs automatiques (50 min).

Paris Première

21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Le J.T.S.
22.25 ▶ Camille Claudel ■ ■ Film de Bruno Nuytten (1988, 170 min). 79758841

France Supervision

20.30 Point Break ■ Film de Kathryn Bigelow (1991, 115 min). 58025860
22.25 Le Sportel.
22.50 Roméo et Juliette. Ballet en trois actes de Serge Prokofiev.
1.20 Azalaï, la caravane de l'or blanc. De Joël Calmettes (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Vautrin ■ ■ Film de Pierre Billon (1943, N., 120 min). 7825047
22.30 Destins ■ Film de Richard Pottier (1946, N., 100 min). 87884973
0.10 Chacun sa chance ■ Film de Hans Steinhoff et René Pujol (1930, N., 80 min). 84288719
1.30 Doll Face ■ Film de Lewis Seiler (1945, N., v.o., 80 min). 41164351

Ciné Cinémas

20.30 Sonate d'automne ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1978, 90 min). 1817216
22.00 Blink ■ Film de Michael Apted (1994, v.o., 105 min). 9145824
23.45 Jason's Lyric ■ Film de Doug McHenry (1994, 115 min). 76839880

Série Club

20.45 Les Champions. L'avion fantôme.
21.40 et 0.40 Médecins de nuit. La pension Michel.
22.30 Sherlock Holmes. L'assassin aux chardons.
23.00 et 1.30 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. La dernière chance (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui avait viré de bord.
21.25 Le Fugitif. Cauchemar à Northcat.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Ladies and Gentlemen, Mr Leonard Cohen.
23.10 VR5. Prisonnière.
23.55 Earth Two. Troc cosmique.
0.40 Mister Gun. Les sosies d'Elvis.
1.05 Motor Trend.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct de Zurich (Suisse). Tournoi féminin 2e jour (120 min). 537738
17.00 Course de camions.
18.00 Tennis. En direct de Zurich (Suisse). Tournoi féminin 2e jour (150 min). 7650931
20.30 Boxe.
22.30 Football.
0.30 Snooker (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Kidco. Film de Ronald F. Maxwell (1984, 110 min). Avec Scott Schwartz. *Comédie.*
22.20 Enemy Mine. Film de Wolfgang Petersen (1985, 110 min). Avec Dennis Quaid. *Fantastique.*
0.25 Le Grand Bluff. Film de Patrice Dally (1957, N., 90 min). Avec Eddie Constantine. *Comédie.*

TMC

20.35 Sans famille. Film d'André Michel (1957, 105 min). *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

هكذا من الأجل

Le Monde

MARDI 15 OCTOBRE 1996

La ZAC Dupleix a coûté très cher à la Ville de Paris

UN RAPPORT de la chambre régionale des comptes sur les activités de la Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du XVe arrondissement (Semea XV) jusqu'en 1993, qui sera rendu public lundi 14 octobre lors de la réunion du Conseil de Paris, conclut que la ZAC Dupleix (5 hectares près de la Tour Eiffel) se solde par *« un bilan financier très onéreux pour la Ville, et dont il est permis de se demander si, en son état actuel, il n'est pas encore trop optimiste »*.

Alors que les prévisions initiales tablaient sur des recettes provenant pour 88 % des lots vendus à des promoteurs privés (1,432 milliard de francs), ceux-ci, en plein retournement de conjoncture immobilière, ont pris prétexte des recours contentieux engagés par une association de riverains pour se retirer de l'opération, durant l'été 1991, exigeant le remboursement des avances, des frais d'études et des intérêts. Au cours de cette difficile période de négociations entre les promoteurs et la Semea XV, le directeur général de celle-ci a quitté son poste, en novembre 1990, pour devenir directeur général de l'un des groupes de promotion immobilière ayant répondu à l'appel d'offres de l'opération Dupleix.

« Même s'il n'a pas été établi que cette circonstance ait causé à la Semea XV et à la Ville de Paris un préjudice directement identifiable (...), il est regrettable que la même personne ait pu ainsi avoir à défendre successivement, dans une même relation contractuelle délicate, les intérêts opposés d'une société concessionnaire de la Ville de Paris et de l'un de ses partenaires devenu adversaire », relève la chambre.

Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, répond sur ce point qu'il ne s'agit que de *« décisions individuelles de l'intéressé, qui n'engagent en rien la responsabilité de la Ville de Paris »*. Les autres opérations de la Semea (aménagement de Beaugrenelle, ZAC Citroën-Cévennes et ZAC des Amandiers du XXe arrondissement) n'ont pas suscité d'observations aussi sévères. Georges Sarre, président du groupe MDC du Conseil de Paris, réclame une clôture rapide de cette dernière opération et regrette que la Ville fasse supporter au contribuable parisien le coût de la mauvaise opération financière de la ZAC Dupleix, dont il estime le passif à 1 milliard de francs.

Pascale Sauvage

La trêve des attentats se poursuit en Corse

Le FLNC-canal historique garde toujours le silence

EN S'ABSTENANT de toute déclaration ou manifestation publique sur la suite qu'il entend donner à sa trêve, arrivée théoriquement à échéance samedi 12 octobre, le FLNC-canal historique tente de tirer profit de la situation d'attente ainsi créée dans l'opinion : l'espoir d'une paix, même précaire, est de loin préférable, pour lui, à la situation de guerre déclarée qu'ouvrirait la rupture de la trêve décrétée le 12 janvier au terme de contacts secrets avec des émissaires du ministère de l'intérieur, qui laissaient espérer une évolution significative du dossier corse sur les plans institutionnel, culturel et économique.

L'opposition nette et constante à cette démarche, manifestée dès février par Alain Juppé, n'avait pas découragé les clandestins et les porte-parole d'A Cuncolta, la vitrine légale du FLNC-canal historique : pour eux, la négociation s'étendait sur la durée du mandat présidentiel de Jacques Chirac. L'opposition du premier ministre ne pouvait être qu'un écueil passager. Le temps passant, l'Elysée n'est pas intervenu. Le mécontentement des nationalistes s'est accentué, avec les égards marqués envers les élus consulaires, invités à contribuer à l'élaboration du projet de zone franche. La réponse de Bruxelles à ce projet sera connue le 16 octobre. Tout laisse à penser qu'à défaut de mesures douanières un ensemble d'exonérations fiscales à durée limitée pourraient être acquises (*Le Monde* daté 12-13 octobre). Cela alourdirait l'insatisfaction des nationalistes, soucieux d'obtenir des mesures de soutien à la production et non simplement à la consommation des produits en Corse.

« SENS POLITIQUE AIGU »

Dans l'immédiat, face au blocage actuel, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour demander l'autodissolution des organisations clandestines. Certaines rumeurs, à propos de contacts allant dans ce sens, se développent. Elles font surtout référence à des contacts en cours entre les pouvoirs publics et des messagers du FLNC-canal habituel dont la vitrine légale est le MPA, parti rival d'A Cuncolta. L'autodissolution des autres organisations clandestines, et particulièrement du FLNC-canal historique, est régulièrement demandée par le docteur Max Simeoni, responsable de l'UPC (autonomiste), Emile Zuccarelli, député (PRS) de Haute-Corse et maire de Bastia, Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, ou encore Gilbert Casanova, président de la chambre de commerce de Corse-du-Sud et membre du MPA.

Le fait que le FLNC-canal historique ne se soit pas manifesté à l'occasion de l'échéance officielle de sa trêve pourrait laisser supposer qu'un nouveau processus est en cours. Ainsi, Jean-Michel Rossi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire d'A Cuncolta *U Ribombu*, rendait, dans son numéro de jeudi, un hommage, aussi appuyé qu'inhabituel, au député (UDF-PR) et président du conseil général de Corse-du-Sud, José Rossi, crédité de *« courage »* et de *« sens politique aigu »* pour sa demande insistante de création d'une mission d'information parlementaire sur la Corse. Cet hommage inattendu signifie-t-il que le FLNC-canal historique est prêt à attendre que cette mission se rende sur place et fasse connaître ses conclusions avant de déterminer son attitude ? C'est l'une des questions désormais posées.

Michel Codaccioni

Anticipation

par Pierre Georges

LES CROCODILES, aussi, meurent dans leur lit. René Lacoste, le dernier des Mousquetaires, autrement dit, pour les générations présentes, le dernier des Mohicans, est mort samedi à quatre-vingt-douze ans. Fracture du col du fémur, cancer de la prostate, bronchite chronique, toute une coalition aura dû se liguer pour emporter à cet âge respectable un homme dont on disait qu'il était de fragile constitution.

René Lacoste fut un grand joueur de tennis. Inscrit avec d'autres, Cochet, Borotra et Brugnon, à l'inventaire des gloires nationales. Une sorte d'ombre tutélaire pesant, des décennies durant, sur un sport en recherche de temps disparus. Il appartenait à l'équipe de France qui, pour la première fois en 1927, puis en 1928, gagna le saladier d'argent, la Coupe Davis. Autant dire que cela ne datait pas d'hier, au temps des transatlantiques, des pantalons longs, des raquettes en bois et du tennis à huile.

Le sport qui pratique volontiers, dans des temples étranges, le culte des grands ancêtres, célébra, jusqu'à l'excès et dans une sorte de bégaiement de la mémoire, l'épopée des Mousquetaires. Il faut dire que le tennis français y mit du sien. Il lui aura fallu plus de soixante ans pour, en 1991 à Lyon, renouveler l'exploit. Cette longue patience, cette pénitence durable peuvent expliquer la légende et sa longévité. Des générations entières de joueurs ont vécu ainsi dans l'ombre de ces vétérans, présents dans les mémoires et présents dans les tribunes, Borotra et Lacoste notamment, vigiles respectés de Roland-Garros. Qui « couvrit » le tournoi dans les années 60-70 et même au début des années 80, savait qu'inévitablement dans la tribune voisine il y aurait les vieux sages, les gloires de nos pères et grands-pères. Et notamment René Lacoste, comme emmitouflé pour l'été, dans son épais manteau et son écharpe de laine et coiffé de son chapeau crème dont on ne savait plus s'il le protégeait du soleil de plomb ou du froid de l'âge.

Figure légendaire installée dans sa propre légende à laquelle les joueurs du temps présent, quand ils l'osaient ou quand ils étaient agréés, venaient faire allégeance. Mais si René Lacoste a si bien et si longtemps survécu à sa propre gloire sportive, s'il ne fut pas emporté par l'oubli et le temps, ce n'est pas seulement parce que le tennis français mit tant d'acharnement à ne pas trouver de « repreneurs » pour l'entreprise Davis. C'est aussi parce que René Lacoste le joueur inventa Lacoste le sigle.

Coup de génie incontestablement. Un peu de hasard, – cette valise en peau d'alligator qu'il voulut se faire offrir pour prix d'une victoire d'ailleurs manquée, ce surnom d'alligator décerné par un journaliste américain –, et beaucoup de flair. L'alligator devint crocodile. Un ami, Robert George, dessina le fameux petit saurien vert, modèle universel de design avant la lettre. En 1933, la chemise était née.

René Lacoste, dès lors, avait tout compris. Que le vêtement de sport prendrait des libertés avec le stade. Que l'effort pouvait rimer avec confort. Que l'homme, c'était le style. Belle prémonition, un demi-siècle d'avance sur l'époque. L'entrepreneur avait emprunté au joueur son sens de l'anticipation. Et la leçon reste valable.

Washington offre un linceul au sida

WASHINGTON
de notre correspondant

Pendant trois jours à Washington, un linceul long de quelque 1 600 mètres a été exposé sur le Mall, cet espace vert qui va de l'obélisque du Monument aux marches du Capitole. Replié chaque soir par 1 200 volontaires, il était de nouveau étendu le matin, pour accueillir la foule des badauds et des familles des victimes du sida. Ce patchwork de toile aux couleurs vives est à la fois une sorte de défi collectif et un interminable témoignage de destins individuels. Le « *Quilt* » (édredon) est un assemblage de près de 40 000 rectangles de tissus personnalisés, *« de la taille d'un cercueil »*, dont chacun évoque le souvenir, sobrement ou dans l'exubérance, d'une ou plusieurs vies fauchées par le sida.

Lorsque le Quilt a été montré pour la première fois, en 1987, à San Francisco, il était constitué de 1 920 panneaux. Personne n'imaginait alors que ce mémorial itinérant susciterait une telle affluence : le sida était une maladie honteuse, celle, disait-on, des homosexuels. Depuis, les ravages du virus ont débordé les frontières de la communauté des gays, lesquels ne représentent plus, dans la région de Washington, que 40 % des nouveaux cas. Ce Quilt, devenu le symbole de l'universalité de la maladie, sert de bannière à la lutte contre l'ignorance et la peur, qui ont longtemps ralenti la prise de conscience des dangers de l'épidémie.

Ce n'est pas un hasard si, au moment où elle fête ses origines à l'occasion du long week-end de Colombus Day, l'Amérique marque ainsi, avec éclat, l'importance qu'elle accorde à un fléau qui a déjà tué plus de 320 000 Américains. Quelque 750 000 personnes ont déambulé dans les allées de cet éphémère cimetière où les « tombes » aux couleurs chatoyantes rivalisaient de créativité : ours en peluche, toile de Jean's, dessins psychédéliques...

Les organisateurs de la Names Project Foundation avaient voulu que la manifestation soit à la fois *« une célébration des âmes au-delà des statistiques »*, *« un moyen d'éduquer les enfants »*, enfin un *« chemin pour ouvrir les esprits fermés et adoucir les cœurs endurcis »*. Quelque 55 000 enfants venus de toute l'Amérique étaient présents, encadrés par des éducateurs. Dans un silence seulement troublé par la longue litanie des noms des disparus, égrenée par les hauts-parleurs, les visiteurs ont parcouru, souvent en larmes, les épitaphes bouleversantes.

UN « SUCCÈS » TRAGIQUE

Comme au Mémorial des morts de la guerre du Vietnam ou au Musée de l'Holocauste voisins, les familles disposaient d'un guide, un numéro leur permettant de se diriger vers l'endroit où l'être cher avait été lié, par une simple couture, à la communauté des victimes du sida. Parmi des dizaines de milliers d'anonymes, on relevait quelques noms célèbres : Arthur Ashe, Michel Foucault, Rock Hudson, Freddie Mercury, Rudolf Noureev et Anthony Perkins.

Bill Clinton, ainsi que le vice-président Al Gore, ont visité le Quilt ce week-end, soulignant par cette démarche – certes non dénuée d'arrière-pensées électorales –, à quel point le fléau fait profondément partie de la société américaine : le sida est la première cause de mortalité parmi les jeunes Américains (mâles) âgés de 25 à 44 ans, et il est responsable d'un tiers des décès parmi les Noirs de cette tranche d'âge. C'est cette progression de l'épidémie que traduit le tragique « succès » du Quilt.

Laurent Zecchini

Baisse à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse, lundi 14 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 reculait de 0,35 % et abandonnait 0,44 % à 2137,84 points vers 12 h 30.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en légère hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes avait gagné 0,29 % pour s'inscrire en clôture à 21 029,25 points. Les actions françaises étaient pénalisées, lundi matin, par la remontée des taux d'intérêt. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,99 % (5,90 % vendredi soir) tandis que le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 36 centièmes, à 125,84 points. Malgré la fermeté du dollar (1,5310 mark, 5,1810 franc et 111,66 yens), le franc cédait un peu de terrain face à la monnaie allemande, cotant 3,3860 francs pour un mark.

Les investisseurs étrangers affichaient, avant la grève dans la fonction publique du jeudi 17 octobre, une certaine défiance à l'égard des actifs financiers français qui pourrait s'accentuer en cas de mobilisation plus forte que prévu.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	14/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	40883	45683249
Elf Aquitaine	105028	42296382,80
Rhone Poulenc A	286336	40105050
Pathe	22267	31549713
Air Liquide	38953	30397288
Carrefour	9766	27857253
Castorama Dl (Li)	31884	27531838
Eaux (Cie des)	43140	25319174
Synthelabo	56455	25272496,80
Axa	75625	23491797

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 14 octobre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20968,20	+0,47	+5,84
Honk Kong index	12218,40	−0,20	+22,20

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/10	Var. en % 10/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2147,12	+0,54	+14,70
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1800,18	−0,24	+17,67
Milan MIB 30	1051	−1,50	+12,88
Francfort Dax 30	2684,73	+0,15	+19,11
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1475,61	−0,19	+1,23
Madrid Ibex 35	371,15	−0,22	+15,95
Amsterdam CBS	399,90	−0,84	+24,38

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/10	% 10/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4100	+0,10	326	350
Ecu	6,4825	+0,20	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1735	−0,08	4,8800	5,4800
Belgique (100 F)	16,4250	+0,09	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,7700	+0,13	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4005	+0,18	3,1600	3,6600
Danemark (100 krd)	88,2900	+0,05	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,3260	+0,26	7,9000	8,6500
Gde-Bretagne (1 L)	8,1525	+0,58	7,6700	8,5200
Grèce (100 drach.)	2,1575	+0,19	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,4500	+0,14	72	82
Suisse (100 F)	413,4500	+0,07	400	424
Norvège (100 k)	79,6000	+0,14	74	88
Autriche (100 sch)	48,1030	+0,20	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0220	+0,11	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8159	−0,45	3,5300	4,1300
Japon (100 yens)	4,6408	+0,35	4,4400	4,7900

PARITÉS DU DOLLAR

	14/10
FRANCFORT : USD/DM	1,5308
TOKYO : USD/Yens	111,5500

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,31	5,94
Allemagne	3	6,03
Grande-Bretagne	5,75	7,45
Italie	8,31	8,28
Japon	0,47	2,74
Etats-Unis	5,22	6,60

MATIF

Échéances 11/10	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	224748	126,50
Mars 97	4516	126,32
Juin 97	2	125,22
Sept. 97	—	[illegible]

Dans « Le Monde diplomatique » d'octobre

LE MONDE DIPLOMATIQUE d'octobre propose notamment quatre dossiers : le fiasco américain au Proche-Orient (avec des articles de Kendal Nezan et William B. Quandt) ; sécurité, immigration et contrôle social (Didier Bigo, Ayse Ceyhan et Jean-Paul Hanon) ; cinq leviers pour l'emploi (Liem Hoang-Ngoc et Pierre-André Imbert) ; le Nicaragua tenté par un retour au passé (Maurice Lemoine, François Houtart).

Egalement au sommaire : vive l'impôt direct et progressif ! ; l'écologie de marché, un mythe dangereux ; journalistes scientifiques sous influence ; en Belgique, « affaires » et crise de régime ; Europe/Etats-Unis : la guerre de la banane ; la lucrative reconversion des mercenaires sud-africains ; les Papous dépossédés de l'Irian Jaya...

★ En vente chez votre marchand de journaux. 22 francs.

Le Conseil d'Etat annule l'exclusion d'une lycéenne portant un foulard islamique

CONFIRMANT ses précédentes décisions, le Conseil d'Etat a annulé, mercredi 9 octobre, l'exclusion du lycée professionnel Jean-Jacques Rousseau de Strasbourg (Bas-Rhin), d'une jeune fille de confession musulmane qui portait le foulard. Turkan Unal avait été exclue de son lycée le 25 janvier 1995 sur décision du recteur, entérinant celle du conseil de discipline du lycée, le 15 décembre 1994.

Le tribunal administratif de Strasbourg avait annulé cette exclusion dans un jugement rendu en première instance le 7 juillet 1995. Il faisait valoir que le seul port du foulard ne constituait pas un acte de prosélytisme, condamné par la circulaire Bayrou du 20 septembre 1994. Comme dans une quarantaine d'affaires semblables, le ministère de l'éducation nationale avait porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. Ce dernier a estimé que dans tous les cas, dont la quasi-totalité a maintenant été examiné, les jeunes filles ne faisaient que manifester leurs convictions religieuses. *« Le seul port de ce foulard ne saurait être considéré comme un signe présentant par nature un caractère ostentatoire ou revendicatif, ni un acte de pression, de prosélytisme ou de propagande »* a estimé la haute juridiction.

Depuis le 2 mai, date de la première confirmation par le Conseil d'Etat des jugements du tribunal administratif de Strasbourg, toutes les décisions sont allées dans le même sens, qu'elles aient été rendues par le Conseil ou par les cours administratives d'appel compétentes pour les affaires traitées après le 1er octobre 1995. Le ministère a eu beau faire valoir que ces jeunes filles n'assistaient pas aux cours d'éducation physique et se rendaient coupables d'absentéisme, les juridictions ont estimé qu'il fallait s'en prévaloir au moment des sanctions et non *a posteriori*.

■ **BOEING DE LA TWA.** La thèse de l'accident mécanique fait de nouveau son apparition pour expliquer la chute du vol 800 de la TWA, il y a deux mois au large de New York. Pour la première fois, certains membres d'une des agences du gouvernement chargée de l'affaire, le Bureau de la sécurité du transport national (NTSB), ont dit publiquement que la thèse de l'accident venait avant celle de la bombe ou du tir de missile dans l'échelle des hypothèses pour expliquer le drame. Aucun élément de preuve n'est toujours venu corroborer l'hypothèse terroriste.

Pour ne plus être seul(e)
3615 ETRE 2

Depuis 1894
DE LA RETOUCHE
AU BEAU VÊTEMENT
LEGRAND
Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Luxueuses draperies
prix agréables
27, rue du 4-Septembre, PARIS 2e
Tél : 47.42.70.61

Tirage du *Monde* daté dimanche 13-lundi 14 octobre 1996 : 551 893 exemplaires

ENERGIE, CHIMIE, SANTÉ,
des marchés
à l'échelle du monde.

14 octobre 1996,
Elf Aquitaine salue
la naissance
du Monde Economie.

ELF AQUITAINE
http://www.elf.fr

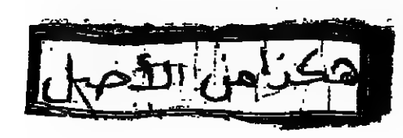

هكذا من الأصل

CONJONCTURE
Depuis le début de l'année, la consommation a repris dans l'Hexagone
page IV

LA LIRE
BOUC ÉMISSAIRE
Un mauvais procès est fait à la monnaie italienne, explique le professeur Jacques Fayette
page V

Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 15 OCTOBRE 1996

COMMENT CHOISIR SON MBA
Certains diplômes européens sont désormais aussi cotés que leurs concurrents américains
page VIII

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
pages VI-VII et de la page X à la page XIV

Faut-il augmenter les salaires ?

DOSSIER

▼ Croissance

Les entreprises françaises font des profits. Mais leurs débouchés sont insuffisants. Et si elles payaient mieux leurs employés ?

La fin de la « juppette » le 30 septembre dernier avait valeur de double symptôme. Destinée à doper les ventes de voitures neuves, cette prime créée voilà dix-sept mois par Edouard Balladur (« balladurette ») signifiait que le gouvernement avait pris conscience que l'atonie de la demande posait à la France un problème économique majeur. La suppression de cette aide est le second symptôme : elle signe que l'Etat renonce à financer la consommation de manière volontariste et ciblée.

La prime auto a toutefois rempli son rôle. Elle est venue soutenir une légère reprise de la consommation globale (+ 2 % en volume), perceptible depuis quelques mois. Ce sursaut consumériste a de quoi surprendre dans un contexte de pessimisme et de relative stagnation du pouvoir d'achat, et il est prématuré d'affirmer qu'une inversion de tendance est à l'œuvre. En l'état actuel des choses, la France n'est pas sortie du cercle vicieux de la première moitié des années 90 : une stagnation de la demande qui restreint les débouchés des entreprises. Pour conserver leurs marges, celles-ci réduisent leurs effectifs et pèsent sur les salaires, ce qui n'incite guère les ménages à consommer. Selon le dernier rapport du Conseil national du crédit (CNC), la demande n'a augmenté que de 0,8 % par an en moyenne depuis cinq ans. Rien d'étonnant donc si, sur la même période, *« le salaire réel par tête a stagné, ne progressant que de 0,5 % à 1 % par an, à un niveau nettement plus faible que la productivité »*.

La majorité des économistes accepte aujourd'hui l'idée qu'un décalage très (trop ?) important s'est instauré entre les gains de productivité réalisés par les entreprises et les rémunérations versées aux salariés. Une marge existe pour une augmentation du pouvoir d'achat. La chose serait même souhaitable, si l'on en croit la dernière *Lettre du Centre d'études prospectives et d'informations internationales* (Cepii, n° 149), qui souhaite *« redonner aux politiques contracycliques de type keynésien un rôle important »* : un surplus de pouvoir d'achat pourrait affermir le frémissement que l'on décèle depuis peu sur la consommation.

UNE RIGUEUR ANACHRONIQUE

Un activisme que Daniel Cohen, professeur à l'Ecole normale supérieure, justifie ainsi : *« Les années 80 nous ont habitués à l'idée qu'un chômage à 9 % était relativement incompressible. Toute progression de ce taux oblige à des corrections. A 12,6 %, il devient urgent d'agir. »* Après presque deux décennies de règne sans partage des politiques de l'offre, revient à la mode l'idée qu'il est possible et souhaitable de corriger le libre jeu du marché quand il produit un équilibre de sous-emploi. Le discours sur une relance par la consommation est né voilà quelques années d'un constat : la politique de rigueur instaurée à partir de 1983 ne correspond plus à rien. *« La conjoncture actuelle est à l'opposé de celle qui prévalait au début des années 80*, analyse Pierre-Alain Muet, directeur du département d'économétrie à l'Observatoire *français des conjonctures économiques* (OFCE). *A cette époque, la rentabilité des entreprises était très dégradée, les salaires étaient indexés sur les prix, lesquels évoluaient dans un cadre inflationniste. »*

Aujourd'hui, le constat est inverse : les marges des entreprises se sont améliorées, l'inflation est contenue, les stocks industriels se situent à un niveau raisonnable, et les gains de productivité sont élevés. Il y a donc du grain à moudre. Patrick Artus, directeur des études à la Caisse des dépôts et consignations, juge lui aussi que la rigueur de 1983 s'est prolongée indûment : *« Elle a été perpétuée par la volonté d'entreprises très exposées sur les marchés étrangers qui ont vu le franc s'apprécier et les taux d'intérêt grimper. Elles n'avaient pas d'autre choix que de continuer à comprimer les coûts salariaux. »* La faiblesse des syndicats et l'« armée de réserve » des chômeurs ont fait le reste.

Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, partage cette analyse. Après plus de dix ans de politique dite de désinflation compétitive, il estime que *« tout fonder sur la demande extérieure est très risqué compte tenu du contexte de taux et de change actuel. Pour éviter tout retournement brutal, les entreprises ont besoin d'asseoir leurs exportations sur un socle intérieur confortable »*.

Yves Mamou

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Serge Marti

Le grand écart

« La honte devrait être cotée en Bourse ; elle est un élément important du profit », suggère Viviane Forrester. Elle fustige dans un ouvrage décapant récemment paru, *L'Horreur économique* (Editions Fayard), ces apôtres de la productivité qui ont régulièrement hissé le dégraissage au rang d'instrument premier de gestion avant d'admettre – tout récemment – qu'ils avaient fait fausse route. Viviane Forrester ne se contente pas de s'indigner au nom de ces millions de vies passées au tamis de la dérèglementation, des privatisations et de la globalisation et qui, aujourd'hui, *« ne sont plus d'utilité publique »* ; elle s'interroge aussi sur le bien-fondé d'un nouvel ordre où le réel pouvoir a été confié à *« ces réseaux économiques privés, transnationaux qui dominent de plus en plus les pouvoirs étatiques et qui, hors de tout sol, de toute institution gouvernementale, forment une sorte de nation qui commande sans cesse davantage les institutions des divers pays, leurs politiques, souvent par le biais d'organisations comme la Banque mondiale, le FMI ou l'OCDE »*.

Evolution des revenus annuels en France avant impôt des 20% plus riches et des 20% plus pauvres, en francs 1994

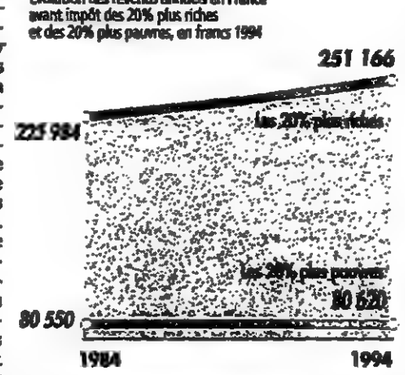

Source : Insee

Qu'une romancière se pique d'économie, souvent avec talent, toujours avec bon sens, voilà qui mérite au moins quelque considération de la part des spécialistes de la mise du monde en équations. Surtout quand les errements qu'elle décrit offrent, dans l'actualité, quelque motif supplémentaire de s'indigner. Ainsi, le 28 septembre, le ministère du travail annonce le taux de chômage français au mois d'août : 12,6 % de la population active. Interrogé sur ce chiffre, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, s'efforce de défendre la politique gouvernementale. Sourd aux critiques de ceux qui entrevoient déjà un pays composé de Français *« guéris »* (des déficits publics) mais *« morts »* au champ d'honneur de l'emploi, il n'en démord pas : la ligne actuellement suivie est la bonne. Sa démonstration tient en trois volets : la politique française repose sur la compression des déficits, le Fonds monétaire international (FMI) a dit que la France était sur la bonne voie ; donc la France va bien ! Etrange syllogisme, singulièrement éloigné du jugement des Français (80 % d'entre eux sont en désaccord avec la *« politique juppé »*) et qui consiste à se défausser sur le FMI. Ironie du calendrier, au moment même où M. Bayrou se livrait à un difficile exercice de grand écart entre croissance (espérée) et emploi (raréfié), le FMI, mettant un bémol au *« sado-monétarisme »* qui a si souvent caractérisé ses conseils de rigueur, acceptait de se donner un vernis *« social »*. Parmi les onze « commandements » érigés en religion universelle par le FMI début octobre et destinés à favoriser *« l'intégration de l'économie mondiale »*, la puissance washingtonienne a accepté une directive stipulant que *« la croissance économique, pour être durable, doit reposer sur la valorisation des ressources humaines »* accompagnée de *« protections sociales correctement ciblées »*. Le tout par le biais de dispositions *« accroissant l'emploi »* et *« remédiant aux distorsions »*. Chômage, exclusion, inégalités, équité. Depuis un ou deux ans, ces thèmes se sont glissés dans le débat économique, surtout dans les enceintes européennes, le continent étant particulièrement affecté par la crise de l'emploi. Mais le recul du tout-marché ne se limite pas à ce sujet. Le tout-privé est aussi soumis à la question, ainsi qu'en témoigne la notion de services publics, baptisés *« services d'intérêt général »*, qui devrait figurer dans la version révisée du traité de l'Union européenne. L'un des correctifs *« sociaux »* que d'aucuns souhaiteraient faire figurer aussi dans une éventuelle version « Maastricht III » du traité.

En effet, la circulation accélérée des biens et des services n'a pas fait que des gagnants. En quinze ans, le PIB mondial a certes progressé de plus de 40 %, mais, dans le même temps, le nombre de « citoyens du monde » vivant en dessous du seuil de pauvreté s'est accru de près de 20 %.

Pour éloigner la perspective d'une *« lutte des castes »* qu'entrevoient déjà certains, la croissance « molle » qui continuera à être l'apanage des pays industrialisés au cours des prochaines années ne suffira pas à elle seule. Ni à comprimer suffisamment le chômage ni à réduire le fossé entre exclus et « inclus ». C'est aux gouvernements – et non pas au FMI, cette fois – que reviendra la mission d'inventer de nouvelles approches de l'emploi, des modes de vie, d'une certaine forme d'équité. Pour éviter le triste spectacle d'une société réduite à un compte de résultats. Qui aurait passé son avenir par pertes et profits.

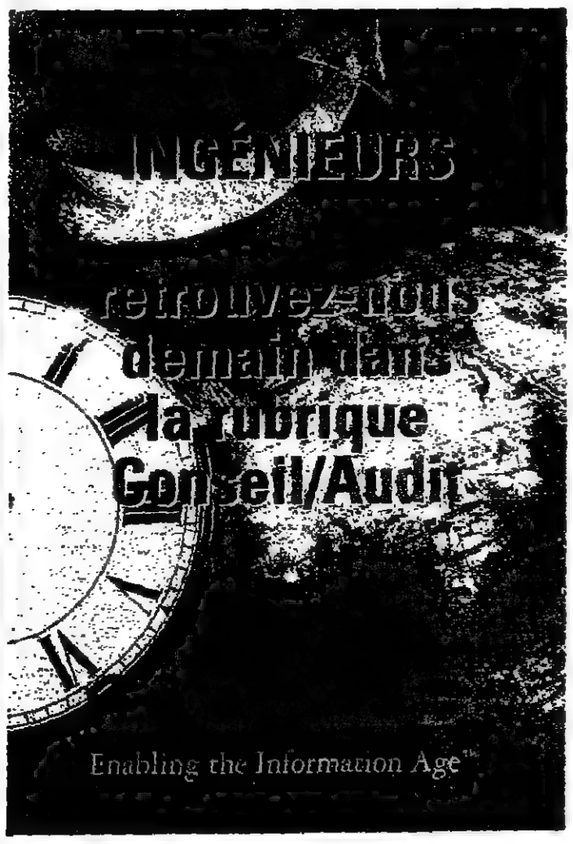

IUA SAN FRANCISCO
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
The Link Between Continents Since 1980
114 Sansome Street ■ San Francisco, CA 94104 U.S.A.

Université à San Francisco

MBA Master of Business Administration for International Management

■ Programme américain intensif de 12 mois à San Francisco, campus urbain, recrutement multinational.

■ Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés.

Autres programmes de l'université : **BACHELOR, DOCTORATE** of Business Administration

– European Information Center :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : (1) 45-51-52-52 – Fax : (1) 45-51-09-08
– 114 Sansome St. Francisco CA 94104
Tél. : (415) 397-2000 - Fax : (415) 397-2052
E-Mail : IUA @ IUA. EDU

IUA SAN FRANCISCO

Ces entreprises qui n'ont pas peur de bien payer leurs employés

▼ Même si les augmentations alourdissent les prix de revient, elles améliorent la productivité

Pas de bonne gestion sans restrictions salariales. De British Airways à Mercedes-Benz, c'est le même leitmotiv. Certaines entreprises, leaders dans leur domaine, refusent pourtant cette logique régressive et, jusqu'à présent, ne s'en portent pas plus mal. C'est le cas, en France, du chimiste Roussel-Uclaf et de Cetelem, spécialiste du crédit aux particuliers. Après avoir accordé 2,2 % d'augmentation générale et 2 % d'augmentations individuelles en 1995, la direction de Roussel-Uclaf a signé début 1996 un accord prévoyant 3 % d'augmentation générale et entre 2 % et 3 % de mesures individuelles, soit environ le double de l'inflation escomptée. *« En 1995, nos résultats ont été très bons. Plus de 1 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 16 milliards. Il nous semble normal de mener une politique salariale volontariste et de renvoyer l'ascenseur aux collaborateurs, puisque, de toute évidence, ceux-ci ne sont pas étrangers aux résultats »*, explique Claude Ourceyre, directeur des affaires humaines et sociales. Certes, il fallait aussi faire accepter la réorganisation de l'entreprise dans le cadre du nouvel ensemble américano-germano-français HMR (Hoechst Marion Roussel), mais cet objectif n'explique pas à lui seul la politique salariale de l'entreprise. *« Nous savons que ces augmentations ont un impact sur nos prix de revient et notre rentabilité, mais nous pensons que cela contribue aussi à l'amélioration de notre productivité. Nos chercheurs cherchent mieux, nos développeurs développent mieux. Nos producteurs produisent mieux. Ce n'est pas quantifiable, mais c'est réel. De même que nous n'avons pas eu une seule journée de grève. »*

Désormais intégré au sein d'un groupe multinational, Roussel-Uclaf va-t-il pouvoir maintenir sa politique sociale ? *« Le temps de travail et la politique salariale vont rester du ressort de chaque pays. A chacun d'assumer sa responsabilité face aux structures du groupe et aux collaborateurs »*, affirme prudemment Claude Ourceyre, pour qui *« tirer les salaires vers le bas est toujours possible, mais l'entreprise finit toujours par le payer »*.

« LE MORAL EST AU PLUS HAUT »

Telle est également l'analyse des dirigeants de Cetelem. Dans un monde bancaire en pleine tourmente, cette filiale de la Compagnie bancaire (Groupe Paribas) constitue un havre de prospérité. Leader européen du crédit aux particuliers, cette banque parvient à ignorer superbement l'atonie des consommateurs européens. Deux indicateurs en témoignent : en 1995, le montant des crédits distribués par Cetelem a franchi la barre des 40 milliards de francs (42,2 milliards contre 36 milliards en 1994) et le résultat net consolidé de Cetelem, qui avait franchi la barre du milliard de francs en 1994, s'est élevé à 1,135 milliard en 1995. *« Je ne sais pas quelle est la cause et quel est l'effet, mais l'entreprise se porte bien et le moral des troupes est au plus haut »*, confie, un large sourire aux lèvres, Paul Defourny, un des directeurs de l'établissement. Un absentéisme très faible (4,7 % hors congés de maternité), une rotation du personnel en diminution constante (4,7 % également), une ancienneté moyenne de treize ans ; les salariés de Cetelem ne semblent pas mécontents de leur sort. En 1995, le salaire moyen s'est établi à 14 660 francs, hors participation (4 391 francs) et intéressement (11 210 francs en 1996 au titre de 1995). En cinq ans, le salaire moyen a augmenté de 22,6 %, soit plus du double de l'indice Insee (11,2 %) durant la même période.

Pourtant la concurrence fait rage et les marges se réduisent. *« Sur 100 francs gérés, nous gagnons 1,20 franc après impôt. »* Comment Cetelem concilie-t-il une politique sociale généreuse et des résultats insolents ? *« La réussite passe par les hommes. Nous investissons dans leur recrutement et leur formation, à laquelle nous consacrons 6 % de la masse salariale. Résultat : il y a six ans, pour gérer 100 francs d'en-cours, nous dépensions 7 francs dont 4 en frais de personnel. Aujourd'hui, grâce à notre politique de formation et notre système de rémunération, nous avons réduit les risques au maximum tout en divisant par deux les frais de gestion »*, explique Paul Defourny. Malgré une population de commerciaux, Cetelem a opté, contrairement à certains de ses éphémères concurrents dans les années 80, pour une politique d'augmentations collectives. *« Les jeunes loups aux dents longues ne nous intéressent pas. Ce que nous voulons, c'est que chacun favorise les résultats collectifs. Contrairement aux apparences, nous n'avons aucun intérêt à individualiser les rémunérations. Cela entraînerait nos commerciaux à vouloir à tout prix faire du chiffre d'affaires et à prendre des risques uniquement pour percevoir des primes de résultats. Or, à nos yeux, une de leurs principales qualités doit être de maîtriser les risques. C'est pourquoi il n'y a de prime ni pour les individus ni pour les équipes. Les seules primes sont liées aux résultats de l'ensemble de l'entreprise. »*

Heureuses exceptions dans un monde où la concurrence internationale tirerait inéluctablement les salaires vers le bas ? De nombreuses déclarations le laissent penser. *« Nous sommes en économie mondialisée. Il ne faut pas rêver. Elle s'impose à nous »*, constatait Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, à l'issue du sommet du G 7 sur l'emploi qui s'est tenu à Lille début avril. Toutefois, dans un ouvrage paru en 1994, *Competitive Advantage Through People* (Harvard Business School Press), Jeffrey Pseffer, professeur à l'université américaine de Stanford, a montré que les cinq entreprises américaines les plus performantes entre 1972 et 1992, la compagnie aérienne Southwest Airlines, Wal-Mart (distribution), Tyson Foods (agroalimentaire), Circuit City (distribution) et Plenum Publishing (communication), se distinguaient des autres, non par leur secteur d'activité mais par la façon dont elles gèrent leurs salariés. Parmi leurs caractéristiques : un recrutement très sélectif, mais aussi des salaires élevés et une politique de rémunération stimulante. Finalement, le pire n'est peut-être pas aussi sûr qu'on le croit.

Frédéric Lemaître

Du grain à moudre

Les entreprises françaises, prises globalement, disposent de ressources pour augmenter les salaires. A partir du milieu des années 80, elles ont restauré leurs résultats : ainsi, selon les chiffres du CNPF, le taux de marge brute (profit) est passé de 25 % à plus de 30 % de la valeur ajoutée. Parallèlement, le taux d'épargne des entreprises est passé de 10 % à 17 % de la valeur ajoutée (18 % en 1995), ce qui signifie qu'elles sont en mesure d'autofinancer leurs investissements et même de jouer un rôle de prêteur sur les marchés financiers ! Elles se sont si bien désendettées que les frais financiers nets sont tombés de 33 % à 22 % de la marge brute entre 1982 et 1994. Ces bons résultats s'expliquent par une gestion serrée, mais aussi, depuis le début des années 1990, par un fort recul des investissements.

Elf-Aquitaine : au-delà du salaire

Deuxième valeur cotée à la Bourse de Paris, Elf-Aquitaine entend, au-delà d'une politique salariale en ligne avec la concurrence, développer les autres éléments de rémunération. Sur 11 milliards de francs de masse salariale, l'intéressement et la participation représentent 450 millions de francs, soit environ 10 000 francs pour chacun des 42 000 employés de l'entreprise en France.

Mais le groupe favorise surtout l'actionnariat des 85 500 salariés dans le monde. En juin, une seconde augmentation de capital leur a été réservée. Ils détiennent 5,5 % du capital, et leur part devrait grimper à 7 %. Par ailleurs, les stock-options, qui étaient réservées à 250 cadres supérieurs en 1995, en concernent aujourd'hui 520. A terme, un millier de cadres devraient pouvoir en bénéficier.

Depuis dix ans, les rémunérations sont à la traîne

▼ Le revenu brut des Français

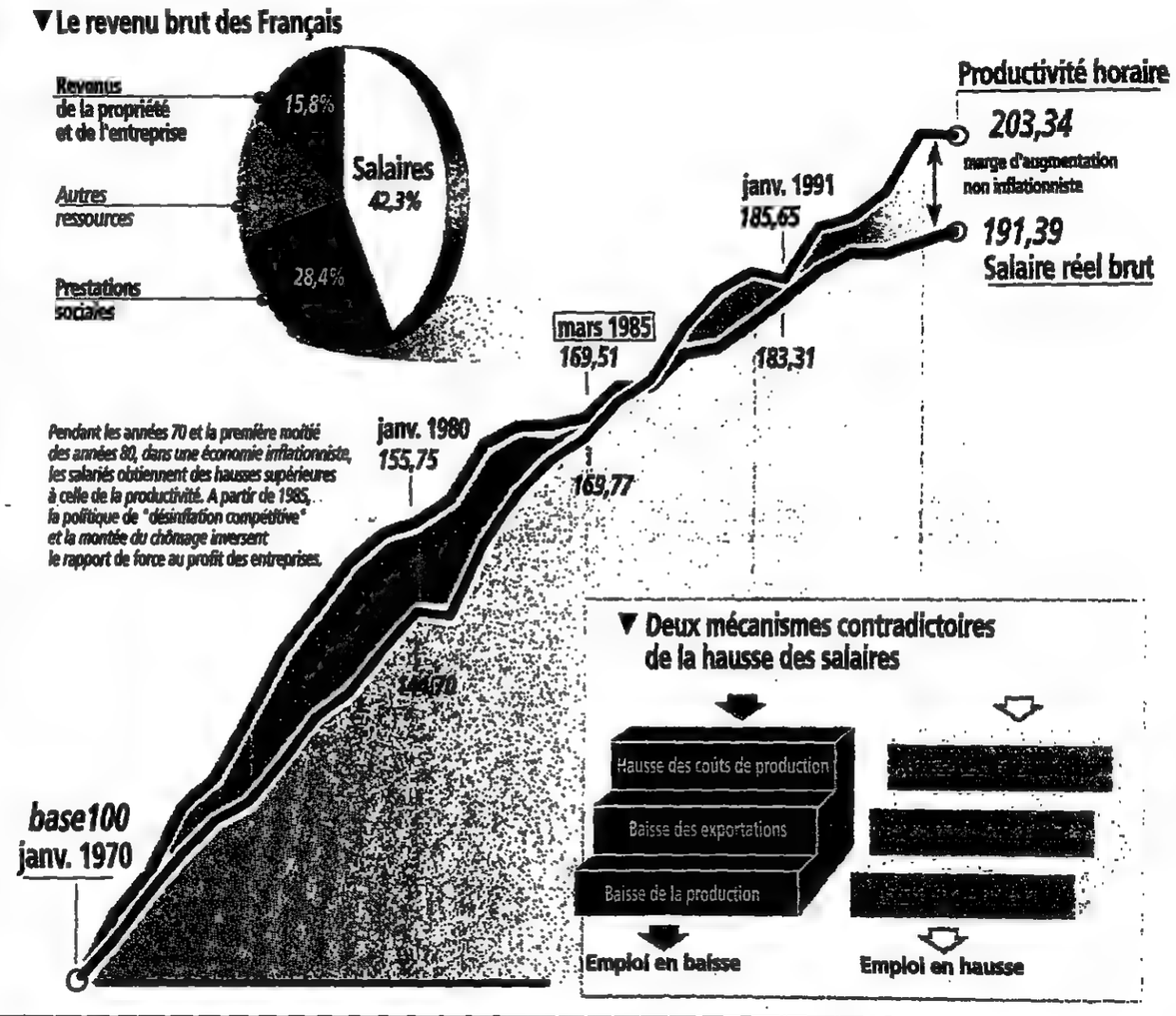

Faut-il augmenter les salaires ?

Suite de la page I

Le récent rapport du CNC est venu opportunément apporter de l'eau au moulin keynésien. La bonne santé relative des entreprises françaises y est mise en contrepoint avec le *« ralentissement global de l'activité économique »*. Autrement dit, les entreprises du secteur privé ont non seulement maintenu, l'an dernier, leur taux de profit à un niveau comparable à celui des deux années précédentes, mais en outre elles sont aujourd'hui en position de s'autofinancer intégralement (112,1 % de taux d'autofinancement en 1995 et 130 % si l'on y ajoute les grandes entreprises nationales).

Mieux encore, les *excédents* – et il y en a – sont placés sur le marché financier. En 1995, malgré la baisse des rendements financiers, les entreprises françaises ont trouvé plus rentable de financer le déficit de l'Etat en achetant des titres de la dette publique que d'investir dans la production de richesses... Les rapporteurs du CNC volent aussi au secours de l'idée d'une relance par la consommation lorsqu'ils notent que la faiblesse persistante du taux d'investissement (16,6 % de la valeur ajoutée en 1995 contre 18,9 % en 1990 et plus de 22 % au début des années 1970) *« n'est pas compatible avec une croissance soutenue de nature à réduire le taux de chômage »*. D'où l'idée d'un meilleur équilibre entre profits et salaires pour dynamiser la demande et faire repartir les investissements.

L'enquête annuelle de la Banque de France sur le comportement des entreprises, réalisée à la fin de 1995 et au début de 1996, confirme que ce sont *« les perspectives de demande qui exercent un effet favorable sur la décision d'investissement »* des entreprises. La demande d'abord, les taux d'intérêt ou les taux de change ne viennent qu'ensuite.

LES OPPOSITIONS DU CNPF

Les économistes proches du Centre national du patronat français (CNPF) se montrent plutôt réservés quant à l'idée d'une relance salariale. Il est vrai qu'en France les entreprises lâchent rarement du lest quand le rapport de forces leur est favorable. Michel Didier, directeur de Rexecode, un organisme d'étude proche des milieux patronaux, reconnaît que si la capacité de financement des entreprises s'est améliorée, c'est *« grâce à une forte contraction des investissements* (– 30 % en valeur) *depuis 1991 »*. Ces sommes ont certes servi à *« accumuler des actifs financiers »*, mais aussi à se désendetter. *« Toutes les entreprises ont justifié de cette volonté de se désendetter dans un contexte de croissance ralentie et de taux d'intérêt très élevés »*, explique-t-il.

Pour Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) et vice-président du CNPF, tout débat sur la hausse des salaires est vicié à la base : le seul vrai sujet d'actualité est la réduction des déficits publics. *« Ce sont les cotisations sociales et les impôts qui ont mangé les hausses successives du pouvoir d'achat »*, affirme-t-il, faisant remarquer que le pouvoir d'achat des salaires bruts (avant cotisations sociales) et des salaires nets (après cotisations sociales) a augmenté plus ou moins régulièrement ces cinq dernières années. *« Si les Français avaient eu un taux de cotisation inchangé depuis cinq ans, le pouvoir d'achat aurait augmenté de 1 à 2 points supplémentaires. »*

L'ARME DU SMIC

Enfonçant le clou, Denis Kessler signale que le pouvoir d'achat de la fonction publique a augmenté de 11,1 % entre 1989 et 1995, alors que le pouvoir d'achat du secteur privé a augmenté de 6,3 % seulement sur la même période. En clair : ce sont les impôts payés par les salariés du privé qui ont financé les hausses des fonctionnaires. Alors, demander aux entreprises privées de corriger les errements économiques des gouvernements qui, tous, ont choisi une politique d'accroissement des déficits, est jugé exorbitant.

Même s'il y avait unanimité sur un projet de relance économique par une hausse de pouvoir d'achat (le candidat Jacques Chirac n'a-t-il pas dit que *« la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi » ?*), la question du comment deviendrait très vite épineuse. Christian de Boissieu rappelle qu'en économie ouverte une *« approche centralisée n'est ni possible ni souhaitable »* ! Les négociations au sommet n'existent plus, *« le dialogue social est au point mort, et les effets en chaîne d'une hausse du SMIC sont plutôt décevants. »* Il est vrai que le dialogue entre les partenaires sociaux est des plus réduits et que l'Etat, empêtré dans la gestion de ses déficits, n'a guère le crédit nécessaire pour inciter à une négociation contractuelle généralisée.

En outre, il ne pourrait lancer un débat sur le pouvoir d'achat des Français sans affronter les exigences des syndicats de fonctionnaires qui n'entendent pas faire les frais de la réduction des déficits publics. Un éventuel « Grenelle » (négociation salariale au sommet après la grève nationale du printemps 1968) est d'autant plus difficile à imaginer que depuis de nombreuses années maintenant toutes les discussions salariales sont, dans le meilleur des cas, décentralisées dans les branches professionnelles et, le plus souvent, dans les entreprises.

Bien sûr, le gouvernement a toujours en main l'arme du SMIC, mais le dernier coup de pouce de 4 % en juillet 1995 n'a guère eu d'effet en chaîne sur le reste de la masse salariale. Quant à une injection de pouvoir d'achat par la baisse des impôts, elle est actuellement trop négligeable pour entrer en ligne de compte.

LA DURÉE DU TRAVAIL

Au Parti socialiste, la perspective des législatives de 1998 pousse à la réflexion. François Hollande, porte-parole du PS, estime que la France est dans une situation de *« chômage keynésien par insuffisance de la demande »*. D'où la décision du PS, annoncée le 9 octobre, de préconiser une relance salariale. Selon François Hollande, l'Etat n'est pas totalement démuni de moyens : *« Une hausse du SMIC n'aurait d'effet revalorisant que sur les bas salaires, mais une menace de forte hausse du SMIC peut favoriser la mise en route de négociations »*. Idem pour la durée du travail : *« Le gouvernement peut menacer d'instituer la semaine de 37 heures payée intégralement si des discussions ne s'engagent pas. »* Autre méthode envisagée : une exonération totale de charges sociales sur les emplois non qualifiés, à condition que ce gain soit redistribué en salaires.

Restent les inévitables questions : une hausse du pouvoir d'achat n'aura-t-elle pas de conséquences négatives sur l'inflation et les échanges extérieurs ? Patrick Artus juge à cet égard que rien d'important ne peut se faire hors du cadre de l'Union européenne. *« Compte-tenu du fait que 85 % des échanges ont lieu entre pays européens, une relance collective n'aurait pas d'effet sur les échanges extérieurs des quinze pays de l'Union. »* Christian de Boissieu estime que, *« si les salaires réels suivent les gains de productivité, il n'y a pas de raison que ça fasse déraper les prix »*. Quant au commerce extérieur, les excédents accumulés ces dernières années avec le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises, laissent une certaine marge de manœuvre.

Mais dans un contexte de hausse du chômage et d'incertitude sur le devenir des retraites, la question véritable est de savoir ce que feront les Français d'un regain de pouvoir d'achat. *« Et là, il est à craindre qu'une hausse des liquidités n'augmente l'épargne de précaution »* au lieu de doper la consommation, indique Christian de Boissieu, qui rappelle que, faute de confiance, la relance Chirac de 1975 *« avait surtout abouti à gonfler l'épargne des ménages »*. Un rappel qui situe l'acte d'achat à son niveau symbolique : un acte de foi dans l'avenir.

Yves Mamou

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Questions-réponses

1 Le pouvoir d'achat a-t-il augmenté en France ?

Oui. Depuis 1980 et excepté la période du premier plan de rigueur de Pierre Mauroy (1983-1984), le pouvoir d'achat a toujours *été en hausse*. Certes, son rythme d'augmentation a été inégal : 0,5 % de hausse en 1987 seulement, contre plus de 3 % en 1989. En 1993-1994, brusque décélération, notamment dans le secteur privé. Mais globalement, depuis cinq ans, le pouvoir d'achat a enregistré une croissance positive. Laquelle est encore plus marquée si l'on considère les revenus du secteur public *plutôt que* ceux du secteur privé. Selon des statistiques établies par le CNPF à partir de données de l'Insee et de la direction de la prévision, la progression du pouvoir d'achat des fonctionnaires et assimilés aurait été quasiment deux fois plus élevée entre 1989 et 1995 que pour les salariés du secteur privé. Les premiers ont vu leur pouvoir d'achat augmenter presque deux fois plus que dans le privé. En 1996, le gel des traitements pourrait infléchir cette tendance.

2 Plus de revenu disponible signifie-t-il plus de consommation ?

Selon le rapport du Conseil national du crédit pour 1995, *« la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages s'est nettement redressée en 1995 (+ 2,5 % contre 0,8 % en 1994) sans toutefois retrouver le niveau atteint en 1987 et 1990 (3,5 % en moyenne) »*. Etant donné que la consommation n'a augmenté que de 1,7 % l'an dernier, où est allée se loger la différence ? Dans des produits d'épargne financiers (assurance-vie, livrets, sicav...) et non financiers (logement). En 1995, les disponibilités des ménages se sont accrues de 51,2 milliards. La question est de savoir si les Français sont susceptibles de changer de comportement tant qu'ils se sentiront menacés par le chômage et, à plus longue échéance, par une incertitude sur le niveau futur de leur retraite.

3 Comment ont évolué les salaires du privé en 1995 ?

Le salaire annuel moyen d'une personne engagée à temps complet dans une entreprise du secteur privé s'est élevé à 155 710 francs en brut et à 124 720 francs net de prélèvements à la source (cotisations et CSG), soit 10 390 francs net par mois. En francs constants (inflation déduite), le salaire brut moyen a augmenté de 0,6 % et le salaire net de 0,4 %. *Cette hausse est due en partie à la montée des qualifications au sein des entreprises* : le salaire moyen peut augmenter si la part des emplois les mieux rémunérés s'accroît. Quant aux prélèvements à la source, ils ont augmenté de 0,2 % en 1995 contre 1 point en 1993 et 1994. L'effet sur le salaire net a été une réduction de 0,25 %, après une baisse de 1,2 % en 1993 et 1994. Les nouveaux prélèvements ont surtout pesé sur les cadres et les salariés aux rémunérations les plus faibles.

4 Le SMIC est-il un bon instrument de politique salariale ?

Le salaire minimum a été institué sous sa forme actuelle en 1970. Indexé sur l'inflation, il assure le maintien du pouvoir d'achat des rémunérations les plus basses. Chaque année, au 1er juillet, il est augmenté par décret, et bénéficie souvent d'un « coup de pouce » (une hausse supérieure à l'indice des prix). Son existence a contribué à resserrer l'éventail des salaires, mais certains lui attribuent des effets pervers : en empêchant l'ajustement à la baisse des salaires des débutants et des travailleurs les moins qualifiés, il aurait contribué à exclure ces catégories du marché du travail. On peut toutefois remarquer qu'en Grande-Bretagne, où n'existe pas de salaire minimum, les paies les plus basses ont progressé ces dix dernières années au même rythme que le SMIC français.

En 1995, ce dernier a bénéficié d'un coup de pouce important : le SMIC horaire brut a été revalorisé de 4 %, passant de 35,56 à 36,98 francs. Deux moindres relèvements en mai et juillet 1996 l'ont porté à 37,91 francs.

5 Faut-il soigner l'offre ou doper la demande ?

Les politiques de l'offre partent du principe qu'en améliorant les conditions de la production on améliore l'économie. Elles ont, dans l'ensemble, tenu le haut du pavé depuis le début des années 80. En France, elles ont pris la forme particulière d'une politique de « désinflation compétitive » et de maintien du franc fort. La montée du chômage dans les économies d'Europe continentale – et non aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne – a conduit beaucoup d'économistes à s'interroger sur l'opportunité de maintenir cette approche.

Les néo-keynésiens (disciples de l'économiste britannique John Maynard Keynes) estiment qu'il faut désormais stimuler la demande intérieure de façon volontariste pour sortir de « l'équilibre de sous-emploi ». Relancer l'activité économique, via la consommation et l'investissement, devient alors la priorité, et l'on compte sur les *« stabilisateurs automatiques »* pour éviter le dérapage des finances publiques et des prix.

Le gouvernement américain corrige les inégalités grâce à des crédits d'impôt

▼ Le salaire minimum horaire vient d'être relevé aux Etats-Unis. Mais seule une petite fraction de la main-d'œuvre est concernée

WASHINGTON
de notre correspondant

La notion de « politique des salaires » est hérétique aux Etats-Unis. Au pays du libéralisme à tout crin, le gouvernement fédéral n'a pas de politique salariale *volontariste*, celle-ci n'étant pas considérée comme un instrument de régulation du rythme de l'activité économique comme sur le Vieux Continent. La règle veut que le niveau des rémunérations soit fixé par la loi du marché et, pour une part, dans le cadre des relations entre partenaires sociaux, c'est-à-dire les syndicats et les chefs d'entreprise.

L'administration ne fait pas partie de cette négociation, et elle n'en a pas la tentation. Au moment où le président américain, emboîtant le pas aux républicains, affirme que *« l'ère de l'Etat omniprésent est terminée »*, le gouvernement fédéral a plutôt tendance à se décharger de ses responsabilités sur les Etats, et non à accroître son interventionnisme. Le seul domaine où il a son mot à dire est celui de la fixation du salaire minimum horaire, que le Congrès, sur une proposition de Bill Clinton, vient de relever de 4,75 dollars à 5,15 dollars sur deux ans, ce qui représente un gain annuel de quelque 1 800 dollars (environ 9 500 francs) pour les bénéficiaires.

Mais, outre qu'une telle revalorisation est rare (la dernière avait eu lieu en 1991), le salaire minimum ne concerne qu'une fraction des 126 millions de personnes composant la main-d'œuvre : l'augmentation annuelle qui a pris effet le 1er octobre a bénéficié à 2,3 millions d'Américains seulement. Elle était en outre plus qu'attendue. En valeur réelle, le salaire minimum se situait à son plus bas niveau depuis quarante ans. Un retard qui illustre bien le degré d'investissement du gouvernement fédéral dans la définition d'une politique salariale.

UN TAUX DE CHÔMAGE À 5,1 %

Il aura d'ailleurs fallu la conjonction d'une croissance soutenue et l'échéance des scrutins présidentiel et parlementaire pour que l'administration et le Congrès se décident à franchir le pas. Républicains et chefs d'entreprise ont commencé par dénoncer l'irresponsabilité économique d'une telle mesure, le Grand Old Party étant plutôt partisan de supprimer purement et simplement le principe d'un salaire minimum. Au bout du compte, l'impact global sur l'économie sera négligeable, les économistes estimant qu'entre 100 000 et 200 000 emplois devraient disparaître.

C'est la perspective de conséquences négatives sur la situation de l'emploi qui avait contraint le secrétaire au travail, Robert Reich, à abandonner, en 1994, sa proposition de relever le salaire minimum. L'économie créait alors des emplois et l'administration craignait qu'un tel élan ne soit brusquement interrompu.

Aujourd'hui, l'économie américaine est au beau fixe, et Bill Clinton claironne que 10,5 millions d'emplois ont été créés au cours de son mandat. Pendant qu'en Europe la courbe du chômage ne cesse de grimper, outre-Atlantique, les économistes devisent sur la nécessité de réviser à la baisse la notion de plein-emploi.

Jusqu'à présent, il était admis que le taux « naturel » de chômage non créateur d'inflation (Naira) était de 6 %. En deçà, une accélération de la hausse des prix était inévitable. Or le chômage est tombé à 5,1 % (un record depuis sept ans), et aucun dérapage inflationniste significatif n'est à signaler pour le moment.

Le gouvernement fédéral possède toutefois un outil pour corriger les inégalités de salaires et de revenus : c'est l'*Earned Income Tax Credit*, une allocation dégressive accordée sous forme de crédit d'impôt, qui a pour objectif d'aider les Américains obligés d'accepter des bas salaires. En 1993, Bill Clinton a étendu le bénéfice de cette mesure aux salariés sans enfants, ce que le Congrès, contrôlé par les républicains l'année suivante, s'est empressé de supprimer, au nom de la politique de résorption du déficit des finances publiques. L'Etat fédéral ne disposant que de moyens limités pour intervenir dans le jeu de l'économie de marché, c'est donc le secteur privé qui, dans l'ensemble, pilote la politique salariale. Dans certaines branches, notamment celle de l'industrie automobile, celle-ci donne lieu à de grandes manœuvres stratégiques.

L'UAW (United Auto Workers) est ainsi parvenu, le mois dernier, à un accord pour le renouvellement du contrat de travail des salariés de Ford. Celui-ci, qui doit servir de modèle pour les négociations avec General Motors et Chrysler, prévoit une augmentation de salaire de 3 %, mais surtout des garanties pour la sécurité de l'emploi. La direction du géant de l'automobile s'est engagée à conserver le niveau de la main-d'œuvre à 95 % de ses effectifs actuels. Aucune concession n'a pu être obtenue concernant l'*outsourcing*, c'est-à-dire la propension croissante des grandes entreprises à utiliser les services de sous-traitants extérieurs, américains ou étrangers.

LE RECUL DE LA PAUVRETÉ

Cette précarisation de l'emploi est l'une des conséquences de la récession qui a précédé le cycle de croissance soutenue dont bénéficient les Etats-Unis et qui s'est également traduite par une stagnation globale des rémunérations, un accroissement des inégalités, et une dégradation continue de la situation des salariés les plus pauvres. Le phénomène des *working poors* a ainsi pris de graves proportions : sur les 38 millions d'Américains dont le niveau des revenus se situe en dessous du seuil de pauvreté (15 600 dollars, soit 78 000 francs, pour une famille de quatre personnes), 22 millions travailleraient à plein temps. La pauvreté est donc l'une des conséquences des bas salaires.

LA PEUR DE L'INFLATION

La tendance s'est cependant inversée en 1995, les dernières statistiques montrent une amélioration globale du niveau de vie des Américains, ainsi qu'un recul de la pauvreté. Les économistes estiment également que le niveau des salaires progresse régulièrement, ce qui fait craindre des tensions inflationnistes.

A l'heure actuelle, les salaires augmenteraient en moyenne plus rapidement que les prix (plus de 3 % contre 2,6 %), et nettement plus vite que la productivité (0,8 % en 1995). Les observateurs ajoutent que les changements structurels de l'économie américaine (globalisation des échanges, progrès technologiques et déréglementation) ont permis aux employeurs, dont les bénéfices se sont accrus, d'accorder des augmentations de salaires.

Mais, outre que l'amélioration de la situation salariale intervient après plus d'une décennie de stagnation, ce supplément de pouvoir d'achat reste inégalement réparti. Le revenu moyen des 20 % de familles se situant en bas de l'échelle des revenus est vingt fois inférieur à celui des 5 % de familles les plus aisées. A ce rythme, il faudra encore quatre années consécutives de recul de la pauvreté pour que celle-ci se stabilise à son niveau d'il y a... vingt ans !

Laurent Zecchini

▼ Aux Etats-Unis, les salaires ont peu progressé depuis 1970

Rémunération réelle par salarié dans le secteur des entreprises en milliers de dollars de 1991 à parité de pouvoir d'achat

	1970	1980	1990	1994
ÉTATS-UNIS	28,2	30,0	30,4	31,7
JAPON	13,2	19,3	23,6	31,7
ALLEMAGNE	16,8	23,0	25,9	25,2
FRANCE	17,4	24,0	26,8	27,3
ITALIE	15,8	22,5	25,8	26,0
ROYAUME-UNI	14,5	18,6	23,7	23,7

Taux de croissance annuel moyen des salaires pour la période 1970 /1994, en pourcentage

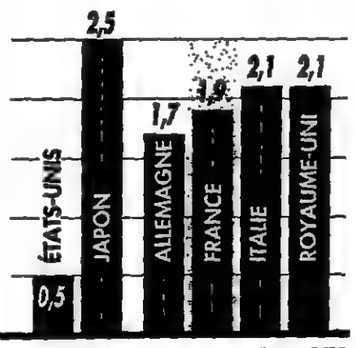

Source : OCDE

Hans Peter Stihl, président de l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie allemandes

« Il faut pouvoir réduire le temps de travail en baissant les rémunérations »

COLOGNE
correspondance

« Le 23 septembre dernier, les dirigeants et les syndicats de l'usine Mercedes de Cassel ont décidé une réduction de 5 % des salaires, en échange de la garantie des emplois d'ici à l'an 2000. Cette première en Allemagne va-t-elle faire école ?

– Ce cas ne restera pas isolé. Il devrait se retrouver dans d'autres entreprises, car nous avons des coûts salariaux beaucoup plus élevés que dans les pays concurrents. En cas de grandes difficultés et d'urgence, il faut pouvoir baisser les salaires avec l'accord des syndicats de l'entreprise et hors du cadre des conventions collectives appliquées à toute une branche. Dans les nouveaux Länder, par exemple, ce genre d'accord interne peut permettre de sauvegarder de nombreux emplois en baissant les salaires de 10 % à 15 % si nécessaire.

– De manière plus large, une baisse des salaires vous paraît-elle imaginable en Allemagne ?

– La majeure partie des chefs d'entreprise sont du même avis : nous ne pouvons pas exiger de réduire les salaires directs. Ce serait absurde de vouloir les ramener au niveau où ils sont en Pologne ou en République tchèque ! Pourtant, vu le niveau des coûts salariaux allemands et les augmentations irresponsables accordées en 1995, nous sommes dans la nécessité de mener avec beaucoup de prudence les prochaines négociations salariales de 1997, c'est-à-dire sans augmentation pendant un an ou deux. Cela équivaudra, naturellement, à une baisse de pouvoir d'achat.

De plus, nous devons réduire les coûts salariaux indirects. Les prélèvements sociaux dépassent 40 % du revenu brut des salariés, nous devons réformer ce système de protection sociale très coûteux. Sur ce plan, je me réjouis de l'initiative du gouvernement pour ramener les indemnités de maladie de 100 % à 80 % du salaire. Nous devrions maintenant nous occuper des primes de Noël et des congés payés, dont le montant devrait varier en fonction des résultats de l'entreprise.

– Vous proposez aussi de revoir à la baisse les salaires minimum...

Quel que soit le pays, certains emplois peu qualifiés ne peuvent être créés qu'avec des salaires modestes. Or, en Allemagne, on a supprimé les plus bas salaires, dans les grilles tarifaires de la métallurgie, par exemple. Nous n'avons plus de marge de manœuvre vers le bas, et cette possibilité de *« respiration »* doit être réintroduite. Nous devons pouvoir payer à un tarif en dessous des conventions collectives actuelles et introduire des niveaux de rémunération plus faibles pour les emplois peu qualifiés.

– Des entreprises songent à allonger le temps de travail sans relever les salaires. Qu'en pensez-vous ?

– C'est une mesure imaginable pour une période transitoire. A long terme, ce n'est certainement pas la bonne solution. La réduction du temps de travail n'a pas été une bonne chose et son allongement peut permettre de réduire les coûts salariaux. J'ai proposé un retour à la semaine de quarante heures. En matière de temps de travail, nous devons acquérir plus de flexibilité. Quand l'activité est bonne et qu'il faut travailler davantage, nous devons payer plus. En cas contraire, le temps de travail doit pouvoir être réduit, avec une baisse des salaires en conséquence. Pour prendre en compte ces différentes mesures, les conventions collectives doivent être adaptées aux réalités actuelles. Mais pour l'instant, nous avons une situation intenable avec des temps de travail parmi les plus courts au monde, les salaires les plus élevés, les étudiants les plus âgés et les retraités les plus jeunes. »

Propos recueillis par Philippe Ricard

Hans Peter Stihl, outre ses responsabilités fédérales, dirige depuis 1973 l'entreprise familiale installée près de Stuttgart, qui est leader mondial de la scie à moteur. Ses avis, parfois provocateurs, sont très écoutés en Allemagne.

Grandes Ecoles

Commerce, gestion : les nouvelles exigences

Une école supérieure de commerce et de gestion aujourd'hui, est une école de la vie pour l'entreprise : on y apprend à conduire les hommes, valoriser des produits pour les vendre, organiser des services, créer des événements, gérer des affaires, optimiser des flux financiers, se mouvoir dans des espaces et cultures différents, connaître et maîtriser les technologies et les médias à mutation rapide, établir des stratégies, bref, manager.

Mobilité et polyvalence d'une part, hypercompétence de l'autre : ces qualités en apparence contradictoires sont celles que recherchent en priorité les entreprises aujourd'hui. Comment les acquérir ?

En réunissant au sein d'une même école, des formations au commerce, à la communication, à la gestion-finance et au management international, en instaurant des synergies entre ces filières mais en poussant chaque filière au maximum de spécialisation, l'ISEG donne une réponse adaptée et moderne à cette question.

Quelle est la meilleure filière ?

Dès lors qu'on répond à la double définition : connaissances grand angle-hyper compétence, le choix de la filière est fonction du tempérament. Sachez seulement que la filière dans laquelle vous vous engagerez à l'ISEG déterminera le fil conducteur de toute votre carrière.

L'ISEG

3 filières Bac + 4 homologuées par l'Etat

ISEG SUP
Management International

ISEG CO
Commerce, Marketing, Communication

ISEG FI
Gestion-Finance, Expertise Comptable

GROUPE ISEG
Paris • Bordeaux • Lille • Lyon
Nantes • Strasbourg • Toulouse

Pour tous renseignements, écrivez ou téléphonez à l'ISEG Paris :
28, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris • Tél. 44 78 88 88

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs)

	États-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	juil.	juil	août	juin	juin	juil.	juil.
Dernier mois connu	+0,1	+4,1	+0,8	-0,2	+2,9	+0,5	-0,2
Cumul sur 12 mois	+3,8	+5,3	+1,8	+0,9	-6,3	+0,9	+1,3
Taux de chômage	août	août	août	août	juil.	sept	août
Dernier mois connu	5,1	3,3	10,2	12,6	11,7	7,6	9,4
Un an avant	5,6	3,2	9,4	11,6	11,7	8,2	9,4
Indice des prix	août	juil	sept	août	sept.	août	juil
Dernier mois connu	+0,1	-0,1	-0,1	-0,3	+0,3	+0,5	-0,1
Sur 12 mois	+2,9	+0,4	+1,4	+1,6	+3,4	+2,1	+1,2
Solde commercial	juil.	août	juil.	juil.	juil.	août	juil.
(monnaies nationales en milliards)							
Dernier mois connu	-11,7	+725	+11,2	+11,1	+6172	-1,23	+3,07
Cumul sur 12 mois	-97,6	+7490	+95,2	+107,6	+58100	-14,20	+35,23
Croissance du PIB							
2e trimestre 1996 (rythme annuel)	+4,7	-0,7	+1,5	-0,4	-0,5	+0,5	+0,5
Sur 12 mois	+2,7	+3,8	+1,1	+0,4	+0,7	+2,2	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996, estimations OCDE	-2	+1,8	-0,5	+0,9	+3,2	-1,5	-0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996, estimations OCDE	-1,9	-4,8	-4,1	-4,3	-6,7	-4,8	-2,9
1995	-2	-3,9	-3,5	-5	-7,2	-5,7	-4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR

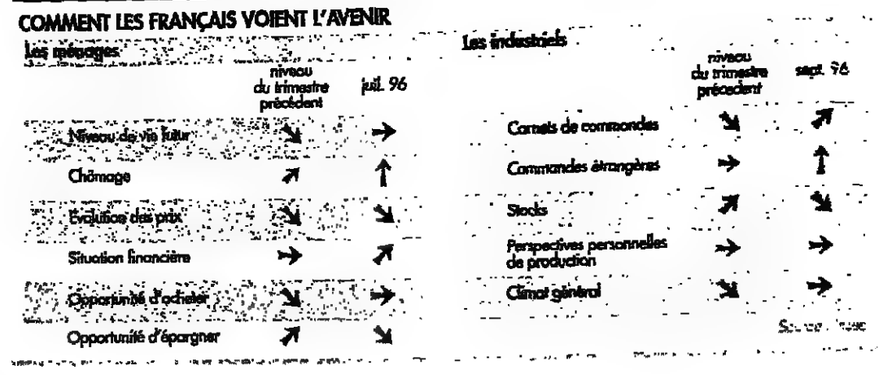

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	24 450 000	3 085 100

La consommation reprend des couleurs depuis le début de l'année

L'année 1996 se révèle très décevante : le taux de croissance devrait avoisiner 1,25 %, le chômage bat tous les records, l'investissement des entreprises est très inférieur aux prévisions, des baisses de prix à la production alimentent le débat sur la déflation. La croissance s'est pratiquement interrompue entre la mi-1995 et la mi-1996 : du deuxième trimestre 1995 au deuxième trimestre 1996, le produit intérieur brut n'a progressé que de 0,4 %.

Cette conjoncture médiocre comporte toutefois une singularité : le regain de la consommation depuis le début de 1996.

En effet, la faiblesse de l'activité porte principalement sur la demande des entreprises et sur les exportations : quasi-stagnation en volume de l'investissement des entreprises et des ventes à l'étranger depuis un an, déstockage important depuis l'hiver dernier. En revanche, la consommation a connu une augmentation forte au début de 1996, plus fluctuante depuis.

▼ France

Malgré une remontée du chômage, les perspectives s'améliorent

Compte tenu de l'acquis, sa progression réelle devrait être de l'ordre de 2,5 % cette année par rapport à 1995, selon l'Insee.

Ce résultat est pour le moins paradoxal, à un double titre.

Il est d'abord plaisant de constater que l'hypothèse retenue il y a un an pour la consommation (2,3 %) dans le projet de loi de finances 1996, qui avait été sérieusement contestée, a de bonnes chances de se réaliser, les « mauvaises surprises » s'étant concentrées sur d'autres postes de la prévision.

Ensuite et surtout, l'évolution de la consommation paraît en totale contradiction avec ses déterminants habituels : elle s'accroît à un moment où le pouvoir d'achat est en panne – il aura pratiquement stagné cette année sous l'effet de la dégradation de l'emploi et des hausses de prélèvements –, et où les indicateurs de la confiance des ménages apparaissent exceptionnellement bas. Il y a certes des explications particulières au marché automobile (prime à l'achat jusqu'au 30 septembre), mais elles ne suffisent pas à expliquer le mouvement. La forte baisse des taux d'intérêt notamment a pu agir sur la consommation en détournant une partie des ménages de placements désormais moins rémunérateurs plutôt qu'en accroissant leur recours au crédit (les deux effets n'étant pas exclusifs).

L'évolution de la consommation et celle de la confiance des ménages, qui étaient très liées ces dernières années, ont divergé. L'année 1996 rompt avec la tendance à la sous-consommation constatée dans la première moitié des années 90, au cours desquelles les achats des ménages avaient été régulièrement plus faibles – et donc leur épargne plus importante – qu'on ne pouvait l'attendre au vu de leurs comportements passés. Leur taux d'épargne a connu une forte baisse en 1996, s'établissant entre 12,5 % et 13 %, c'est-à-dire à son niveau le plus bas depuis 1990, sans qu'on puisse encore dire s'il s'agit d'un phénomène passager ou de l'amorce d'un mouvement durable.

Comment s'annoncent les prochains trimestres ? On sait déjà que la consommation s'est maintenue pendant l'été et que la croissance du troisième trimestre sera assez élevée. Bien que la confiance des entreprises, et plus encore des ménages, reste en berne, la plupart des prévisionnistes annoncent une activité un peu plus ferme. Trois éléments principaux fondent ce pronostic.

D'abord, la baisse des taux d'intérêt. Depuis un an, elle a été de l'ordre de 3 points sur les taux courts, de 1 point sur les taux longs. Les niveaux nominaux sont au plus bas, même si les niveaux réels, après déduction de la hausse des prix, restent positifs, du fait d'un rythme d'inflation.

Ensuite, la perspective d'une reprise modérée du pouvoir d'achat des ménages, avec l'éloignement des hausses massives de prélèvements (principalement TVA et RDS), qui avaient interrompu sa progression depuis un an.

Enfin, un début d'amélioration de la conjoncture allemande. C'est une condition du redressement des anticipations et de la demande des entreprises françaises, qui est une des clés de la conjoncture des prochains mois.

Certes des risques existent : celui d'une conjoncture européenne durablement déprimée sous l'effet des efforts menés par tous les pays pour réduire leurs déficits publics ; celui de turbulences monétaires ou financières ou de mouvements sociaux. Cependant, le scénario d'un raffermissement progressif de l'activité est aujourd'hui le plus probable.

François Monier

▼ Paradoxe

Consommation de produits manufacturés en milliards de francs 1980, cvs.

Confiance des ménages (indicateur résumé, soldes d'opinion), cvs, en %.

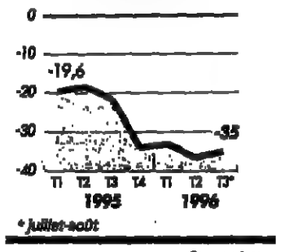

* Juillet-août

Source : Insee.

UN CHIFFRE

– 18 %

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE DEPUIS DOUZE ANS

Depuis 1984, la consommation finale d'énergie dans l'industrie a chuté de 17,88 % en Allemagne, alors qu'elle est demeurée quasiment stable en France (– 0,83 %). Ce chiffre surprenant, tiré de l'*Observateur de l'OCDE* de juin-juillet 1996, révèle-t-il un exceptionnel effort d'économie outre-Rhin ? Ou un laxisme des industriels français ? En fait, il s'agit d'une distorsion statistique qui s'explique par la réunification allemande, intervenue voilà six ans. La chute de la consommation d'énergie correspond au fort ralentissement de l'activité industrielle à l'Est.

En considérant la seule partie ouest de l'Allemagne, le profil de la consommation énergétique est quasi analogue à celui de la France. Dans l'Hexagone, le léger tassement intervenu depuis douze ans s'explique par la diminution de la part relative de l'industrie dans la valeur ajoutée du pays, au profit de l'activité tertiaire. A cela s'ajoutent les politiques d'économies d'énergie et, à la marge, les effets de la délocalisation de certaines activités industrielles.

Le Maghreb aidé par le ciel

Les trois grands pays du Maghreb ont ceci de commun que leur économie dépend étroitement des caprices du ciel. On l'avait vérifié en 1995, année de sécheresse. Les récoltes furent décevantes et les performances économiques médiocres. On le constatera en sens inverse pour 1996, année de fortes pluies. Au Maroc, la production céréalière a, pour la première fois dans l'histoire du pays, franchi le cap des 100 millions de quintaux (contre 17 millions l'année précédente). Le royaume affichera une croissance proche de 9,2 %, selon le FMI. *Idem* pour la Tunisie. Grâce aux bons résultats d'une agriculture fondée sur la culture des céréales, des olives et des agrumes, et qui fait vivre un actif sur trois, la croissance sera proche cette année de 7,5 % (à prix constants).

L'Algérie aussi peut féliciter le ciel. Elle lui doit de pouvoir annoncer une croissance économique de 4,2 % cette année (la production de céréales a doublé), même si un deuxième facteur a pesé : la remontée des cours du pétrole sur le marché international depuis le printemps. Les hydrocarbures représentent près de 95 % des exportations algériennes. Que leurs prix s'améliorent et l'économie algérienne respire.

Mais elle respire toujours difficilement. Alors que, depuis 1994, l'Algérie applique à la lettre un plan d'ajustement (avec la bénédiction du FMI et de la Banque mondiale), la reprise se fait attendre

▼ Afrique du Nord

9,2 % de croissance pour le Maroc et 7,5 % pour la Tunisie. 4,2 % pour l'Algérie, malgré une production industrielle en chute

dans l'industrie, naguère enfant chérie du régime. Au cours des six premiers mois de l'année, la production industrielle a dégringolé de 7,4 %, une contre-performance qui a coûté leurs postes au ministre des finances et à celui de l'industrie et de la restructuration. Le président Liamine Zéroual les a limogés le 26 septembre, leur reprochant aussi la lenteur des privatisations. Seules dix entreprises publiques – de petite taille – ont quitté le giron de l'Etat ces derniers mois.

Dans l'attente de leur sort, les grandes entreprises du pays s'étiolent. Les entrepreneurs privés, qu'ils soient algériens ou étrangers, ne se bousculent pas pour investir (sauf dans le secteur des hydrocarbures). C'est dire que le chômage n'est pas près de diminuer en Algérie, où presque un « actif » sur trois est à la recherche d'un emploi. Les pouvoirs publics peuvent se consoler en mettant en avant les bons résultats commerciaux. Le coup de frein aux importations, imposé à la suite de la chute des réserves en devises du pays, a donné les résultats escomptés. La balance commerciale est redevenue excédentaire (1,3 milliard de dollars au premier semestre) et devrait le rester d'ici à la fin de l'année, tandis qu'une stabilisation de l'encours de la dette est annoncée (à 32 milliards de dollars fin 1996).

Libérés des politiques d'ajustement depuis des années, relativement épargnés par la violence intégriste, le Maroc et la Tunisie n'ont pas les mêmes urgences que l'Algérie. Les finances publiques du royaume assainies (le déficit budgétaire ne dépassera pas 3 % du PIB cette année), l'inflation ramenée à un niveau supportable (5 % prévus), le Maroc s'est fixé comme priorité d'attirer les investisseurs étrangers. L'annonce de l'arrivée prochaine du groupe sud-coréen Daewoo est de bon augure (il prévoirait d'investir plusieurs centaines de millions de dollars).

LES FAIBLESSES TUNISIENNES

Le cas de la Tunisie est un peu différent. Le pays est bien géré : 2 % de déficit public et 5 % d'inflation en 1996 ; un endettement supportable (51 % du PIB), même si le service de la dette augmente (18 % des recettes courantes). Par rapport au Maroc et à l'Algérie, les Tunisiens jouissent du plus haut niveau de revenus (un peu plus de 10 000 francs par an). Pourtant, outre une croissance chaotique, le pays est confronté à de graves faiblesses structurelles : exprimé en volume, l'investissement productif stagne depuis quatre ans. Et la part consacrée à l'industrie a tendance à s'effriter depuis 1989.

Autre point noir, les menaces qui pèsent sur le secteur manufacturier (cuir et textile en particulier), gros pourvoyeur de main-d'œuvre. Aujourd'hui, il bénéficie en Europe de marchés protégés. Or ceux-ci vont être progressivement démantelés avec l'entrée en vigueur de l'accord dit AMF (Arrangement multifibre). Rien ne dit que l'industrie tunisienne sera en mesure de résister à la concurrence. Le déclin de la production pétrolière (4,3 millions de tonnes), en l'absence de découvertes de nouveaux gisements, et le côté aléatoire des revenus touristiques (un attentat peut réduire à néant toute une saison) figurent parmi les autres faiblesses de la Tunisie.

La poursuite de la croissance dépendra à terme de la façon dont la Tunisie saura mettre en œuvre le traité de libre-échange (hors agriculture et services) paraphé en 1995 avec l'Union européenne (UE). Le pays a douze ans pour mener à bien son intégration. Il faudra d'ici là accélérer le rythme des réformes, investir dans l'outil industriel et attirer davantage d'investissements étrangers.

Jean-Pierre Tuquoi

▼ Croissance du PIB

en pourcentage

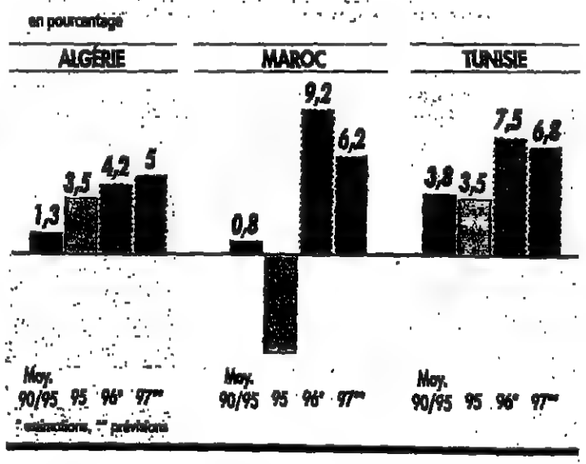

* estimations, ** prévisions

Source : FMI

elf
ENERGIE, CHIMIE, SANTÉ,
des marchés à l'échelle du monde.
http://www.elf.fr

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LIVRES

L'emploi est-il condamné ?

par Guy Herzlich

LA FIN DU TRAVAIL
de Jeremy Rifkin.
Préface de Michel Rocard.
La Découverte, 436 p., 150 F.

Prophète ou rhéteur ? Jeremy Rifkin appartient à une espèce d'essayistes répandue aux Etats-Unis : les *consultants qui* savent organiser les faits de manière assez saisissante pour retenir l'attention des médias et valoriser ainsi les conseils qu'ils dispensent aux chefs d'entreprise. Les perspectives que Jeremy Rifkin trace dans *La Fin du travail* sont en effet propres, comme le dit son préfacier, à émouvoir l'opinion. A moins qu'il n'ait raison et que son pronostic soit seulement un peu en avance sur la réalité.

Le premier temps de sa démonstration, le plus développé, est celui de la description du cataclysme à venir : la disparition pure et simple du travail *productif* tel que nous l'avons connu jusqu'ici. Alignant les listes impressionnantes de suppressions d'emplois effectuées ou annoncées par les grands groupes aux Etats-Unis et ailleurs, il affirme que celles-ci ne sont pas l'effet de crises conjoncturelles, mais la conséquence d'une nouvelle révolution technologique : la fin de l'*« âge de l'industrie »*, et l'entrée dans l'*« âge de l'information »*.

Certains argueront que, outre-Atlantique, les créations d'emplois ont largement compensé les suppressions et que, sur la planète, il n'y a jamais eu autant de personnes au travail qu'aujourd'hui. Jeremy Rifkin y répond en invitant à regarder l'évolution de l'agriculture dans les grands pays industrialisés : il y a un siècle, celle-ci absorbait quelque 80 % de la population active ; actuellement, elle n'en emploie plus que 2 % ou 3 %. Le même sort attend l'industrie et le tertiaire, dans le tiers-monde comme dans les pays développés, car, affirme-t-il, jusqu'ici on n'a vu apparaître aucune nouvelle branche *« significative »* pour résorber les millions de nouveaux chômeurs.

En effet, l'informatique élimine non seulement les tâches ouvrières, mais même les emplois des *« professionnels »* (avocats, médecins, ingénieurs) : les *« systèmes experts »*, les *« machines intelligentes »* peuvent remplacer bon nombre d'entre eux. Seule y échappera une *« élite du savoir »*, formée des meilleurs dans chaque catégorie. Leur nombre va croître, mais ils resteront une minorité à côté d'une masse de précaires *« corvéables et jetables à merci »*, tout juste en état de survivre, portés par la frustration à la délinquance et à la violence.

Peut-on échapper à la catastrophe ? Plus succincte, la réponse de Rifkin est double. Il faut d'abord repenser la semaine de travail. Mais cela ne suffira pas. La solution passe par le développement du *« troisième secteur »*, celui de l'économie sociale. Celui-ci, qui a créé aux Etats-Unis les premières écoles, les premiers hôpitaux et services sociaux, les musées, les théâtres et les orchestres, va voir ces missions renforcées, voire élargies, par le désengagement de l'Etat. Les pouvoirs publics devraient l'encourager par des déductions fiscales et l'attribution d'un *« salaire social »* en échange de services ou de travaux d'utilité publique (le RMI français peut en être une esquisse), financé par quelques points de TVA sur les produits de haute technologie. Ainsi pourrait-on profiter du temps et des hommes libérés par l'ère de l'information pour passer à une économie *« fondée sur des critères non marchands »*.

Jeremy Rifkin reconnaît que sa conclusion relève d'un acte de foi. Il est conscient de la faiblesse d'une économie sociale qui ne serait qu'un réceptacle pour les *« perdants de l'univers high tech »* et resterait suspendue à d'aléatoires subventions de l'Etat. Il table sur la pression de la nécessité et celle de l'opinion publique. Les entreprises auront besoin de conserver des consommateurs pour leurs produits. Les citoyens préféreront payer pour des services sociaux plutôt que pour des prisons et des polices. Enfin, le troisième secteur va acquérir un pouvoir politique, car, répondant aux besoins des *« communautés locales »*, il constituera un contrepoids à des multinationales de plus en plus globalisées, de plus en plus *« virtuelles »*.

Le message séduira ceux qui, de ce côté-ci de l'Atlantique, s'inquiètent du dualisme social et du creusement des inégalités, aussi bien que les nostalgiques de l'*« an 01 »* ou ceux qui militent pour une réduction de la durée du travail. Il déçevra ceux qui guettent en vain l'émergence annoncée de l'économie sociale, constatent les limites des fameux *« services de proximité »* et l'impuissance de la collectivité à mettre en œuvre l'insertion prévue par le RMI. Mais il participe aux tentatives de retrouver une perspective de changement social et politique comparable à celle du mouvement ouvrier au XIXe siècle, que le communisme a entraîné dans sa chute.

PARUTIONS

● **L'ÉTAT DU MONDE 1997, annuaire géopolitique mondial**
Cet ouvrage remis à neuf chaque année est désormais un classique traduit en plusieurs langues et également disponible sur CD-ROM. Comme les crus précédents, il reste consacré au bilan de l'année pour chacun des pays du monde. Mais, cette fois, les rubriques consacrées à l'étude des grandes tendances ont été particulièrement renforcées. La première partie, « Un monde en mutation », s'ouvre par diverses réflexions sur des thèmes non seulement géopolitiques et économiques, mais aussi sociaux, culturels ou encore éthiques. Tous tentent de dépasser l'actualité du moment pour identifier les tournants réels de cette fin de siècle. Dommage toutefois que la couleur n'ait pas encore fait irruption dans ce volume. Ce qui explique sans doute son prix modique. (La Découverte, 700 p., 159 F.)

● **CONJONCTURE 97, le nouveau bilan économique, politique et social du monde, ouvrage collectif réalisé sous la direction de Claude Albagli**
Le succès de *L'Etat du monde* devait fatalement susciter une concurrence. *Conjonctures 97* est un outsider de poids qui présente, de manière aérée et claire, près de 200 fiches qui sont autant de cartes d'identité économique et politique sur chacun des pays de la planète. Tous les aspects sont abordés : l'actualité économique et politique la plus récente, une approche macroéconomique faisant une large part aux chiffres-clés, aux tendances sectorielles et aux principales entreprises, les finances publiques, et le commerce extérieur. Une abondante cartographie et la couleur facilitent la lecture et donnent à l'ouvrage un aspect plaisant. Le prix est toutefois plus élevé. (Bréal-Cedimes-Les Echos, 1 024 p., 195 F.)

● **LE COMMERCE INTERNATIONAL, du GATT à l'OMC, de Chantal Buhour**
Le commerce international tire l'emploi et la croissance de certains pays, mais accroît le chômage dans d'autres. Du GATT à l'OMC, les chemins de son développement sont variés, parsemés de conflits et d'accords multiples. Une chose est sûre : nul ne le remet en question aujourd'hui. (Le Monde Editions-Marabout. 219 pages, 38 F.)

La lire, bouc émissaire

par Jacques Fayette

Depuis 1992, des voix s'élèvent dans les milieux politiques et économiques français pour dénoncer les « dévaluations compétitives » de monnaies européennes, et tout particulièrement celle de la lire italienne qui menacerait gravement notre commerce extérieur, voire des pans entiers de notre économie. Ces déclarations provoquent une irritation croissante de l'autre côté des Alpes, alors même que l'Italie est redevenue notre deuxième client et que nos échanges bilatéraux sont excédentaires (d'après les douanes françaises), ce qui n'était pas arrivé depuis 1984 ! Sans nier les difficultés de certains secteurs, nous voudrions tenter d'analyser les faits d'une manière moins passionnelle.

Il conviendrait tout d'abord de préciser le sens des mots : une dévaluation compétitive constitue une opération de modification du taux de change d'une monnaie, décidée par un Etat, en vue d'accroître ses exportations.

Dans le cas de la lire, le dernier réalignement de parité volontaire et maîtrisé à l'intérieur du Système monétaire européen remonte au 5 janvier 1990, date de l'entrée de la lire dans la bande étroite (2,25 % au lieu de 6 %) du SME, avec alignement sur la marge basse, soit une dévaluation de 3,7 %. Ce qui s'est passé en septembre 1992 est bien différent. Ce sont les marchés qui ont imposé à l'Italie une dévaluation, effectivement très brutale, de la lire.

Longtemps, le différentiel d'inflation entre l'Italie et la France n'a été que très partiellement compensé par les ajustements de parités. En 1991-1992, le niveau des prix italiens était devenu excessif. Pour garder leurs marchés, les entreprises transalpines ne répercutaient qu'une partie de l'augmentation de leurs coûts internes sur les prix à l'exportation et la plupart avaient, de ce fait, des résultats d'exploitation négatifs. Selon un rapport de la Federtessile (fédération des industriels du textile), les prix de revient dans le textile-habillement italien étaient de 22 % supérieurs aux prix français. La surévaluation de la lire était alors manifeste.

Fin juin 1992, le gouvernement Amato décide pourtant de maintenir la parité de la lire et met en place un plan de rigueur avec augmentation à 13 % du taux d'escompte pour défendre la lire. Au sommet du G7 qui se tient à Munich en juillet, il est clair que l'Allemagne ne baissera pas ses taux d'intérêt, pour des raisons internes. Au mois d'août, la spéculation contre les monnaies faibles se déchaîne, le dollar s'enfonce et le mark s'envole. La réunion des ministres des finances des Douze à Bath, les 4 et 5 septembre, ne donne aucun résultat concret et le taux à court terme sur la lire atteint 30 % !

C'est finalement au cours d'un sommet italo-allemand, le 12 septembre, que la décision a été prise de laisser sortir la lire du SME. La position de l'Allemagne, qui voulait freiner les tensions inflationnistes engendrées par la réunification, se trouve exposée dans de nombreux documents. Ce sont bien les marchés qui ont décidé de la dévaluation de la lire, et le franc aurait connu le même sort l'année suivante si les partenaires de la France n'étaient pas venus à son aide. Qualifier cette dévaluation de « compétitive » constitue donc une erreur du point de vue historique.

La dévaluation semblait parfaitement justifiée dans son principe, mais certainement pas dans son ampleur qui a atteint son maximum le 17 mars 1995, avec la valeur de 1274 lires pour 1 mark. Bien entendu, les entreprises italiennes ont largement bénéficié de cette situation, mais, en 1995, le patronat italien manifestait son inquiétude devant une fonte excessive de la lire et estimait le taux d'équilibre à 1020 lires pour 1 mark (depuis la fin septembre 1996, le mark vaut moins de 1000 lires).

Deux centres de recherche réputés, le CREA (Centro di Ricerche Economico-Aziendali de l'Université Bocconi, à Milan) et le GRIF (Gruppo Ricerche Industriali e Finanziarie de la LUISS, à Rome) ont étudié, en 1993, la réaction à la dévaluation de deux secteurs exportateurs, la mécanique et la mode. Pour résumer, on peut dire que les entreprises ont eu tendance à baisser leurs prix en devises sur les marchés en expansion (Etats-Unis, Royaume-Uni) et à maintenir leurs prix en devises sur les marchés en stagnation (Allemagne, France).

De fait, les résultats les plus spectaculaires des exportations italiennes se situent en dehors de l'Union européenne, dont la part dans le commerce extérieur italien a baissé de plusieurs points depuis 1992. C'est ainsi que l'Italie est excédentaire vis-à-vis des Etats-Unis, avec un taux de couverture de ses importations par ses exportations de 170 %, alors que la France est déficitaire (taux de couverture de 78 %) ; avec le Japon, le taux de couverture de l'Italie est de 119 %, celui de la France de 58,4 %.

Saisie par plusieurs pays alarmés par la chute de la lire, la Commission de Bruxelles estimait que *« les soldes commerciaux des Etats membres semblent moins influencés par les fluctuations monétaires que par des facteurs structurels et par le différentiel de croissance entre un pays et ses partenaires commerciaux »* (communication au conseil des commissaires Yves Thibaud de Silguy et Mario Monti, le 31 octobre 1995).

Dans les échanges de l'Italie avec la France, il convient de prendre en compte un point souvent ignoré : celui de la monnaie dans laquelle sont effectués les échanges. Plus de 60 % des achats français à l'Italie sont effectués en francs français, selon la Banque de France, et les contrats signés ont été à l'époque exécutés dans la monnaie convenue, donc le plus souvent sans baisse du prix en francs français.

L'analyse de nos échanges bilatéraux est d'ailleurs surprenante : c'est en 1990 (avant la dévaluation) que la France a connu son plus grand déficit historique avec l'Italie (16,7 milliards de francs) et c'est après la dévaluation que la France a reconstitué le solde positif perdu depuis 1984.

Ces résultats globaux ne doivent pas cacher des difficultés sectorielles évidentes. Dans le cas de l'automobile, il y a eu tout d'abord la stagnation du marché en Italie et le fait que la plus grande période de dévaluation (1995) a coïncidé avec le renouvellement de la gamme de Fiat. Les constructeurs étrangers n'ont donc pu répercuter qu'une partie de la dévaluation sur les prix en lires et cela a entraîné le phénomène des réimportations, qui a également frappé d'autres secteurs, comme la chimie.

Les échanges bilatéraux de la France avec l'Italie, qui est redevenue son deuxième client, sont excédentaires

Dans le cas du textile-habillement, l'amélioration du taux bilatéral de couverture pour la France a été arrêtée par le nouveau cours de la lire. Les doléances des industriels français ont inspiré un plan d'aide sectorielle (plan Borotra), qui a été vivement critiqué en Italie où l'on a fait remarquer que la compétitivité italienne s'expliquait avant tout par l'investissement et l'innovation. On peut à ce propos remarquer que le déficit du textile-habillement français était supérieur en 1990 au déficit de 1995 et que les secteurs les plus dynamiques de la branche, comme la lingerie-corseterie, ont maintenu des soldes positifs avec l'Italie.

Pour juger équitablement la parité entre le franc et la lire, il faut, de l'avis même de la Commission européenne, faire partir les calculs de janvier 1987, date du dernier ajustement global au sein du SME. Depuis, le différentiel d'inflation entre la France et l'Italie se situe à 32 % ; la dévaluation de la lire, après avoir atteint 38 % au printemps 1995, n'est plus que de 23,8 % du fait de sa remontée récente. Si l'on prend l'ensemble de la période janvier 1987-octobre 1996, la dévaluation de la lire par rapport au franc est légèrement inférieure au différentiel d'inflation : il n'y a pas, ou plus, lieu de dénoncer une dévaluation excessive de la lire.

Jacques Fayette est professeur au Centre franco-italien de management international (IAE de l'université Lyon-III).

Travail contre-productif

par Jean-Pierre Dupuy

Une grande voix est aujourd'hui absente du débat sur la crise du travail : celle d'Ivan Illich. Ce critique radical de la société industrielle, auteur notamment d'*Une société sans écoles*, aura connu un succès considérable à l'époque où l'idéologie de la croissance pouvait s'offrir le luxe de remises en cause virulentes. Maintenant que la croissance n'est plus au rendez-vous, il est impératif de se concentrer sur les choses sérieuses. Or je pense que les analyses d'Illich sont plus pertinentes que jamais.

A la racine du mode industriel de production, on trouve, selon lui, la logique du *« détour de production »*, dont le philosophe Leibniz est peut-être le plus grand théoricien. Leibniz disait de l'homme qu'il est le seul animal capable de *« reculer pour mieux sauter »* : faire un détour pour aller plus vite, se retenir temporairement de consommer et investir pour accroître sa consommation future, refuser une occasion favorable afin d'attendre une occasion plus favorable encore. Pour les éthologistes, cette capacité définit l'intelligence ; pour Max Weber, elle constitue la rationalité instrumentale. L'homme industriel a développé en lui cette capacité et cette rationalité au-delà du raisonnable. Celui qui recule pour mieux sauter garde les yeux fixés sur l'obstacle qu'il entend franchir. S'il recule en regardant dans la direction opposée, il risque d'oublier son objectif et, tenant sa régression pour un progrès, il en vient à prendre les moyens pour ses fins. La rationalité, alors, devient *« contre-productivité »*.

L'exemple le plus probant est sans doute celui du système de transport. La dérision est, dans ce cas, l'arme critique la plus efficace ; mais une société qui tremble pour l'avenir de ses enfants ne sait plus rire des travers qui l'accablent. J'ai, dans les années 70, procédé avec mon équipe de recherche à des calculs bizarres, inspirés d'Illich, lesquels ont conduit aux résultats suivants. Le Français moyen consacrait à l'époque plus de quatre heures par jour à sa voiture, soit qu'il se déplaçât d'un point à un autre dans son habitacle, soit qu'il la bichonnât de ses propres mains, soit, surtout, qu'il travaillât dans des usines ou des bureaux afin d'obtenir les ressources nécessaires à son acquisition, à son usage et à son entretien. Revenant récemment sur les données que nous avions rassemblées pour faire ce calcul, j'en suis venu à la conclusion que ce temps n'avait pu que s'allonger depuis.

Si l'on divise le nombre moyen de kilomètres parcourus, tous types de trajets confondus, par cette durée, on obtient quelque chose de l'ordre d'une vitesse. Cette vitesse, que nous avons nommée « généralisée », est d'environ 7 kilomètres à l'heure, un peu plus grande, donc, que la vélocité d'un homme au pas, mais sensiblement inférieure à celle d'un vélocipédiste. Ce qui veut dire ceci : notre Français moyen, privé de sa voiture, donc libéré de la nécessité de travailler de longues heures pour se la payer, consacrerait moins de « temps généralisé » au transport s'il faisait tous ses déplacements à bicyclette – je dis bien : « tous » ses déplacements, non seulement ceux qui lui font quotidiennement franchir l'espace qui sépare son domicile de son travail, mais aussi ceux qui, le week-end, le conduisent à sa distante maison de campagne et, les vacances venues, vers une lointaine riviera. Ce scénario « alternatif » serait jugé par tous absurde, intolérable. Et, cependant, il économiserait du temps, de l'énergie et des ressources rares, et il serait doux à ce que nous nommons l'environnement. Où donc est la différence qui fait que, dans le cas de la bicyclette, l'absurdité tragique de notre condition d'êtres asservis aux transports est patente, alors qu'elle reste masquée dans celui de la voiture ? Car enfin, est-il moins comique de travailler une bonne partie de son temps pour se payer les moyens de se rendre à son travail ?

Des productions que l'on s'accorde à juger superflues ou même nuisibles sont légitimées par le travail qu'elles fournissent à la population

Le calcul précédent tient pour acquis l'équivalence entre une heure de transport et une heure de travail, l'une et l'autre étant comptées comme de simples moyens au service d'une fin autre. On peut contester cette équivalence, mais il faut remarquer d'abord qu'elle ne fait que prendre au sérieux la logique du détour de production. Pas plus le travail que le transport ne sont des fins en eux-mêmes. Un haut responsable socialiste, que l'on a souvent accusé d'être meilleur gestionnaire qu'homme de cœur, s'en défendit naguère en s'écriant : *« Ceux qui négligent la rigueur du calcul économique refusent tout simplement de comptabiliser la peine des hommes, et trahissent le mépris qu'ils ont à l'endroit des travailleurs. »* Il suffit maintenant de savoir un peu l'anglais et le latin pour découvrir que le travail et le *travel* sont deux doublons, issus l'un et l'autre de cet instrument de torture à trois pieux que l'on nommait au Moyen Age *tripalium*.

Si l'absurdité de notre condition d'[auto]-transportés nous est cachée, c'est qu'elle substitue du temps de travail au temps de transport. Ce travail n'est, en principe – ce principe que nous nommons le détour de production –, qu'un moyen au service d'un transport plus rapide et plus efficace, transport qui, à son tour, n'est qu'un moyen au service d'autre chose – par exemple, *« rapprocher les êtres qui s'aiment »*, pour citer la publicité (mensongère) d'une marque automobile. Le calcul que nous avons fait montre que le temps passé à concevoir et à fabriquer des engins puissants prétendument capables de faire « gagner du temps » fait beaucoup plus qu'annuler le temps qu'ils économisent effectivement. Le lièvre s'affaire fébrilement dans les bureaux d'étude et sur les chaînes de montage, mais, comme dans la fable, c'est la tortue qui arrive bonne première. L'« économie », ce serait économiser la peine et les efforts des hommes ? Quelle naïveté ! Qui ne voit que tout se passe comme si l'objectif était au contraire de les occuper sans relâche, quitte à les faire piétiner, de plus en plus vite, sur place ?

Le principe du détour de production a si bien été perverti par la société industrielle que c'est le détour, sa longueur, l'énergie dépensée à le parcourir, qui deviennent des fins en soi et des objectifs recherchés. Le principal de ces détours se nomme : travail. Des productions que l'on s'accorde à juger superflues ou même nuisibles sont légitimées par le travail qu'elles fournissent à la population. La réduction de la durée de vie des objets, les gaspillages destructeurs de ressources naturelles non renouvelables, forts consommateurs d'énergie et grands pollueurs de l'environnement : personne n'ose y remédier car ils garantissent l'emploi. Au nom de l'emploi, les syndicats protestent quand l'industrie de l'armement est touchée par la baisse des dépenses militaires.

La finalité occulte de la société industrielle est bien de produire du détour de production, c'est-à-dire du travail. Lorsqu'elle devient impuissante à le faire, parce qu'elle a poussé trop loin la course à la productivité, ce qui devait être son triomphe prend la forme du désastre.

Jean-Pierre Dupuy est professeur de philosophie sociale et politique à l'École polytechnique et à l'université Stanford.

REPRODU

Secteurs de Pointe - Inform ue - R

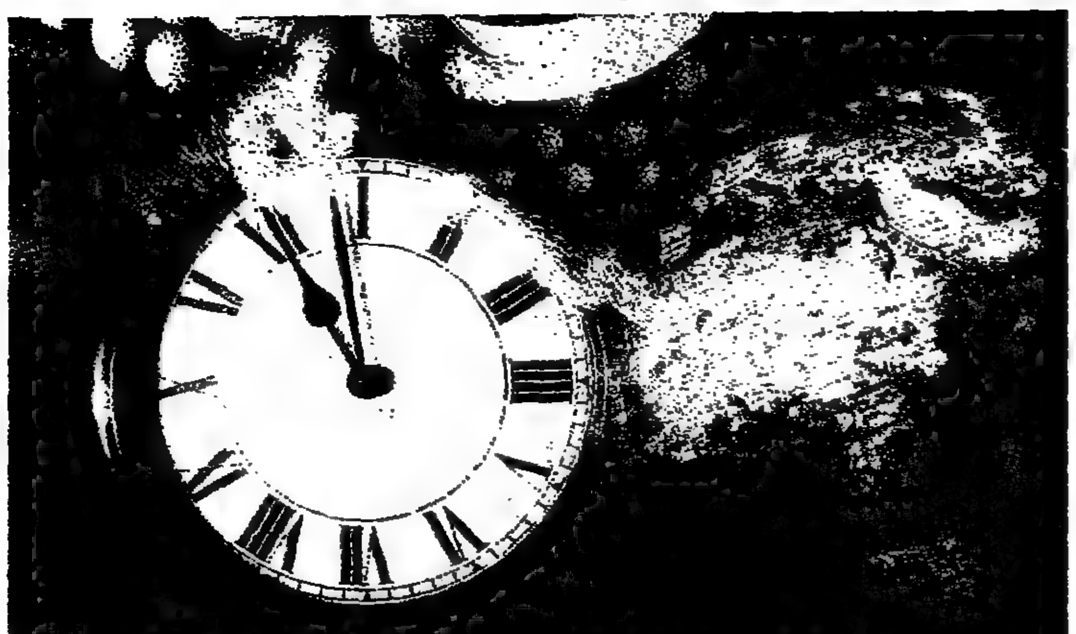

Oracle, ... au cœur d'un monde qui bouge.

ORACLE est un partenaire de premier plan pour les entreprises conscientes des enjeux liés à un environnement technologique changeant et exigeant.

ORACLE, c'est aujourd'hui :
- le premier fournisseur mondial de logiciels de bases de données et d'outils de développement.
- une *offre de progiciels d'application* (comptabilité, gestion, manufacturing) en environnement Unix.
- une expertise reconnue en systèmes d'information et de pilotage (OLAP, EIS).
- un leader dans les architectures logicielles pour les autoroutes de l'information et les applications multimedia interactives.
- un innovateur qui créé l'événement avec le Network Computer (NC).
- des services de formation, maintenance et conseil en association avec les partenaires.

Avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs et 910 collaborateurs en France, ORACLE vous propose de valoriser vos compétences et votre professionnalisme dans une entreprise majeure, à la pointe de l'innovation technologique. *Rejoignez notre activité Services*, pour prendre la responsabilité d'une partie de nos activités Conseil et Formation.

RESPONSABLES DE PÔLES D'ACTIVITÉ CONSEIL

VOUS INTERVIENDREZ POUR LE PÔLE SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE PILOTAGE OU SUR UNE PARTIE DU PÔLE BASES DE DONNÉES.

Nous réalisons des missions de conseil en technologie et en traitement de l'information, à forte valeur ajoutée, auprès des clients et partenaires Oracle, dans le cadre d'une offre globale.

Responsable de plusieurs projets en parallèle, vous êtes le *garant de la marge et intervenez sur la standardisation des* prestations de votre équipe. Vous renégociez la prestation, en fonction de l'avancement du projet et des prévisions. Vous supervisez les différentes phases, en assurant la qualité, les délais et les coûts. Un sens de l'anticipation des difficultés et une grande rigueur sont *nécessaires*. Responsable du succès de votre équipe, vous optimisez les compétences. A l'écoute des motivations de chacun, vous *proposez des formations aux nouveaux produits et des* évolutions possibles.

Diplômé d'une grande école, vous avez une expérience de 10 ans environ dans la conduite de grands projets (15 à 20 personnes pendant un an au minimum). Vous maîtrisez l'anglais et possédez de bonnes connaissances techniques. (réf. CO)

RESPONSABLE DE PÔLE D'ACTIVITÉ FORMATION

Dans le cadre d'une approche internationale, nous animons l'ensemble des programmes de formation aux produits Oracle destinés à nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs.

Vous participez à la forte croissance de l'activité et prenez en charge l'animation d'une équipe d'environ 20 ingénieurs formateurs. Vous êtes garant de leurs motivations et veillez à la remise à jour permanente de leurs compétences tech*niques et pédagogiques. Des qualités d'écoute et de diplo*matie alliées à une maîtrise des techniques et outils de management et de gestion des ressources humaines vous permettront de mener à bien votre mission. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de 10 ans environ, dont 2/3 ans minimum en management. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais. (réf. FOR)

Votre engagement, votre sens de l'initiative et votre ténacité seront des atouts déterminants pour votre progression au sein d'un groupe qui, par sa politique active de formation continue, vous permettra d'évoluer en même temps que la technologie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la réf. choisie, Service Recrutement, 65 rue des Trois Fontanot, 92732 Nanterre Cedex.

ORACLE®
Enabling the Information Age™

Chef de projet
Ingénierie vidéo internationale

Canal Satellite, Jeux olympiques d'Atlanta, Coupe du monde de football... France Télécom est un acteur majeur *du marché international* de la communication audiovisuelle par satellite, secteur de très haute technologie, en évolution permanente et très concurrentiel.

Au sein de la *Direction des Télécommunications Spatiales*, en étroite collaboration avec les services commerciaux et les différents partenaires externes et internes, vous définissez les *moyens* techniques de transmission nécessaires dans le cadre de l'offre sur mesure de services audiovisuels par satellite et *assurez la mise en œuvre des réseaux* ainsi élaborés.

A 27 ans, Ingénieur Télécom, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience réussie de 3 ans environ, *qui vous a permis d'acquérir* des compétences en ingénierie de systèmes de télécommunications et en techniques de transmissions spatiales et audiovisuelles.

Rigueur et sens relationnel sont les atouts qui contribueront à votre réussite à ce poste, au sein d'un Groupe ouvrant de larges *perspectives d'évolution de carrière à un candidat* à fort potentiel.

Le poste est basé à **Paris**, avec de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser, sous référence VDO, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :
SM CONSEIL, *3 rue Treilhard, 75008 Paris.*

France Telecom
Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

Consultants Marchés et Stratégies

ENST (Paris, Bretagne), Mines, Ponts, Centrale, Supelec, HEC, ESSEC, ESCP, IEP Paris

EXPERTEL, filiale de FCR (groupe France Telecom), est leader sur le marché français du Conseil en Technologies de l'Information. La Direction du Conseil Marketing, qui accompagne les grands acteurs du secteur dans leurs décisions stratégiques et la mise en place de celles-ci, est confrontée à une forte croissance de son activité.

Vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience réussie dans le Marketing des Technologies de l'Information.

Vous êtes passionné par les usages des Nouvelles Technologies et par les mutations économiques et industrielles qu'ils engendrent.

Vous souhaitez évoluer dans un métier exigeant, qui associe initiative, rigueur et créativité.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM/CLB/EXP10A à FCR - DRHA Service Recrutement - 124 rue Réaumur 75091 PARIS Cedex 02.

France Telecom
FCR

Ingénieurs débutants grandes écoles
Mines, Centrale, X, Télécom...

De l'aéronautique à l'industrie automobile, de la construction navale aux biens de grande consommation, quel est le point commun ? CATIA, le logiciel CFAO, standard de l'industrie. Partout à travers le monde, DASSAULT SYSTEMES est le partenaire privilégié des plus importants groupes industriels. Dans le plus grand laboratoire de développement au monde, qui réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'international, nos ingénieurs mettent l'imagination en action et font passer du virtuel au réel les produits de demain.

Pour l'amélioration continue des processus de nos clients et pour répondre à leurs impératifs de coût, de temps de cycle et de qualité, DASSAULT SYSTEMES réalise les architectures les plus novatrices. Pour participer à la définition de nouvelles fonctionnalités et renforcer nos équipes de développement, nous recherchons des compétences pointues dans les domaines suivants :

- **les techniques orientées objet, les réseaux neuronaux, les mathématiques avancées, le multimédia et la distribution (Internet, Corba...).**
- **les applications métiers : mécanique, ingénierie, analyse, simulation, fabrication, design industriel...**

Vous êtes ingénieur de grande école, curieux de toutes les innovations, fort, peut-être, d'une expérience internationale. Autonome, créatif, vous avez l'esprit d'équipe, une forte personnalité et maîtrisez bien sûr l'anglais. Avec DASSAULT SYSTEMES, vous le verrez, pour vous, demain commence aujourd'hui.

Ecrivez-nous, sous réf. ID0696 à DASSAULT SYSTEMES, DRH, 9, quai Marcel-Dassault, 92156 SURESNES Cedex.

Du virtuel au réel, la réussite

DASSAULT SYSTEMES — PARIS - TOKYO - LOS ANGELES — CATIA/CADAM® SOLUTIONS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Informatique - Réseaux Télécommunications

NOS OPPORTUNITÉS
POUR DES CONFIRMÉS

R&D
Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Logiciel
Concepteurs de Circuits Intégrés
Ingénieurs Mécaniciens
Ingénieurs Graphique
Ingénieurs Qualification Produit

MARKETING
Chefs de produit
Responsables Développement des Ventes
Ingénieurs Support Technique

MANUFACTURING
Ingénieurs Produit
Ingénieurs Acheteurs
Ingénieurs Composants
Ingénieurs Planification

La fonction R&D à Hewlett Packard Grenoble :

“J’aime favoriser le développement de mes collaborateurs”.

À 41 ans, dont douze chez HP, Wolfgang exerce à Grenoble une responsabilité mondiale : directeur d’un laboratoire de Recherche et Développement. Intarissable sur les produits et la stratégie de sa compagnie, ce polyglotte se passionne toutefois d’abord pour les individus.

■ Biochimiste de formation, étudiant allemand en France, puis créateur d’une société de logiciels... Comment avez-vous accédé à une responsabilité mondiale chez HP ?

● **Wolfgang.** Passion de la technologie, goût des cadres de vie privilégiés, prédilection de HP pour les personnalités plutôt que les diplômes... Voilà qui explique beaucoup de choses. J’ai effectivement fait l’école nationale de chimie de Montpellier, il y a une vingtaine d’année. Aujourd’hui, le programme d’échanges Erasmus et l’intégration européenne favorisent ce type de parcours. Ensuite, retour dans mon Allemagne natale pour un doctorat en biochimie. Plus tard, avec un camarade, j’ai monté une petite entreprise pour commercialiser les logiciels que j’écrivais. Et j’ai saisi l’occasion de rejoindre HP Grenoble en 1984. Viennent ensuite deux années aux Etats-Unis comme chef de produit dans une organisation d’HP qui fabriquait des calculatrices.

■ En 1992, vous revenez à Grenoble comme chef de produit. Vous intégrez la filière R & D à la fin de l’année, en tant que chef de projet...

● ... *Pour occuper la fonction de R & D manager* en 1995. J’ai ici l’opportunité de mettre en pratique mon intérêt pour l’animation d’équipe. La richesse des idées de nos collaborateurs constitue l’un des facteurs-clés de notre succès : nous avons les PC les plus rapides du monde ! Certaines de ces idées deviennent des standards dans l’industrie, comme le Remote Power On. Cette fonction spécifique aux machines HP permet de mettre un PC en marche à distance.

■ Etre à l’origine de telles innovations doit accélérer une évolution chez HP, non ?

● HP offre un environnement particulièrement favorable à l’évolution de chacun : formation, marché des carrières, extrême richesse de métiers, implantation sur trois continents... Mais chacun est acteur de son propre développement, en sachant susciter et saisir les opportunités. HP offre beaucoup de possiblités d’évolution professionnelle et personnelle à tous ceux et celles qui possèdent détermination, potentiel et énergie.

■ Justement, quelles carrières dans la filière R & D pour ceux que vous recrutez actuellement ?

● Les ingénieurs ont le choix entre recherche appliquée, dans nos *labs* spécialisés, et développement de produit. A partir d’un certain niveau d’expertise, un autre choix s’offre à eux, suivant qu’ils souhaitent manager une équipe ou se consacrer à développer leurs connaissances techniques. Dans ce dernier cas, ils deviennent *contributeurs techniques individuels*, avec le statut et le salaire d’un manager. Dans l’autre cas, ils deviennent *chefs de projets*. Un chef de projet s’occupe d’un produit complexe ou de plusieurs produits «simples» et d’une technologie complexe ou de plusieurs technologies simples. Responsabilité suivante : *chef de section* — plusieurs produits et plusieurs technologies complexes. L’évolution d’un ingénieur R & D dépend aussi de son influence auprès des autres organisations HP et de nos partenaires stratégiques. Enfin, au stade de directeur de *lab*, l’implication dans la stratégie de la compagnie est totale. Parmi toutes les responsabilités qui m’incombent, j’ai une prédilection : favoriser le développement des individus.

Pour tous ces postes la maîtrise de l’anglais est indispensable. Merci d’adresser votre candidature, sous la réf. GPCD7, à Hewlett-Packard, Service Recrutement, 38053 Grenoble Cedex 09.

Du 03 Septembre au 22 Octobre 1996, Hewlett Packard vous présente les métiers de ses sites industriels. Cette semaine, rendez-vous avec la R&D. La semaine prochaine : le Marketing.

HEWLETT® PACKARD

I N G E N I E U R S   G S M

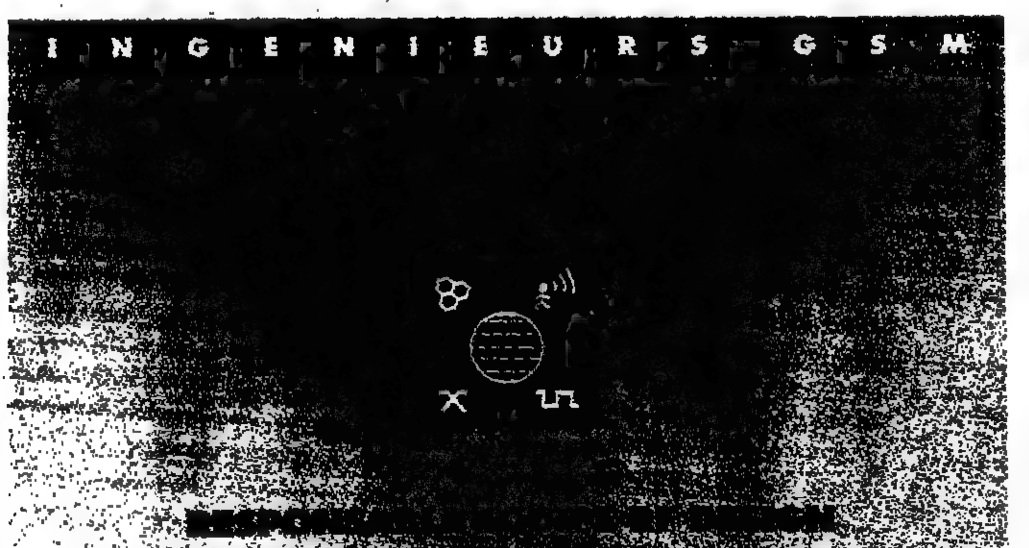

An sein du Département Ingénierie [illegible] vous managez une équipe de 6 à 8 personnes et prenez la [illegible] vous développez les activités de type études ingénierie radio [illegible] RF, bilans de liaison, procédure de recette réseau radio, • vous analysez des requêtes clients, • [illegible] de conception, qualité de services • vous concevez des solutions [illegible] innovantes, participez à la définition de nouveaux produits et au développement du processus d’ingénierie, • enfin, vous faites l’analyse de designs radio et apportez votre concours technique lors des réponses aux appels d’offres.
Ingénieur Télécom, vous avez de bonnes connaissances des normes GSM et une expérience de 5 ans environ dans les activités de RF Design. Votre anglais courant, votre sens relationnel et vos qualités de manager vous permettront de donner toute sa dimension à votre poste.

Pour ce poste basé à Guyancourt (78), adressez vos lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous la réf. ERFD/M2 à Nortel Matra Cellular, DRH, Annelle Commelin, 1 place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA CELLULAR

Ingénieur Organisateur

Au cœur de l’économie, auprès de chaque client, le Crédit Agricole du Finistère confirme sa dynamique de succès : 150 points de vente, 1140 collaborateurs.

Dans le cadre du projet d’Entreprise et dans le contexte du passage à la monnaie unique et de l’an 2000, vous accompagnez et facilitez le développement des moyens technologiques (bureautique, nouveaux logiciels applicatifs...). Animateur et coordonnateur, vous contribuez à l’analyse du changement dans l’organisation. Facilitateur de la flexibilité, vous optimisez les procédures et les ressources engagées.

A 30 ans environ, ingénieur, vous possédez 5 ans d’expérience professionnelle réussie et souhaitez vous investir sur un poste offrant de réelles opportunités d’évolution.

Poste basé à Quimper.

Merci d’adresser votre lettre + CV + photo + rémunération souhaitée impérative en précisant sur l’enveloppe la référence BR996CA à *RH PARTNERS*, BP 1233 29102 QUIMPER cedex et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn).

RH PARTNERS

Avec vous, *le Monde Sans Fil avance.*

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l’appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s’affirme comme un précurseur en matière de service aux abonnés.

Négociateur de fréquences radio

Pour notre centre d’études et d’expertise, vous réalisez l’étude technique et normative des négociations d’attribution de fréquences radio pour le pôle télécommunications de la Générale des Eaux. Vous intervenez en tant qu’expert technique, effectuez une veille technique sur les différents aspects de l’attribution du spectre radioélectrique aux opérateurs et participez aux comités nationaux et internationaux.

A 30/40 ans, diplômé(e) d’une grande école d’ingénieurs mathématiciens ou physiciens, vous avez une expérience de 4 à 5 années en radio (planification de fréquences) ou en études mathématiques conceptuelles. Votre ouverture d’esprit alliée à un réel talent de négociateur, une bonne culture générale et l’anglais courant sont indispensables. Réf. GK/NFR/LM.

Ingénieur services et terminaux

Au-delà du suivi de la conception et de l’installation du réseau de commutation et de transmission, vous gérez la mise en œuvre des services à offrir à nos clients : vous définissez les plates-forme, les outils et les procédures de gestion des services clients. Vous suivez également l’intégration technique de ces services.

Ingénieur grande école, vous possédez environ 5 années d’expérience dans les services et réseaux intelligents. Vous faites preuve de créativité et d’un excellent sens relationnel. Réf. SMA/IST/LM.

Ingénieur architecture et réseaux

Dans le cadre du développement de nos activités télécom, vous suivez la conception et l’installation du réseau de commutation et de transmission. A ce titre, vous réalisez l’architecture et le dimensionnement du réseau, suivez la définition et l’installation des conditions de recettes, participez à la mise en œuvre des interconnexions avec les autres opérateurs ou réseaux.

Ingénieur grande école, vous possédez environ 5 années d’expérience dans les protocoles et systèmes de commutation et/ou de transmission. Votre forte sensibilité aux aspects opérationnels complète vos capacités d’analyse et de synthèse. Réf. SMA/IAR/LM.

Responsable ingénierie radio Rouen

Pour notre entité régionale Paris/Normandie, nous créons le poste de responsable de l’ingénierie radio à Rouen.

Vous êtes responsable et participez à la conception et à l’optimisation des réseaux GSM, NMT et capillaires de la région pour un meilleur service aux abonnés. Vous définissez et gérez les budgets et encadrez une équipe de 4 personnes.

De formation ingénieur télécom, vous avez une expérience de 5 années au minimum comme chef de projet dans les télécoms et/ou la radio et la transmission. Vos capacités de management sont complétées par votre pratique de la gestion de budget. Réf. GK/RI/LM.

Merci d’adresser votre candidature (CV, photo et prétentions), sous la référence choisie, à SFR, Département Recrutement/Intégration, tour Esplanade, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

Photo : Arthur Garbaut

MEDIA SYSTEM

SFR

LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

Les MBA européens rivalisent avec leurs concurrents américains

▼ Formation

La durée des études est plus courte en Europe qu'aux Etats-Unis, et les promotions sont plus restreintes

Les MBA (*Masters of Business Administration*) ne riment plus seulement avec les prestigieuses business schools américaines. D'autres grandes écoles, notamment européennes, semblent avoir bâti une identité propre et acquis une notoriété auprès des grands groupes. Deux arguments qui devraient inciter les jeunes cadres à la recherche d'un diplôme supplémentaire à considérer un éventail plus large que les seuls MBA américains, dont les meilleurs sont, selon un classement de l'hebdomadaire *US News & World Report* publié en mars dernier, Stanford, Sloan-MIT, Wharton, Kellogg, Harvard, Chicago, Dartmouth, Columbia, Duke et Berkeley, pour ne citer que les dix premiers.

DES PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

Mais comment choisir ? Aux États-Unis, seul un MBA sur trois est accrédité par l'American Assembly of Collegiate Schools... En revanche, le label européen est très peu réglementé, quand il n'est pas totalement libre comme en France. Le candidat sera d'autant mieux armé qu'il connaîtra les spécificités des écoles. Le guide *Which MBA ?* édité par *The Economist* en 1995, examine 47 diplômes européens. Lancés à la fin des années 50 sur le modèle américain – l'IESE de Barcelone est la fille spirituelle de Harvard, l'école Erasmus de Rotterdam s'est inspirée de l'université du Michigan –, le cordon avec les Etats-Unis a été coupé au tournant des années 90. Désormais les programmes se distinguent nettement des deux côtés de l'Atlantique. Les écoles européennes ont davantage impliqué les employeurs dans l'élaboration des programmes que les business schools américaines, explique *Which MBA ?*. D'où le nombre important de cursus européens associant périodes d'études et stages en entreprises.

A quelques exceptions près, la durée des études est plus courte en Europe qu'aux Etats-Unis (deux ans) : seize mois à Milan, dix à l'Institut supérieur des affaires (ISA) de HEC et à l'Insead de Fontainebleau. Et les promotions plus réduites : 93 en moyenne en Europe contre 260 en Amérique du Nord (800 à Harvard !). Grâce au marché unique, les écoles européennes ont très tôt développé une dimension internationale et conservé une longueur d'avance dans ce domaine grâce à l'application de deux stratégies. D'une part, le campus mosaïque, où aucune nationalité ne prédomine : l'Insead, l'IMD (*International Institute for Management Development*) de Lausanne et la London Business School ont respectivement 87 %, 98 % et 79 % d'étudiants non nationaux. D'autre part, le développement plus systématique d'échanges et de programmes communs avec des universités étrangères, comme le groupe ESC Lyon avec l'université Bocconi de Milan et l'Esade de Barcelone. Le candidat vise-t-il une carrière dans un pays ou une région donnés ? Alors il doit savoir que Stanford a installé un campus à Kyoto et possède une large pénétration au Japon, que l'Insead est très liée à l'Europe de l'Est, etc.

LES DÉBOUCHÉS

Il est aussi utile de connaître les domaines de spécialisation des écoles, explique le magazine trimestriel américain *The MBA Career Guide* (automne 1995) : de longue date, l'université de Chicago est renommée pour la finance et son département de recherche. Quatre Prix Nobel en sont issus depuis 1982. Dans le droit-fil de la tradition marchande hollandaise, l'école de Rotterdam est spécialisée dans le commerce international. Sans compter les différences de méthodes de travail et les innovations pédagogiques propres à chaque école : l'IESE de Barcelone a développé un important forum d'entreprises dans le secteur automobile, qui attire toutes les grandes compagnies européennes.

Une fois diplômé, le cadre va-t-il trouver sa place sur le marché ? Les grandes écoles américaines arborent des taux de placement mirobolants qui n'ont d'égal que les fiches de paie : 100 % pour le MIT avec un salaire dès la sortie de 75 000 dollars, soit 375 000 francs, 99 % pour Wharton avec un salaire équivalent. A titre de comparaison, l'ISA de HEC affiche des salaires compris à 60 % entre 300 000 et 450 000 francs, tandis qu'à Sciences-Po Paris, ils s'échelonnent entre 300 000 et 350 000 francs avec un temps de recherche d'emploi de six à huit semaines. L'Insead a évalué à 2,4 le nombre moyen d'emplois proposés à la sortie à chaque étudiant. Qui recrute des diplômés de MBA ? Une enquête menée par un mensuel de Singapour, *World Executive's Digest* (mars 1996), édité par le *Times*, identifie trois secteurs sensibles. D'une part les cabinets de conseil intéressés par les compétences analytiques et interculturelles des diplômés comme Andersen Consulting. Celui-ci est intéressé par un double cursus de type ingénieur et MBA dans l'une des cinq ou six premières business schools, mais beaucoup moins par le diplômé d'école de commerce qui complète sa formation par un « MBA de second rang ».

D'autre part, la banque et la finance, consommateurs de longue date de MBA aux États-Unis, les recrutent de plus en plus aujourd'hui pour leurs marchés européens et asiatiques, telle City Bank, qui recherche des gens capables de travailler n'importe où dans le monde, notamment dans un environnement relativement peu structuré comme le sont les nouveaux marchés asiatiques. Enfin l'industrie. Certaines entreprises comme Procter & Gamble souhaitent recruter de jeunes diplômés qu'elles pourront former à la culture d'entreprise.

Ce type de recrutement se retrouve à la sortie d'une promotion Insead : en 1995, 156 employeurs étaient des cabinets de conseil, 31 des industriels et 13 des sociétés financières. Les grandes business schools ont donc un bel avenir devant elles. Mais que l'on ne se décourage pas, il n'est pas impossible de mener une carrière internationale sans MBA. Dans un grand groupe hôtelier qui préfère taire son nom, très peu de hauts dirigeants sont titulaires du fameux diplôme, qui ne constitue une priorité ni dans le recrutement ni dans la mobilité...

Clarisse Fabre

La dimension internationale

Véritable tarte à la crème, que signifie la dimension internationale d'un MBA ? S'agit-il du pourcentage d'étudiants étrangers inscrits ? Si oui, quel est le cocktail idéal de nationalités ? Certaines écoles pratiquent la méthode des quotas, comme celle de Maastricht aux Pays-Bas, spécialisée dans l'Extrême-Orient. Liée à l'université de Singapour, elle maintient des taux de 30 % d'élèves en provenance d'Asie et 40 % du Moyen-Orient et d'Afrique. D'autres, comme l'Insead, privilégient la mosaïque des nationalités où aucune ne domine l'autre.

Autre question : un professeur français est-il plus international s'il enseigne en Californie plutôt qu'à Paris ? De ces interrogations peuvent être tirés au moins deux enseignements, estime *The Economist* dans son guide 1995 *Which MBA ?* : le premier est de ne pas se laisser abuser par les expressions toutes faites. Le second est qu'en pratique beaucoup de diplômés de MBA travaillent dans leur pays d'origine.

Ce qu'il faut savoir

Né aux Etats-Unis, le Master of Business Administration (MBA) est un diplôme d'enseignement supérieur ouvert aux bac + 4. Certaines écoles requièrent un minimum d'expérience professionnelle (de trois à cinq ans dans les grandes business schools américaines), d'autres non.

▼ LE PRIX DES ÉTUDES

Si un MBA coûte cher, il apparaît utile de croiser le prix avec d'autres données : la durée des études, le coût du logement, la possibilité de prêts bancaires dans certaines écoles... A titre d'exemple : le MBA délivré par Harvard coûte environ 400 000 francs pour deux ans si l'on considère les frais de scolarité (240 000 francs) mais aussi le logement et la couverture sociale. A l'Insead, les frais de scolarité s'élèvent à 151 000 francs pour dix mois.

▼ LE « TOP TEN » DES DIPLÔMES

Quelles sont les dix écoles où vous recruteriez le plus volontiers des MBA ? Deux cents groupes, qui embauchent dans au moins deux des régions suivantes (Europe de l'Ouest, Europe de l'Est, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Australie, Afrique et Moyen-Orient) ont répondu au trimestriel américain *The MBA Career Guide* sur la base des critères d'évaluation suivants : management international, stratégie, aptitudes relationnelles et linguistiques, leadership, expérience professionnelle préalable, compétences en marketing, finance, technologies de l'information. L'Insead arrive en tête, suivi par Wharton (Pennsylvanie), Harvard (Boston), la London Business School, l'IMD de Lausanne, Chicago, Stanford (Palo Alto), Rotterdam (Hollande), le MIT (Boston) et l'IESE de Barcelone.

▼ LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Dans son guide *Which MBA ?*, *The Economist* examine les critères de sélection les plus couramment retenus. La réputation d'une business school est essentiellement fondée sur la qualité de l'enseignement, l'importance du département de recherche et la renommée des professeurs. Rien de tel qu'un Prix Nobel d'économie ou de mathématiques pour attirer les bons élèves... et les sponsors. Méfiance tout de même. Ces brillants professeurs, très sollicités par les universités concurrentes, ne consacrent pas toujours beaucoup de temps aux élèves ni à l'université.

La culture de l'école est également prise en compte. L'étudiant dérouté par l'ambiance d'une business school ou la culture d'un nouveau pays n'est pas un mythe. Le logement et le matériel influent aussi sur le choix.

Evidemment, la qualité des bureaux de placement est importante. Selon *Which MBA ?*, les services de carrière des écoles américaines seraient mieux organisés qu'en Europe. Un conseil : parcourir les brochures d'information des écoles qui, chaque année, dressent le bilan de la dernière promotion (taux de placements, secteurs d'activité, salaires...).

C. F.

La carte de visite de Harvard

Parisienne de souche, Christine Le Breton est, à trente ans, chef de produit chez Procter & Gamble. Depuis un an et demi, elle gère, à partir de Genève, le lancement des tuiles à apéritifs Pringles en Europe du Sud. Le groupe américain, implanté dans plus de cent pays, est entré en contact avec elle sur le campus de Harvard, en 1990, alors qu'elle était en première année de MBA.

Pourquoi cette jeune femme titulaire d'une maîtrise en droit, diplômée de l'Essec à vingt-trois ans et qui travaillait déjà chez Braxton, un cabinet de conseil en stratégie américain, a-t-elle choisi ce cursus ? *« Après deux ans de conseil, il est assez classique de faire un MBA. Pour ma part, je souhaitais évoluer vers un poste opérationnel de dimension internationale, en marketing de préférence. »* Même si elle préfère taire sa rémunération actuelle, le MBA lui a aussi permis de négocier un salaire nettement supérieur à la moyenne. Les rémunérations à la sortie de Harvard s'élèvent, selon *Us News & World Report*, à quelque 375 000 francs.

Admise dans les trois écoles où elle avait postulé, Christine opte sans hésitation pour Harvard, *« parce que c'est la meilleure »*, et obtient une bourse auprès de l'American Chamber of Commerce in France, qui finance en partie ses études. *« Harvard est une école pionnière, qui a lancé la méthode des cas. Nous n'avions aucun cours magistral, mais seulement des cas pratiques à résoudre entre élèves avec, au centre, le professeur qui arbitrait. »* Un travail intense qui implique une participation orale constante puisque celle-ci représente 50 % de la note finale ! Ces deux années ont aussi été riches de découvertes, même si l'esprit de compétition a pu lui paraître pesant. Dans ce campus qui compte alors dix-sept Français sur une promotion totale de huit cents élèves, Christine Le Breton sympathise avec des étudiants de tous horizons : une Chinoise docteur en physique, un pilote d'hélicoptère de l'armée américaine... Ce réseau relationnel lui est aujourd'hui très précieux dans sa vie professionnelle. *« Je suis membre du Harvard Business Club de Suisse, et j'ai des contacts à Tokyo et à Paris »*, précise-t-elle.

La présence quasi permanente des entreprises sur le campus l'a marquée. *« Elles se bousculent à l'entrée de l'école dès le début du cycle d'études, en septembre, mais elles doivent attendre le mois de novembre pour pouvoir approcher les étudiants. »* Alors la chasse aux MBA est officiellement ouverte. Elle débute par une phase de présentation et se poursuit, à partir de février, par des entretiens. C'est à ce moment-là que Procter & Gamble propose à Christine Le Breton un stage de trois mois à Genève, qu'elle accepte, et à l'issue duquel elle est embauchée. Le contrat est signé un an avant qu'elle n'obtienne son diplôme, en 1991.

Démarre alors une carrière internationale : pendant trois ans, de 1991 à 1994, dont huit mois à Tokyo, elle s'occupe du lancement des tuiles à apéritifs Pringles au Japon et, après un intermède de huit mois sur le marché suisse, part à la conquête de l'Europe du Sud. Aurait-elle les mêmes responsabilités aujourd'hui sans son passage à Harvard ? Sans doute pas. *« Cette expérience m'a permis de prendre un départ plus rapide et d'être immédiatement opérationnelle à mes débuts au Japon. »*

C. F.

FORMATION PROFESSIONNELLE

ÉCOLE DES MINES DE PARIS
recherche jeunes diplômés
MÉCANIQUE - ANALYSE NUMÉRIQUE
pour préparer thèses (3 ans) au Centre de mise en forme des matériaux :
Sur la modélisation des procédés de mise en oeuvre des métaux ou polymères en relation avec des entreprises françaises et internationales, à Antibes (06).
Bourses : 105 000 F min.
Envoyer CV + photo à
B. CAPITANT - BP 207
06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS
CEPRIM
DEMAIN...
INGENIEUR MANAGER
INGENIEUR OU SCIENTIFIQUE
- Le CEPRIM a conçu pour vous une formation au Management donnant lieu à la délivrance d'un **DESS, diplôme national de 3ème cycle.**
- De novembre à juin, sur 2 ans, le vendredi toute la journée et certains samedis matin.
CENTRE DE PRÉPARATION DE L'INGÉNIEUR AU MANAGEMENT
Renseignements au : Tél. : (1) 40 27 25 59

FACULTÉ DE SCIENCES ÉCONOMIQUES SAINT-MAUR — IMC
IUP Commerce Vente
Université PARIS XII-Val de Marne
Dans le cadre de la FORMATION CONTINUE, préparez un diplôme NATIONAL de 2e cycle :
MAITRISE DE MANAGEMENT COMMERCIAL
Publics : Cadres exerçant des responsabilités d'animation et d'encadrement dans la fonction commerciale.
Conditions : Licence - Diplôme de 1er cycle ou équivalent (DEUG, DUT, BTS...) et 5 ans d'expérience professionnelle.
Financement : Salariés (Plan, CIF)
Demandeurs d'emploi (AFR)
Ouverture de la Formation : **20 janvier 1997**
Inscription avant le **1er novembre 1997**
Contact : Ariane TIREL : 01.49.76.80.21

CADRES Gestionnaires Commerciaux, Techniciens
. Nouvelles Technologies de l'Information,
. Commerce électronique,
. Réseaux et télécommunications,
. Echanges de Données Informatisés,
sont indispensables à votre évolution professionnelle.
SYSTEMIA et ses partenaires pédagogiques vous proposent des formations labellisées, de 1 jour à 15 mois, en continu ou en alternance, pour mettre à jour vos connaissances ou effectuer une reconversion professionnelle, en vous appuyant sur un actif réseau d'anciens.
Contact : à Aix en Pce (16) 42 24 58 70
web : http://www.systemia.fr
e-mail : sysinfo@systemia.fr
Ecoles partenaires :
Télécom Paris (ENST)
Ecole des Mines d'Alès,
INSEEC
SYSTEMIA

Dynamisez Votre Vie Professionnelle
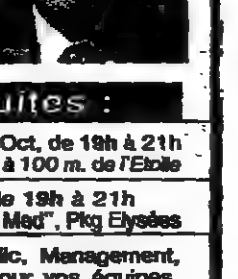
Présentations gratuites :
COMMUNICATION : Mar 15, Mer 16 Oct, de 19h à 21h
33 av. Wagram, Paris 17e, Immeuble "Habitat", à 100 m. de l'Etoile
VENTE : lundi 21 Oct, de 19h à 21h
90 Champs Elysées, Paris 8e, Immeuble "Club Med", Pkg Elysées
AUTRES STAGES : Parole en Public, Management, Leadership, Fidélisation et sur Mesure pour vos équipes.
DALE CARNEGIE® TRAINING
Leader Mondial de la Formation. Nous entraînons vers le Succès des Hommes, des Equipes et des Entreprises dans 73 pays et 30 villes en France. - Tél. 01 39 54 61 06 - Fax. 01 39 54 81 25

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces publicitaires, contactez
Michèle FERNANDEZ : ☎ 44.43.76.17 - (Fax : 44.43.77.32)

هكذا من الأصل

Le bon sens, dernier recours des spécialistes en ressources humaines

▼ Management

Aux Etats-Unis comme en Europe, les critiques contre les modes et les gourous se multiplient

L'expression qui décrit le mieux les remous qui agitent aujourd'hui le monde du management vient du chercheur Jean-Pierre Le Goff, lorsqu'il évoque *« une espèce de sourde prise de conscience »*. L'homme, évidemment, peut paraître suspect, lui qui, depuis des années, alerte sur les pratiques de manipulation en entreprise et dont le dernier ouvrage, *Les Illusions du management* (éditions La Découverte, 1996), enfonce le clou. Mais, cette fois-ci, le sociologue au laboratoire Georges-Friedmann (CNAM-CNRS) n'est pas le seul à élever la voix. Les critiques viennent aussi d'où on les attendrait le moins : des Etats-Unis.

Le ton est donné dès la fin août dans *Management Review*, le mensuel new-yorkais, porte-parole officiel de The American Management Association, club qui rassemble décideurs et praticiens d'entreprise. La tribune fustige *« les modes, les gourous et les mots d'ordre stupides »*, appelle au retour du bon sens après être convenue *« qu'il fallait arrêter de courir après des formules magiques »*. Un mois plus tard, c'est au tour d'Henry Mintzberg, spécialiste réputé de l'étude des organisations, professeur à l'université McGill de Montréal, d'être à la une du sommaire de septembre de la revue française *L'Expansion/Management Review*, avec un article intitulé « Quelques rêveries sur le management ». *« Pourquoi n'arrêtons-nous pas de faire du reengineering, du désécrasement hiérarchique, de la restructuration et de la décentralisation pour nous mettre tout simplement à réfléchir ? »*, s'interroge-t-il. L'éditorial de la revue s'intitule « La remise en cause », ce qui ne doit rien au hasard, comme le confirme son rédacteur en chef Philippe Merlant, pour qui *« un mouvement de contestation est en train de se cristalliser »*.

Le débat déborde les milieux académiques. Le malaise se diffuse petit à petit chez les professionnels dont le management est le fonds de commerce. Si à Syntec Conseil, chambre syndicale des sociétés de conseil, on se contente de dire *« que c'est vrai, on sent que les cadres sont de plus en plus difficiles à motiver »*, les langues se délient un peu plus parmi les adhérents. Jacques Teboul, directeur du département management de la Cegos, dont le catalogue de formation n'affiche pas moins de 500 stages toutes disciplines confondues, parle ainsi de *« logique cumulative »*, expression qui résume selon lui *« l'attitude des entreprises qui se sont précipitées vers des méthodes nouvelles, en ont abusé, pour aboutir à un constat désespérant, à savoir que plus ça change, plus c'est la même chose »*. Robert Fayolle, PDG de SV & GM, cabinet conseil en management, pousse plus loin cette logique. Ce vieux routier de la profession, qui a remarqué lui aussi le scepticisme ambiant, veut clairement et avec une belle franchise en partager les responsabilités : *« Que peut faire un cabinet de conseil qui reçoit d'une entreprise un cahier des charges dans lequel on lui réclame la dernière technique à la mode ? Il se soumettra pour ne pas laisser filer le marché. Comment nier cette dimension alimentaire ? »*.

Côté éditeurs spécialisés, l'horizon apparaît tout aussi bouché. Serge Marciano, P-D. G. des éditions First, donne quelques chiffres. Auparavant, il publiait chaque année entre 35 et 40 livres consacrés au management, 5 à 6 désormais. *« Plus personne n'espère trouver les solutions grâce à ce type de lectures. »* Moins tranchant, Jean-Pierre Le Goff pense qu'*« un jour ou l'autre, il faut bien tirer les leçons du réel, et ce jour semble arrivé »*. Si aujourd'hui le doute s'installe autour du bien-fondé des techniques de management et de la manière dont elles sont appliquées, c'est parce que l'image de la performance sans faille s'écroule régulièrement depuis que les cadres ont fait connaissance avec le chômage.

Consultants, universitaires, auteurs, font tous référence à 1993 et ses premières charrettes de cols blancs. *« Aux Etats-Unis, c'est cette année-là que les restructurations les plus sévères ont eu lieu »*, confirme Richard Farson, spécialiste des ressources humaines outre-Atlantique. Depuis, mobiliser les cadres est un casse-tête. Le cortège d'études réalisées régulièrement par des cabinets en ressources humaines depuis trois ans montre que les cadres se projettent avec difficulté dans l'avenir, craignant d'en être les prochaines victimes. *« Certains d'entre eux ont pu obéir à des incantations,* remarque Paul Calandra, directeur des affaires sociales de Thomson. *Mais ce n'est plus imaginable. Il faut revenir au bon sens. Les gourous qui proposaient, avec des recettes différentes tous les six mois, de simplifier la vie en entreprise, c'était vraiment abusif. »* Les cadres ne seraient pas les seuls à ouvrir les yeux. Jean Sur, écrivain, aujourd'hui formateur, témoigne ainsi du désarroi des autres salariés. *« Il y a trente ans, l'entreprise était dure, mais son environnement restait lisible. Aujourd'hui, les salariés sont non seulement dans le brouillard, mais, en plus, on leur demande d'intérioriser les contraintes. »*

Si cette prise de conscience se confirmait, deux questions resteraient toutefois en suspens. Quid de la capacité du monde du management à *« s'auto-entretenir »* ? L'anti-management ne deviendrait-il pas à son tour une mode ? Deuxième point, que proposer à la place des techniques jusqu'ici retenues ? L'idée d'un simple retour au bon sens est encourageante, mais peu explicite. Richard Farson, dans son livre *Pour en finir avec les poncifs du management*, ne donne pas de conseil. Si ce n'est d'inciter chacun à une réflexion personnelle sur l'irrationalité des comportements humains. Jean-Pierre Le Goff répond, lui, en termes de formation des futurs cadres dirigeants qui privilégierait *« l'expérience humaine et la culture plutôt que les outils et les méthodes »*, comme c'était le cas auparavant. Un passé dont on commence maintenant à mesurer les limites.

Marie-Béatrice Baudet

Le théâtre de l'absurde

Les Etats-Unis sont à la pointe de la grogne, avec la sortie toute récente de *The Management of Absurd*, traduit en français par *Pour en finir avec les poncifs du management* (Maxima, Laurent Dumesnil Editeur). Richard Farson, l'auteur, spécialiste en ressources humaines, reconnaît que le titre original de son livre fait référence au *« théâtre de l'absurde »*, nom générique donné aux œuvres de certains auteurs dramatiques de l'après-guerre (Pinter, Ionesco, Genet, Beckett...). *« J'ai fait ce choix,* explique-t-il, *parce que je crois que le management est confronté actuellement à la même remise en cause qu'a connue alors le théâtre traditionnel, accusé de simplifier et de rationaliser à l'extrême les affaires humaines. Il faut arrêter d'abreuver les salariés de techniques réductrices. »*

EXECUTIVE MBA
AFFAIRES DE L'EST
CHINE
AMÉRIQUE LATINE
En association avec
HCMS - Moscou • EuroChina Institute - Beijing • IMC - Sao Paulo
Vous êtes cadre ou dirigeant expérimenté.
Vous désirez réussir une carrière internationale de consultant ou d'entrepreneur dans ces pays.
• Programme de haut niveau bilingue (français-anglais), compatible avec votre activité professionnelle.
• D'une durée de 16 mois
• Cours du soir et week-ends à Paris et séminaires à Genève
en partenariat avec
CMI
CENTRE DE MANAGEMENT INTERNATIONAL
GENÈVE
Sessions : Novembre ou Février
(1) 45 26 59 28
European Information Center
52, rue St Lazare • 75009 Paris
IEMI
INSTITUT EUROPÉEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

De 1944 à nos jours
•
Cinquante ans d'histoire économique

En vente chez votre marchand de journaux, 70 F

A PRIORI.

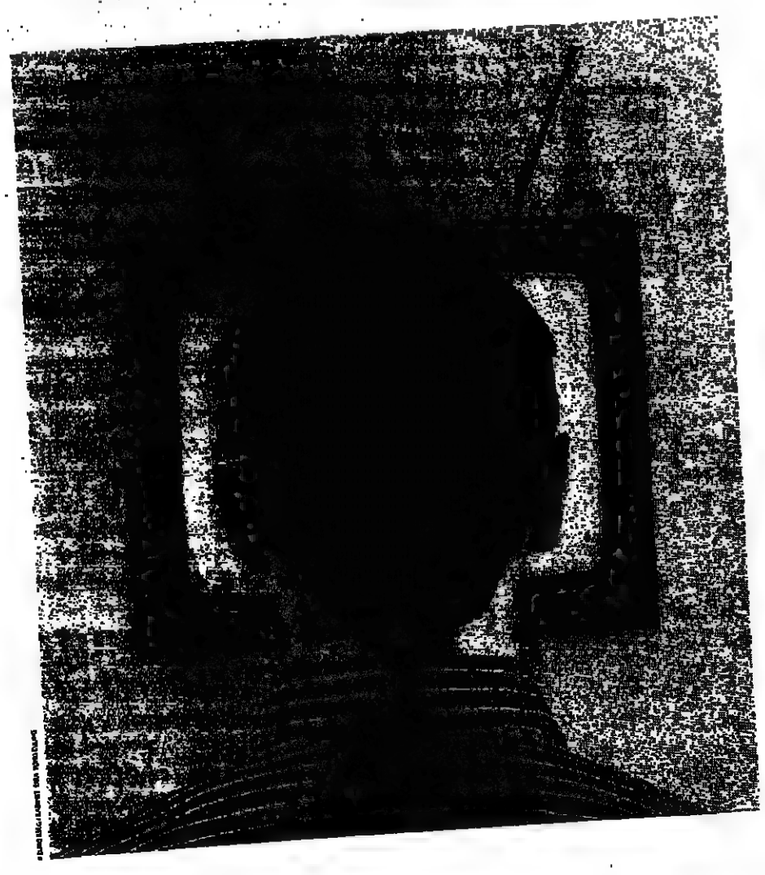

A POSTERIORI.

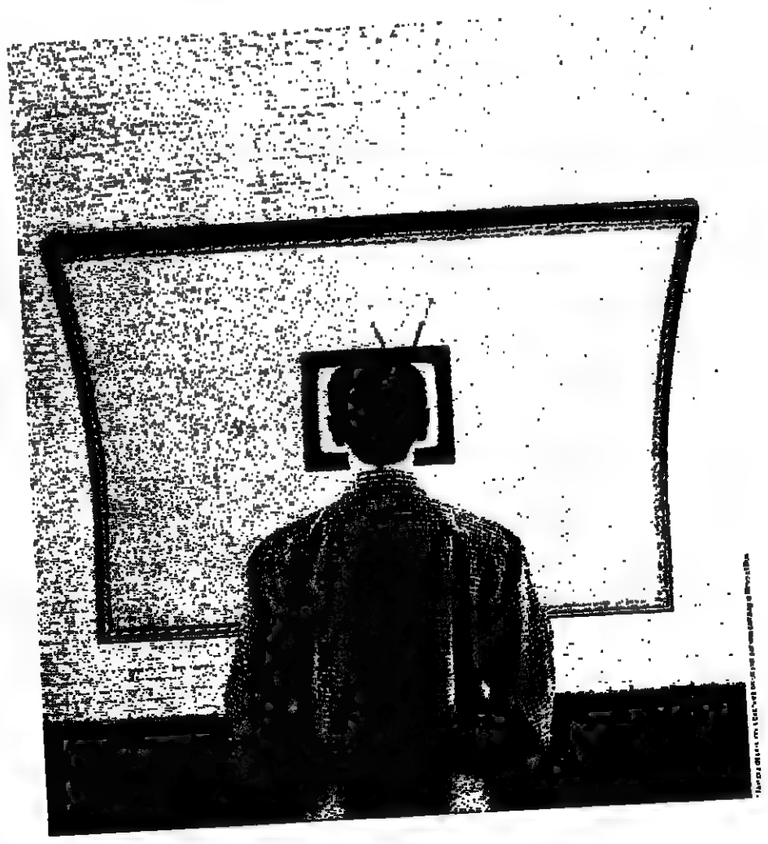

5 000 000 DE SPECTATEURS* DANS LA JOURNÉE, MÉTROBUS FAIT AUSSI BIEN QUE LE JOURNAL DE 20 HEURES.

Avec MÉTROBUS, Régie Publicitaire de la RATP, offrez-vous 42 % de l'exposition potentielle globale à l'affichage en agglomération parisienne avec une durée moyenne d'exposition de 11 minutes (Source TMPR). A budget équivalent, l'affichage avec Métro et Bus c'est 28 % de reconnaissance en plus et 50 % d'attribution supplémentaire (Source IPSOS)

AUTANT TOUCHER LES GENS LÀ OÙ ILS SONT.

MÉTROBUS

REPRODUCTION INTERDITE

Ingénieurs Commerciaux

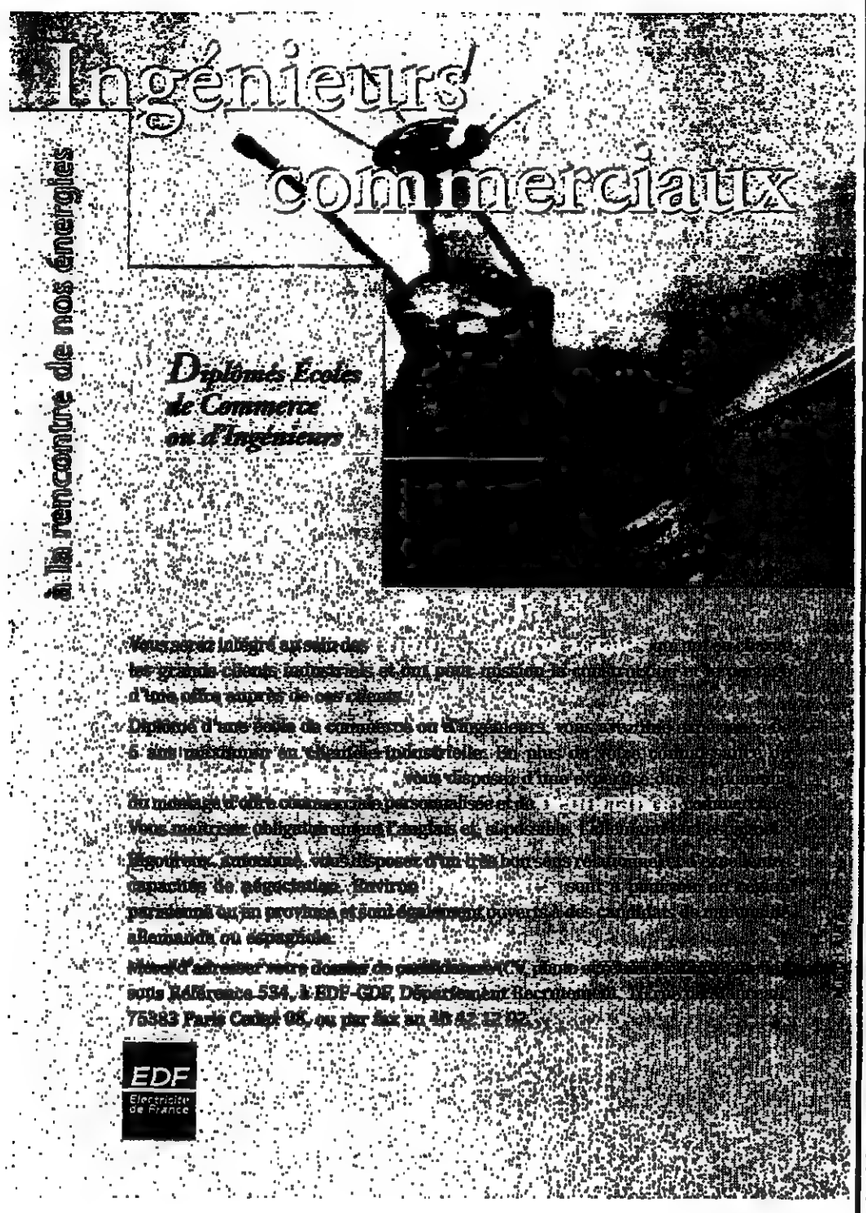

Nous sommes un groupe international du secteur des Hautes Technologies, spécialisé dans la conception et la production de systèmes électroniques intégrés aux process de fabrication de nos clients industriels. Nous recherchons un

Ingénieur Commercial Grands Comptes

Les aspects essentiels de sa fonction, prioritairement commerciale mais aussi technique, recouvrent :

- La réalisation d'un chiffre d'affaires
- Les prévisions commerciales
- L'identification de nouveaux projets ou clients
- La coordination et l'animation des équipes techniques intervenant chez ses clients
- Le développement d'argumentaires techniques
- Le suivi des affaires

Le candidat souhaité pour ce poste est de formation supérieure en électronique. Il possède une expérience significative de la vente d'équipements à forte technicité et une bonne connaissance des **Grands Comptes du secteur industriel et automobile.**
La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LM/124 C à

ASYMPTOTES Conseil - 18, rue Charles de Gaulle - 91400 ORSAY

Suite de la rubrique en page XIV

Secteurs de Pointe

CANNES MANDELIEU

Autoroutes ESTEREL CÔTE D'AZUR PROVENCE ALPES 1 500 personnes

ESCOTA

ESCOTA, société d'économie mixte ayant pour objet la construction et l'exploitation d'autoroutes recherche son :

Responsable de maintenance des équipements de péage

Rattaché au responsable de l'activité PÉAGE du service des techniques spéciales, vous prendrez en charge toutes les actions nécessaires au maintien des équipements de péage en parfait état de fonctionnement dans les meilleures conditions de coûts et de service.
De formation **ingénieur généraliste**, et obligatoirement diplômé d'une grande école ou l'équivalent, vous possédez **6 à 8 ans d'expérience** significative dans le management opérationnel de la maintenance d'équipements automatiques à haute disponibilité. De plus, vous avez participé à une démarche globale ayant trait à l'amélioration de la qualité des méthodes de maintenance sur un site industriel.
Le poste est basé à la Direction d'Exploitation à Mandelieu. Toutefois, l'ensemble des 600 équipements à entretenir étant réparti sur 40 sites de la région PACA, vous serez fréquemment en déplacement sur l'ensemble du réseau de 430 km où vous interviendrez directement sur le terrain.
Pour débuter dans votre mission, vous serez fortement assisté techniquement par l'équipe « Etudes et travaux neufs » du service.
Pour réussir à ce poste, vos principaux atouts résident dans votre aptitude naturelle à diriger une équipe motivée de 25 techniciens supérieurs, complétée par une véritable curiosité d'esprit. Vous serez également jugé sur votre capacité à faire encore progresser la qualité de fonctionnement de nos équipements. On vous reconnaît des facilités pour bien rédiger.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (CV, photo, lettre manuscrite) en indiquant le niveau actuel de votre rémunération annuelle, celui de vos prétentions, ainsi qu'un numéro de téléphone à notre conseil en précisant clairement la référence 407 : GUY POSTEL, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup.
Les entretiens auront lieu à Nice ou à Paris.

Guy Postel

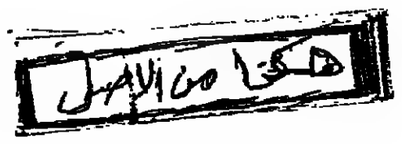

REPRODUCTION INTERDITE

Secteurs de Pointe

Chargé d'Affaires
Grands Comptes - Constructeur Automobile

Région Parisienne

Nous sommes un important Groupe industriel français de taille mondiale. Nous exerçons nos activités dans le secteur des Equipements Automobiles.

Au sein de la Direction Commerciale :
***Votre objectif : développer** la part de marché et **optimiser** la marge des affaires auprès d'un **constructeur automobile français** pour certains véhicules et leurs remplaçants.*

***Vos missions :** • être **l'interlocuteur privilégié du client** pour chaque affaire et à tous les niveaux : Achats, Logistique, Etudes, Qualité... en liaison avec les services internes*
*• **initialiser, coordonner et fédérer** l'ensemble des actions lors des différentes phases d'un projet • **négocier** avec le client et en interne la tenue de objectifs en termes de **délais, budget, qualité et coûts** • **arbitrer** les choix et **rendre compte** de l'avancement des affaires auprès de la Direction Générale et du client.*

*Vous avez au moins 32 ans, êtes diplômé de **l'Enseignement Supérieur**, et justifiez d'une expérience confirmée et réussie de **coordination de projets** avec une **dimension commerciale** acquise dans le **secteur automobile.** Votre rigueur, votre force de conviction, votre habileté dans les négociations, votre **pratique courante de l'anglais**, vous incitent à nous rejoindre.*

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous référence **9630** au 7, rue de Monceau 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM

Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Aménagement - BTP

INGÉNIEUR CHARGÉ D'OPÉRATION

Un important organisme du secteur public recherche un ingénieur *capable :*

- d'assumer la responsabilité d'opérations, depuis les études préalables (faisabilité technico-économique, études d'urbanisme, plans - programmes) jusqu'à la conduite des projets sur les plans technique, administratif et financier,
- d'animer une petite équipe technique,
- de participer à des actions de développement commercial.

La réussite dans ce poste implique :

- Une formation d'ingénieur TPE, ESTP ou école équivalente,
- 5 ans minimum d'expérience dans la conduite d'opérations d'aménagement et/ou de travaux publics (la connaissance des équipements portuaires serait un atout) et l'habitude de travailler en concertation avec les collectivités locales,
- Des qualités marquées de dynamisme, d'animation et de communication, permettant de jouer un rôle moteur dans la bonne réalisation des projets.

Poste basé banlieue immédiate Ouest Paris.

Publipresse

Ecrire sous réf.
42A 3103 .6M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Michael page, n°1 du recrutement en France et en Europe, crée la division Ingénieurs et Production pour le recrutement d'ingénieurs et de techniciens et recherche pour ce challenge un

Consultant

A 27/29 ans, de formation ingénieur, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience opérationnelle au sein d'une entreprise industrielle ou d'un cabinet de conseil.

Commercial, organisé et autonome, vous possédez une bonne connaissance des métiers de l'industrie.

Vous aimez les contacts de haut niveau et êtes attiré par une activité commerciale et de conseil.

Après un cycle de formation spécifique, vous développerez votre propre portefeuille de clients et aurez la responsabilité globale de vos missions de recrutement.

Doté d'une forte personnalité, vous possédez un excellent relationnel et souhaitez intégrer une structure très évolutive et dynamique.

Le caractère international de notre activité exige un anglais courant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Frédéric Pommier, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret ou de taper votre CV sur **3617 MPage** sous réf. POM009

MP Michael Page Ingénieurs & Production
Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

ORGANISME BANCAIRE RECHERCHE

Ingénieur forestier

Vous devrez, dans le cadre d'un groupement forestier, assurer le suivi de la vie sociale des structures dont vous aurez la charge, et les rapports avec les associés. *Vous participerez à la conception et au contrôle de la bonne application des plans d'aménagement des forêts du groupement forestier, ainsi qu'au suivi des coupes, travaux...* Ingénieur diplômé d'une école d'agronomie ou d'agriculture, vous avez *impérativement acquis une première expérience de la forêt et possédez de bonnes qualités rédactionnelles.*

MEDIANA

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) en précisant sur l'enveloppe la réf. 563 à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne Billancourt Cedex qui transmettra.

THOMSON VIDEOGLASS

Ingénieur process fabrication

THOMSON

cabinet beau de loménie
Conseils en propriété industrielle

recherche **2 Ingénieurs Brevets H/F**

ayant une parfaite maîtrise de l'anglais écrit et parlé.

- L'un, ayant une expérience confirmée dans le domaine de la mécanique et maîtrisant de plus l'allemand.
- L'autre, débutant (ou ayant quelques années d'expérience) dans les domaines de la physique et de l'électronique

Envoyer C.V. + lettre manuscrite, photo et prétentions au : Service du Personnel
158, rue de l'Université - 75340 PARIS CEDEX 07

La Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
recrute pour sa Direction des Risques Professionnels à Paris

UN INGENIEUR EXPERIMENTE

Ses missions :
- Imaginer et promouvoir des actions de prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles notamment dans les industries de la Métallurgie et du Bois
- Animer des Comités Techniques paritaires et des groupes de travail
- Coordonner l'action des services prévention des Caisses Régionales d'Assurance Maladie dans ses domaines de compétence - Contribuer à l'élaboration des normes européennes.

Ses compétences :
- Rigueur, organisation, disponibilité - Sens des responsabilités
- Capacités relationnelle et rédactionnelle, aptitude à négocier
- Aptitude à conduire des projets - Allemand et/ou anglais indispensable.

Sa formation :
- Ingénieur diplômé - Forte expérience dans la gestion d'affaires ou de projets.

Envoyer lettre manuscrite de candidature + CV à la CNAMTS, 66, avenue du Maine - 75694 PARIS Cedex 14 à l'attention de Mme Walkowiak.

REPRODUCTION INTERDITE

Secteurs de Pointe

Corporate Software Engineering Manager

Highly regarded and worldwide position within an international group

Attractive package — **Paris**

THE COMPANY
- One of the world's largest suppliers of electronic and brown products.
- Leading edge technologies for numeric applications.
- Strong presence both in Europe and USA.

THE POSITION
- Reporting to the senior Vice President of corporate product development, you will interface with all the product development centers (based in Europe, USA and Asia). You will contribute to change a hardware culture to a digital software oriented approach for the design of new promising products.

QUALIFICATIONS
- Impressive educational background in software engineering.
- Proven experience in change management of development processes.
- Impressive track record in an equivalent position.
- Expertise of Quality Assurance methologies, such as CMM model.
- Team player, self starter, outstanding ability to communicate both with technical teams and top level management.
- English a requisite, good knowledge of french a plus.

Please send full cv, stating salary, ref LM61002 to NBS, 44 rue du Colisée, 75008 PARIS, FRANCE. Fax. (33.1) 42.56.90.60

N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company

Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

Chargé d'Affaires

Nous figurons parmi les leaders européens des systèmes intégrés de manutention automatisée. Notre développement à l'export et en France nous amène à renforcer nos équipes.

A 30 ans environ, de formation ingénieur, vous avez acquis une expérience significative des projets d'ingénierie (mécanique, informatique, systèmes automatisés) en tant que chef de projet ou ingénieur technico-commercial. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et, si possible, une autre langue européenne.

Garant des engagements de notre société devant le client, après avoir participé à l'élaboration des propositions, vous prenez en charge l'intégralité des affaires : gestion des projets (planning, coûts), coordination des activités techniques de nos services internes et pilotage de la mise en exploitation.

Vos capacités d'animation et vos qualités relationnelles reconnues vous permettront d'exploiter les opportunités offertes par notre groupe.

Pour ce poste basé à LYON, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence CA/LM à notre conseil qui le traitera en toute confidentialité.

SPH, Systèmes et Potentiels Humains, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 PARIS.

SPH

LMW

responsable maîtrise d'ouvrage H/F

SOCIÉTÉ FINANCIERE — PARIS OUEST

Notre Société, spécialiste du CREDIT-BAIL, appartient à l'un des premiers groupes bancaires européens.

Nous mettons en place un nouveau **Schéma Directeur Informatique** pour améliorer notre organisation et proposer de meilleurs services à nos clients.

Dans ce cadre, nous recherchons un Responsable Maîtrise d'Ouvrage en charge du **projet «entrepôt de données et outils de pilotage»** (DATAWAREHOUSE), connaissant bien le CREDIT-BAIL.

Votre mission consistera à :
- **recueillir** et **structurer les besoins** exprimés par les différents intervenants de la société (Direction Générale, Secrétariat Général, Directions de Marché, Directions Commerciales, Direction des Risques, Direction Financière).
- **valider** la cohérence des besoins exprimés avec les impératifs techniques identifiés par la structure «Maîtrise d'œuvre» (Direction Informatique),
- **participer**, en liaison avec cette structure, à la **recherche** et au **choix des solutions** *adaptées aux besoins exprimés*,
- **piloter la mise en place** des solutions retenues (recette, formation, assistance, conseil).

De formation ingénieur ou Grande Ecole de Gestion ou DESS en organisation, vous avez *une* **expérience de plusieurs années** *dans des responsabilités liées à* **l'organisation** *et/ou* **au contrôle de gestion**, dans un environnement similaire au nôtre.

Vous avez naturellement une **bonne connaissance des métiers du CREDIT-BAIL** et êtes *familiarisé avec l'informatique.*

Cette fonction exige une **grande capacité relationnelle**, beaucoup de **méthode** et de **rigueur**, de **l'imagination** et le **sens de l'organisation**, ainsi qu'une réelle volonté de s'impliquer dans une démarche aujourd'hui prioritaire pour notre Société.

La réussite dans cette fonction vous ouvrira de réelles opportunités d'évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous référence SL 20 à *notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.*

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN
à l'écoute des talents

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

Enquête

Table ronde destinée aux ingénieurs confirmés et aux jeunes diplômés

● Nous organisons un débat sur les SSII, les sociétés de conseil et les entreprises de l'industrie. Si vous avez une expérience dans ces secteurs.

merci de nous contacter avant le 17 octobre, de 10 à 18 heures, au (1) 48.88.23.05.

Table ronde

Sciences et Santé

Diplômé(e)s en Pharmacie

Temps Partiel
Temps Complet

Vous souhaitez franchir une étape. Nous aussi.

Aix-les-Bains	Ales	Bayonne
Epinal	Paris RP	La Rochelle

Vous avez envie de valoriser votre expérience, dans un univers riche d'opportunités au sein du Groupe Pinault-Printemps-Redoute. Nous vous proposons de vous investir dans un challenge original et formateur : conseiller, fidéliser et développer la clientèle des espaces "Santé-Beauté" que nous ouvrons au sein de nos magasins. Vos qualités d'écoute et de communication, votre sens commercial sont vos atouts pour réussir dans cette mission. Ces postes évolutifs sont assortis d'une formation à nos méthodes.

Adressez sans plus attendre CV, photo et prétentions en précisant la référence PAP/96 et la ville choisie à Monique Beaufort
Siège Social Prisunic - DRHCI
69 boulevard du Général Leclerc
92110 Clichy.

prisunic

Publiprint

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique
Réseaux Télécommunications

Schlumberger

Au cœur de grands projets internationaux

Paris - Houston

Schlumberger, implanté dans 100 pays et employant 50 000 personnes de 100 nationalités différentes, est une entreprise de dimension et de culture réellement internationales.

Partout dans le monde, sur les sites pétroliers, au sein d'unités de production ou de centres de recherche / développement, ses équipes disposent de moyens techniques avancés (outils de développement, systèmes d'information, de gestion et de communication...).

Nous souhaitons renforcer notre organisation chargée de concevoir et de mettre en œuvre les constantes évolutions de ces systèmes.

Basé à Montrouge, près de Paris, ou à Houston (Texas), vous participerez dans un premier temps à un ambitieux projet lié à à de multiples activités au sein de Schlumberger (Finance, ventes, production...). Vous serez en contact avec les responsables de diverses unités dans le monde et vous prendrez une part active à la mise au point de systèmes répondant à leurs contraintes et à leurs attentes.

Vos qualités d'écoute et de communication, votre sens des responsabilités et de l'initiative vous permettront de réussir dans ces fonctions et d'évoluer au sein de Schlumberger.

La maîtrise de l'anglais est impérative.

Ingénieurs Informaticiens

2-4 ans d'expérience en informatique de gestion

Vous avez déjà participé à la conception, l'analyse et la realisation de grands projets dans le domaine financier, commercial ou logistique. Vous possedez si possible une première expérience de SAP/R3.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous la référence MCS/6169 au Service du Personnel

Schlumberger Limited
42, rue Saint Dominique
75007 Paris

■ *LA SOCIÉTÉ : Acteur majeur de l'ingénierie informatique, notre groupe de services (2 500 personnes, 1,2 milliard de F de CA) intervient auprès de ses clients à travers des missions de conseil et d'expertise, de conception et de réalisation informatique, d'intégration de système, de formation...*
La mise en place d'une nouvelle activité de conseil et de déploiement de l'offre progiciels d'ORACLE nous conduit à recruter un

Consultant Oracle Applications

Paris

■ ***LE POSTE :***
Dans le cadre d'une équipe projet, vous participez à des missions, depuis l'analyse d'une situation jusqu'à la mise en place de la solution retenue. En relation avec le client, vous pilotez le déploiement de l'offre ORACLE APPLICATIONS (Comptabilité - Immobilisations - Clients - Fournisseurs - Achats) en vous impliquant personnellement dans le paramétrage.
Vous êtes le garant de la satisfaction des utilisateurs et menez des actions de support et d'assistance.

■ ***LE CANDIDAT :***
De formation supérieure (Bac + 4/5, école d'ingénieur ou de gestion), vous pouvez justifier de 7 à 10 années d'expérience vécue dans la conduite de projets et de missions de conseil.
Vous maîtrisez impérativement l'offre progiciels d'ORACLE et son installation en environnement Client-Serveur.
Vous êtes autonome, organisé et rigoureux, entreprenant et ouvert et avez un sens de la communication et du service développé. Vous évoluerez ainsi vers de plus larges responsabilités.

■ *Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 3240 à NORMAN PARSONS, **Division Informatique et Multimédia**, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, par fax au 47 23 38 00 ou par Internet : e-mail «norman@parsons.grolier.fr».*

Norman Parsons
GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LYONNAISE COMMUNICATIONS

Filiale du Groupe Lyonnaise des Eaux, 1er exploitant de réseaux câblés en France et opérateur de la chaîne Paris-Première, recherche son

Responsable de la Planification et de l'Ingénierie

POUR TRAVAILLER EN DIRECT AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT TÉLÉCOMMUNICATIONS NOUVELLEMENT CRÉÉ

Vous serez Maître d'Ouvrage pour les investissements techniques de l'ensemble des réseaux câblés de Lyonnaise Communications en France. Vous aurez à ce titre la responsabilité de la planification des réseaux de télécommunications, de la sélection des fournisseurs et de l'installation des investissements télécommunications.
Ingénieur télécommunications ou électronicien, vous possédez à 40 ans environ, une expérience confirmée (au moins 10 ans) de la gestion de projets techniques dans le domaine des télécommunications et de l'encadrement des sous-traitants, des entreprises générales et des constructeurs d'équipements.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
A une grande rigueur naturelle vous ajoutez des qualités d'animateur et de gestionnaire. Vous avez le dynamisme et l'esprit d'équipe indispensables pour pouvoir participer à la création d'une nouvelle activité.
Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer votre dossier (CV + photo + lettre manuscrite + prét.) s/réf. H/883 à notre Conseil

COR'EX
CONSEIL EN RECRUTEMENT
11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris

ESPADON
Premier Réseau Interurbain dédié aux Entreprises

Nous créons une cellule d'exploitation et de recherche/développement de nouveaux services voix et données.
Pour constituer notre équipe, nous recherchons :

Ingénieur système - UNIX
(réf. AB/10)

Au sein d'une équipe de 4 personnes, vous serez chargé plus particulièrement de l'étude et du développement de services en matière de Télécom.
Vous êtes Bac + 5, Ingénieur Télécom ou équivalent et vous avez une expérience significative en développement de logiciels orientés Télécom.
La connaissance des protocoles de communication du type TCP/IP... est impérative.

Analystes-programmeurs - UNIX
(réf. AB/11)

Rattaché au directeur technique, vous aurez pour mission le développement des projets orientés systèmes et télécom sous unix (SCO, Open serveur, DG-UX...).
Bac + 4, si possible de formation Télécom, vous maîtrisez UNIX et les protocoles de communication de type TCP/IP.

Ces postes sont basés en région parisienne. Vous êtes entreprenant, disponible et à la recherche d'une entreprise qui vous fera bénéficier de moyens matériels et financiers très importants. ...Tout est donc à réaliser.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) à : TRIODE - 28, rue de la République 69002 Lyon

TRIODE
Recherche de Cadres et de Dirigeants

Editeur US, leader sur son marché, recherche un

Manager

R.P.

Notre centre d'assistance technique pour l'Europe de l'Ouest (Pays Bas, Bénélux, Espagne, Italie, Afrique du Sud, France) a été créé en 1992. Aujourd'hui, notre centre comprend une soixantaine de personnes qui assurent un support de qualité sur nos produits de bureautique et de communication (Groupware).
Votre mission consiste à animer une de nos équipes support.
Vos qualités d'écoute et de management sont aujourd'hui reconnues. Vous avez une expérience d'au moins 5 ans comme manager.

De formation supérieure, vous travaillez dans un environnement High-Tech, de préférence dans le domaine de la communication.

Vous parlez l'anglais couramment.

Vous désirez aujourd'hui vous investir dans une mission motivante pour une structure qui place la qualité de service à un niveau d'excellence.

Le poste offre de réelles perspectives d'évolution dans un groupe international pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rém. actuelle à **Arnaud Bioul, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous référence ABL14100

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

OBJECTIF TECHNOLOGIE

la maîtrise du développement logiciel

1er prix Qualité Ile -de-France 1994

3 INGENIEURS GRANDE ECOLE

pour développement logiciel technique et scientifique à Paris ou Lyon
2 à 5 ans d'expérience C++, OMT, UNIX, Windows.
Vous intégrerez une équipe projet autonome pour qui le respect des exigences clients et l'intégration de technologies avancées sont essentiels.

Merci d'adresser lettre manuscrite et c.v. détaillé à Isabelle Bousquet, OBJECTIF TECHNOLOGIE ■ 28 villa Baudrau, 94742 Arcueil cedex.

Une "tête bien faite" pour des projets ambitieux !

Importante société du secteur tertiaire PARIS recherche

2 JEUNES ANALYSTES CHEFS DE PROJETS

220KF+

Vous avez une formation supérieure de type ingénieur ou équivalent, une réelle expérience de 2 ans minimum dans l'elaboration et la réalisation du cahier des charges (orientation gestion), de l'autonomie, le sens du dialogue.

Possibilité de recrutement en CDD et CDI.

Adresser C.V. detaille, lettre manuscrite et prétentions en précisant la référence 2234/M à notre conseil : PL CONSULTANTS - 18/20, rue Claude Tillier - 75012 PARIS.

PL CONSULTANTS

REPRODUCTION INTERDITE

Ingénieurs Commerciaux

Managers de Centre de Profit

EXPÉRIMENTÉS

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

36% de croissance, 1 Md de francs de CA, Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 250 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

A 30 ans environ, votre formation supérieure, votre sens du contact, votre énergie, votre volonté d'entreprendre vous donnent une personnalité hors du commun.

Aujourd'hui, vous souhaitez donner un nouveau souffle à votre carrière en exploitant ce potentiel. Altran vous offre les moyens de concrétiser cette volonté.

Créez votre propre entité au sein du groupe : devenez "intrapreneur".

Recrutez vos consultants, gérez et suivez l'avancement de vos projets. Responsable de *la croissance et de la qualité de votre activité*, vous êtes garant de l'image Altran.

Alors, si construire une carrière exceptionnelle correspond à vos attentes, acceptez le défi d'un recrutement sélectif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence LMDE 256 à Marie-Pierre Rossignol, Altran, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation

Ingénieurs commerciaux

Groupe informatique international

Nous sommes un des leaders mondiaux de l'informatique. En France, notre Société se fixe des objectifs ambitieux de développement à court et moyen terme dans **les ventes de services, l'intégration de solutions** ou **les ventes indirectes.** Nous recherchons pour leur réalisation des commerciaux à fort potentiel.

Diplômé d'une grande école scientifique ou de commerce, vous avez au moins 5 ans d'expérience réussie dans les domaines précités, dans d'autres sociétés du **secteur informatique.**

Vous êtes « entrepreneurs » innovants, adaptables et savez mobiliser autour de vous les énergies pour la mise en œuvre de vos projets.

Devenez les *moteurs de notre* développement et les pilotes de notre changement !

Vous aurez l'appui de tout notre support technique en avant et après-vente et nos *équipes projets* vous accompagneront dans toutes vos actions pour gagner des affaires **dans un esprit de satisfaction totale de nos clients.**

De réelles possibilités de carrière et de développement professionnels seront offertes aux candidats qui feront leurs preuves.

Une connaissance parfaite de l'**Anglais** sera exigée.

Merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature complet (lettre, CV, photo et prétentions salariales), sans oublier de préciser bien sûr le domaine qui vous intéresse à notre conseil.

Marie-Françoise PRAML-BODE
Conseil en Ressources Humaines

135, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Ingénieur commercial international

Grands projets

Notre société (3 Mds de francs, 5 000 personnes), filiale d'un groupe de premier plan évolue sur les marchés de l'automatisme, l'informatique industrielle, l'instrumentation et l'énergie. Pour accélérer notre développement sur les marchés de l'export, nous créons le poste d'ingénieur commercial international grands projets.

> ***Votre mission :*** • en relation avec nos services opérationnels, assurer le développement de nos affaires sur des grands projets à l'international et en France • négocier et vendre nos prestations auprès d'une clientèle d'industriels (pétrochimie, gaz, nucléaire, automobile, traitement des eaux, cimenteries...) et de grands cabinets d'engineering sur, en priorité, les zones Europe, pays de l'Est et Asie.

> ***Votre profil :*** • 35/45 ans environ • la connaissance des techniques liées à l'automatisme, l'informatique industrielle et l'instrumentation • la maîtrise de l'anglais • une expérience réussie à l'international de la vente de services à des industries diverses auprès d'interlocuteurs de haut niveau • un grand sens relationnel et de la diplomatie • un réel tempérament d'entrepreneur et l'esprit d'équipe.

> ***Nous vous offrons :*** • l'appui d'une société et d'un groupe de forte notoriété • une structure très opérationnelle et très réactive • des possibilités d'évolution et un large champ de responsabilités.

Pour un entretien individuel avec la société le 4/11/1996 merci d'adresser votre candidature à Vidal Associates, 98-102 rue de Paris, 92100 Boulogne, en précisant la réf. 5440 sur la lettre et l'enveloppe. Votre dossier sera traité en toute confidentialité.

Consulting & Search
VIDAL

MEDIA SYSTEM

Hygiène high-tech

Responsable grands comptes h/f

Filiale d'un groupe Danois, notre nouveau site industriel est implanté en Alsace. Nous produisons des non-tissés pour le contrôle des liquides dans les nouvelles générations de produits d'hygiène (couches-culottes ultra-minces pour bébés, produits d'hygiène féminine et d'incontinence pour adultes).

Capable de créer, développer et entretenir un étroit partenariat avec les grands opérateurs mondiaux du marché de l'hygiène, vous savez vous mettre à l'écoute des clients pour anticiper et traduire leurs besoins en synergie avec notre groupe, notre département développement et notre outil industriel de pointe.

Si vous maîtrisez les relations technico-commerciales avec des grands comptes internationaux, êtes doté d'une formation supérieure vous permettant d'intégrer rapidement la technicité de nos produits et pratiquez avec aisance l'anglais et si possible l'allemand, nous sommes prêts à vous associer à notre développement.

Merci de nous faire parvenir vos lettre manuscrite, cv, photo et prétentions en précisant la *référence du poste* choisi à

Jacob Holm Industries (France) SAS
Zone Industrielle - 68360 SOULTZ

MEDIAPA